

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1995.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



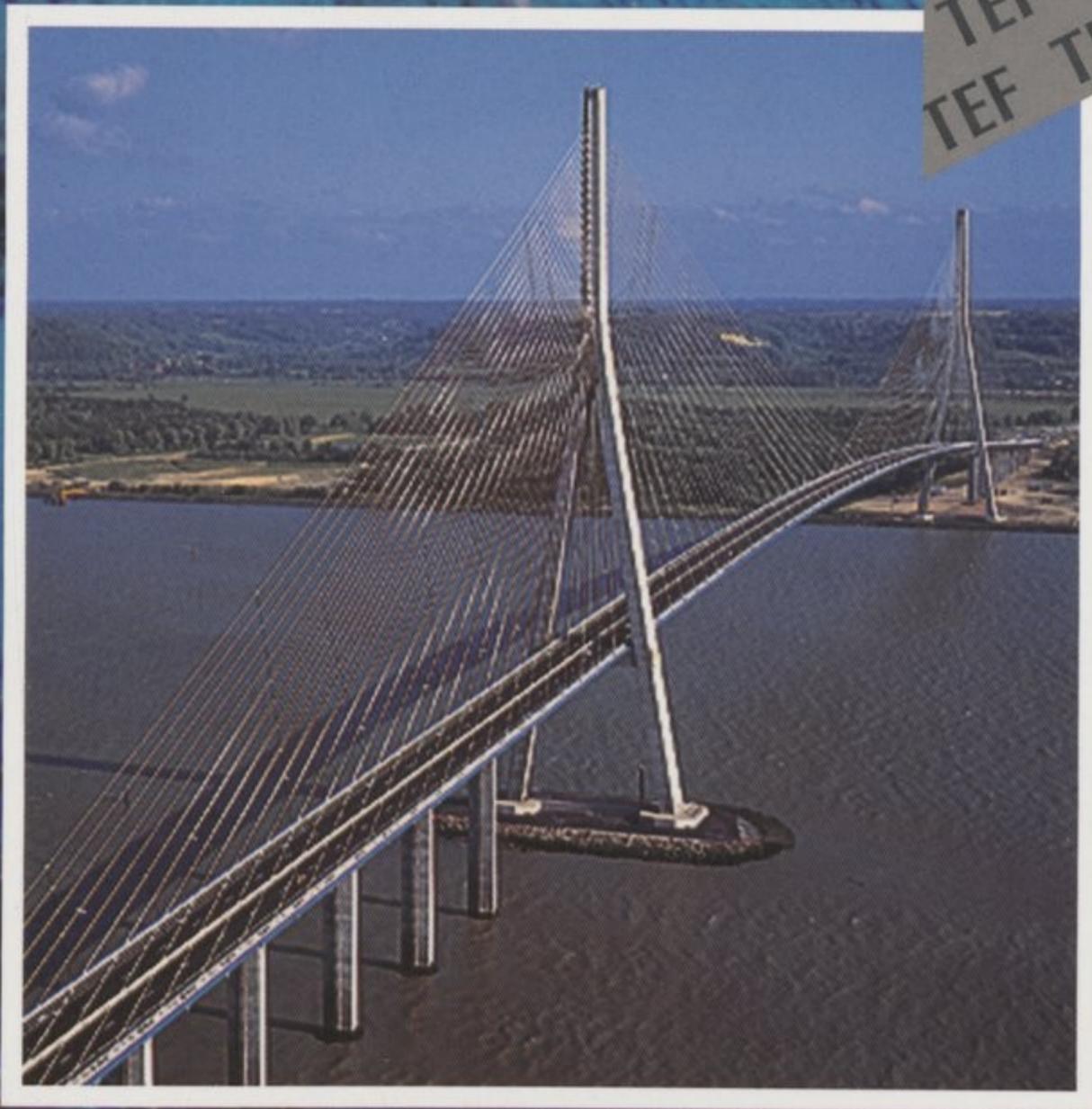
60000844128

1995 - 1996

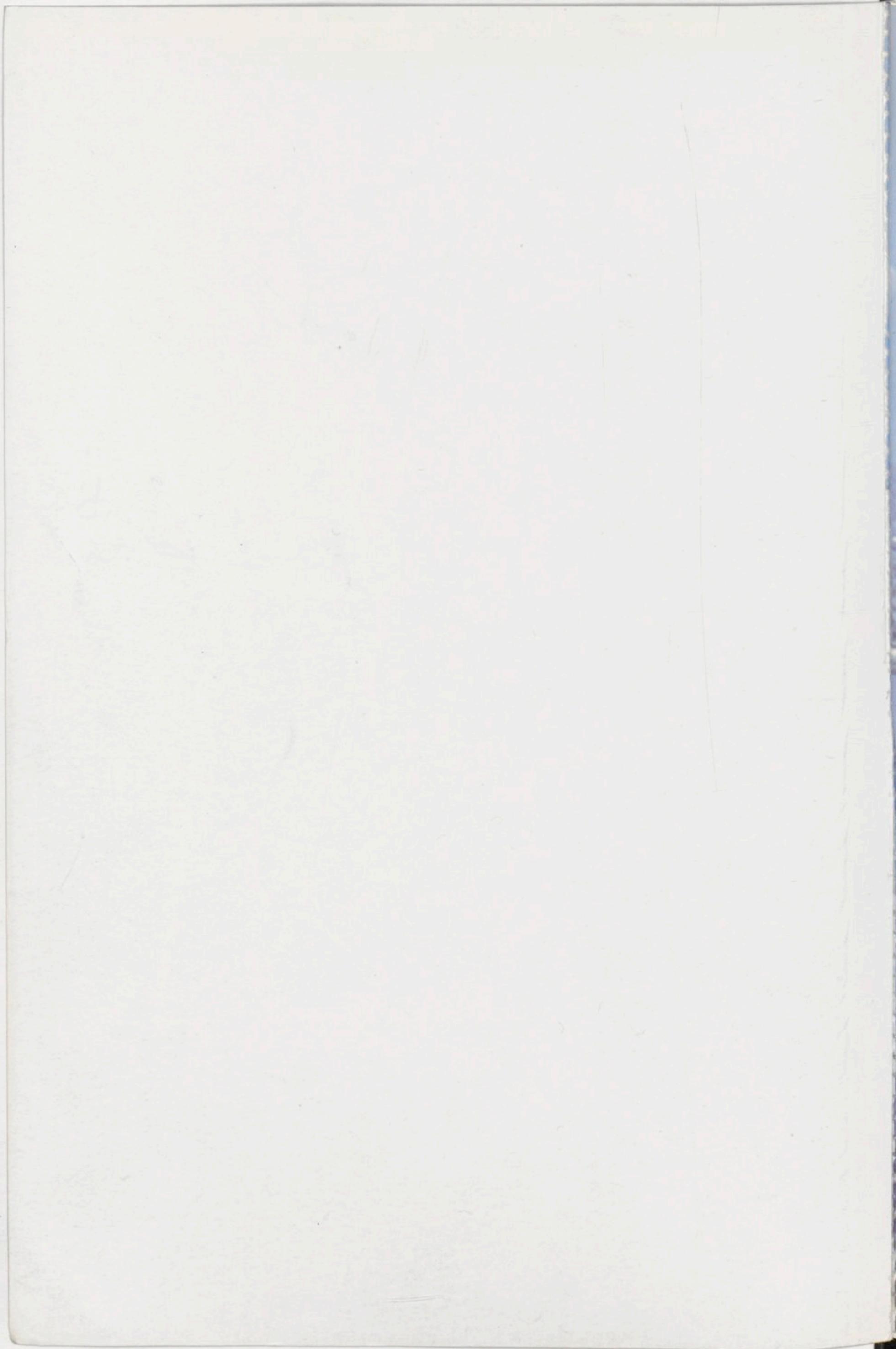
Tableaux de l'économie française  
(TEF)  
1995-96  
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

3

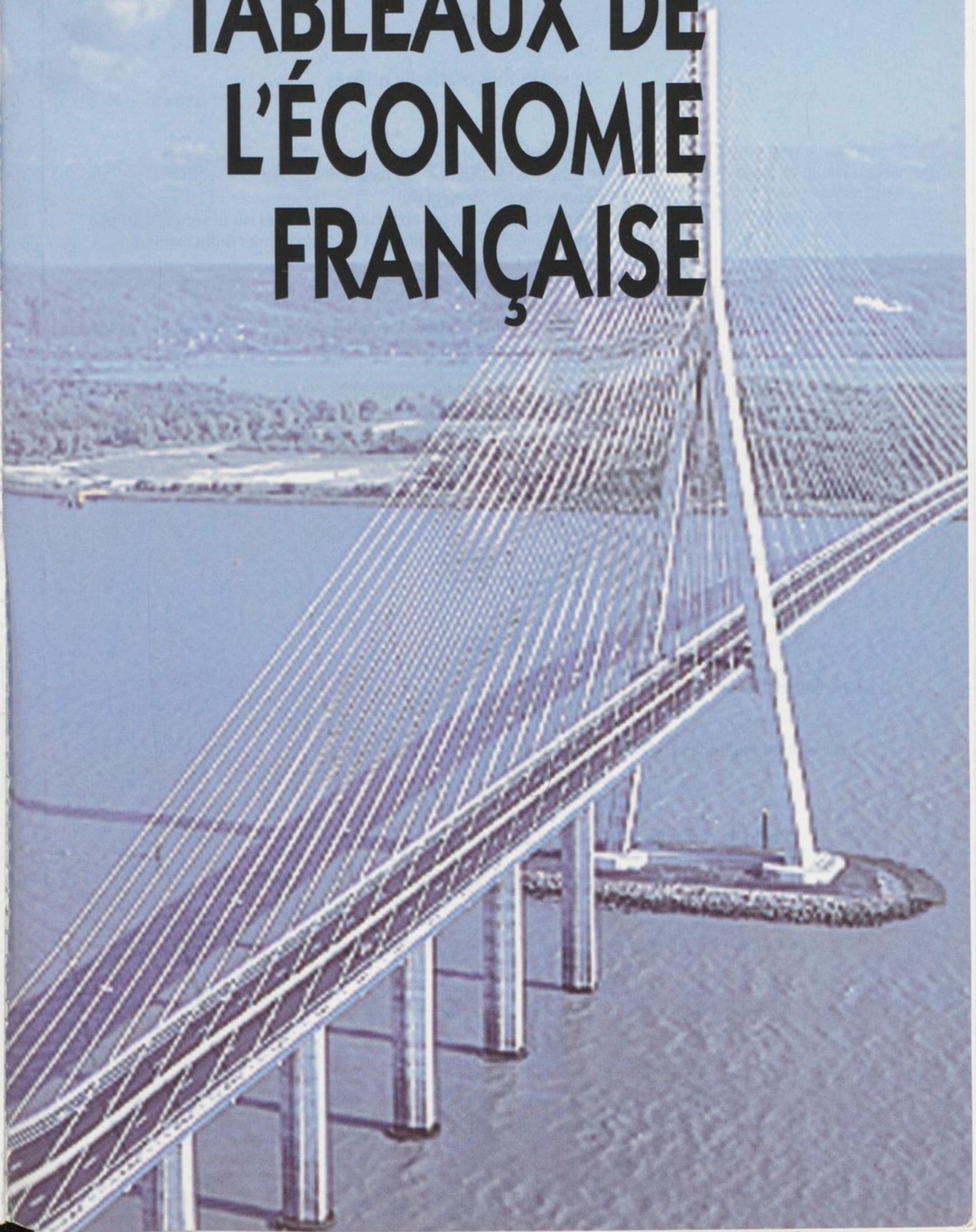


**INSEE**



# **TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**

3



## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
-	Résultat rigoureusement nul
c	Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
■	Rupture de série
[ ]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine  
Certains tableaux correspondent à la France entière (France  
métropolitaine et départements d'outre-mer)*

<b>Directeur de la publication</b>	Paul CHAMPSAUR
<b>Rédaction en chef</b>	Catherine CLUZEAU Dominique DUBEAUX
<b>Rédaction</b>	Claudie MEYER Pierre THIBAudeau
<b>Coordination de la fabrication</b>	Ghislaine QUESADA Jean-Louis DUCHEMIN
<b>Composition et mise en pages</b>	Catherine ROUANET Jean-Pierre MOREAU Pascal ZANUSSO
<b>Photo de couverture</b>	« Le pont de Normandie » vue aérienne
<b>Photographe</b>	Philippe GUIGNARD - Paris
<b>Couverture Conception - Réalisation</b>	Jacqueline LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee) CREATONE - Paris
<b>Illustration des pages intérieures (dérivé de la couverture)</b>	CREATONE - Paris

## À nos lecteurs

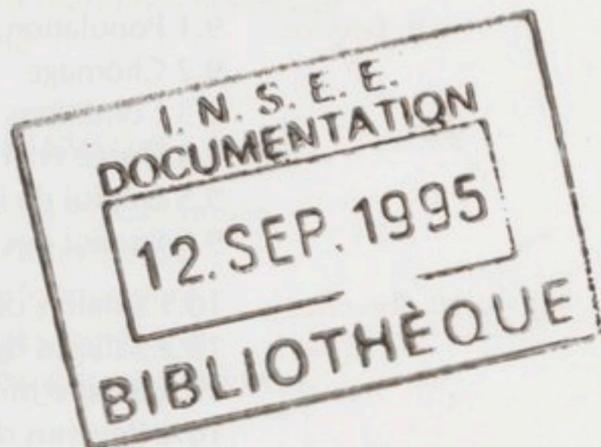
Cette 19<sup>e</sup> édition des *Tableaux de l'Économie Française* fait la synthèse des données économiques les plus récentes, disponibles au 1<sup>er</sup> juillet 1995. Afin que vous puissiez lire aisément l'ouvrage, les informations sont regroupées en six grands domaines.

Les *Tableaux de l'Économie Française* vous permettent de disposer d'un instrument de connaissance générale sur la France d'aujourd'hui. C'est aussi un outil qui vous aide à positionner la France dans l'Union européenne et dans le monde à l'aide de comparaisons internationales.

Comme chaque année, un sujet ou mot-clé, est présenté sur une double page. Sur la page de droite se trouvent des tableaux, cartes et graphiques ; sur celle de gauche figurent les commentaires, les définitions, la rubrique "Pour en savoir plus" ainsi que les sources de documentation. Cette présentation a été conçue par Michel Louis Lévy.

Si vous vous intéressez davantage aux études sociales, nous vous conseillons la collection *Recueil d'études sociales* réalisée en partenariat avec des organismes publics d'études et de statistiques ainsi que la collection *Contours et caractères* publiées par l'Insee. Nous vous précisons aussi que le Rapport sur les comptes de la Nation relatif à l'année 1994 est publié au *Livre de poche* (n° 520) sous le titre « L'Économie française, édition 1995 ».

La rédaction espère que cette édition vous donnera toute satisfaction. Elle remercie toutes les personnes des services statistiques qui ont bien voulu apporter leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.



# Sommaire

## TERRITOIRE - POPULATION

<b>1. Territoire</b>	1.1 Pays	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
<b>2. Environnement</b>	2.1 Milieu naturel	20
	2.2 Pollution	22
<b>3. Population</b>	3.1 Âges	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

## SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

<b>4. Consommation</b>	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sport	46
<b>5. Logement</b>	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
<b>6. Enseignement</b>	6.1 Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation et entrées dans la vie active	58
<b>7. Santé</b>	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
<b>8. Justice</b>	8.1 Criminalité - Justice	66

## EMPLOI - REVENUS

<b>9. Emploi</b>	9.1 Population active	70
	9.2 Chômage	72
	9.3 Conditions d'emploi	74
	9.4 Durée et conditions de travail	76
	9.5 Emploi de la Fonction publique	78
	9.6 Emploi des étrangers	80
<b>10. Revenus</b>	10.1 Salaires des secteurs privé et semi-public	82
	10.2 Salaires de la Fonction publique	84
	10.3 Salaire minimum	86
	10.4 Revenus des ménages	88
	10.5 Retraites	90
	10.6 Protection sociale	92
	10.7 Aide sociale	94

	<b>ÉCONOMIE GÉNÉRALE - FINANCES</b>	
<b>11. Économie générale</b>	11.1 Résultats économiques de l'année	98
	11.2 Croissance - Productivité	100
	11.3 Prix à la production	102
	11.4 Prix de détail	104
<b>12. Monnaie - Marchés financiers</b>	12.1 Monnaie - Crédit	106
	12.2 Épargne - Patrimoine	108
	12.3 Bourse - Marchés financiers	110
<b>13. Finances publiques</b>	13.1 Budget de l'État	112
	13.2 Impôts et cotisations sociales	114
	13.3 Dépenses budgétaires	116
	13.4 Finances publiques locales	118
	<b>SYSTÈME PRODUCTIF</b>	
<b>14. Appareil productif</b>	14.1 Production des branches	122
	14.2 Effectifs des branches	124
	14.3 Groupes industriels mondiaux	126
	14.4 Grandes entreprises françaises	128
	14.5 Secteur public	130
	14.6 Concentration économique	132
<b>15. Énergie</b>	15.1 Bilan énergétique	134
	15.2 Pétrole - Charbon	136
	15.3 Électricité - Gaz	138
<b>16. Agriculture - Pêche</b>	16.1 Revenus et exploitations agricoles	140
	16.2 Productions agricoles	142
	16.3 Pêches maritimes	144
	16.4 Industries agro-alimentaires	146
<b>17. Industrie - Construction</b>	17.1 Production industrielle	148
	17.2 Bâtiment et travaux publics	150
	17.3 Biens intermédiaires	152
	17.4 Biens d'équipement	154
	17.5 Biens de consommation	156
	17.6 Automobile	158
<b>18. Secteur tertiaire</b>	18.1 Commerce	160
	18.2 Services non financiers	162
	18.3 Banques - Assurances	164
	18.4 Poste et télécommunications	166
	18.5 Transports terrestres et aériens	168
	18.6 Transports maritimes et fluviaux	170
	18.7 Recherche	172
	<b>ÉCHANGES EXTÉRIEURS</b>	
<b>19. Échanges extérieurs</b>	19.1 Importations - Exportations	176
	19.2 Balance commerciale	178
	19.3 Clients et fournisseurs	180
	19.4 Balance des paiements	182
	19.5 Investissements internationaux	184
	<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b>	
		186
	<b>ADRESSES UTILES</b>	
		192
	<b>PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE</b>	
		196

### L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union Européenne	Population mi-1993 (millions)	Produit intérieur brut en 1993 (écus par habitant)	Taux d'inflation déc. 1994/déc. 1993 (%)	Taux de chômage en 1994 (%)
Allemagne	(a) 1958	81,1	20 117	(b) 2,7	8,4
Autriche	1995	7,9	19 684	2,6	6,9
Belgique	1958	10,1	17 822	1,9	10,0
Danemark	1973	5,2	22 212	2,3	10,2
Espagne	1986	39,1	10 445	4,3	24,1
Finlande	1995	5,1	14 020	1,6	18,4
France	1958	57,7	18 520	1,6	12,5
Grèce	1981	10,5	7 305	10,8	(c) 9,4
Irlande	1973	3,6	11 222	(d) 2,4	15,1
Italie	1958	57,8	14 659	p 4,2	11,5
Luxembourg	1958	0,4	26 750	2,0	3,5
Pays-Bas	1958	15,2	17 368	2,6	7,7
Portugal	1986	9,8	7 378	4,0	6,9
Royaume-Uni	1973	58,0	13 876	2,9	9,5
Suède	1995	8,7	18 299	2,5	9,8
États-Unis	///	258,3	20 780	2,7	6,1
Japon	///	124,8	28 851	0,5	2,8

(a) 1990 pour l'ex-RDA.

(b) Correspondant à la situation territoriale avant le 3 octobre 1990.

(c) 1993.

(d) Novembre 1994/novembre 1993.

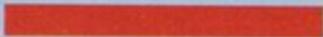
Sources : *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995. « Tous les pays du monde (1993) », *Population et sociétés*, Ined, n° 282, août-septembre 1993.

# L'Union européenne



L'Union européenne

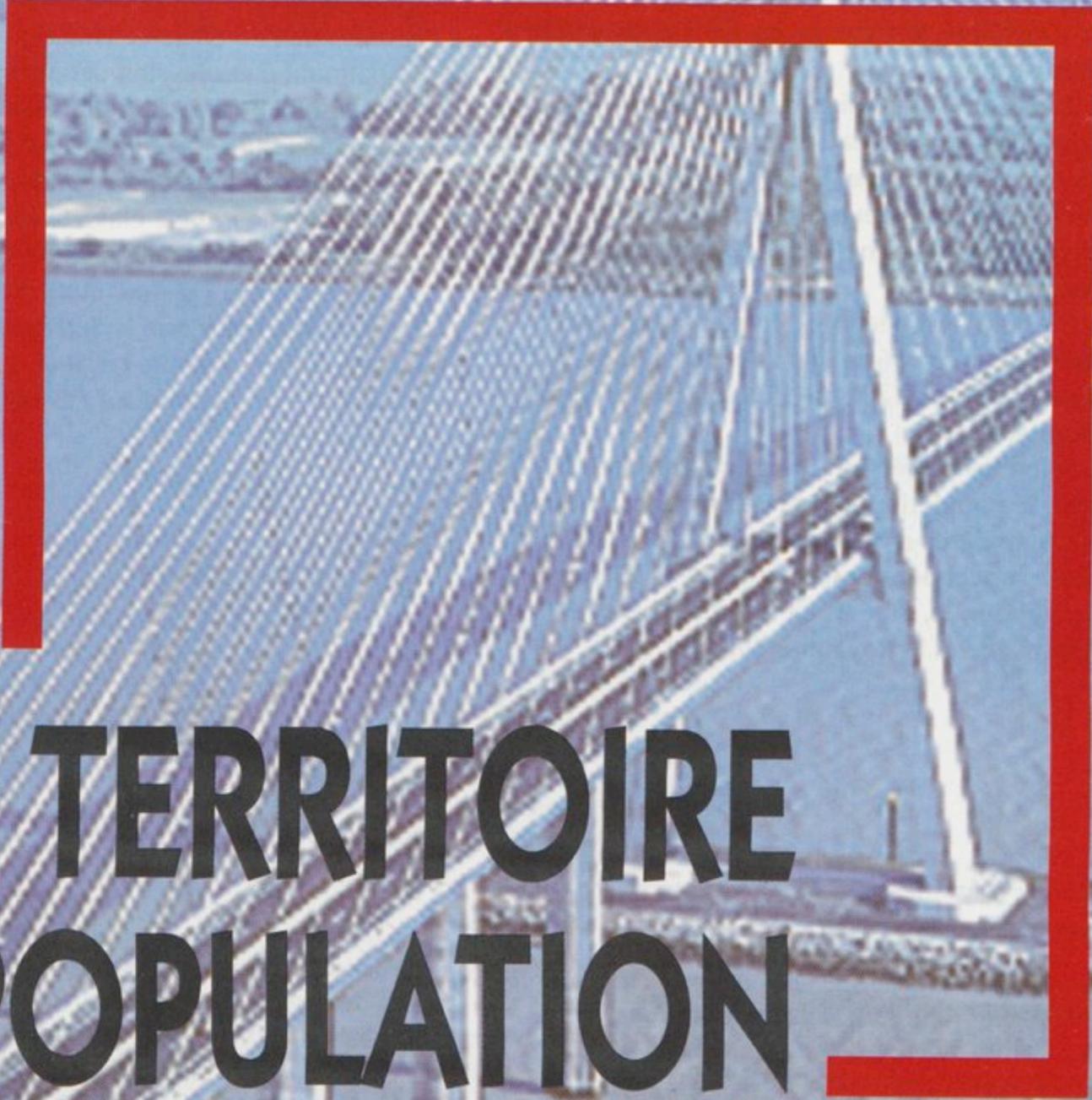




Territoire

Environnement

Population



**TERRITOIRE  
POPULATION**

## PRÉSENTATION

**A**u milieu de l'année 1993, la **population mondiale**, qui s'accroît de 1,6 % par an, est estimée à 5,5 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,3 milliards, dont 1 179 millions en Chine et 897 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 20<sup>e</sup> rang derrière la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie, le Brésil (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), la Russie, le Japon, le Pakistan, le Bangladesh, le Nigeria, le Mexique, l'**Allemagne**, le Viêt-Nam, les Philippines, l'Iran, la Turquie, l'Égypte, le Royaume-Uni et l'Italie.

Par sa **superficie**, la France se classe au 47<sup>e</sup> rang. La Russie est le pays le plus étendu avec 17,1 millions de km<sup>2</sup>, soit 13 % de la surface des terres émergées ; viennent ensuite, avec une superficie allant de 9,3 millions à 7,6 millions de km<sup>2</sup> : la Chine, le Canada, les États-Unis, le Brésil et l'Australie.

En Europe, la Russie exclue, l'Ukraine, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus ; l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la France les plus peuplés, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne les plus denses.

L'Union européenne à douze, avec une superficie de 2 336 milliers de km<sup>2</sup> a une population totale à la mi-1993 de 349 millions d'habitants.

Selon les projections de population des Nations unies, la population mondiale devrait s'accroître de 2,9 milliards d'habitants d'ici à l'an 2025 : la France n'occuperait plus alors que le 27<sup>e</sup> rang dans le Monde, et le 3<sup>e</sup> en Europe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni [1].

## DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population élaborées à la demande de l'Organisation des Nations unies sont de précision variable. L'annuaire des Nations unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Allemagne.** L'Union économique et monétaire date de juillet 1990, l'union politique d'octobre 1990. Dans les mots-clés, il sera précisé s'il s'agit de données se rapportant à l'ex-RFA.
- **Pays de l'ex-URSS et Yougoslavie.** L'Institut national d'études démographiques (Ined) a séparé l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie de l'ancien bloc soviétique pour les classer en Europe. Les huit autres républiques de l'ex-URSS hors Russie ont été classées en Asie. La Russie constitue, comme l'ancienne URSS, un sous-continent distinct. La « Yougoslavie » ne comprend plus que la Serbie et le Monténégro. Le tableau ci-contre ne peut, par manque de place, faire figurer tous ces nouveaux « pays ou entités ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Atlas de la population mondiale » *Dynamique du territoire*, Reclus, La Documentation française.
- *L'État du Monde*, édition 1995, Éditions La Découverte, septembre 1994.
- *Problèmes économiques* : « Pays en développement », n° 2379, juin 1994 ; « Éléments statistiques de comparaison entre les pays de l'OCDE », n° 2400, 30 novembre 1994.
- *Population et sociétés*, Institut National d'Études Démographiques (Ined) : « Les conférences mondiales sur la population », n° 290, mai 1994 ; « Six milliards

d'hommes », n° 294, octobre 1994 ; « L'Europe, aide-mémoire », n° 296, décembre 1994.

- « L'avenir de la population mondiale - Quand les perspectives officielles se trompent lourdement », *Futuribles*, n° 190, septembre 1994.
- « Russie : la décentralisation aux prises avec l'étatisme », *Notes et études documentaires*, n° 5000, 1994.

### SOURCES

[1] « Tous les pays du monde (1993) », *Population et sociétés*, Ined, n° 282, août-septembre 1993.

## 1.1 PAYS

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1993) [1]

Pays	(a) Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Population (millions)	Densité moyenne (h/km <sup>2</sup> )	Pays	(a) Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Population (millions)	Densité moyenne (h/km <sup>2</sup> )
<b>Afrique</b>	<b>29 642</b>	<b>676,7</b>	<b>23</b>	Iran	1 636	62,8	38
Afrique du Sud	1 221	39,0	32	Israël	20	5,3	265
Algérie	2 382	27,3	11	Japon	377	124,8	331
Angola	1 247	9,5	8	Kazakstan	2 717	17,2	6
Burkina Faso	274	10,0	36	Malaisie	329	18,4	56
Cameroun	465	12,8	28	Népal	137	20,4	149
Côte-d'Ivoire	318	13,4	42	Ouzbékistan	447	21,7	49
Égypte	995	58,3	59	Pakistan	771	122,4	159
Éthiopie	1 101	56,7	51	Philippines	298	64,6	217
Ghana	230	16,4	71	Sri Lanka (Ceylan)	65	17,8	274
Kenya	570	27,7	49	Syrie	184	13,5	73
Madagascar	582	13,3	23	Taiwan	36	20,9	581
Malawi	94	10,0	106	Thaïlande	511	57,2	112
Mali	1 220	8,9	7	Turquie	770	60,7	79
Maroc	446	28,0	63	Viêt-Nam	325	71,8	221
Mozambique	784	15,3	20	<b>Russie</b>	<b>17 075</b>	<b>149,0</b>	<b>9</b>
Nigeria	911	95,1	104	<b>Océanie</b>	<b>8 419</b>	<b>27,7</b>	<b>3</b>
Ouganda	200	18,1	91	Australie	7 618	17,8	2
Somalie	627	9,5	15	Nouvelle-Zélande	268	3,4	13
Soudan	2 376	27,4	12	<b>Europe (Russie non comprise)</b>	<b>5 888</b>	<b>579,2</b>	<b>98</b>
Tanzanie	886	27,8	31	<i>Union européenne (à 12)</i>	<i>2 336</i>	<i>348,7</i>	<i>149</i>
Tunisie	155	8,6	55	Allemagne	349	81,1	232
Zaire	2 268	41,2	18	Belgique	30	10,1	337
Zimbabwe	387	10,7	28	Danemark	42	5,2	124
<b>Amérique</b>	<b>38 455</b>	<b>746,8</b>	<b>19</b>	Espagne	499	39,1	78
Argentine	2 737	33,5	12	<b>France</b>	<b>544</b>	<b>57,7</b>	<b>105</b>
Bolivie	1 084	8,0	7	Grèce	131	10,5	80
Brésil	8 457	152,0	18	Irlande	69	3,6	52
Canada	9 221	28,1	3	Italie	294	57,8	197
Chili	749	13,5	18	Luxembourg	3	0,4	133
Colombie	1 039	34,9	34	Pays-Bas	34	15,2	447
Cuba	110	11,0	100	Portugal	92	9,8	107
République dominicaine	48	7,6	158	Royaume-Uni	242	58,0	240
Équateur	277	10,3	37	Autres pays d'Europe	3 552	230,5	65
États-Unis	9 159	258,3	28	Autriche	83	7,9	95
Guatemala	108	10,0	93	Biélorussie	208	10,3	50
Mexique	1 909	90,0	47	Bulgarie	111	9,0	81
Pérou	1 280	22,9	18	Croatie	57	4,4	77
Venezuela	882	20,7	23	Finlande	305	5,1	17
<b>Asie (sauf Russie)</b>	<b>31 000</b>	<b>3 326,5</b>	<b>107</b>	Hongrie	92	10,3	112
Afghanistan	652	17,4	27	Norvège	307	4,3	14
Arabie Saoudite	2 150	17,5	8	Pologne	304	38,5	127
Bangladesh	130	113,9	876	République Tchèque	79	10,3	130
Birmanie (Myanmar)	658	43,5	66	Roumanie	230	23,2	101
Cambodge	177	9,0	51	Slovaquie	49	5,3	108
Chine	9 326	1 178,5	126	Suède	412	8,7	21
Corée du Nord	120	22,6	188	Suisse	40	7,0	175
Corée du Sud	99	44,6	451	Ukraine	604	51,9	86
Inde	2 973	897,4	302	« Yougoslavie » (a)	70	9,8	140
Indonésie	1 826	187,6	103	<b>Monde (total)</b>	<b>130 479</b>	<b>5 506,0</b>	<b>42</b>
Irak	437	19,2	44				

(a) Voir définitions

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Popul. (millions)	Rang	Pays	Popul. (millions)	Rang	Pays	Popul. (millions)
1.	Chine	1 546	9.	Iran	162	17.	Philippines	101
2.	Inde	1 380	10.	Russie	152	18.	Turquie	99
3.	États-Unis	335	11.	Éthiopie	141	19.	Thaïlande	76
4.	Indonésie	278	12.	Mexique	137	20.	Allemagne	73
5.	Pakistan	275	13.	Japon	126	21.	Tanzanie	73
6.	Nigeria	246	14.	Viêt-Nam	107			
7.	Bangladesh	211	15.	Égypte	105	<b>27.</b>	<b>France</b>	<b>59</b>
8.	Brésil	205	16.	Zaire	105		<b>Monde</b>	<b>8 425</b>

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Son territoire couvre une **superficie** de 544 milliers de km<sup>2</sup>. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions (voir 1.3).

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, la **population « sans doubles comptes »** en métropole est estimée à 57,5 millions d'habitants. Au recensement de mars 1990, elle était de 56,6 millions et à celui de mars 1982 de 54,3 millions [1] [2].

Languedoc-Roussillon (+ 13,3 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 10,3 %), Rhône-Alpes (+ 9,5 %) et Île-de-France (+ 8,2 %) sont les **régions** où la population, entre mars 1982 et janvier 1993, a le plus fortement augmenté : à elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 62 % de l'accroissement total. En Île-de-France, le taux d'accroissement de la population connaît une légère accélération en fin de période (+ 0,8 % par an entre 1990 et 1993 contre + 0,7 % entre 1982 et 1990). Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays (Limousin, Auvergne) et se prolonge vers le Nord-Est (Lorraine) ; dans ces régions la population a diminué respectivement de 2,6 %, 1,2 % et 1,1 % entre mars 1982 et janvier 1993 [3].

Par **département**, de mars 1982 à janvier 1993, la croissance de la population est la plus forte en Seine-et-Marne (+ 28,5 %), en Haute-Savoie (+ 21,7 %), et dans le Var (+ 20,8 %). La population a diminué dans 19 départements : c'est en Creuse (- 8,6 %), en Haute-Marne (- 4,3 %) et dans l'Allier (- 4,1 %) que la diminution a été la plus forte [3].

## DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km<sup>2</sup>. Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de la population comptée à part - étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires - sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la **population « avec doubles comptes »** ou population légale des communes. Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.
- **Population comptée à part.** Elle comprend les personnes des catégories suivantes :
  - Militaires logés en casernes, camps ou assimilés
  - Élèves internes
  - Étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants
  - Travailleurs logés dans un foyer
  - Personnes sans domicile fixe
  - Personnes hospitalisées ou en traitement pour une durée supérieure à trois mois
  - Population pénale

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 (Insee) : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990* ; en 101 fascicules départementaux, la série *Logements-population-emploi, Évolutions 1975-1982-1990*.
- *INSEE-Première* : « Les cantons peu habités », n° 264, juin 1993 ; « Depuis trente ans, dynamiques de l'espace français », n° 280, septembre 1993.
- *Économie et statistique*, Insee, « L'inégal vieillissement des régions françaises », n° 273, 1994-3, « Quelle population pour les régions en 2015 », n° 274, 1994-4.
- *Insee-Résultats*, série « Économie générale », « Statistiques et indicateurs des régions françaises », n° 49 à 51, 1992, série « Démographie-société »,

« Rétrospective démographique de la France par département et par région », n° 36 à 38, octobre 1994 ; « Projections de population des régions françaises - Horizon 1990-2020 », n° 39 à 41, janvier 1995.

### SOURCES

- [1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, Insee.
- [2] *Recensement général de la population de 1990*. Évolutions démographiques 1975-1982-1990 (série orange), Insee.
- [3] Division des statistiques et études régionales, Insee.

## 1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

Superficie et population des régions et départements  
(Recensement général de la population de 1982  
et estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 1993) [1] [3]

Région et département	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population mars 1982 (milliers)	Population 1-1-1993 (milliers)	Région et département	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population mars 1982 (milliers)	Population 1-1-1993 (milliers)
<b>Alsace</b>	<b>8 280</b>	<b>1 566</b>	<b>1 649</b>	<b>Limousin</b>	<b>16 942</b>	<b>737</b>	<b>718</b>
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	969	19 Corrèze	5 857	241	237
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	680	23 Creuse	5 565	140	128
<b>Aquitaine</b>	<b>41 309</b>	<b>2 657</b>	<b>2 842</b>	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	353
24 Dordogne	9 060	377	388	<b>Lorraine</b>	<b>23 547</b>	<b>2 320</b>	<b>2 295</b>
33 Gironde	10 000	1 128	1 237	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	709
40 Landes	9 243	297	317	55 Meuse	6 216	200	194
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	307	57 Moselle	6 216	1 007	1 009
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	593	88 Vosges	5 874	396	383
<b>Auvergne</b>	<b>26 013</b>	<b>1 333</b>	<b>1 317</b>	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>45 348</b>	<b>2 325</b>	<b>2 471</b>
03 Allier	7 340	370	355	09 Ariège	4 890	136	139
15 Cantal	5 726	163	158	12 Aveyron	8 735	279	268
43 Loire (Haute-)	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	963
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	598	32 Gers	6 257	174	174
<b>Bourgogne</b>	<b>31 582</b>	<b>1 596</b>	<b>1 614</b>	46 Lot	5 217	155	158
21 Côte-d'Or	8 763	473	501	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	225
58 Nièvre	6 817	240	231	81 Tarn	5 758	339	341
71 Saône-et-Loire	8 575	572	555	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	203
89 Yonne	7 427	311	327	<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>12 414</b>	<b>3 933</b>	<b>3 985</b>
<b>Bretagne</b>	<b>27 209</b>	<b>2 708</b>	<b>2 828</b>	59 Nord	5 743	2 521	2 544
22 Côte-d'Armor	6 878	539	540	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 441
29 Finistère	6 733	828	841	<b>Basse-Normandie</b>	<b>17 589</b>	<b>1 351</b>	<b>1 404</b>
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	818	14 Calvados	5 548	590	627
56 Morbihan	6 823	591	629	50 Manche	5 938	466	483
<b>Centre</b>	<b>39 151</b>	<b>2 264</b>	<b>2 403</b>	61 Orne	6 103	295	294
18 Cher	7 235	320	322	<b>Haute-Normandie</b>	<b>12 318</b>	<b>1 655</b>	<b>1 760</b>
28 Eure-et-Loir	5 880	363	401	27 Eure	6 040	462	529
36 Indre	6 791	243	238	76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 231
37 Indre-et-Loire	6 127	506	540	<b>Pays de la Loire</b>	<b>32 082</b>	<b>2 931</b>	<b>3 112</b>
41 Loir-et-Cher	6 343	296	309	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 074
45 Loiret	6 775	536	593	49 Maine-et-Loire	7 166	675	716
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>25 606</b>	<b>1 346</b>	<b>1 351</b>	53 Mayenne	5 175	272	282
08 Ardennes	5 229	302	296	72 Sarthe	6 206	505	519
10 Aube	6 004	289	292	85 Vendée	6 720	483	521
51 Marne	8 162	544	561	<b>Picardie</b>	<b>19 399</b>	<b>1 740</b>	<b>1 847</b>
52 Marne (Haute-)	6 211	211	202	02 Aisne	7 369	534	540
<b>Corse</b>	<b>8 680</b>	<b>240</b>	<b>253</b>	60 Oise	5 860	662	753
2A Corse-du-Sud	4 014	109	120	80 Somme	6 170	544	554
2B Haute-Corse	4 666	131	133	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>25 809</b>	<b>1 568</b>	<b>1 617</b>
<b>Franche-Comté</b>	<b>16 202</b>	<b>1 088</b>	<b>1 107</b>	16 Charente	5 956	341	342
25 Doubs	5 234	480	489	17 Charente-Maritime	6 864	513	540
39 Jura	4 999	244	251	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	346
70 Saône (Haute-)	5 360	232	231	86 Vienne	6 990	371	389
90 Belfort (Territoire de)	609	132	136	<b>Provence-Alpes-</b>			
<b>Île-de-France</b>	<b>12 011</b>	<b>10 073</b>	<b>10 904</b>	<b>Côte d'Azur</b>	<b>31 400</b>	<b>3 965</b>	<b>4 375</b>
75 Paris	105	2 176	2 156	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	119	135
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 140	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	117
78 Yvelines	2 284	1 196	1 346	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	997
91 Essonne	1 804	988	1 124	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 791
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 405	83 Var	5 973	708	855
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 409	84 Vaucluse	3 567	428	480
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 236	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>43 698</b>	<b>5 016</b>	<b>5 495</b>
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 088	01 Ain	5 762	419	493
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>27 376</b>	<b>1 927</b>	<b>2 183</b>	07 Ardèche	5 529	268	280
11 Aude	6 139	281	304	26 Drôme	6 530	390	424
30 Gard	5 853	530	601	38 Isère	7 431	937	1 045
34 Hérault	6 101	707	831	42 Loire	4 781	739	749
48 Lozère	5 167	74	73	69 Rhône	3 249	1 445	1 537
66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	374	73 Savoie	6 028	324	366
				74 Savoie (Haute-)	4 388	494	601
				<b>France métropolitaine</b>	<b>543 965</b>	<b>54 335</b>	<b>57 530</b>

## PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : **Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion**. Elle administre deux collectivités territoriales (**Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon**) et quatre territoires (TOM) : **Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)**.

En janvier 1992, l'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM. Bien que la fécondité y ait chuté en trente ans, le taux de croissance démographique annuel dans les DOM entre 1982 et 1990 (2 %) est quatre fois celui de la métropole. Ce taux élevé est principalement dû à l'excédent naturel, mais le solde migratoire (métropole et étranger) est aussi devenu largement excédentaire.

L'habitat individuel prédomine (83 % dans les DOM, 56 % en métropole) [2].

En mars 1993, selon l'enquête sur l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT est de 31,7 % à la Réunion, de 25 % en Martinique, de 26,1 % en Guadeloupe, de 24,1 % en Guyane alors qu'il est de 11,1 % en métropole [4].

Le commerce et les services (principalement ceux liés au tourisme) sont les secteurs majeurs de l'économie productive des DOM. En 1989 ils représentent plus des deux tiers de la valeur ajoutée marchande. La contribution de l'industrie est stable (13 % en 1989, 14 % en 1970).

Le poids de l'agriculture décroît (9 % en 1989, 19 % en 1970). Le tertiaire non marchand (administration publique) est important (28 % du PIB contre 14 % en métropole). La contribution du commerce extérieur au PIB est structurellement négative [6].

## DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Tableaux économiques régionaux de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane*, édition 1994, (3 volumes), Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane-Eco, Insee - Edir, 1995.
- *Tableau économique de la Réunion*, édition 1994/1995, 1995.
- *Tableaux de l'économie polynésienne*, TEP 1994, Itstat, 1994.
- « 20 ans de comptes dans les DOM », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 81-82-83, décembre 1993.
- *La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 90 - Un état des lieux*, coédition Reclus et Orstom, 1993.
- « Les projets de migration DOM-métropole », *INSEE-Première*, n° 311, avril 1994.
- « TOM : quelques pistes statistiques », *Bloc-Notes*, Insee, n° 18, juin 1994.

- « La croissance dans les DOM », *INSEE-Première*, n° 382, mai 1995.

### SOURCES

- [1] « La population des DOM en 1990 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 248, novembre 1991.
- [2] *Recensement général de la population*, Insee ; série bleue « population légale », série orange « évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».
- [3] Département des Comptes nationaux, division « Synthèse générale des Comptes nationaux », Insee ; Itstat.
- [4] « Emploi et chômage dans les DOM en 1993 », *INSEE-première*, n° 307, avril 1994.
- [5] Direction générale des douanes et droits indirects ; Itsee ; Itstat.
- [6] « Vingt ans de comptes économiques des départements d'outre-mer (1970-1989) », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 43, juillet 1994.

## 1.3 DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Population des DOM-TOM au 1<sup>er</sup> janvier [1] [2]

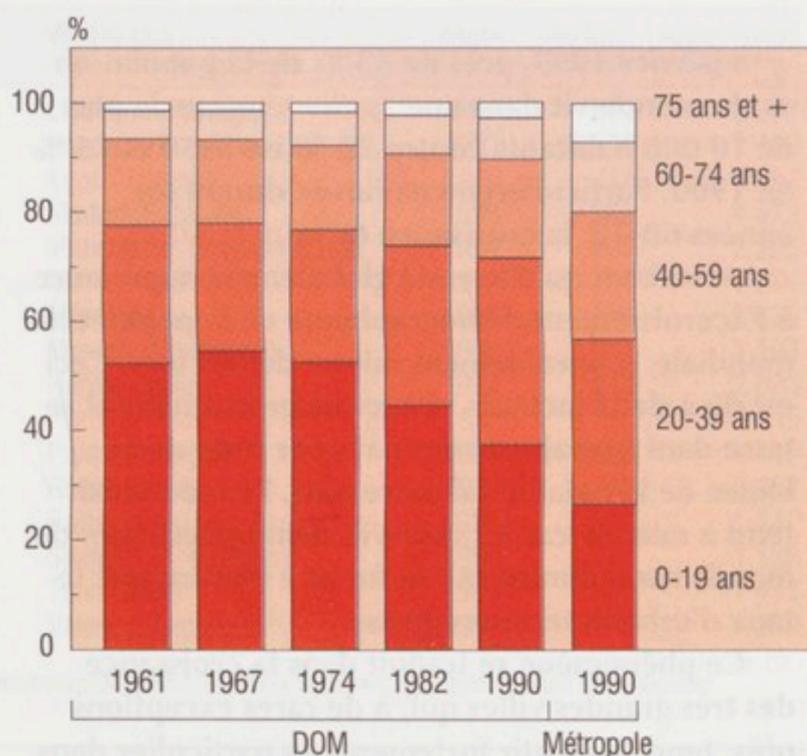
	Superficie km <sup>2</sup>	Population (milliers)	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
<b>Départements :</b>			
Guadeloupe (1992)	1 702	408	240
Guyane (1992)	83 534	131	2
Martinique (1992)	1 128	371	329
Réunion (1992)	2 512	617	246
<b>Territoires :</b>			
Nouvelle-Calédonie (1992)	19 058	175	9
Polynésie française (1992)	4 000	204	51
Wallis-et-Futuna (a) (1990)	255	14	55
<b>Collectivités territoriales :</b>			
Mayotte (1991) (a)	374	94	252
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990) (a)	242	6	25

(a) Recensement de la population

Les principales communes des DOM et TOM [2]  
(Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Population (milliers)
<b>Guadeloupe (1990) :</b>	
Les Abymes	63
Pointe-à-Pitre	26
Basse-Terre (préfecture)	14
<b>Guyane (1990) :</b>	
Cayenne (préfecture)	41
<b>Martinique (1990) :</b>	
Fort-de-France (préfecture)	100
Le Lamentin	30
Sainte-Marie	20
<b>Mayotte (1991) :</b>	
Mamoudzou	20
<b>Nouvelle-Calédonie (1989) :</b>	
Nouméa (chef-lieu)	65
<b>Polynésie française (1988) :</b>	
Papeete (chef-lieu)	24
<b>Réunion (1990) :</b>	
Saint-Denis (préfecture)	122
Saint-Paul	72
Saint-Pierre	59

Population par tranche d'âge dans les DOM [1]



Produit intérieur brut par habitant dans les  
DOM-TOM [3]

	1990	1991	Évolution 91/90 (%)
<b>Départements d'outre-mer :</b>			
Guadeloupe	39 278	40 880	4,1
Guyane	56 849	62 101	9,2
Martinique	53 728	56 724	5,6
Réunion	47 226	51 237	8,5
<b>Territoires d'outre-mer :</b>			
Nouvelle-Calédonie	81 808	...	...
Polynésie française	80 960	81 125	0,2
<b>France métropolitaine</b>	<b>114 735</b>	<b>118 551</b>	<b>3,3</b>

Importations CAF - Exportations FAB des DOM-TOM [5] (millions de F)

	1992	1993	Évolution 93/92 (%)	Part des principaux produits importés et exportés
<b>Importations (a) :</b>				
Guadeloupe	7 358	8 045	+ 9,3	Véhicules terrestres (11 %), construction mécanique (9 %), matériel électrique et électronique (7 %)
Guyane	3 386	3 107	- 8,2	Construction mécanique (17 %), matériel électrique et électronique (11 %), véhicules terrestres (11 %)
Martinique	8 331	8 837	+ 6,1	Véhicules terrestres (11 %), construction mécanique (9 %), combustibles et huiles minérales (8 %)
Réunion	11 686	11 757	+ 0,6	Véhicules terrestres (12 %), construction mécanique (9 %), matériel électrique et électronique (6 %)
Nouvelle-Calédonie	4 904	4 838	- 1,3	Véhicules terrestres (14 %), construction mécanique (10 %), combustibles et huiles minérales (9 %)
Polynésie française	4 797	4 780	- 0,4	Construction mécanique (10 %), matériel électrique et électronique (9 %), véhicules terrestres (9 %)
<b>Exportations (a) :</b>				
Guadeloupe	681	733	+ 7,6	Bananes (26 %), sucre (26 %), farine de froment (6 %), rhum (5 %)
Guyane	506	562	+11,1	Crevettes (24 %), poisson frais (4 %), bois (1 %)
Martinique	1 244	1 089	- 12,5	Bananes (33 %), produits pétroliers (20 %), rhum (10 %), conserves d'ananas (1 %)
Réunion	1 041	992	- 4,7	Sucre de canne (53 %), rhum (2 %), essences de fleur (0,4 %)
Nouvelle-Calédonie	2 170	2 131	- 1,8	Fonte de nickel (56 %), minerai et mattes de nickel (32 %)
Polynésie française	649	835	+28,7	Perles de culture (51 %), huile de coprah (1 %)

(a) Y compris commerce avec France métropolitaine.

## PRÉSENTATION

En janvier 1995, près de 43 % de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Particulièrement élevée durant les années 60-70, la croissance de la **population urbaine**, bien qu'elle reste globalement supérieure à l'accroissement démographique de la population mondiale, a sensiblement ralenti depuis lors. Ceci est dû à deux facteurs : l'accroissement naturel se tasse dans la majorité des pays par suite de la baisse de la natalité ; d'autre part, l'exode rural tend à ralentir car les réserves démographiques du monde rural diminuent au fur et à mesure que le taux d'urbanisation progresse.

Ce phénomène se traduit dans la croissance des très grandes villes qui, à de rares exceptions près, tend à ralentir fortement, en particulier dans les pays en voie de développement : le taux de croissance de Mexico, par exemple, a été divisé par six depuis les années 60. Ainsi, les trois plus grandes agglomérations restent dans des pays industrialisés.

L'Union européenne des Douze ne rassemble plus que 10 % de la population urbaine du monde (24 % en 1950). L'UE se caractérise par la taille modeste de ses grandes métropoles, dont Paris est la plus peuplée, et par un semis de petites villes très dense : elle rassemble plus de 3 800 agglomérations de plus de 10 000 habitants contre 1 400 pour l'Amérique du Nord. Le **taux d'urbanisation** moyen (72,4 %) y est élevé mais inférieur à celui du Japon, de l'Amérique du Nord, de l'Australie ou de certaines régions de l'Amérique du Sud. Accroissement faible, stagnation, voire régression de la population des villes dans l'Union européenne sont compensés par l'étalement des surfaces bâties, qui tendent peu à peu à se transformer en de véritables **conurbations** [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *L'Observateur de l'OCDE* : « Repenser la ville », n° 178, octobre-novembre 1992 ; « L'explosion urbaine dans le Tiers-Monde », n° 182, juin-juillet 1993 ; « Villes mondiales et croissance économique », n° 190, octobre-novembre 1994.
- « *Géopolis* : les agglomérations humaines » de F. Moriconi, *Anthropos*, collection « Villes », Éditions Economica, avril 1994.
- « Économie urbaine. Villes et territoires en compétition », Éditions Litec, 1994.

## DÉFINITIONS

- **Agglomération**. Voir mot-clé 1.5. Le critère de délimitation utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee.
- **Population urbaine**. Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères, de sorte que les statistiques internationales sont rarement comparables. Au contraire, pour l'élaboration de la base de données *Géopolis*, un critère identique a été retenu pour tous les pays : les villes sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Taux d'urbanisation**. Nombre d'habitants vivant dans les villes pour 100 habitants.
- **Conurbation**. Agglomération morphologique formée par la réunion de plusieurs centres initialement séparés par des espaces ruraux.

- « La population mondiale » *Le Monde*, Dossiers et documents, n° 228, janvier 1995.

### SOURCES

- [1] « *Géopolis* - Pour comparer les villes du monde » de F. Moriconi-Ébrard, *Anthropos*, collection « Villes », Éditions Economica, 1994.
- [2] « L'urbanisation du Monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, *Anthropos*, collection « Villes », Éditions Economica, 1993.
- [3] Base de données *Géopolis*.

## 1.4 VILLES DU MONDE

### Union européenne à 12 : villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants [1]

Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération	Villes et pays	Année	(a) Unité centrale	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	1990	695	1 083	Lisbonne (Portugal)	1991	663	2 287
Anvers (Belgique)	1991	470	1 045	Londres (Royaume-Uni)	1991	6 378	7 400
Athènes (Grèce)	1991	748	3 086	<b>Lyon (France)</b>	<b>1990</b>	<b>416</b>	<b>1 262</b>
Birmingham (Royaume-Uni)	1991	935	(b) 2 225	Madrid (Espagne)	1991	2 985	4 572
Barcelone (Espagne)	1991	1 653	3 912	Manchester (Royaume-Uni)	1991	407	2 205
Berlin (Allemagne)	1990	3 410	3 624	<b>Marseille (France)</b>	<b>1990</b>	<b>801</b>	<b>1 231</b>
Bruxelles (Belgique)	1991	954	1 845	Milan (Italie)	1991	1 369	3 826
Cologne/Bonn (Allemagne)	1990	946	2 147	Munich (Allemagne)	1990	1 207	1 594
Copenhague (Danemark)	1990	467	1 337	Naples (Italie)	1991	1 067	2 883
Düsseldorf (Allemagne)	1990	574	(c) 2 461	<b>Paris (France)</b>	<b>1990</b>	<b>2 153</b>	<b>9 319</b>
Essen (Allemagne)	1990	625	(d) 4 597	Porto (Portugal)	1991	305	1 149
Francfort/Main (Allemagne)	1990	635	1 355	Rome (Italie)	1991	2 775	2 957
Glasgow (Royaume-Uni)	1991	755	1 067	Rotterdam (Pays-Bas)	1990	579	1 342
Hambourg (Allemagne)	1990	1 626	2 051	Stuttgart (Allemagne)	1990	571	1 138
Leeds/Bradford (Royaume-Uni)	1991	674	(e) 1 420	Turin (Italie)	1991	963	1 446
<b>Lille (France/Belgique)</b>	<b>1990</b>	<b>172</b>	(f) <b>1 296</b>	Valence (Espagne)	1991	778	1 349

(a) Ville proprement dite. (b) West Midlands. (c) Düsseldorf/Wuppertal. (d) Essen/Duisbourg/Dortmund. (e) West Yorkshire. (f) Agglomération internationale (Lille/Mouscron).

### Population estimée des principales agglomérations du monde en janvier 1995\* [3]

	Population (millions d'hab.)	Variation annuelle 90-95 (%)		Population (millions d'hab.)	Variation annuelle 90-95 (%)
1 Tokyo (Japon)	29,4	0,5	36 Bogota (Colombie)	5,7	2,3
2 New York/Philadelphie (USA)	24,3	0,3	37 San Francisco (USA)	5,6	1,3
3 Séoul (Corée du Sud)	18,4	1,1	38 Santiago (Chili)	5,4	1,9
4 Mexico (Mexique)	17,6	0,9	39 Boston/Providence (USA)	5,4	0,5
5 São Paulo (Brésil)	16,2	1,6	40 Bagdad (Irak)	4,9	2,8
6 Osaka (Japon)	15,1	0,2	41 Hyderabad (Inde)	4,9	3,6
7 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	14,5	1,8	42 St-Petersbourg (Russie)	4,8	-0,2
8 Jakarta (Indonésie)	14,3	2,7	43 Madrid (Espagne)	4,7	0,5
9 Manille (Philippines)	13,8	2,7	44 Lahore (Pakistan)	4,6	2,8
10 Bombay (Inde)	13,8	2,4	45 Essen/Duisbourg/Dortmund (Allemagne)	4,6	-0,1
11 Buenos Aires (Argentine)	11,7	0,8	46 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,6	1,6
12 Calcutta (Inde)	11,6	1,6	47 Bangalore (Inde)	4,6	2,9
13 Le Caire (Égypte)	11,5	1,9	48 Miami/Fort Lauderdale (USA)	4,4	2,1
14 Moscou (Russie)	11,4	-0,2	49 Kinshasa (Zaire)	4,3	3,8
15 Delhi (Inde)	11,1	3,3	50 Pusan (Corée du Sud)	4,1	0,6
16 Shanghai (Chine)	10,9	1,1	51 Johannesburg (Afrique du Sud)	4,1	0,7
17 Rio de Janeiro (Brésil)	10,6	1,0	52 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
<b>18 Paris (France)</b>	<b>9,5</b>	<b>0,4</b>	53 Dallas (USA)	4,0	2,4
19 Karachi (Pakistan)	9,1	3,1	54 Guangzhou (Chine)	4,0	1,0
20 Pékin (Chine)	9,0	1,4	55 Wuhan (Chine)	3,9	1,2
21 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	56 Barcelone (Espagne)	3,9	ε
22 Bangkok (Thaïlande)	8,5	2,3	57 Berlin (Allemagne)	3,8	0,9
23 Istanbul (Turquie)	8,4	3,4	58 Belo Horizonte (Brésil)	3,8	2,4
24 Téhéran (Iran)	7,9	2,2	59 Milan (Italie)	3,8	-0,3
25 Taipei (Taïwan)	7,8	1,4	60 Colombo (Sri-Lanka)	3,8	1,8
26 Dacca (Bangladesh)	7,5	4,0	61 Casablanca (Maroc)	3,7	2,7
27 Lima (Pérou)	7,3	2,7	62 Ahmadabad (Inde)	3,6	2,3
28 Londres (Royaume-Uni)	7,3	-0,3	63 Singapour (Singapour/Malaisie)	3,6	0,5
29 Nagoya (Japon)	6,8	0,3	64 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,5	2,8
30 Shenyang (Chine)	6,2	1,1	65 Alexandrie (Égypte)	3,5	1,8
31 Tianjin (Chine)	6,2	1,1	66 Hô Chi Minh (Saigon) (Viêt-nam)	3,5	1,4
32 Lagos (Nigeria)	6,1	4,6	67 Guadalajara (Mexique)	3,4	2,2
33 Hong Kong	5,8	1,2	68 Caracas (Venezuela)	3,4	0,6
34 Madras (Inde)	5,6	2,0	69 Houston (USA)	3,4	1,6
35 Washington/Baltimore (USA)	5,7	1,4	70 Rangoon (Malaisie)	3,3	1,8

\* Population estimée à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

## PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les **villes** ou **unités urbaines** (2 000 habitants au moins).

Au nombre de vingt-neuf en 1990, les **agglomérations** de plus de 200 000 habitants rassemblent la moitié des citoyens, soit 20,5 millions de personnes. Le développement des villes de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux annuel de croissance est de 0,38 % entre 1982 et 1990, contre 0,16 % durant la période 1975-1982. Le ralentissement de la perte d'habitants par migration est à l'origine de cette reprise de la croissance des plus grandes villes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants, laissant loin derrière elle celles de Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000).

Dans un tiers des grandes villes de plus de 50 000 habitants la population continue à décroître. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, les anciennes villes industrielles déclinent au profit des villes tertiaires : ainsi ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui reculent. En revanche, les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et les capitales régionales (Toulouse, Montpellier) connaissent les plus forts taux de croissance.

Entre 1982 et 1990, le taux de croissance annuel des villes de moins de 10 000 habitants demeure élevé (0,6 %), mais est inférieur à celui de la période 1975-1982 (0,9 %), en raison essentiellement d'un plus faible apport migratoire [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.
- « Atlas des villes de France », collection « Dynamique du territoire », GIP-Reclus, la Documentation française.
- La Ville, par J. Bastié et B. Dezert, Éditions Masson.
- « La banlieue parisienne - Cent cinquante ans de transformations », *Notes et études documentaires*, n° 4978, 1993-13, La Documentation française.
- « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et statistique*, Insee, n° 270, octobre 1993.

## DÉFINITIONS

- **Agglomération**. Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.
- **Ville-centre, banlieue**. Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.
- **Ville isolée**. Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.
- **Villes ou unités urbaines**. Termes génériques recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.
- **Commune urbaine**. Au sens de l'Insee, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- **Population**. Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

- *INSEE-Première* : « Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France », n° 300, février 1994 ; « L'influence des villes et des bourgs-centres », n° 325, 17 juin 1994 ; « La métropolisation des emplois », n° 349, décembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.
- [2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- [3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.

## 1.5 VILLES DE FRANCE

### Villes et agglomérations urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille *	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco *	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg *	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes *	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge *	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-sur-Marne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève-Annemasse *	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach *	98 758	2A Ajaccio	58 315
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Évreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières *	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

\* Agglomération internationale (partie française). (a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

### Communes les plus peuplées de l'agglomération parisienne en 1990 [3]

Communes	Population	Communes	Population
75 Paris	2 152 423	94 Créteil	82 110
92 Boulogne-Billancourt	101 569	94 Champigny-sur-Marne	79 462
93 Montreuil	94 754	92 Colombes	78 503
95 Argenteuil	93 157	94 Saint-Maur-des-Fossés	77 104
93 Saint-Denis	90 004	92 Asnières-sur-Seine	71 816
78 Versailles	87 796	93 Aubervilliers	67 552
92 Nanterre	84 528	92 Rueil-Malmaison	66 405
94 Vitry-sur-Seine	82 397	92 Courbevoie	65 405
93 Aulnay-sous-Bois	82 319	92 Neuilly-sur-Seine	61 737

## PRÉSENTATION

Les zones de production agricole et forestière structurent le **paysage français** puisque, avec une superficie de 463 000 km<sup>2</sup>, elles couvrent 84 % des 550 000 km<sup>2</sup> de l'hexagone. Les habitations et les activités humaines n'occupent que 8 % du territoire ; les 8 % restants sont des espaces sans usages apparents (essentiellement situés en haute montagne et dans l'arrière-pays méditerranéen) [3].

La **forêt française** occupe environ 15 millions d'hectares, c'est-à-dire 28 % du territoire national. Sa surface a progressé de 35 % depuis la fin de la dernière guerre. Le département des Landes est le plus boisé avec un taux de 60 % ; celui de la Manche a le taux le plus bas, avec seulement 4 %.

Afin de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine naturel de la France, l'État a développé de nombreux types d'espaces protégés. Ces efforts ont abouti à la création de 7 parcs nationaux, 114 réserves naturelles, 316 zones d'**habitats** protégés décidées par **arrêtés préfectoraux de biotopes** et 314 sites protégés par le **CELRL**. Ont également été créés 26 parcs naturels régionaux, dont la superficie totale représente (en métropole) près de 40 000 km<sup>2</sup>, soit 7,2 % du territoire national ; environ deux millions d'habitants y vivent [1] [2].

Parallèlement, le dispositif international de protection de l'environnement mis en place ces dernières années a abouti à l'adoption de conventions et de directives européennes (**Convention de Ramsar, Directives Habitats**), visant à protéger habitats et espèces.

## DÉFINITIONS

- **CELRL**. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- **Arrêté préfectoral de biotope**. Procédure simple instaurée par décret en 1977 qui vise à la conservation de l'habitat d'espèces protégées.
- **Directives Habitats**. Elles contribuent au maintien de la biodiversité sur le territoire européen. Les mesures prises visent à assurer la pérennité ou le rétablissement des espèces en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales. Ces directives visent non seulement à protéger les plantes et les animaux les plus menacés de l'Union européenne mais surtout les types d'*habitats* naturels en tant que tels et non plus seulement comme milieux de vie d'espèces. Sur 205 types d'habitats naturels cités par la directive, 140 sont représentés en France ; sur les 632 espèces dont l'habitat doit être protégé, 152 sont présentes sur notre territoire.
- **Habitat**. Milieu où vit une espèce ou un groupe d'espèces animales et végétales.
- **Zone de protection spéciale (ZPS)**. Selon la directive européenne « oiseaux », les États membres doivent classer en ZPS les territoires les plus appropriés pour la conservation d'espèces d'oiseaux cités par la directive.
- **Zones Ramsar**. La convention de Ramsar qui a été ratifiée par la France en 1986, est relative aux zones humides d'importance internationale. Celles-ci sont définies comme milieux aquatiques, marécageux ou lagunaires, continentaux ou littoraux ; ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, éléments déterminants de la gestion de l'eau et habitat privilégié des oiseaux aquatiques. La France a désigné 8 sites concernés par cette convention : la Camargue, les étangs de la Brenne, ceux de la Champagne humide, les marais du Cotentin, du Bessin et la baie des Veys, le golfe du Morbihan, la Petite Woëvre, les rives du lac Léman, l'étang de Biguglia.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les données de l'environnement de l'Ifen*, Institut français de l'environnement.
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce*, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville (annuel).
- « Pour une nature mieux protégée », ministère de l'Environnement, novembre 1993.
- « Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement », par François Ramade, Ediscience, 1993.
- « Prospective de l'environnement : la nature est-elle gouvernable ? », *Espaces et sociétés*, n° 74-75, 1994.

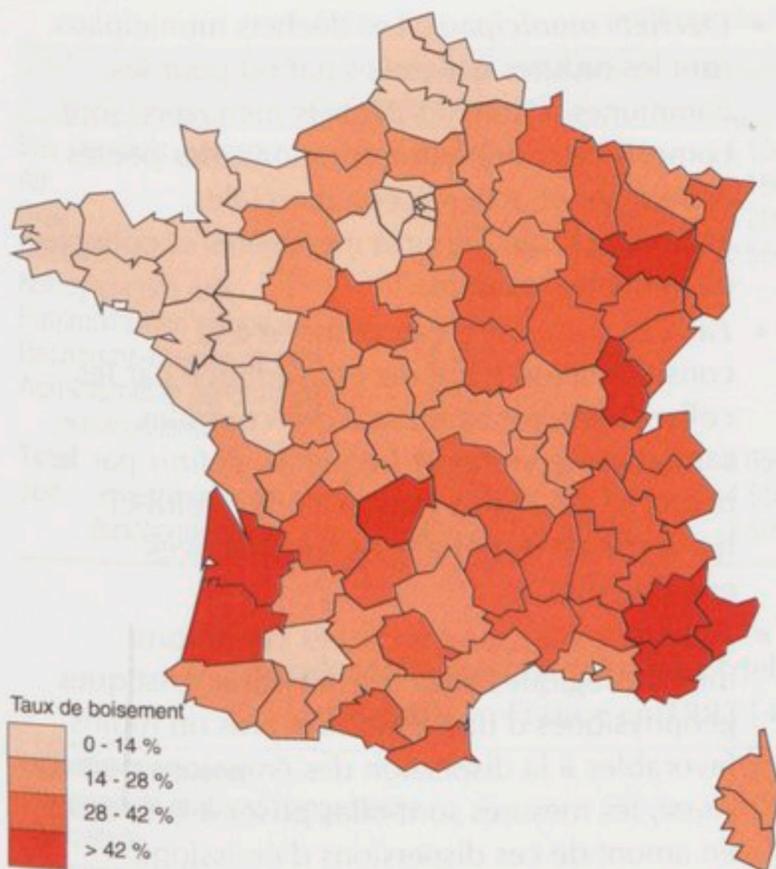
- « L'espace rural entre protection et contraintes », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 18, juillet 1994.
- « Environnement », *Problèmes économiques*, n° 2407, janvier 1995.
- « Les zones humides », Rapport d'évaluation, Commissariat Général du Plan, 1995.

### SOURCES

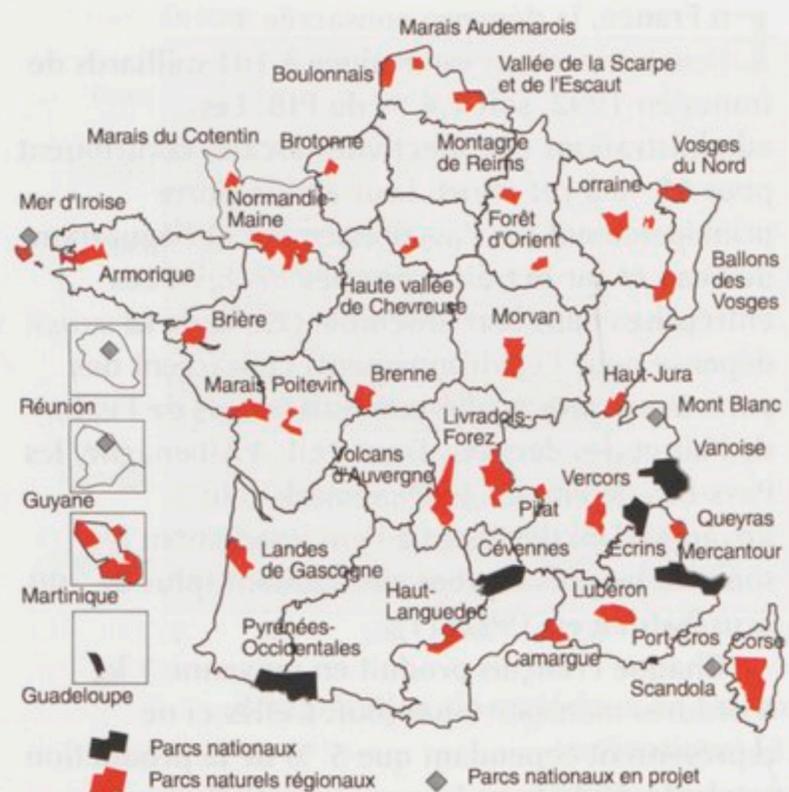
- [1] *L'environnement en France*, Ifen, édition 1994-1995.
- [2] *Secrétariat de la Faune et de la Flore*, Paris, 1994.
- [3] « Bâtiment-parking-pelouse », *Les données de l'environnement de l'Ifen*, n° 4, avril 1994.
- [4] *Données OCDE sur l'environnement*, OCDE, 1993.
- [5] « L'homme et l'eau », *Population et Sociétés*, Ined, n° 298, février 1995.

## 2.1 MILIEU NATUREL

Taux de boisement par département en 1993 [1]



Parcs nationaux et parcs naturels régionaux au 1<sup>er</sup> janvier 1994 [1]



Les ressources renouvelables en eau douce dans quelques pays\* [5]  
(M<sup>3</sup>/an/habitant)

	Prélèvements en 1992		Disponibilités	
	Domestiques	Industriels et agricoles	1990	(a) 2025
Congo	12	7	359 803	139 309
États-Unis	244	1 624	9 913	7 695
<b>France</b>	<b>125</b>	<b>624</b>	<b>3 262</b>	<b>3 044</b>
Espagne	143	1 045	2 849	2 733
Allemagne	73	614	2 516	2 384
Inde	18	594	2 464	1 496
Chine	28	434	2 427	1 818
Belgique	101	816	1 696	1 706
Égypte	72	956	1 123	630
Israël	66	344	461	264
Arabie Saoudite	224	273	306	113

\* Ressources calculées selon les précipitations moyennes de la période 1970-1992. (a) Projections de l'ONU.

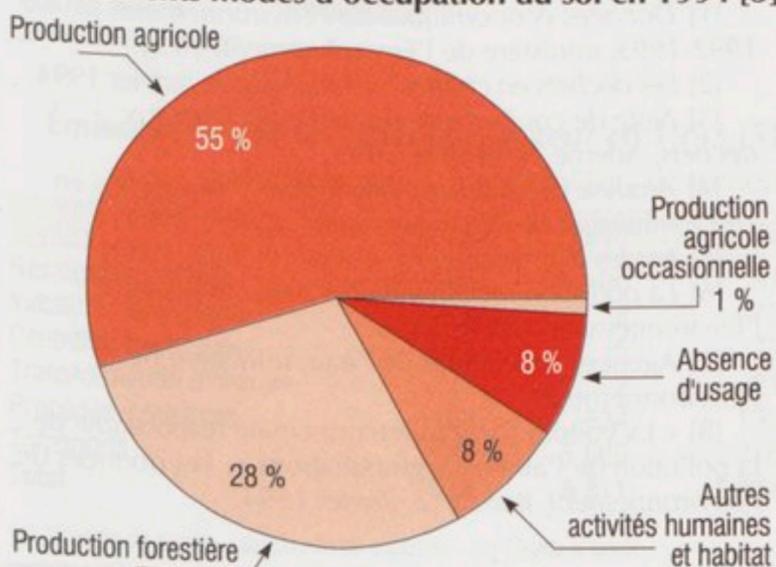
Les espaces naturels protégés par l'État en 1994 (y compris l'outre-mer) [2]

Type de protection	Nombre	Surface (km <sup>2</sup> )
Parcs nationaux (zone centrale)	7	3 609
Arrêtés de biotope	316	739
Réserves naturelles créées par décret	114	1 287
Acquisition du CELRL	314	418
Réserves naturelles volontaires	81	50
Zones humides Ramsar	8	4 231

Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [4]

	Superficie boisée (milliers de km <sup>2</sup> )		km <sup>2</sup> pour 1 000 hab. / % de la superficie totale	
	1970	1990	1990	1990
<b>Ensemble du monde</b>	<b>42 029</b>	<b>40 276</b>	<b>7,6</b>	<b>31</b>
Canada	4 431	4 533	170,3	49
États-Unis	3 050	2 946	11,7	32
Australie	938	1 060	62,0	14
Suède	276	280	32,7	68
Japon	253	253	2,0	67
Finlande	224	234	46,9	77
Turquie	202	202	3,6	26
Espagne	142	156	4,0	31
<b>France</b>	<b>140</b>	<b>152</b>	<b>2,7</b>	<b>28</b>
Allemagne	101	104	1,3	30
Norvège	91	96	22,6	31
Pologne	86	89	2,3	29
Italie	62	68	1,2	23
Grèce	26	26	2,6	20
Royaume-Uni	17	24	0,4	10

Les différents modes d'occupation du sol en 1994 [3]



## PRÉSENTATION

**E**n France, la dépense consacrée à l'environnement est évaluée à 101 milliards de francs en 1992, soit 1,4 % du PIB. Les administrations et collectivités locales contribuent pour 69 % à cet effort. Leur action porte principalement sur l'assainissement et l'épuration de l'eau et sur le traitement des déchets. Les entreprises dans leur ensemble (27 % de la dépense pour l'environnement) consacrent des parts à peu près égales aux traitements de l'eau, de l'air et des déchets. Dans l'UE, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, le Danemark et le Royaume-Uni destinent à l'environnement les sommes les plus élevées par habitant (plus de 200 écus/hab/an en 1992) [1].

Chaque Français produit en moyenne 1 kg d'ordures ménagères par jour. Celles-ci ne représentent cependant que 5 % de la production totale de déchets en France, essentiellement constituée de déchets agricoles (70 %) et industriels (25 %). Ce sont environ 10 millions de tonnes de métaux ferreux et 3 millions de tonnes de fibres cellulosiques qui sont récupérées chaque année en France [2] [3].

La voiture particulière demeure le principal responsable des émissions d'oxyde de carbone et d'oxyde d'azote. L'utilisation du pot catalytique et de l'essence sans plomb ne suffit pas à réduire ces pollutions car le nombre de véhicules circulant en agglomération ne cesse de croître [5] [8].

La pollution industrielle de l'eau par les matières toxiques est le fait, en premier lieu, du secteur chimie-parachimie. Les industries agro-alimentaires sont les premières responsables des matières organiques, des matières en suspension et de l'azote rejetés en milieu aquatique [6].

Le taux de dépollution des eaux usées par les collectivités locales est passé de 30,4 % en 1980 à 42,3 % en 1991 [7].

## DÉFINITIONS

- **Déchets municipaux.** Les déchets municipaux sont les ordures collectées par ou pour les communes. Outre les déchets ménagers, sont compris ceux des administrations, des petites entreprises et activités commerciales, assimilables aux ordures ménagères et collectés de la même manière.
- **Eaux distribuées.** L'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par les collectivités, est soumise à des contrôles sanitaires rigoureux et fréquents, définis par le décret n° 83-3 du 3 janvier 1989 ; celui-ci transpose en droit français les directives européennes.
- **Pollution atmosphérique.** Les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques géophysiques d'une zone sont plus ou moins favorables à la dispersion des émissions nocives. Aussi, les mesures sont-elles prises à la source, en amont de ces dispersions d'émissions.
- **Risques industriels.** Les risques principaux sont la dissémination des produits toxiques dans l'atmosphère, l'explosion, l'incendie et la pollution accidentelle de l'eau. L'installation d'industries dangereuses ou polluantes est soumise à la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'environnement en France*, édition 1994-1995, Ifen, Dunod.
- *Les données de l'environnement*, Ifen.
- « Transport maritime : plus de sécurité pour une mer et un littoral plus propre », *Les rapports du Sénat*, n° 500, 1993-1994 (en vente au JO).
- « Les investissements de l'industrie protégeant l'environnement affectés par la récession en France comme en Allemagne », *le 4 pages du Sessi*, n° 37, juillet 1994.
- « Le coût réel des biocarburants liquides », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 190, octobre-novembre 1994.
- « La voiture électrique à l'assaut des villes », *Alternatives économiques*, n° 121, novembre 1994.
- « Le coût des déchets des ménages », *INSEE-Première*, n° 348, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] *Données économiques de l'environnement 1992-1993*, ministère de l'Environnement, 1994.
- [2] *Les déchets en chiffres : 1994*, Ademe, janvier 1994.
- [3] *Note de conjoncture des activités liées aux déchets*, Ademe, décembre 1993.
- [4] *Analyse des risques et pollutions industrielles en 1993*, ministère de l'Environnement, DPPR, 1994.
- [5] *Études documentaires*, Citepa, n° 113, 1994.
- [6] *La pollution industrielle des eaux*, ministère de l'Environnement, DPPR, 1993.
- [7] Agences financières de l'eau, ministère de l'Environnement.
- [8] « La voiture particulière principale responsable de la pollution de l'air des agglomérations », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 2, février 1994.

### Évaluation de la dépense environnement de la France en 1992 [1]

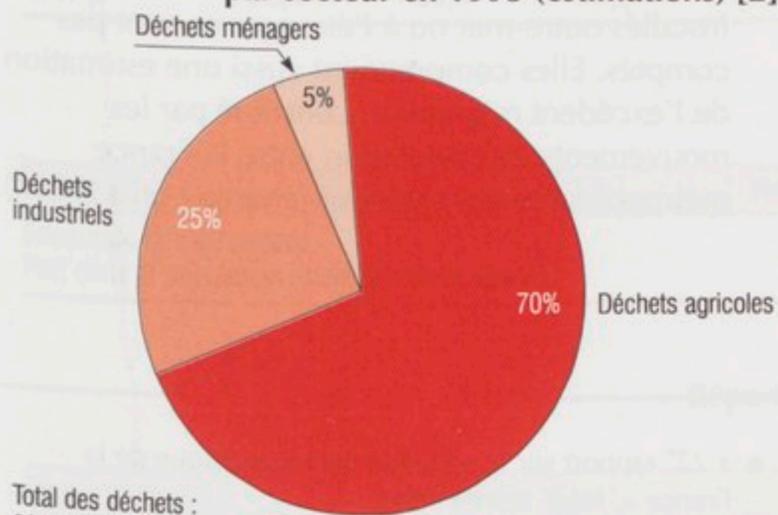
(millions de F)

	Administ. publiques	Entreprises	Ménages
Eau (assainis. épuration)	31 280	8 610	4 100
Air	-	7 190	1 190
Bruit	635	780	1 200
Déchets	17 970	8 000	1 560
Nettoyage des rues	4 860	-	-
Patrimoine écologique	1 900	-	-
Recherche-développement	2 800	1 965	-
Administration générale de l'environnement	6 500	-	-
<b>Total</b>	<b>65 945</b>	<b>26 545</b>	<b>8 050</b>
soit : investissement	19 775	6 195	4 550
fonctionnement	46 170	20 350	3 500

### Accidents liés aux risques industriels constatés en France en 1993 [4]

Industrie et artisanat	341
Transport de matières dangereuses	126
Agriculture	47
Commerce et divers	69
Origine inconnue	57
<b>Total</b>	<b>640</b>
soit par type de pollution :	
pollution de l'eau	148
pollution des sols	77
pollution de l'air	105
autres conséquences	310

### Structure de la production de déchets en France par secteur en 1993 (estimations) [2]



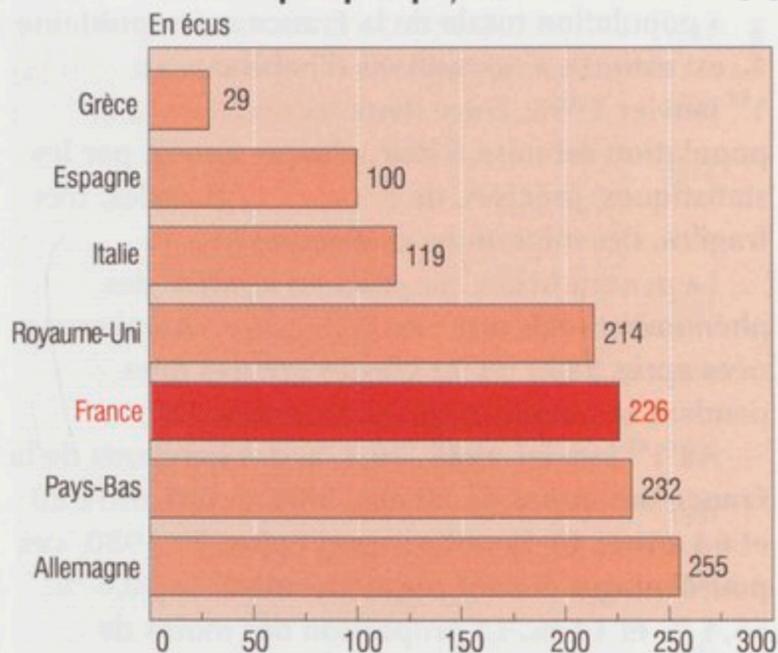
### Émission de gaz toxiques par secteur en 1993 [5]

(données provisoires en milliers de tonnes)

	(a) SO <sub>2</sub>	(b) CO	(c) NO
Résidentiel, tertiaire	162	96	81
Industrie, agriculture	227	8	70
Centrales électriques	170	5	75
Transformation d'énergie	117	2	21
Procédés industriels	175	834	139
Transports	164	5 866	1 018
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>6 811</b>	<b>1 404</b>

(a) Dioxyde de soufre - (b) Oxyde de carbone - (c) Oxyde d'azote.

### Dépense d'environnement par habitant dans quelques pays de l'UE en 1992 [1]



### Récupération de matériaux en France

(estimations) [3]

(milliers de tonnes)

	1993	1994
Métaux ferreux	10 010	10 390
soit : sidérurgie, fonderie	8 940	9 300
récupération automobile	1 070	1 090
Aluminium et alliages	281	284
Déchets cuivreux	180	180
Verres ménagers et industriels	1 166	1 350
Fibres cellulosiques	3 002	2 970
Plastiques	193	183

### Pollution industrielle de l'eau : principaux secteurs concernés\* [6]

(%)

Secteur	Matières en suspension	Matières organiques	Matières toxiques	Azote
Industries agro-alimentaires	25	44	-	36
Chimie-parachimie	21	15	46	32
Industrie des métaux	5	2	3	3
Bois, papiers, cartons	10	15	5	5
Autres secteurs	39	24	46	24
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Situation au 1/1/1992.

### Pollution et capacité de traitement des eaux dans les collectivités locales [7]

(a) (millions d'équivalents/hab.)

	1980	1991
Pollution brute	68,5	72,5
Pollution entrant dans les stations	30,5	45,3
Pollution éliminée	20,8	30,7
Pollution rejetée	47,7	41,8
Capacité de traitement	48,3	70,2
Taux de dépollution (%)	30,4	42,3

(a) Un équivalent/habitant équivaut à 57 g de matières oxydables.

# 3 population

## PRÉSENTATION

La population totale de la France métropolitaine est estimée à 58 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1995. Entre deux *recensements*, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques, précises, de l'*état civil*, et celles, très fragiles, des migrations extérieures [1].

La *pyramide des âges* met en lumière des phénomènes tels que : les *générations* nombreuses nées après 1945 ou les classes creuses nées pendant la première guerre mondiale [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, 26,1 % des habitants de la France ont moins de 20 ans, 58,9 % ont entre 20 et 64 ans et 15 % ont 65 ans et plus. En 1980, ces pourcentages étaient respectivement de 30,6 %, 55,4 % et 14 %. La proportion des moins de 15 ans (19,6 %) dans la population totale est légèrement inférieure à celle des plus de 60 ans (20 %). Cette dernière population s'accroîtra encore au cours des prochaines décennies, passant de 20,8 % du total de la population en 2005 à 26,8 % en 2020. La répartition par âge est très sensible aux hypothèses de *projection* ; avec une hypothèse de fécondité plus basse (1,5 enfant par femme), les proportions ci-dessus deviennent 21,1 % en 2005 et 28 % en 2020 [1] [2].

Parmi les étrangers résidant en France au recensement de mars 1990, la part des personnes âgées de 65 ans et plus n'est que de 7,8 %. Les moins de 20 ans représentent 28,4 % [3].

Le phénomène de vieillissement de la population est observé dans toute l'Union européenne ; l'Irlande fait exception avec une fécondité élevée par rapport à ses partenaires européens ; elle demeure le pays avec la population la plus jeune (25,7 % de personnes de moins de 15 ans en 1993) [4].

## DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.
- « Âge et société », *Écoflash*, n° 89, juin 1994, Centre national de documentation pédagogique (CNDP).
- *Problèmes économiques* : « Le vieillissement de l'espèce humaine », « Les fausses surprises de la démographie mondiale », n° 2377, 25 mai 1994 ; « Quelques implications économiques des tendances démographiques européennes d'ici à 2020 », n° 2403, 1994.
- *Économie et Statistique*, Insee : « L'âge des Français », n° 264, 1993-4 ; « L'inégal vieillissement des régions françaises », n° 273, 1994-3 ; « Projections démographiques », n° 274, 1994-4.

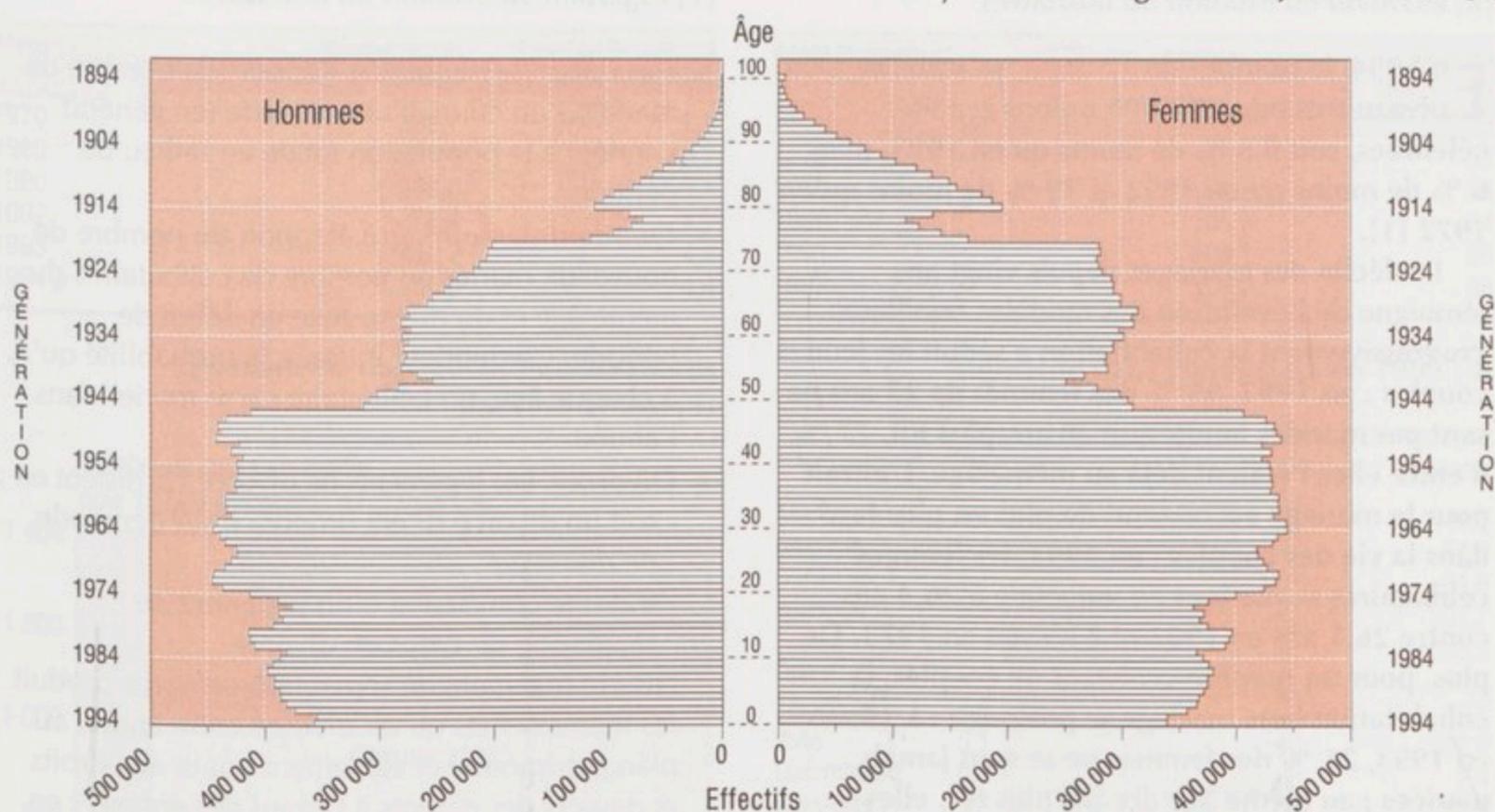
- « 23<sup>e</sup> rapport sur la situation démographique de la France », Ined, février 1995.

## SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1994 », *INSEE-Première*, n° 359, février 1995.
- [2] Division « enquêtes et études démographiques », Insee.
- [3] « Recensement de la population de 1990. Nationalités (Résultats du sondage au quart) », *INSEE-Résultats*, série « démographie-société », n° 21, novembre 1992.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3.11.

## 3.1 ÂGES

Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 1995 [1]



Population par grand groupe d'âge  
Âge moyen au 1<sup>er</sup> janvier [1]

Années	Moins de 20 ans (%)	20 ans à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Âge moyen (années)
1946	29,5	59,4	11,1	35,6
1970	33,2	54,0	12,8	34,8
1980	30,6	55,4	14,0	35,7
1990	27,8	58,3	13,9	36,9
1994 <i>p</i>	26,4	58,9	14,7	37,6
1995 <i>p</i>	26,1	58,9	15,0	37,8

Projection de population à l'horizon 2020  
par groupe d'âge [2]

Années	0 à 19 ans (%)	20 ans à 59 ans (%)	60 ans et plus (%)	Population totale (milliers)
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

Population étrangère résidant en France en 1990 [3]

(milliers)

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Ensemble des étrangers</b>	<b>3 597</b>	<b>1 023</b>	<b>2 294</b>	<b>280</b>
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population en trois groupes d'âge en 1993 [4]

(%)

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		(a) Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (b)	8,4	8,0	35,0	33,7	5,1	9,9	48,5	51,5
Belgique (b)	9,3	8,9	33,5	33,0	6,1	9,2	48,9	51,1
Danemark	8,7	8,3	34,2	33,3	6,4	9,1	49,3	50,7
Espagne	9,1	8,6	33,9	34,0	5,9	8,5	49,0	51,0
<b>France</b>	<b>10,2</b>	<b>9,7</b>	<b>32,7</b>	<b>32,8</b>	<b>5,8</b>	<b>8,8</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>
Grèce	9,0	8,4	33,8	33,9	6,5	8,3	49,3	50,7
Irlande	13,2	12,5	31,6	31,2	4,9	6,5	49,7	50,3
Italie (b)	8,1	7,6	34,3	34,6	6,2	9,1	48,6	51,4
Luxembourg (b)	9,1	8,7	34,9	33,7	5,1	8,5	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	9,0	34,9	33,7	5,2	7,8	49,4	50,6
Portugal	9,5	9,1	32,3	34,4	5,8	8,3	48,2	51,8
Royaume-Uni (b)	9,9	9,4	32,7	32,3	6,3	9,4	48,9	51,1
<b>Union européenne e</b>	<b>9,2</b>	<b>8,7</b>	<b>33,8</b>	<b>33,5</b>	<b>5,8</b>	<b>9,0</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, le total n'est pas toujours la somme exacte des différentes classes d'âges. (b) 1992.

## PRÉSENTATION

En 1994, le nombre de mariages se stabilise à un niveau très bas. 254 000 unions ont été célébrées, soit 0,5 % de moins qu'en 1993, mais 6 % de moins qu'en 1992 et 39 % de moins qu'en 1972 [1].

Le déclin des mariages depuis vingt ans témoigne de l'évolution des modèles familiaux. Progressivement la cohabitation a séduit les jeunes couples : en 1993, 65 % des femmes de 25 ans ne sont pas mariées tandis que 20 ans plus tôt, 77 % d'entre elles l'étaient déjà au même âge. L'attrait pour le mariage est ressenti de plus en plus tard dans la vie des couples : en 1993, les femmes célibataires se marient en moyenne à 26,4 ans contre 26,1 ans en 1992 et 22,5 ans en 1973. De plus, pour un nombre croissant de couples, la cohabitation hors mariage se prolonge : à 35 ans en 1993, 21 % des femmes ne se sont jamais mariées ; au même âge dix ans plus tôt, elles n'étaient que 11 %. Le refus du mariage résiste à la venue des enfants. Le nombre d'enfants **légitimés par le mariage** de leurs parents (71 800 en 1993) augmente mais reste très inférieur aux effectifs d'enfants naturels enregistrés ces dernières années. En 1993, les **mariages mixtes** ont reculé de 12 % et les **mariages entre deux étrangers** ont chuté de 17 % [1] [2].

Dans les pays de l'Europe occidentale, le **taux de nuptialité** le plus bas est celui de la Suède (3,9) puis celui de la France (4,4), le plus élevé est celui du Portugal (6,9) [2].

108 000 **divorces** ont été prononcés en 1992. Malgré la chute des mariages, le nombre de divorces se maintient à un niveau élevé [3].

## DÉFINITIONS

- **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Quotient de nuptialité.** Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. Ce quotient indique la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
  - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
  - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.NB : le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Mariages d'étrangers.** Ensemble des deux catégories de mariages ci-dessus.
- **Légitimation par mariage.** Aux termes de l'article 331 du Code civil, « tous les enfants nés hors mariage sont légitimés de plein droit par le mariage subséquent de leurs père et mère ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice*, édition 1991-1992, ministère de la Justice.
- « L'acquisition de la nationalité française consécutive à un mariage mixte. Profils sociaux et situations spécifiques des conjoints », *Migrations-Études*, n° 46, mars 1994.
- « La cohabitation adulte », *Population et sociétés*, Ined, n° 293, septembre 1994.
- *Population*, Ined : « Les économistes et la formation des couples - Le fonctionnement du mariage et du marché matrimonial », « Les ménages d'une personne en Europe », n° 4-5, juillet-octobre 1994 ; « Guerre et

nuptialité. Réflexions sur l'influence de la seconde guerre mondiale, et de deux autres, sur la nuptialité des Français », n° 1, janvier-février 1995.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1994 » *INSEE-Première*, n° 359, février 1995.
- [2] « Mariages 1993. Peu de jeunes ont franchi le pas », *INSEE-Première*, n° 364, mars 1995.
- [3] « La situation démographique en 1993. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », (à paraître).
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3.12.

## 3.2 MARIAGES - DIVORCES

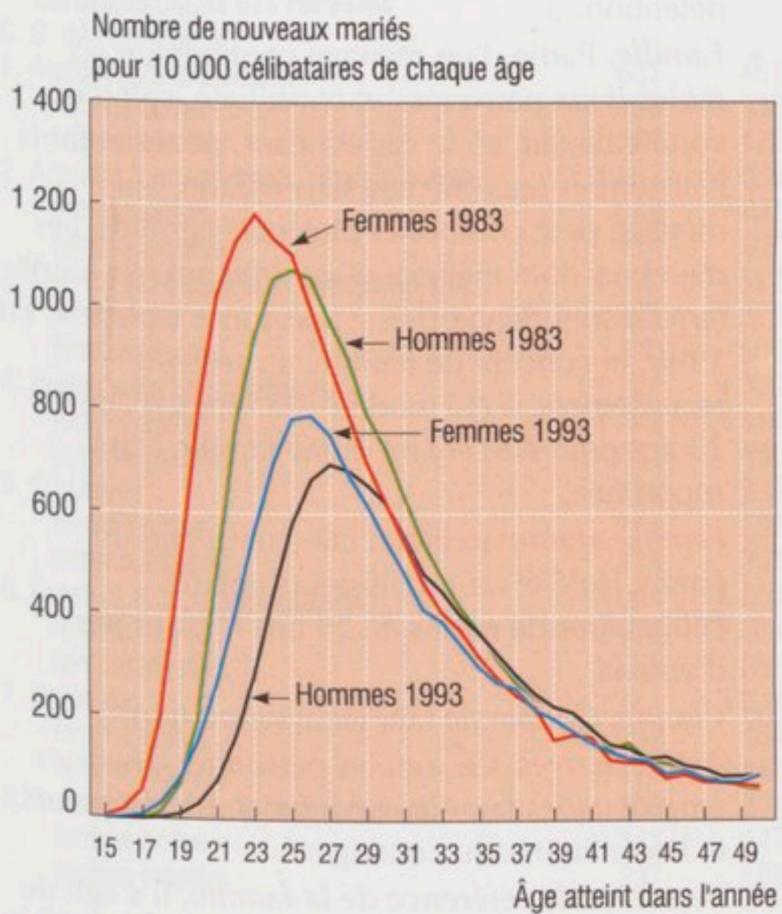
### Évolution du nombre de mariages [1]

Année	Nombre absolu (milliers)	Taux brut de nuptialité (pour 1 000 hab.)
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	288,0	5,1
1992	271,4	4,7
1993	255,2	4,4
1994 <i>p</i>	254,0	4,4

### Évolution du nombre de divorces [3]

Année du jugement	Divorces prononcés (milliers)	Divorces (pour 10 000 couples mariés)
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1990	105,8	84
1991	108,1	86
1992	108,0	86

### Quotient de nuptialité des célibataires par sexe et âge [3]



### Nuptialité dans divers pays en 1993 [4]

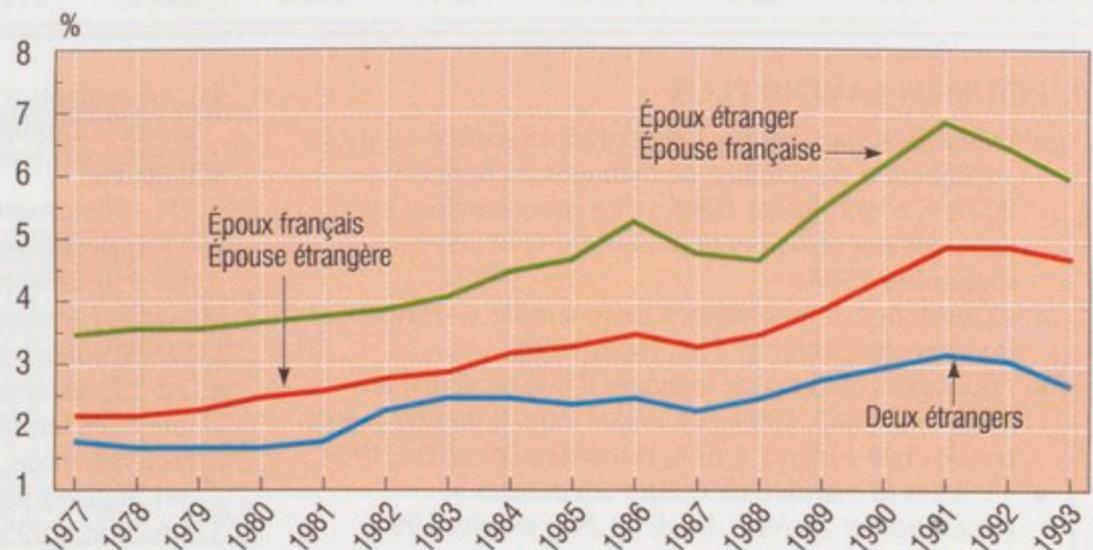
	Taux brut de nuptialité (‰)	Nombre de mariages (milliers)
Allemagne <i>p</i>	5,4	441,3
Belgique <i>p</i>	5,4	54,2
Danemark	6,1	31,6
Espagne	5,2	201,7
<b>France <i>p</i></b>	<b>4,4</b>	<b>253,3</b>
Grèce	6,0	62,2
Irlande (c)	4,5	16,1
Italie	5,1	292,2
Luxembourg	6,0	2,4
Pays-Bas	5,8	88,3
Portugal	6,9	68,2
Royaume-Uni (b)	6,1	349,7
<b>UE à 12 <i>p</i></b>	<b>5,3</b>	<b>1 838,6</b>
Autriche	5,6	45,0
Canada (a)	7,1	187,7
Etats-Unis (c)	9,3	2 362,0
Finlande	4,9	24,7
Japon (c)	6,1	742,4
Norvège (c)	4,5	19,3
Suède	3,9	34,0
Suisse	6,2	43,3

(a) 1990. (b) 1991. (c) 1992.

### Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [3]

Année	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1985	31,5	62,3	3,1	3,1	24,5	56,9	14,3	4,3
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1992	35,0	57,8	2,9	4,3	27,9	52,8	13,7	5,6
1993	35,3	57,3	2,9	4,5	28,2	52,3	13,7	5,8

### Nationalité des époux [2]



## PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de **ménages** s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990. Pour l'ensemble de la France, en 1990, 27 % des ménages sont constitués d'une personne vivant seule. En général, cette part est d'autant plus importante que la population de la commune est élevée. En Île-de-France, ce taux est de 32 % et à Paris il atteint 50 % [1] [2].

En 1990, on compte 15 millions de **familles** dont la moitié avec des enfants de 18 ans ou moins. Parmi celles-ci, le nombre de familles ayant un enfant est en légère diminution par rapport à 1982 (- 0,8 %), les familles avec deux enfants sont quasiment stables (+ 0,8 %), par contre les familles nombreuses sont de plus en plus rares : en huit ans elles diminuent de 20 % pour celles comprenant 4 enfants et plus [2].

Phénomène urbain, la monoparentalité a pris de l'importance. Entre 1968 et 1990, le nombre de **familles monoparentales** est passé de 720 000 à 1 175 000. Elles représentent 13,2 % des familles avec enfants en 1990 contre 9,3 % en 1968. À cette date, la monoparentalité était surtout provoquée par le décès de l'un des deux conjoints : plus d'un cas sur deux. Le divorce était plus rare : moins d'une famille sur cinq. En 1990, ces situations sont inversées, le veuvage ne concerne plus qu'une famille sur cinq, mais le divorce plus de deux sur cinq. En 1968 toujours, les familles monoparentales avec un parent célibataire étaient marginales. Deux décennies plus tard, les célibataires constituent le cinquième des parents seuls. Ce sont ainsi près de 2 millions d'enfants qui sont concernés par cette situation [3].

Dans la partie méridionale de l'Union européenne, les ménages de 5 personnes et plus sont encore nombreux. Les situations contrastées reflètent l'opposition entre les pays à structure familiale traditionnelle et faible insertion des femmes dans l'emploi et les pays avec une activité féminine salariée importante [4].

## DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990 le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.
- **Actifs, actives.** Ce sont les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), les chômeurs et les militaires du contingent.
- **Personne de référence de la famille.** Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.
- **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui la composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme actif le plus âgé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » : « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », n° 34, juillet 1994 ; « La structure des ménages par région et département », n° 35, septembre 1994.
- « Constance et inconstance de la famille », *Travaux et documents*, Cahier n° 134, Ined, 1994.
- *Population*, Ined : « Les ménages d'une personne en Europe », n° 4-5, 1994 ; « L'enfant dans la famille - vingt ans de changements », n° 6, novembre-décembre 1994.
- « L'art et la manière de quitter ses parents », *Population et sociétés*, Ined, n° 297, janvier 1995.

- « Les enfants d'immigrés : émancipation familiale et professionnelle », *INSEE-Première*, n° 368, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Recensement général de la population de 1982 », *Archives et documents*, Insee, n° 100.
- [2] « Recensement général de la population de 1990 - Ménages-Familles-Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 22-23, décembre 1992.
- [3] « Les familles monoparentales », *Contours et caractères*, Insee, septembre 1994.
- [4] *Statistiques de base de la communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3.13.

### 3.3 FAMILLES

#### Familles selon la nationalité de la personne de référence, la composition, le nombre et l'âge des enfants

[1] [2]  
(milliers)

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles (a)		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants (b)		Nombre moyen d'enfants (b) (c)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
<b>A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence</b>	<b>14 119</b>	<b>14 965</b>	<b>6 989</b>	<b>6 756</b>	<b>12 646</b>	<b>12 089</b>	<b>0,9</b>	<b>0,81</b>
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,9	0,77
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,8	0,74
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,5	1,41
<b>B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints</b>	<b>13 234</b>	<b>13 789</b>	<b>6 388</b>	<b>5 992</b>	<b>11 708</b>	<b>10 942</b>	<b>0,9</b>	<b>0,79</b>
<b>C. S. de l'homme (d) :</b>								
1. Agriculteurs exploitants	681	461	323	225	604	412	0,9	0,89
femme active	480	336	223	168	408	297	0,9	0,88
femme inactive	201	125	100	57	196	115	1,0	0,92
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep.	1 067	1 038	585	545	1 019	945	1,0	0,91
femme active	643	731	350	390	568	634	0,9	0,87
femme inactive	414	307	235	155	451	311	1,1	1,01
3. Cadres, professions intellectuelles sup.	1 222	1 522	747	881	1 330	1 569	1,1	1,03
femme active	652	1 022	408	606	681	1 015	1,0	0,99
femme inactive	570	500	339	275	649	554	1,1	1,11
4. Professions intermédiaires	1 926	2 009	1 194	1 162	2 024	1 981	1,1	0,99
femme active	1 242	1 514	768	885	1 208	1 423	1,0	0,94
femme inactive	684	495	426	277	816	558	1,2	1,13
5. Employés	1 132	988	686	595	1 196	1 047	1,1	1,06
femme active	714	737	413	435	640	706	0,9	0,96
femme inactive	418	251	273	160	556	341	1,3	1,36
6. Ouvriers (y compris agricoles)	4 064	3 856	2 657	2 426	5 194	4 713	1,3	1,22
femme active	2 279	2 604	1 371	1 566	2 182	2 619	1,0	1,01
femme inactive	1 785	1 252	1 286	860	3 012	2 094	1,7	1,67
7. Retraités	2 771	3 611	68	72	97	108	0,0	0,03
femme active	294	464	17	27	22	37	0,1	0,08
femme inactive	2 477	3 147	51	45	75	71	0,0	0,02
8. Autres sans activité professionnelle	380	304	131	86	243	167	0,6	0,55
femme active	143	147	49	46	77	79	0,5	0,54
femme inactive	237	157	82	40	166	88	0,7	0,54

(a) Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans. (b) De 0 à 16 ans. (c) Par famille. (d) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS, Insee.

#### Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1993 [4]

(%)

	Allemagne	Danemark	Grèce	Espagne	France	Pays-Bas	Portugal	UE à 12
Ménages composés de :								
- 1 personne	33,6	42,8	19,4	12,0	<b>27,7</b>	31,0	12,7	<b>26,9</b>
- 2 personnes	31,7	29,7	28,7	23,9	<b>32,0</b>	32,6	26,2	<b>30,0</b>
- 3 personnes	16,7	12,8	19,9	21,3	<b>17,4</b>	14,2	24,9	<b>18,2</b>
- 4 personnes	13,2	11,4	22,2	24,2	<b>14,7</b>	16,2	22,9	<b>16,7</b>
- 5 personnes et plus	4,8	3,3	9,8	18,6	<b>8,2</b>	6,0	13,3	<b>8,2</b>
<b>Ensemble des ménages (milliers)</b>	<b>35 779</b>	<b>2 526</b>	<b>3 636</b>	<b>11 867</b>	<b>22 511</b>	<b>6 324</b>	<b>3 220</b>	<b>134 331</b>

#### Familles monoparentales selon l'état matrimonial du parent [3]

(%)

	1968	1975	1982	1990
Célibataires	8,1	11,1	15,4	21,2
dont : femmes célibataires	9,2	12,6	17,0	23,3
Mariés	20,9	21,2	14,9	15,9
Veufs	54,2	43,4	31,3	20,1
Divorcés	16,8	24,3	38,4	42,8
dont : femmes divorcées	17,8	26,3	39,5	42,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## PRÉSENTATION

En 1994, 708 000 nouveau-nés ont vu le jour selon les données provisoires, soit 3 500 de moins qu'en 1993 et 51 000 de moins qu'en 1991. Le **taux de natalité** est estimé à 12,2 ‰.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est de 1,65 enfant par femme. Le déclin de la fécondité concerne toute l'Europe et se poursuit depuis de nombreuses années ; à partir de 1990, il s'accroît. L'indicateur des pays de l'Union européenne est passé de 1,64 à 1,54 entre 1983 et 1990 ; en 1993, il chute à 1,44 [1].

Le **taux brut de reproduction** est de 81 filles pour 100 femmes en 1993, il était de 142 en 1964 (date du plus haut niveau après ceux des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale). Les femmes ont progressivement retardé l'arrivée de leurs enfants et l'âge moyen à la maternité a augmenté régulièrement : 28,7 ans en 1993 contre 26,8 ans en 1980. La France est en phase avec les autres pays européens : la moyenne dans l'Union européenne est de 28,2 ans en 1990.

La part des naissances hors mariage atteint 33,2 % en 1992 soit + 1,4 point par rapport à 1991. La France présente un taux de naissances hors mariage sensiblement plus élevé que les autres pays d'Europe occidentale à l'exception des pays nordiques [1] [3].

Parmi les 497 000 enfants légitimes nés en 1992, 81 508 enfants, soit 16,4 %, sont nés de couples dont l'un au moins des parents est étranger [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une *génération* donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990, séries longues 1948-1988.
- *INSEE-Première* : « Taille des familles et milieu social », n° 296, février 1994 ; « Les naissances en 1992 », n° 317, mai 1994.
- « Fécondité générale », Collection *La population européenne en chiffres*, Ined, 1994.
- « L'Europe, aide-mémoire », *Population et sociétés*, Ined, n° 296, décembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1994 », *INSEE-Première*, n° 359, février 1995.
- [2] « La situation démographique en 1993. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », (à paraître).
- [3] Statistiques de base de la Communauté, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3-12 ; *Statistiques démographiques 1994*, Eurostat et *Annuaire démographique* - édition 1992, Nations unies, tabl. 4, 1994.

### 3.4 NAISSANCES

#### Naissances annuelles [1]

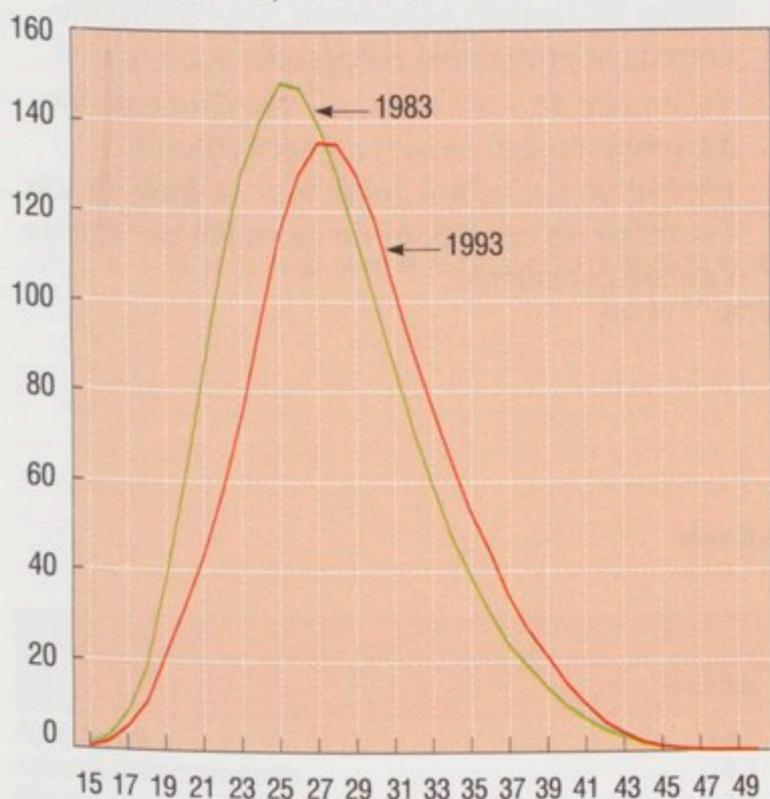
Années	Nombre absolu (milliers)	Taux brut natalité (‰/hab.)	Naissances hors mariage (milliers)	Taux de naiss. hors mariage (%)
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1991	759,1	13,3	242	31,8
1992	743,7	13,0	247	33,2
1993 p	711,5	12,3	...	...
1994 p	708,0	12,2	...	...

#### Répartition des naissances légitimes selon le rang de naissances [1]

Années	Naissances légitimes (milliers)	Rang (%)			
		1	2	3	4 et +
1980	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1985	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1988	568	40,7	34,3	16,3	8,7
1989	549	41,5	33,6	16,2	8,7
1990	533	42,9	33,2	15,4	8,5
1991	517	44,3	32,8	14,8	8,1
1992	497	44,7	33,1	14,3	7,9

#### Taux de fécondité\* par âge [3]

Nombre de naissances pour 1 000 femmes



\* Les taux de fécondité en 1993 sont provisoires. Âge atteint dans l'année

#### Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1990	178	87	28,3
1991	177	86	28,4
1992	173	84	28,5
1993 p	165	81	28,7
1994 p	165	...	...

#### Naissances selon la nationalité des parents [1]

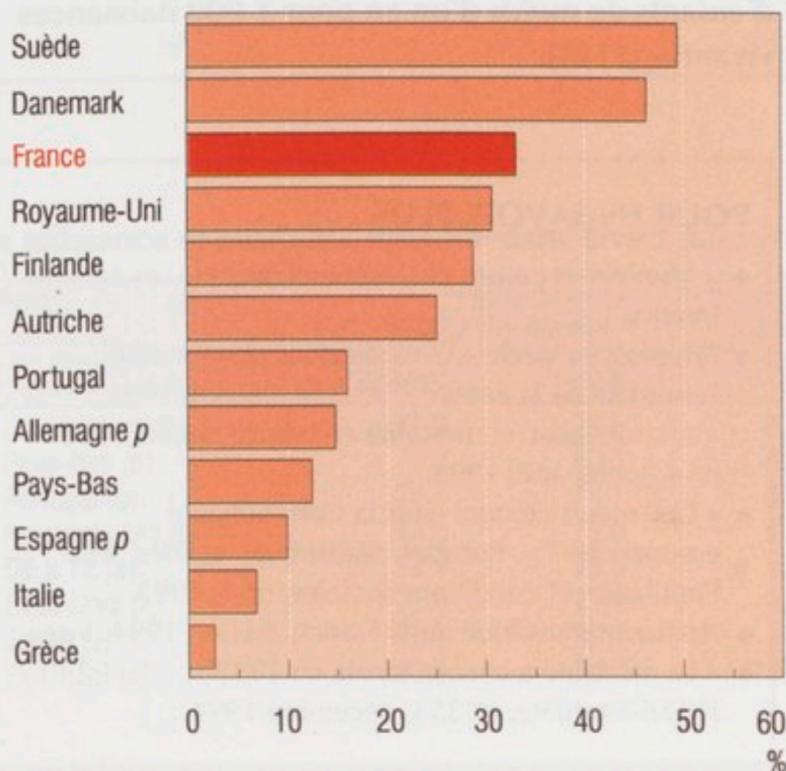
	1982	1992
<b>Ensemble enfants légitimes (milliers)</b>	<b>684</b>	<b>497</b>
Deux parents français	86,2	83,6
Un parent français, un parent étranger	3,0	5,2
Les deux parents étrangers	10,7	11,2

#### Taux brut de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays [3]

Pays	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne (1993)	p 9,8	(c) 1,30
Danemark (1993)	13,0	(c) 1,76
Espagne (1993)	9,9	p (c) 1,23
<b>France (1993)</b>	<b>p 12,3</b>	<b>1,65</b>
Italie (1993)	9,4	p (c) 1,25
Pays-Bas (1993)	12,8	(c) 1,59
Royaume-Uni (1993)	13,1	(c) 1,79
États-Unis (1992)	16,0	(b) 2,02
Mexique (1985-90)	e 30,0	(b) 3,46
Brésil (1985-90) e	26,7	3,21
Algérie (1985-90) e	35,5	5,43
Kenya (1985-90) e	45,6	6,80
Chine (1985-90) e	21,6	2,38
Inde (1990)	29,9	(a) 4,00
Japon (1991)	9,9	1,54

(a) 1988. (b) 1989. (c) 1992.

#### Naissances hors mariage en Europe occidentale en 1992 [3]



## PRÉSENTATION

Les **décès** survenus en 1994 sont estimés à 520 000. Ils baissent de 12 000 (- 2,2 %) par rapport à 1993. Si les conditions de mortalité s'étaient maintenues d'une année sur l'autre, on aurait constaté en 1994 une augmentation d'environ 9 500 décès du fait de l'accroissement et du vieillissement de la population. Après une pause en 1993, la mortalité recule donc en 1994 [1].

L'**espérance de vie à la naissance** est évaluée à 81,8 années pour les femmes et 73,6 années pour les hommes contre respectivement 79,7 et 71,5 années en 1986. Au sein des pays développés, la France appartient au peloton de tête en ce qui concerne la longévité des femmes ; en revanche, elle se situe dans la moyenne pour les hommes. La surmortalité masculine s'observe à tous les âges. En conséquence, presque trois fois sur quatre, le veuvage est dû au décès du mari.

En 1994, la France compte 9 décès pour 1 000 habitants tandis que l'Union européenne est encore à 10 pour 1 000. Sur les dix dernières années, le recul de la mortalité en France semble plus rapide, ce qui tend à augmenter l'écart entre populations française et européenne [1].

La mortalité des adultes varie selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi pour la période 1980-1989, le risque de décès d'un professeur ou d'un ingénieur est, entre 35 et 75 ans, trois fois plus faible que celui d'un manœuvre. Chez les femmes la mortalité est supérieure chez les inactives [3].

Selon les résultats provisoires, le **taux de mortalité infantile** baisserait ; 6,1 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en 1994 au lieu de 6,4 pour 1 000 en 1993. La France est en bonne position dans une Union européenne qui compterait en 1993, 6,7 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes [1] [4].

## DÉFINITIONS

- **Taux brut de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculée pour 1 000 naissances vivantes.
- **Quotient de mortalité à l'âge X.** Rapport du nombre de décédés dans l'année au nombre de personnes d'âge X encore vivantes au premier janvier de l'année considérée. On l'interprète comme la probabilité de décéder à cet âge.
- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

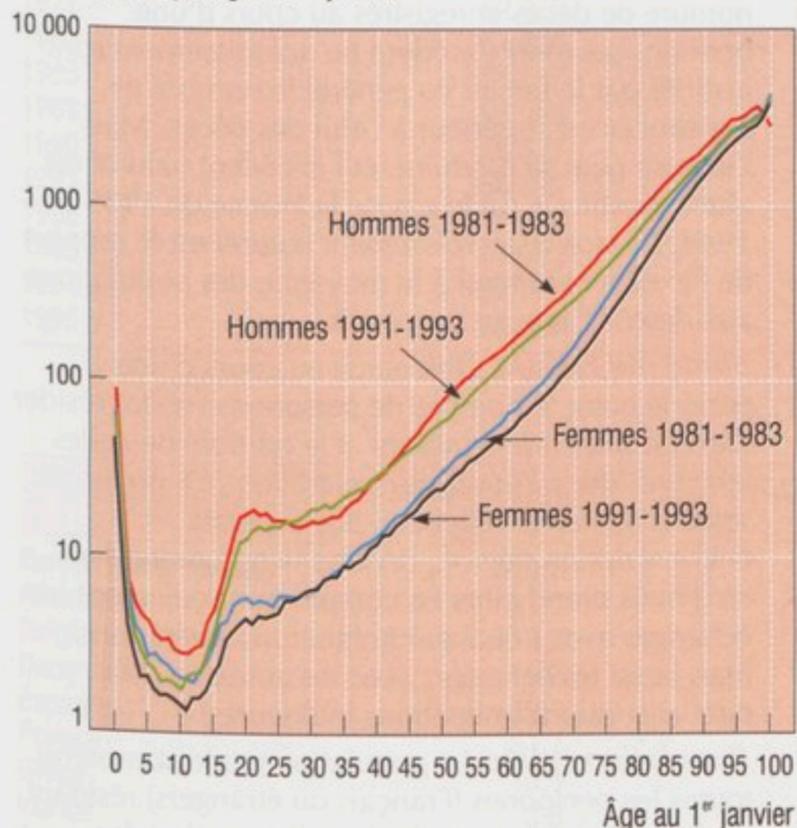
- « Mortalité et causes de décès en France ». Les éditions Inserm.
- *Population*, Ined : « Un indicateur de mortalité : l'exemple de la France », n° 2, mars-avril 1993 ; « Alcool, tabac et mortalité en France depuis 1950 » n° 4, juillet-août 1993.
- « Qui meurt de quoi dans la Communauté européenne ? », Eurostat, *Statistiques rapides*, série Population et conditions sociales, n° 4, 1993.
- *Annuaire statistique de la France*, édition 1994, Insee.
- « La mortalité a encore reculé en 1992 », *INSEE-Première*, n° 353, décembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1994 ». *INSEE-Première*, n° 359, février 1995.
- [2] « La situation démographique en 1993. Mouvement de la population ». *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », (à paraître).
- [3] « Les cadres vivent plus vieux », *INSEE-Première*, n° 158, août 1991.
- [4] « Statistiques démographiques 1994 », Eurostat ; *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3.12 ; *Annuaire démographique 1992*, Nations unies, 1994.

## Quotient de mortalité par sexe et âge [2] (Moyenne 1981-1983 et 1991-1993)

Nombre de décédés pour 10 000 personnes  
de chaque âge au 1<sup>er</sup> janvier



## Espérance de vie aux différents âges [2]

Âge (années)	Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	* Hommes		* Femmes	
	1933-1938	1991-1993	1933-1938	1991-1993
0	55,6	73,1	61,4	81,3
1	59,5	72,7	64,5	80,8
5	57,1	68,8	62,0	76,9
10	52,6	63,9	57,5	71,9
20	43,6	54,2	48,6	62,1
30	35,5	45,0	40,5	52,4
40	27,7	35,9	32,1	42,8
50	20,4	27,2	24,0	33,5
60	13,9	19,3	16,5	24,5
70	8,5	12,6	10,1	16,1
80	4,6	7,1	5,5	8,9
85	3,3	5,0	4,0	6,2

\* Les données de 1993 sont provisoires.

## Probabilité de décès par catégorie socioprofessionnelle des hommes et des femmes en activité (période 1980-1989) [3] (%)

	Hommes		Femmes	
	35-60 ans	60-75 ans	35-60 ans	60-75 ans
Agriculteurs	12,7	32,6	5,5	18,6
Artisans et commerçants	14,3	34,4	6,4	18,2
Cadres	9,1	26,4	5,1	13,7
Instituteurs	9,9	27,0	5,1	14,6
Techniciens, cadres moyens	12,2	31,4	5,8	13,6
Employés	16,9	36,1	5,9	15,7
Contremaîtres	12,4	30,6	///	///
Ouvriers qualifiés	18,5	38,3	6,3	16,1
Ouvriers spécialisés ou manœuvres	22,5	40,8	7,7	19,2
Femmes de ménage	///	///	7,0	17,6
Autre personnel de service	///	///	7,1	16,8

## Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans divers pays [4]

Pays	Espérance de vie (en nombre d'années)		* Décès de - d'un an (‰)	Pays	Espérance de vie (en nombre d'années)		* Décès de - d'un an (‰)
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	
Allemagne (b)	72,6	78,7	p 5,8	Luxembourg (b)	71,9	78,5	8,5
Belgique (b)	73,1	79,5	p 8,0	Pays-Bas (b)	74,3	80,3	p 6,2
Danemark (b)	72,6	78,0	6,6	Portugal (b)	70,7	78,1	8,7
Espagne (a)	73,3	80,3	7,6	Royaume-Uni (b)	73,6	79,0	6,0
<b>France (c)</b>	<b>73,3</b>	<b>81,4</b>	<b>p 6,4</b>	<b>UE à 12 (a)</b>	<b>72,9</b>	<b>79,5</b>	<b>p 6,7</b>
Grèce (b)	74,6	79,8	p 8,3	États-Unis (a)	72,8	79,9	8,5
Irlande (b)	72,6	80,3	6,7	Japon (a)	76,1	82,1	4,5
Italie (a)	73,6	80,3	7,4	Ex-URSS (a)	63,5	74,3	19,9

\* Pour 1 000 naissances vivantes en 1993. (a) 1991. (b) 1992. (c) 1993.

# 3 population

## PRÉSENTATION

La population d'un pays varie sous l'influence combinée de mouvements naturels (naissances, décès) et migratoires. En France, le **taux d'accroissement naturel**, négatif durant la période 1935-1944, se redresse durant l'après-guerre pour atteindre 0,8 % en moyenne annuelle entre 1946 et 1950. Le lent déclin qui s'amorce alors s'accélère au début des années soixante-dix, le taux d'excédent naturel tombant de 0,6 % en 1971 à 0,3 % en 1976. Il remonte à près de 0,5 % entre 1980 et 1982. De 1982 à 1992, il est de 0,4 % en moyenne. Il retombe à 0,3 % en 1993 et 1994. En tenant compte du **solde migratoire**, la **population totale** augmente de 0,4 % en 1994 [1].

Entre 1982 et 1990 la **population des immigrés** évolue peu : la légère baisse du nombre d'étrangers nés hors de France est compensée par l'augmentation des Français par acquisition. Durant cette période, la **population étrangère** baisse légèrement, notamment du fait de la diminution du nombre des étrangers nés en France ; elle représente 6,4 % de la population totale en 1990 [3].

La population mondiale est estimée à 5,5 milliards d'habitants à la mi-1993. Son taux d'excédent naturel est de 1,6 % : inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux (Bulgarie, Hongrie, Ukraine), ce taux culmine à plus de 3,5 % dans certains pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Kenya) et d'Asie (Syrie). Parmi les pays de l'Union européenne, la France enregistre un solde naturel positif, l'Allemagne quant à elle, connaît la situation inverse depuis vingt ans [2].

## DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944. Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1<sup>er</sup> janvier successifs.
- **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes, mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport sur le développement dans le monde*. Banque mondiale (annuel).
- « Chronique de l'immigration », *Population*, Ined, n° 1, janvier-février 1994.
- « La dynamique des populations », *Travaux et documents*, Ined, Cahier n° 133, 1994.
- « Migration et développement », les Éditions de l'OCDE, août 1994.
- « Statistiques démographiques 1994 », Eurostat, *Document statistique*, thème 3 : Population et conditions sociales, série A : Annuaire, 1994.
- « Les populations immigrées en France », *Problèmes économiques*, n° 2 402, 14 décembre 1994.

- *Population et sociétés*, Ined : « La population de la France de 1990 à 1993 », n° 288, mars 1994 ; « Mise au point », n° 291, juin 1994 ; « Qui sont les immigrés », n° 300, avril 1995.

## SOURCES

- [1] « Bilan démographique », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1 de janvier.
- [2] « Tous les pays du monde (1993) », *Population et sociétés*, Ined, n° 282, août-septembre 1993.
- [3] « Recensement de la population de 1990 - Nationalités - Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 21, novembre 1992.

## 3.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

### Variation de la population totale de la France [1]

(milliers)

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1983	54 650	749	560	189	+ 56
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1988	55 966	771	525	246	+ 57
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	744	522	222	+ 90
1993	57 530	712	532	180	+ 70
1994 <i>p</i>	57 779	708	520	188	+ 60
1995 <i>p</i>	58 027	...	...	...	...

### Taux d'accroissement naturel de quelques pays [2]

	Population mi-1993 (millions)	% par an		Population mi-1993 (millions)	% par an
<b>Europe (sans Russie)</b>	<b>579,2</b>	<b>0,2</b>	<b>Afrique</b>	<b>676,7</b>	<b>2,9</b>
Allemagne	81,1	-0,1	Algérie	27,3	2,7
Belgique	10,1	0,2	Côte-d'Ivoire	13,4	3,5
Danemark	5,2	0,1	Kenya	27,7	3,6
Espagne	39,1	0,1	Nigeria	95,1	3,1
<b>France</b>	<b>57,7</b>	<b>0,4</b>	<b>Amérique</b>	<b>746,8</b>	<b>1,5</b>
Grèce	10,5	0,1	Brésil	152,0	1,6
Irlande	3,6	0,6	Canada	28,1	0,8
Italie	57,8	-	États-Unis	258,3	0,8
Pays-Bas	15,2	0,4	Mexique	90,0	2,3
Portugal	9,8	0,1	<b>Asie</b>	<b>3 326,5</b>	<b>1,7</b>
Royaume-Uni	58,0	0,3	Chine	1 178,5	1,1
Autriche	7,9	0,2	Inde	897,4	2,1
Bulgarie	9,0	-0,1	Indonésie	187,6	1,7
Finlande	5,1	0,3	Japon	124,8	0,3
Hongrie	10,3	-0,2	Pakistan	122,4	3,1
Norvège	4,3	0,3	Syrie	13,5	3,8
Suède	8,7	0,3	<b>Océanie</b>	<b>27,7</b>	<b>1,1</b>
Suisse	7,0	0,4	<b>Russie</b>	<b>149,0</b>	<b>0,1</b>
République tchèque	10,3	0,1			
Ukraine	51,9	-0,1	<b>Monde</b>	<b>5 506,0</b>	<b>1,6</b>

### Français, étrangers et immigrants résidant en France [3]

(milliers)

	Français de naissance et Français par acquisition nés en France : 51 747 en 1990 49 414 en 1982	<b>Ensemble des Français :</b> 53 055 en 1990 50 582 en 1982
<b>Ensemble des immigrants :</b> 4 166 en 1990 4 038 en 1982	Français par acquisition nés hors de France : 1 308 en 1990 1 168 en 1982	
	Étrangers nés hors de France : 2 858 en 1990 2 870 en 1982	<b>Ensemble des étrangers :</b> 3 597 en 1990 3 714 en 1982
	Étrangers nés en France : 739 en 1990 844 en 1982	
		<b>Population totale :</b> 56 652 en 1990 54 296 en 1982

# 3 population

## PRÉSENTATION

**E**n presque trente ans, le nombre d'agriculteurs exploitants a été divisé par trois. Il est passé de 3,1 millions en 1962 à moins d'un million au recensement de 1990. Sur cette même période le nombre de cadres et de professions intermédiaires a été multiplié par 2,6 passant de 2,9 millions à 7,4 millions [1].

Les ouvriers demeurent le groupe social le plus important parmi les actifs, mais leur nombre est en régression : ce sont principalement les professions les moins qualifiées qui diminuent le plus. Les cadres et les professions intermédiaires sont de plus en plus nombreux (+ 26 % entre 1982 et 1990).

Durant la même période, le nombre de femmes actives s'est accru (+ 11 %) principalement parmi les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Le nombre de cadres féminins est passé en huit ans de 470 000 à 835 000. En 1990, les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé sont occupées à 71 % par des femmes.

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, la part des retraités dans la population totale passe de 13,7 % à 16,3 % en huit ans [2].

## DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages, les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marins) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme actif le plus âgé.
- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (CSP).** Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Structure des emplois au 31 décembre 1992-Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 83, février 1995.
- « Les transformations sociales du territoire 1982-1990 », *INSEE-Première*, n° 341, août 1994.
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières Synthèses*, Dares, n° 72, 28 octobre 1994.
- « Les employés », Éditions La Découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.

- *Économie et statistique*, Insee : « Qualifier le territoire », n° 270, 1993 ; « Les agriculteurs exploitants : évolutions départementales », n° 274, 1994-4.

### SOURCES

- [1] « 40 ans d'évolutions économiques et sociales », *INSEE-Première*, n° 127, avril 1991.  
[2] *Recensement de la population de 1990*, volume « France », série verte - Résultats du sondage au quart, Insee, 1992.

### 3.7 CATÉGORIES SOCIALES

Structure de la population totale suivant la CSP individuelle et de la population des ménages suivant la CSP de la personne de référence [2]

(%)

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Population totale						Population des ménages	
	1982			1990			1982	1990
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
<b>1 Agriculteurs exploitants</b>	<b>3,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5,4</b>	<b>3,3</b>
11 Agriculteurs sur petite exploitation	1,6	1,0	1,3	0,7	0,5	0,6	2,4	1,0
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	1,1	0,6	0,8	0,7	0,4	0,5	1,8	1,1
13 Agriculteurs sur grande exploitation	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6	1,3	1,3
<b>2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	<b>4,6</b>	<b>2,2</b>	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>7,6</b>	<b>7,1</b>
21 Artisans	2,6	0,8	1,7	2,4	0,7	1,5	4,3	3,7
22 Commerçants et assimilés	1,6	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4	2,6	2,5
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3	0,7	0,9
<b>3 Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>5,4</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>	<b>6,7</b>	<b>2,9</b>	<b>4,8</b>	<b>8,9</b>	<b>10,7</b>
31 Professions libérales	0,7	0,2	0,4	0,8	0,3	0,5	1,1	1,3
33 Cadres de la Fonction publique	0,7	0,2	0,5	0,8	0,3	0,5	1,1	1,2
34 Professeurs, professions scientifiques	0,7	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,7
35 Profession de l'information, des arts et du spectacle	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,5
37 Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	1,7	0,4	1,0	1,9	0,8	1,3	2,8	3,1
38 Ingénieurs, cadres techniques d'entrep.	1,4	0,1	0,7	1,9	0,2	1,1	2,2	3,0
<b>4 Professions intermédiaires</b>	<b>8,9</b>	<b>5,8</b>	<b>7,3</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,5</b>
42 Instituteurs et assimilés	1,1	1,8	1,4	1,0	1,7	1,3	1,8	1,6
43 Profess. interm. santé et travail social	0,6	1,6	1,1	0,7	2,1	1,4	1,1	1,3
44 Clergé, religieux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
45 Profess. interm. admin. Fonction publique	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	1,0	1,2
46 Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	2,3	1,4	1,8	2,7	2,2	2,5	3,5	4,0
47 Techniciens	2,3	0,2	1,2	2,4	0,3	1,3	3,3	3,2
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	2,0	0,1	1,1	1,9	0,1	1,0	3,4	3,1
<b>5 Employés</b>	<b>6,5</b>	<b>16,3</b>	<b>11,5</b>	<b>5,6</b>	<b>18,5</b>	<b>12,2</b>	<b>10,8</b>	<b>10,0</b>
52 Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,6	4,6	3,1	1,5	5,5	3,5	3,2	3,1
53 Policiers et militaires	1,4	0,1	0,7	1,4	0,1	0,7	1,9	1,9
54 Employés administratifs d'entreprise	2,4	6,8	4,7	1,3	6,8	4,1	3,7	2,7
55 Employés de commerce	0,6	2,1	1,4	0,7	2,7	1,7	1,0	1,1
56 Pers. services directs aux particuliers	0,6	2,7	1,6	0,7	3,4	2,1	1,0	1,3
<b>6 Ouvriers (y compris agricoles)</b>	<b>23,2</b>	<b>5,8</b>	<b>14,3</b>	<b>21,8</b>	<b>5,5</b>	<b>13,5</b>	<b>31,4</b>	<b>28,2</b>
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	5,4	0,6	3,0	5,1	0,8	2,9	7,9	7,4
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,2	0,5	2,8	5,3	0,5	2,8	6,7	6,8
64 Chauffeurs	2,1	0,0	1,0	2,2	0,1	1,1	3,3	3,1
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,4	0,1	0,8	1,4	0,1	0,7	2,1	1,9
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,5	3,2	4,3	4,7	2,9	3,8	7,4	5,8
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,7	1,1	1,9	2,3	1,0	1,6	2,9	2,4
69 Ouvriers agricoles	0,9	0,2	0,5	0,8	0,2	0,5	1,1	0,8
<b>7 Retraités</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>16,8</b>	<b>15,8</b>	<b>16,3</b>	<b>16,6</b>	<b>20,9</b>
71 Anciens agriculteurs exploitants	2,2	2,7	2,5	2,1	2,4	2,2	2,4	2,6
72 Anciens artis. commerç., chefs d'entrep.	1,3	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6	1,7
73 Anciens cadres	0,9	0,3	0,6	1,6	0,4	1,0	1,0	1,8
75 Anciennes professions intermédiaires	1,4	1,2	1,3	2,0	1,6	1,8	1,7	2,4
77 Anciens employés	2,8	4,5	3,6	2,9	6,5	4,7	3,9	4,7
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles)	5,1	3,4	4,2	6,7	3,5	5,1	5,9	7,8
<b>8 Autres sans activité professionnelle</b>	<b>34,2</b>	<b>52,6</b>	<b>43,6</b>	<b>32,8</b>	<b>46,8</b>	<b>40,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,5	0,8	0,7	0,3	0,6	0,5	0,1	0,2
83 Militaires du contingent	0,9	0,0	0,5	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0
84 Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	8,0	7,8	7,9	9,5	9,1	9,3	0,6	0,8
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	24,3	37,3	31,0	21,8	30,5	26,3	3,0	2,4
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,5	6,7	3,6	0,3	6,6	3,5	1,5	1,7
<b>Effectif total (milliers)</b>	<b>26 493</b>	<b>27 780</b>	<b>54 273</b>	<b>27 565</b>	<b>29 087</b>	<b>58 652</b>	<b>52 981</b>	<b>55 397</b>
<b>Effectif total (%)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : actifs (a)	53,6	34,5	43,8	51,6	38,0	44,6	78,4	74,2

(a) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 de la catégorie socioprofessionnelle et les postes 81 et 83. Les chômeurs font partie des actifs.

1.1 CATEGORIES SOCIALES

Structure de la population totale suivant le CIP, les sexes et de la population des ménages, par âge et par catégorie sociale, 1991

Catégorie sociale	Population totale		Population des ménages	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1. Agriculteurs	12.5	13.2	12.1	12.8
2. Artisans	1.8	1.9	1.7	1.8
3. Commerçants	1.2	1.3	1.1	1.2
4. Cadres supérieurs	0.8	0.9	0.7	0.8
5. Cadres moyens	1.5	1.6	1.4	1.5
6. Cadres inférieurs	2.1	2.2	2.0	2.1
7. Cadres non qualifiés	3.5	3.6	3.4	3.5
8. Cadres non qualifiés	4.2	4.3	4.1	4.2
9. Cadres non qualifiés	5.1	5.2	5.0	5.1
10. Cadres non qualifiés	6.0	6.1	5.9	6.0
11. Cadres non qualifiés	7.0	7.1	6.9	7.0
12. Cadres non qualifiés	8.0	8.1	7.9	8.0
13. Cadres non qualifiés	9.0	9.1	8.9	9.0
14. Cadres non qualifiés	10.0	10.1	9.9	10.0
15. Cadres non qualifiés	11.0	11.1	10.9	11.0
16. Cadres non qualifiés	12.0	12.1	11.9	12.0
17. Cadres non qualifiés	13.0	13.1	12.9	13.0
18. Cadres non qualifiés	14.0	14.1	13.9	14.0
19. Cadres non qualifiés	15.0	15.1	14.9	15.0
20. Cadres non qualifiés	16.0	16.1	15.9	16.0
21. Cadres non qualifiés	17.0	17.1	16.9	17.0
22. Cadres non qualifiés	18.0	18.1	17.9	18.0
23. Cadres non qualifiés	19.0	19.1	18.9	19.0
24. Cadres non qualifiés	20.0	20.1	19.9	20.0
25. Cadres non qualifiés	21.0	21.1	20.9	21.0
26. Cadres non qualifiés	22.0	22.1	21.9	22.0
27. Cadres non qualifiés	23.0	23.1	22.9	23.0
28. Cadres non qualifiés	24.0	24.1	23.9	24.0
29. Cadres non qualifiés	25.0	25.1	24.9	25.0
30. Cadres non qualifiés	26.0	26.1	25.9	26.0
31. Cadres non qualifiés	27.0	27.1	26.9	27.0
32. Cadres non qualifiés	28.0	28.1	27.9	28.0
33. Cadres non qualifiés	29.0	29.1	28.9	29.0
34. Cadres non qualifiés	30.0	30.1	29.9	30.0
35. Cadres non qualifiés	31.0	31.1	30.9	31.0
36. Cadres non qualifiés	32.0	32.1	31.9	32.0
37. Cadres non qualifiés	33.0	33.1	32.9	33.0
38. Cadres non qualifiés	34.0	34.1	33.9	34.0
39. Cadres non qualifiés	35.0	35.1	34.9	35.0
40. Cadres non qualifiés	36.0	36.1	35.9	36.0
41. Cadres non qualifiés	37.0	37.1	36.9	37.0
42. Cadres non qualifiés	38.0	38.1	37.9	38.0
43. Cadres non qualifiés	39.0	39.1	38.9	39.0
44. Cadres non qualifiés	40.0	40.1	39.9	40.0
45. Cadres non qualifiés	41.0	41.1	40.9	41.0
46. Cadres non qualifiés	42.0	42.1	41.9	42.0
47. Cadres non qualifiés	43.0	43.1	42.9	43.0
48. Cadres non qualifiés	44.0	44.1	43.9	44.0
49. Cadres non qualifiés	45.0	45.1	44.9	45.0
50. Cadres non qualifiés	46.0	46.1	45.9	46.0
51. Cadres non qualifiés	47.0	47.1	46.9	47.0
52. Cadres non qualifiés	48.0	48.1	47.9	48.0
53. Cadres non qualifiés	49.0	49.1	48.9	49.0
54. Cadres non qualifiés	50.0	50.1	49.9	50.0
55. Cadres non qualifiés	51.0	51.1	50.9	51.0
56. Cadres non qualifiés	52.0	52.1	51.9	52.0
57. Cadres non qualifiés	53.0	53.1	52.9	53.0
58. Cadres non qualifiés	54.0	54.1	53.9	54.0
59. Cadres non qualifiés	55.0	55.1	54.9	55.0
60. Cadres non qualifiés	56.0	56.1	55.9	56.0
61. Cadres non qualifiés	57.0	57.1	56.9	57.0
62. Cadres non qualifiés	58.0	58.1	57.9	58.0
63. Cadres non qualifiés	59.0	59.1	58.9	59.0
64. Cadres non qualifiés	60.0	60.1	59.9	60.0
65. Cadres non qualifiés	61.0	61.1	60.9	61.0
66. Cadres non qualifiés	62.0	62.1	61.9	62.0
67. Cadres non qualifiés	63.0	63.1	62.9	63.0
68. Cadres non qualifiés	64.0	64.1	63.9	64.0
69. Cadres non qualifiés	65.0	65.1	64.9	65.0
70. Cadres non qualifiés	66.0	66.1	65.9	66.0
71. Cadres non qualifiés	67.0	67.1	66.9	67.0
72. Cadres non qualifiés	68.0	68.1	67.9	68.0
73. Cadres non qualifiés	69.0	69.1	68.9	69.0
74. Cadres non qualifiés	70.0	70.1	69.9	70.0
75. Cadres non qualifiés	71.0	71.1	70.9	71.0
76. Cadres non qualifiés	72.0	72.1	71.9	72.0
77. Cadres non qualifiés	73.0	73.1	72.9	73.0
78. Cadres non qualifiés	74.0	74.1	73.9	74.0
79. Cadres non qualifiés	75.0	75.1	74.9	75.0
80. Cadres non qualifiés	76.0	76.1	75.9	76.0
81. Cadres non qualifiés	77.0	77.1	76.9	77.0
82. Cadres non qualifiés	78.0	78.1	77.9	78.0
83. Cadres non qualifiés	79.0	79.1	78.9	79.0
84. Cadres non qualifiés	80.0	80.1	79.9	80.0
85. Cadres non qualifiés	81.0	81.1	80.9	81.0
86. Cadres non qualifiés	82.0	82.1	81.9	82.0
87. Cadres non qualifiés	83.0	83.1	82.9	83.0
88. Cadres non qualifiés	84.0	84.1	83.9	84.0
89. Cadres non qualifiés	85.0	85.1	84.9	85.0
90. Cadres non qualifiés	86.0	86.1	85.9	86.0
91. Cadres non qualifiés	87.0	87.1	86.9	87.0
92. Cadres non qualifiés	88.0	88.1	87.9	88.0
93. Cadres non qualifiés	89.0	89.1	88.9	89.0
94. Cadres non qualifiés	90.0	90.1	89.9	90.0
95. Cadres non qualifiés	91.0	91.1	90.9	91.0
96. Cadres non qualifiés	92.0	92.1	91.9	92.0
97. Cadres non qualifiés	93.0	93.1	92.9	93.0
98. Cadres non qualifiés	94.0	94.1	93.9	94.0
99. Cadres non qualifiés	95.0	95.1	94.9	95.0
100. Cadres non qualifiés	96.0	96.1	95.9	96.0



**Consommation**

**Logement**

**Enseignement**

**Santé**

**Justice**



**SOCIÉTÉ  
MODES DE VIE**

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Après la stagnation exceptionnelle de 1993 (+ 0,1 % en volume), la croissance de la *consommation des ménages* a repris en 1994, mais sur un rythme ralenti (+ 1,6 %). Cette évolution de la consommation, comme en 1991 et 1992 (+ 1,2 %), marque une rupture avec les cinq années précédentes qui avaient connu un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % par an [1].

L'évolution modérée de la consommation en 1994 n'est pas uniforme. Les biens durables ont tiré la consommation. Les mesures de soutien du marché automobile ont dopé les achats des ménages et la relance est également forte dans les secteurs de l'électronique de loisir et l'électroménager. Avec une progression en volume de 1,6 %, les dépenses de santé ralentissent et connaissent ainsi l'évolution la plus faible depuis 1977. Après un sursaut en 1993, la consommation alimentaire retrouve le rythme d'accroissement ralenti (+ 0,4 % en volume) qui est le sien depuis 1991. Enfin, l'habillement poursuit son déclin et recule en volume (- 2,8 %) pour la quatrième année consécutive [1].

Depuis vingt ans, les ménages consacrent une part importante de leur budget alimentaire aux repas pris à l'extérieur. Dans les années soixante-dix, les ménages ont davantage fréquenté les restaurants et cantines ; les années quatre-vingt ont été marquées par le succès de la restauration rapide [2].

En 1992, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens continue de baisser, celle de l'habillement diminue également. Quant à celle du logement, elle augmente pour l'Allemagne, la Grèce et le Royaume-Uni [4].

## DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Dans la Comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements). Elle ne comprend pas non plus les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de Sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers fictifs des logements habités par leur propriétaire).
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule quelquefois des coefficients budgétaires *en volume* (à prix constants). Les comptes nationaux français sont exprimés en base 1980 du SECN (Système élargi de la Comptabilité nationale).
- **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La consommation des ménages dans l'Union européenne dans les années 80 », *Statistiques rapides*, Population et conditions sociales, mars 1994, Eurostat.
- « La consommation des ménages dans l'Union européenne et les États membres - Structures de consommation en mutation », *Statistiques rapides*, série Économie et finances, 1994-6, Eurostat.
- *INSEE-Première* : « Les stocks alimentaires des Français », n° 297, février 1994 ; « Les Français ont la main verte », n° 338, août 1994 ; « La consommation des ménages en 1994 », n° 380, mai 1995.

- « 35 ans de consommation des ménages », *INSEE-Résultats*, série « consommation - modes de vie », n° 69-70, mars 1995.

### SOURCES

[1] « La consommation des ménages en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 74-75, juin 1995.

[2] « Les Français dépensent davantage pour leur repas à l'extérieur », *INSEE-Première*, n° 295, février 1994.

[3] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 2-8.

## 4.1 CONSOMMATION DES MÉNAGES

Consommation des ménages [1]

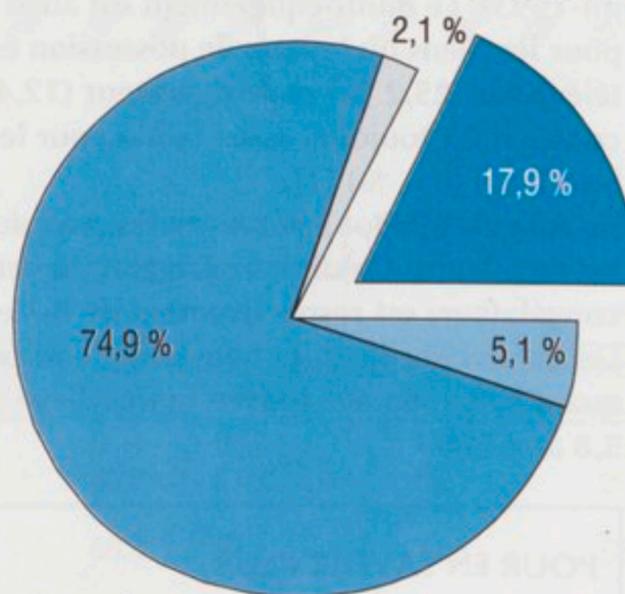
Par fonction	Consommation (milliards de F)	Variation annuelle en volume (%)			Coefficients budgétaires	
		1985-1990	1993	1994	1970	1994
<b>Alimentation, boisson, tabac</b>	<b>810,2</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>26,0</b>	<b>18,3</b>
dont : viande	201,9	0,8	- 0,5	- 2,1	7,4	4,6
laits, fromages, œufs	95,6	1,7	1,0	1,1	2,7	2,2
poissons	38,5	4,5	4,3	0,0	0,9	0,9
fruits frais non tropicaux	28,6	0,2	2,6	7,7	1,3	0,6
boissons alcoolisées	88,4	1,3	6,4	0,2	3,0	2,0
tabac	64,0	0,9	- 4,5	- 2,6	1,5	1,4
<b>Habillement (y c. chaussures)</b>	<b>252,0</b>	<b>0,7</b>	<b>- 2,1</b>	<b>- 2,8</b>	<b>9,6</b>	<b>5,7</b>
<b>Logement, chauffage, éclairage</b>	<b>945,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>15,3</b>	<b>21,3</b>
dont : location de logement	680,1	3,7	3,2	3,2	11,2	15,3
chauffage, éclairage	158,3	- 0,1	- 0,3	- 3,6	3,6	3,6
<b>Équipement et entretien du logement</b>	<b>330,7</b>	<b>2,1</b>	<b>- 0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>10,2</b>	<b>7,5</b>
dont : meubles, accessoires	93,9	2,0	- 3,1	1,7	2,7	2,1
<b>Services médicaux et de santé</b>	<b>453,4</b>	<b>6,7</b>	<b>3,9</b>	<b>1,6</b>	<b>7,1</b>	<b>10,2</b>
dont : médicaments	113,2	8,6	6,5	1,6	2,4	2,6
médecins et dentistes	142,7	7,7	3,6	1,0	2,8	3,2
<b>Transports et communications</b>	<b>727,4</b>	<b>3,9</b>	<b>- 3,7</b>	<b>4,3</b>	<b>13,4</b>	<b>16,4</b>
dont : achat d'automobiles	150,7	6,6	- 15,2	14,9	2,6	3,4
transports collectifs	94,5	2,0	- 2,9	2,1	2,2	2,1
<b>Loisirs, culture</b>	<b>329,3</b>	<b>6,0</b>	<b>- 0,5</b>	<b>2,0</b>	<b>6,9</b>	<b>7,4</b>
dont : matériel électronique	34,7	13,6	- 0,6	4,6	0,8	0,8
livres, quotidiens, périodiques	64,3	1,4	- 1,1	0,2	1,5	1,5
<b>Autres biens et services</b>	<b>584,8</b>	<b>3,0</b>	<b>- 0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>11,5</b>	<b>13,2</b>
dont : hôtels, cafés, restaurants, voyages	324,8	2,5	- 0,7	1,3	6,1	7,3
<b>Consommation nationale (y c. non marchande)</b>	<b>4 433,1</b>	<b>3,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1970	1980	1993
Pommes de terre (kg)	95,57	67,99	72,21
Légumes frais (kg)	70,44	68,52	89,63
Bœuf (kg)	15,62	18,48	17,13
Volailles (kg)	14,20	17,15	22,17
Œufs (kg)	11,53	14,71	14,16
Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	10,80	13,39	15,83
Lait frais (litre)	95,24	100,43	73,87
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,48	11,01
Sucre (kg)	20,41	15,04	9,35
Vins AOC (litre)	8,03	11,31	24,92
Bière (litre)	41,43	44,22	37,88
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	47,45	92,28

(a) Frais et surgelés.

Structure de la consommation alimentaire en 1991 [2]



- Repas à l'extérieur
- Achats (repas à domicile y c. invitations)
- Autoconsommation (valorisée)
- Consommations à l'extérieur (café...)

Consommation des ménages par habitant dans quelques pays en 1992 [3]  
(%)

Fonction de consommation	Allemagne	Grèce	France	Royaume-Uni	UE	(b) Suisse	(b) Japon	(a) États-Unis
<b>Ensemble (en écus)</b>	<b>10 078</b>	<b>4 347</b>	<b>10 914</b>	<b>8 697</b>	<b>9 923</b>	<b>11 463</b>	<b>9 941</b>	<b>12 364</b>
dont : produits aliment. boissons et tabac	15,4	36,7	18,6	21,6	19,1	27,1	20,8	13,1
articles habillement, chaussures	7,0	8,0	6,1	5,7	7,4	4,3	6,0	6,6
logement, éclairage, chauffage	18,8	12,6	20,0	19,4	17,8	20,0	18,6	19,3
transports, communications	16,3	15,0	16,1	16,8	15,2	11,7	11,0	14,5

(a) 1989. (b) 1991.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

La possession de biens d'équipements (automobile, téléphone, biens électroménagers...) constitue une des images les plus accessibles du niveau de vie des ménages. À la mi-1993, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du lave-vaisselle et du congélateur se poursuit : la proportion des ménages équipés est de 33,6 % pour le lave-vaisselle et de 45,7 % pour le congélateur. Les produits nouveaux se diffusent très rapidement : les ménages manifestent un vif engouement pour le magnétoscope, puisque celui-ci dépasse le lave-vaisselle début 1991 et le congélateur début 1994. La diffusion du four à micro-ondes et du lecteur de disque compact (CD) a connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990. En mai 1993, 35,7 % des ménages disposent d'un lecteur CD, trois ans plus tôt ils étaient 16,5 %. En mai 1994, 39,3 % des foyers possèdent un four à micro-ondes contre 18,7 % en janvier 1990 [1].

Plus des trois quarts des ménages (78 %) disposent d'au moins une voiture. Le **multi-équipement** en automobiles a progressé assez nettement (le taux est de 27,5 % à la mi-1993). Le multi-équipement est aussi fréquent pour les biens où le taux de possession est élevé : téléviseur (25,2 %) et réfrigérateur (12,4 %). Par contre il est toujours assez faible pour le lave-linge (4,6 %) [1].

À la mi-1993, l'âge moyen du **parc** automobile est de 6,6 ans. Celui des réfrigérateurs et des congélateurs est respectivement de 8,7 et 7,8 ans. Les lave-vaisselle et les téléviseurs couleur ont, quant à eux, un âge moyen moins élevé (6,4 et 5,8 ans) [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « L'équipement des ménages en 1990, un bien récent : le micro-ondes », n° 225, septembre 1992 ; « La consommation des ménages en 1993 », n° 320, mai 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables - ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991 ; « Radioscopie du budget des ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992 ; « L'équipement des ménages en 1991, n° 49, juin 1993 ».

## DÉFINITIONS

- **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».
- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

- « Les autoroutes de l'information », *Collection des rapports officiels*, la Documentation française, 1994.
- « Le Minitel à puce », *Messages des Postes et Télécommunications*, n° 433, novembre 1994-janvier 1995, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

### SOURCES

[1] « L'équipement des ménages en 1992-1993 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », à paraître, Les collections de l'Insee, série M, n° 88, février 1981.

[2] Enquêtes budget de famille harmonisées, Eurostat.

## 4.2 BIENS DURABLES

Parcs et âge moyen de divers biens durables  
ménages seulement (mi-1993) [1]

Biens durables	Parc (millions)	Âge moyen (années)
Automobile	24,0	6,6
Réfrigérateur	24,7	8,7
Congélateur	10,7	7,8
Lave-linge	20,8	6,9
Lave-vaisselle	7,8	6,4
Téléviseur	27,4	5,8

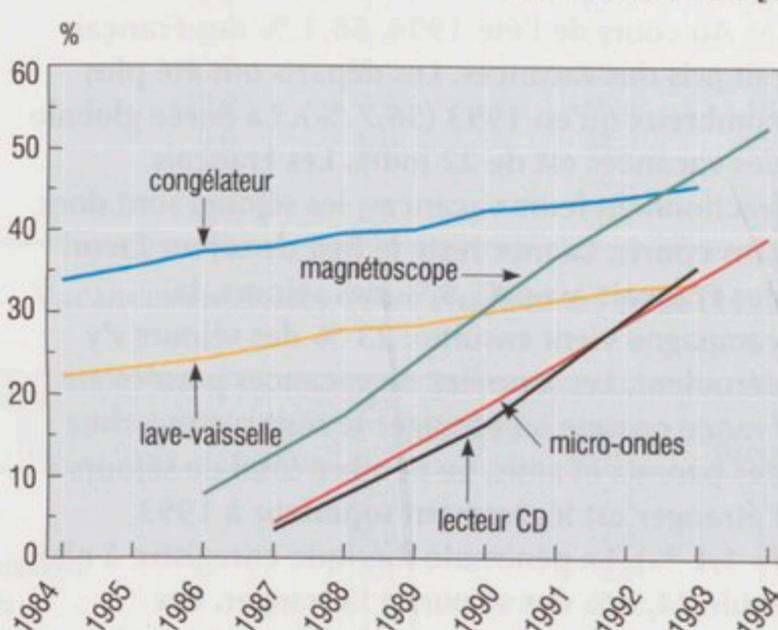
Taux de multi-équipement  
pour quelques biens durables [1]

	%	
	Début 1980	Mi- 1993
Automobile	17,3	27,5
Réfrigérateur	7,1	12,4
Lave-linge	4,3	4,6
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	25,2

Équipement des ménages européens  
en biens durables [2]

	Automobile	Congéla- teur	Lave- vaisselle	Magnéto- scope
Allemagne (ex-RFA) (1988)	67,8	51,7	28,7	26,2
Belgique (1988)	79,7	67,3	30,5	...
Danemark (1987)	62,2	64,0	25,0	21,0
Espagne (1981)	51,5	...	6,3	...
<b>France (1991)</b>	<b>76,8</b>	<b>43,3</b>	<b>31,5</b>	<b>36,9</b>
Grèce (1988)	37,6	3,2	8,2	24,6
Irlande (1987)	62,2	15,7	7,6	20,5
Italie (1990)	75,3	...	19,4	26,6
Luxembourg (1987)	88,5	...	45,3	...
Pays-Bas (1989)	64,0	49,0	10,0	...
Portugal (1989)	38,8	30,0	7,6	...
Royaume-Uni (1989)	66,0	...	10,0	57,0

Taux de possession en quelques biens  
de 1984 à 1994 [1]



Taux d'équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle  
de la personne de référence (mi-1993) [1]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automobile	(b) Combiné	Congélateur	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	(c) Magnétoscope	(d) Micro-ondes
Exploitants agricoles	2,7	94,8	23,9	84,2	50,4	90,9	41,2	38,3
Salariés agricoles (a)	0,4	88,5	35,4	57,3	20,9	91,7	53,1	26,3
Patrons de l'industrie et du commerce	5,4	94,9	44,1	60,0	58,8	93,1	71,8	52,2
Cadres supérieurs et professions libérales	9,1	96,0	56,6	44,2	62,6	91,1	74,9	61,4
Cadres moyens	10,4	92,9	51,5	44,0	44,4	89,8	70,8	57,2
Employés	8,6	80,6	46,7	37,2	31,8	89,2	63,9	44,9
Ouvriers (e)	22,6	89,4	46,1	52,7	30,0	93,7	67,7	41,6
Personnel de service (a)	1,4	55,4	45,0	36,0	14,9	91,3	47,2	40,8
Autres actifs (a)	1,8	89,8	50,8	42,6	36,7	94,4	66,7	59,4
Retraités	30,3	63,5	40,3	44,0	23,4	93,3	29,3	23,0
Autres inactifs	7,3	38,0	32,9	23,3	16,6	81,3	22,7	21,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>78,0</b>	<b>44,0</b>	<b>45,7</b>	<b>33,6</b>	<b>91,5</b>	<b>52,8</b>	<b>39,3</b>

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur-congélateur. (c) Janvier 1994. (d) Mai 1994. (e) Y compris ouvriers non qualifiés.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Sur l'ensemble de l'année 1994, le **taux de départ en vacances des Français** est de 62 % ; il était de 60,9 % en 1993 et 52,5 % en 1975 [2].

Au cours de la **saison d'hiver 1993-1994**, près de 30 % des Français sont partis en vacances. Le taux de départ a été un peu plus fort que les hivers précédents : 28 % des Français avaient quitté leur domicile en 1992-1993 et 29 % en 1991-1992. 10 % sont partis au ski. Les amateurs de sports d'hiver ont été plus nombreux que lors des hivers précédents ; en 1992-1993, le taux de départ était de 8 %. Le nombre de jours pris par les vacanciers en hiver avoisine les 14 jours [1].

Au cours de l'**été 1994**, 58,1 % des Français ont pris des vacances. Les départs ont été plus nombreux qu'en 1993 (56,7 %). La durée globale des vacances est de 22 jours. Les Français fractionnent leurs vacances, les séjours sont donc plus courts. La mer reste le lieu de séjour favori des Français avec 45,5 % des séjours, la campagne vient ensuite : 23 % des séjours s'y déroulent. Les journées de vacances passées en France comme à l'étranger le sont surtout chez des parents et amis. Le nombre total de séjours à l'étranger est légèrement supérieur à 1993 (+ 1,1 %). La péninsule ibérique enregistre à elle seule 34,5 % des séjours à l'étranger. Les vacances hors de l'Europe ont lieu principalement en Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie : 14,1 %) [2].

En 1993, les nuitées de **touristes étrangers** et nationaux dans l'hôtellerie ont été moins nombreuses qu'en 1992 dans plusieurs pays (Allemagne, France, Italie, Portugal). Les pays nordiques (Finlande, Norvège, Suède) ont reçu, quant à eux, un plus grand nombre de touristes étrangers dans leurs hôtels [3].

## DÉFINITIONS

- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'Insee, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Vacances.** On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances répond à une normalisation européenne.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Mémento du tourisme*, 14<sup>e</sup> édition, 1994, direction des Industries touristiques, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- « Les vacances des Français. Résultats détaillés de 1990 à 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 52-53, juillet 1993.
- *Cahier espaces*, Éditions touristiques européennes : « Les voyages de courte durée des Français », n° 34, décembre 1993 ; « Hôtellerie de plein air », n° 36, avril 1994.

- « Le tourisme international (OCDE) », *Problèmes économiques*, n° 2380, juin 1994.

### SOURCES

- [1] « Les vacances d'hiver - Saison 1993-1994 », *INSEE-Première*, n° 352, décembre 1994.
- [2] « Les vacances de l'été 1994 », *INSEE-Première*, (à paraître).
- [3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE, 1992-1993*, OCDE, mars 1995.

## 4.3 VACANCES

Taux de départ en vacances [1] [2]  
(%)

	1965	1975	1980	1985	1990	1993	1994
Période d'été	...	50,2	53,3	53,8	55,4	56,7	58,1
Période d'hiver	...	17,1	22,7	24,9	26,7	28,0	29,6
<b>Ensemble de l'année</b>	<b>41,0</b>	<b>52,5</b>	<b>57,2</b>	<b>57,5</b>	<b>59,1</b>	<b>60,9</b>	<b>62,0</b>

Taux de départ et durée des vacances en 1994 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Vacances d'hiver				Vacances d'été	
	Taux de départ (%)		Jours par personne		Taux de départ (%)	Jours par personne partie
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver		
Exploitants et salariés agricoles	13,0	3,3	10,3	7,6	34,9	14,4
Patrons de l'industrie et du commerce	27,1	13,9	11,3	8,2	59,1	18,0
Cadres supérieurs et professions libérales	60,3	28,6	14,4	9,7	82,1	24,6
Professions intermédiaires	40,4	17,4	12,4	8,4	79,1	20,9
Employés	36,0	11,3	10,9	8,1	62,5	20,1
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	18,7	6,1	10,2	7,9	55,4	18,3
Ouvriers non qualifiés	11,6	2,9	9,6	8,0	44,2	21,2
Retraités	21,9	1,9	19,1	11,7	44,3	27,8
<b>Ensemble</b>	<b>29,6</b>	<b>10,2</b>	<b>13,8</b>	<b>8,9</b>	<b>58,1</b>	<b>22,0</b>

Vacances en France et à l'étranger en 1994 [1] [2]  
(%)

Type de séjour	Hiver	Été	Mode d'hébergement	Hiver		Été	
				France	Étranger	France	Étranger
Circuit	4,2	7,6	Hôtel	12,0	7,4	31,5	
Mer	19,8	45,5	Location	14,9	17,8	9,1	
Montagne	33,6	14,3	Résidence secondaire	13,1	9,9	7,3	
Campagne	24,2	23,0	Parents et amis	51,4	40,1	38,5	
Ville	18,2	9,5	Tente, caravane	1,2	17,3	6,1	
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	Villages de vacances	4,1	0,6	2,2	
<i>dont : en France</i>	<i>86,7</i>	<i>81,3</i>	Auberge de jeunesse et autres	3,3	6,9	5,3	
			<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	

Destination des vacanciers à l'étranger durant l'été [2]  
(%)

Pays de destination	1980	1994	Pays de destination	1980	1994
Italie	16,1	8,7	Europe de l'Est (y compris ex-URSS)	2,5	2,7
Algérie, Maroc, Tunisie	11,8	14,1	Pays à destination lointaine (b)	5,1	11,1
Grèce, Monaco, Turquie, îles méditerranéennes	6,8	6,1	Autres pays	3,2	6,5
Îles britanniques *	5,7	3,8	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
			<b>Nombre de séjours (milliers)</b>	<b>5 751</b>	<b>8 209</b>

\* Y compris circuits. (a) Autres pays UE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse. (b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et ex-URSS, Océanie.

Nuitées de touristes étrangers et nationaux dans l'hôtellerie dans quelques pays en 1993 [3]  
(millions)

Pays	Ensemble	Dont étrangers	Variation 93/92 (%)	Pays	Ensemble	Dont étrangers	Variation 93/92 (%)
Autriche	77,9	62,0	-3,0	Norvège	14,0	4,6	5,3
Belgique	10,4	7,5	-1,2	Portugal	23,6	16,2	-6,8
Danemark	11,6	5,9	...	Suède	14,9	3,0	5,1
Espagne	138,1	83,1	5,2	Suisse	32,6	19,8	-2,5
Finlande	10,6	2,6	8,1	Turquie (a)	22,9	14,3	3,4
<b>France</b>	<b>148,4</b>	<b>58,3</b>	<b>-1,9</b>	Australie	58,6	14,8	2,4
Grèce	48,5	36,5	0,7				

(a) Ne comprend pas les hôtels thermals.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 1994, les ménages ont dépensé 216,4 milliards de F pour la culture, les loisirs et le sport (contre 210,9 en 1993), soit 4,9 % de leur budget [1].

Depuis 1959, les **dépenses de loisirs** ont été multipliées par 4,7 en volume contre 3,2 pour l'ensemble de la consommation. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution : l'allongement de la durée du temps libre, l'élargissement de la gamme des matériels disponibles et la baisse régulière de leurs prix [7].

La **télévision** est le loisir privilégié des Français : en 1993, les adultes l'ont regardée près de 3 heures par jour en moyenne, soit plus de mille heures par an [9].

L'essor de la télévision et du magnétoscope s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation des salles de **cinéma**, due en partie à la hausse du prix des places 2 fois plus rapide que celle de l'ensemble des prix à la consommation. Mais depuis 1988, le nombre de spectateurs s'est stabilisé autour de 120 millions ; il est de 126 millions en 1994 [4].

En 1993 plus de la moitié des Français ont déclaré avoir franchi la porte d'un **musée** au cours des trois dernières années [8].

Les achats de **livres** et de périodiques ont eu une croissance modérée depuis 1960. La télévision et la hausse des prix ont joué en défaveur de l'édition [7].

Autre forme de loisirs, la pratique sportive s'est développée de façon constante depuis 10 ans : le nombre de licenciés dans les **fédérations olympiques** a crû de 24 % entre 1982 et 1992 [5].

D'après la loi de finances pour 1995, le budget du ministère de la Culture et de la Francophonie s'élève à 13,6 milliards de F et celui de la Jeunesse et des Sports à 3 milliards de F [2].

## DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09 ;
  - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21 ;
  - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrements (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22 ;
  - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05 ;
  - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15 ;
  - produits de la presse : NAP 51-20 ;
  - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30 ;
  - articles de sport : NAP 54-02 ;
  - bateaux de plaisance : NAP 54-03 ;
  - redevance télévision : NAP 86-01 ;
  - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04 ;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts,...) : NAP 86-06 ;
  - jeux de hasard : NAP 86-09 ;
  - centres de sport : NAP 86-10 ;
  - remontées mécaniques : NAP 86-11 ;
  - professeurs de sport : NAP 86-12.
- **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Chiffres-clés 1994 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture.
- *Développement culturel*, mensuel, ministère de la Culture.
- *Les Indicateurs Statistiques de l'Audiovisuel - Données 1993*, Mission statistique de l'audiovisuel (SJTI), la Documentation française.
- « Vers la télévision numérique et interactive », *Dossiers de l'audiovisuel*, INA, n° 58, nov.déc.1994.
- « Les comptes du petit écran », *INSEE-Première*, n° 358, janvier 1995.
- « 1994 : le bilan », *Livres hebdo*, supplément au n° 142, janvier 1995.

### SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 74-75, juin 1995.

[2] « Loi de finances pour 1995 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro 59, mars 1995.

[3] « Mini chiffres-clés 1994 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Francophonie.

[4] « Bilan 1994 », *CNC info*, Centre National de la Cinématographie, n° 256, mai 1995.

[5] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1985 et 1994.

[7] « 35 ans de consommation des ménages », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 69-70, mars 1995.

[8] « Un nouveau regard sur les musées », *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Francophonie, n° 105, octobre 1994.

[9] « La dépense des ménages en programmes audiovisuels », *INSEE-Première*, n° 355, janvier 1995.

## 4.4 CULTURE - LOISIRS - SPORTS

### Les sorties culturelles en 1992 [3]

Sur 100 français âgés de 15 ans et plus, déclarent avoir fréquenté...

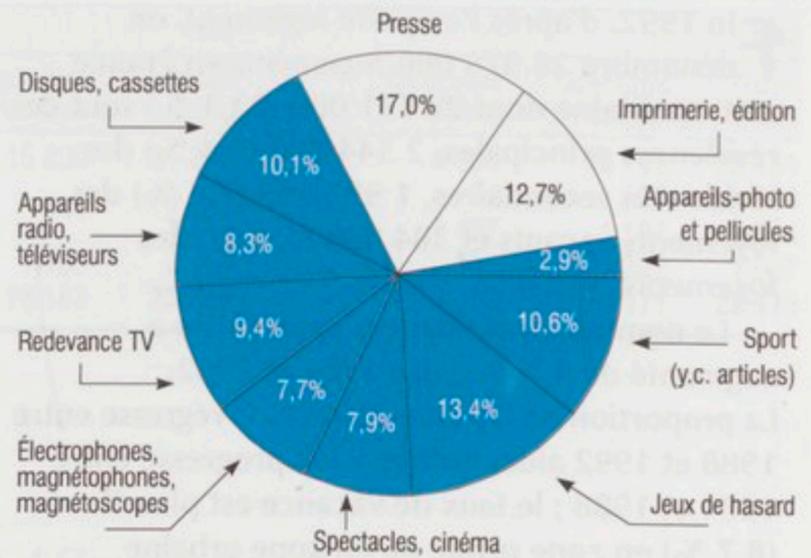
- au cours des 12 derniers mois
- déjà mais non au cours des 12 derniers mois
- jamais

Activité	au cours des 12 derniers mois	déjà mais non au cours des 12 derniers mois	jamais
Opéra	3	14	83
Concert jazz	7	14	79
Opérette	2	20	78
Danse professionnelle	5	20	75
Concert rock	12	15	73
Concert classique	8	24	68
Parc d'attractions	14	26	60
Galerie d'art	15	27	58
Music-hall variétés	9	33	58
Danse folklorique	11	35	54
Théâtre professionnel	12	38	50
Spectacle d'amateurs	16	37	47
Spectacle sportif	17	37	46
Expo. temp. peint. sculpt.	23	34	43
Boîte de nuit/discoth.	24	37	39
Brocante (foire, magasin)	36	39	25
Bal public	27	52	21
Monument historique	30	49	21
Musée	28	53	19
Cirque	14	73	13
Zoo/parc zoologique	24	64	12
Cinéma	49	42	9
Fête foraine	34	58	8

### Nombre de licenciés des fédérations olympiques (y compris DOM-TOM) [5]

	1982	1992
Fédération française de football	1 605 915	1 896 974
F. f. de tennis	1 058 995	1 317 319
F. f. de ski	693 797	625 683
F. f. de basket	327 144	432 588
F. f. de judo et disciplines associées	387 886	419 056
Délegat. nat. aux sports équestres	140 259	249 869
F. f. de hand-ball	159 760	183 619
F. f. de voile	94 176	177 254
F. f. de gymnastique	105 856	158 050
F. f. de natation	94 494	150 122
F. f. d'athlétisme	107 202	139 311
F. f. de tennis de table	92 753	132 666
F. f. de tir	114 877	128 392
F. f. de cyclisme	96 885	94 230
F. f. de volley-ball	65 846	93 405
Autres fédérations olympiques	165 152	406 844
<b>Ensemble</b>	<b>5 310 997</b>	<b>6 605 382</b>

### Dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport en 1994 [1]

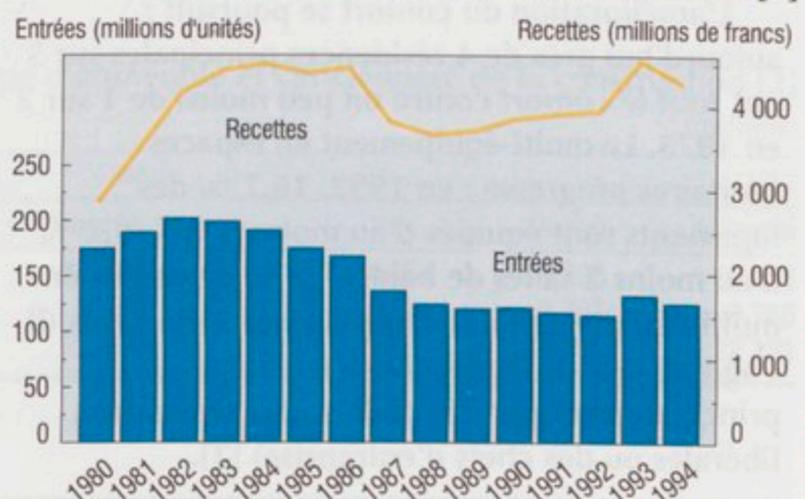


### Les pratiques\* culturelles amateur en 1994 [3]

	Ensemble	Hommes	Femmes
Photo 24 x 36	46	49	44
Camescope, caméra	21	25	17
Dessin	13	12	14
Chant	13	10	15
Danse	11	5	17
Piano	11	8	15
Guitare	8	9	7
Autre instrument	10	13	8
Journal intime	10	5	16
Activité d'artisanat	7	5	9

\* Proportion des Français âgés de 15 ans et plus qui ont pratiqué au cours de leur vie les activités citées.

### Entrées et recettes des salles de cinéma [3]



### Évolution de la fréquentation du cinéma [4]

	(en millions de spectateurs)			
	1989	1992	1993	1994
Allemagne	101,6	105,9	130,5	132,8
Belgique	16,1	16,6	19,2	...
Danemark	10,3	8,6	10,2	...
Espagne	78,1	83,3	87,7	...
<b>France</b>	<b>120,9</b>	<b>115,4</b>	<b>132,7</b>	<b>126,3</b>
Italie	94,8	83,6	92,2	98,0
Pays-Bas	15,6	13,7	15,9	16,0
Royaume-Uni	94,6	102,9	113,4	124,4
États-Unis	1 132,5	971,2	1 180,0	1 210,0
Japon	143,6	125,6	130,7	123,0

## PRÉSENTATION

**F**in 1992, d'après l'*enquête logement*, on dénombre 26 976 000 *logements* en France métropolitaine dont 22 131 000 (82,1 %) sont des résidences principales, 2 544 000 (9,4 %) des résidences secondaires, 1 997 000 (7,4 %) des logements vacants et 304 000 (1,1 %) des *logements occasionnels* [1].

Le nombre de résidences principales a augmenté de 8,7 % entre 1984 et 1992. La proportion de *logements vacants* régresse entre 1988 et 1992 alors qu'elle avait progressé entre 1984 et 1988 ; le taux de vacance est plus élevé (8,7 %) en zone rurale qu'en zone urbaine (6,9 %).

L'engouement des Français pour la *maison individuelle* ne se dément pas : elles représentent 55,7 % des logements en 1992 contre 48 % il y a 10 ans. Mais on observe depuis 4 ans une réorientation de la construction neuve vers l'habitat collectif : 43,6 % des logements construits entre 1988 et 1992 sont des appartements contre 32,9 % de ceux construits entre 1984 et 1988.

Les logements sont de plus en plus spacieux tandis que la taille des ménages se réduit. Le *nombre moyen de pièces* par logement a augmenté de près d'une pièce en 30 ans (4 en 1992 contre 3,1 en 1962) et la surface moyenne, de près de 20 m<sup>2</sup> en 12 ans (86,4 m<sup>2</sup> en 1992 contre 68 m<sup>2</sup> en 1970).

L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui près de 4 résidences principales sur 5 ont *tout le confort* contre un peu moins de 1 sur 2 en 1975. Le multi-équipement en espaces sanitaires progresse : en 1992, 16,7 % des logements sont équipés d'au moins 2 WC, 9,2 % d'au moins 2 salles de bains, 7,8 % disposent de multi-équipement à la fois pour ces 2 éléments (il s'agit de grands logements occupés principalement par des cadres, des professions libérales ou des chefs d'entreprise) [3].

## DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1992-1993 s'est déroulée de novembre 1992 à janvier 1993 auprès d'un échantillon de 48 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre-novembre 1988 et octobre 1984.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement neuf.** On considère comme neuf un logement achevé 4 années avant la date d'observation, c'est-à-dire de 1985 à 1988 pour 1988 et de 1989 à 1992 pour 1992. Les autres logements constituent le parc des logements anciens.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*, Nations unies.
- Recensement général de la population de 1990, Insee, série jaune : *Logements - population - emploi. Évolutions 1975-1982-1990*.
- « L'âge d'or de la maison individuelle » ; « Europe : tendance commune vers l'accession à la propriété » ; « Des logements toujours plus vastes », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Le logement des jeunes », *Informations sociales*, CNAF, n° 34, 1<sup>er</sup> trimestre 1994.

- « Statistiques sur le logement social », *Statistiques et études générales*, ministère du Logement, n° 168, 1994.

### SOURCES

- [1] « Tassement de la propriété et redressement du locatif privé », *INSEE-Première*, n° 313, mai 1994.
- [2] « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [3] « De 1988 à 1992, les conditions de logement s'améliorent encore », *INSEE-Première*, n° 343, septembre 1994.
- [4] Instituts de Statistiques de chaque pays.

## Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune [1]

(milliers)

	1984			1988			1992
	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière	Communes rurales	Communes urbaines	France entière
Résidences principales	20 364	5 447	15 809	21 256	5 339	16 792	22 131
Logements occasionnels	2 293	1 353	944	2 297	74	230	304
Résidences secondaires							
Logements vacants	1 919	726	1 430	2 156	655	1 342	1 997
<b>Ensemble</b>	<b>24 576</b>	<b>7 526</b>	<b>18 183</b>	<b>25 709</b>	<b>7 505</b>	<b>19 471</b>	<b>26 976</b>

## Type d'habitat et densité d'occupation des résidences principales dans l'Union européenne [4]

Pays	Proportion de logements en immeubles collectifs (%)	Nombre de personnes par logement	Nombre de pièces par logement	Surface moyenne m <sup>2</sup>
Allemagne (1989) (a)	72	2,4	4,5	86
Belgique (1989)	27	2,4	4,9	82
Danemark (1989)	39	2,1	3,2	107
Espagne e (1980)	...	2,4	4,7	90
<b>France (1992)</b>	<b>44</b>	<b>2,5</b>	<b>4,0</b>	<b>86</b>
Grèce (1980)	8	3,2	3,8	...
Irlande (1981)	8 à 10	3,5	5,0	...
Italie (1981)	...	2,8	4,2	74
Luxembourg (1981)	23	3,9	...	...
Pays-Bas (1990)	30	2,6	4,1	88
Portugal (1990)	40	3,3	3,3	82
Royaume-Uni (1990)	20	2,6	4,6	(b) 75

(a) Ex-RFA. (b) Surface médiane.

## Les résidences principales selon le type d'immeuble et l'ancienneté de la construction [2]

(milliers)

	1988			1992		
	Neuf	Ancien	Ensemble	Neuf	Ancien	Ensemble
Maison individuelle	766	11 012	11 778	545	11 798	12 343
Logement en immeuble collectif	375	9 103	9 478	421	9 367	9 788
<b>Ensemble</b>	<b>1 141</b>	<b>20 115</b>	<b>21 256</b>	<b>966</b>	<b>21 165</b>	<b>22 131</b>

## Les résidences principales avec tout le confort selon l'année d'achèvement de la construction [2]

(milliers)

## Évolution des caractéristiques des résidences principales [3]

	1984	1988	1992
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6
Surface moyenne des logements (m <sup>2</sup> )	82,0	84,8	86,4

	1992			
	Ensemble	(%)	"tout confort"	(%)
Avant 1949	8 135	36,8	4 931	27,9
de 1949 à 1974	7 736	35,0	7 048	39,9
de 1975 à 1989	5 555	25,1	5 055	28,6
1990 et après	705	3,2	636	3,6
<b>Ensemble</b>	<b>22 131</b>	<b>100,0</b>	<b>17 670</b>	<b>100,0</b>

## PRÉSENTATION

**E**n 1992, 53,8 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale, et 37,7 % en sont **locataires**. De 1988 à 1992, la part des propriétaires occupants a connu la plus faible progression observée depuis la guerre (+ 0,2 %), alors qu'elle avait progressé de 0,7 point en moyenne chaque année lors de la décennie précédente. La réduction des achats de résidences principales a surtout affecté les ménages les plus jeunes (moins de 35 ans) et ceux aux ressources modestes ou incertaines. Les cadres et chefs d'entreprise ont maintenu constants leurs achats de logement pour occupation personnelle [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, le patrimoine locatif **HLM** de la France métropolitaine s'élève à 3 533 477 logements. Plus de la moitié de ces logements est concentrée dans les régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les communes de plus de 100 000 habitants une résidence principale sur cinq est un logement HLM [6].

À Paris, le prix moyen au m<sup>2</sup> des logements anciens est passé de 18 400 F fin 1993 à 18 211 F fin 1994, soit une baisse de 1,3 %, beaucoup plus faible que celle enregistrée l'année précédente (- 6 %) [5].

En France, le prix moyen au m<sup>2</sup> des logements neufs vendus a baissé de 2,5 % entre le dernier trimestre 1993 et le dernier trimestre 1994. Sur la même période il a baissé de 5,8 % en Île-de-France [4].

L'indice du prix des loyers des résidences principales augmente de moins en moins : de 5,0 % en 1992 et 4,4 % en 1993, la hausse s'est réduite à 2,9 % en 1994 [3].

## DÉFINITIONS

- **Financement.** La loi du 3 janvier 1977 a renouvelé et simplifié le système des « aides à la pierre ». Pour les accédants à la propriété ont été créés, d'une part les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), complétés depuis 1984 par les prêts aidés à taux ajustables (PAJ), d'autre part les prêts conventionnés (PC). Ces derniers ne sont pas des prêts aidés par l'État, mais ils résultent d'un accord passé au niveau national entre l'État et les banques ; ils peuvent aussi financer des logements locatifs. L'innovation principale de la loi du 3 janvier 1977 réside dans la création de l'aide personnalisée au logement (APL) réservée aux accédants qui ont obtenu soit un PAP, soit un prêt conventionné.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du nord*, Nations unies.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », « Radioscopie du budget des ménages », n° 46, décembre 1992 ; « Le logement locatif de 1984 à 1992 », n° 57-58, janvier 1994.
- Chapitre « Cadre de vie », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Le financement du logement en France », *Notes et études documentaires*, n° 4988, mars 1994. La Documentation Française.
- « Cycle immobilier et politique du logement : comparaison internationale et étude du cas britannique », *Revue de l'OFCE*, OFCE, n° 52, janvier 1995.

- « Les hausses de loyer ont ralenti en 1994 », *INSEE-Première*, n° 375, mai 1995.

### SOURCES

- [1] « Tassement de la propriété et redressement du locatif », *INSEE-Première*, n° 313, mai 1994.
- [2] « Les conditions de logement des ménages en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1995 (et numéros précédents).
- [4] *Notes vertes économiques*, série « Informations rapides », avril 1995, ministère du Logement.
- [5] *Bulletin d'informations économiques notariales*, Chambre des notaires de Paris, n° 1, mars 1995.
- [6] « Statistiques sur le logement social », *Statistiques et études générales*, ministère du Logement, n° 168, 1994.

## 5.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Ménages propriétaires de leur résidence principale par catégorie de commune [2]  
(%)

	1988	1992
Communes rurales hors ZPIU	73,6	74,8
Communes rurales en ZPIU	74,8	74,7
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	52,8	53,6
Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus	44,9	45,1
dont : ville-centre	36,1	36,2
communes périphériques	56,3	56,2
Agglomération parisienne	38,2	39,9
dont : ville de Paris	27,0	27,5
banlieue	43,2	44,9
<b>Ensemble</b>	<b>53,6</b>	<b>53,8</b>

Indice du coût de la construction [3]

Base 100 : 4<sup>e</sup> trimestre 1953

Année	Indice
Moyenne 1985	837,0
Moyenne 1992	1 005,3
Moyenne 1993	1 016,8
Moyenne 1994	1 018,3

Statut d'occupation des résidences principales en 1988 et 1992 [1]

	Octobre 1988		Novembre 1992	
	Ménages (milliers)	Proportion (%)	Ménages (milliers)	Proportion (%)
Propriétaires (y.c. accédant)	11 387	53,6	11 913	53,8
Locataire, sous-locataire d'un logement vide	7 913	37,2	8 336	37,7
soit : HLM	3 189	15,0	3 376	15,3
non HLM	4 724	22,2	4 959	22,4
Locataire, sous-locataire d'un meublé ou à l'hôtel	327	1,5	339	1,5
Fermiers, métayers	89	0,4	55	0,3
Logés gratuitement	1 541	7,3	1 488	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>21 257</b>	<b>100,0</b>	<b>22 131</b>	<b>100,0</b>

Indice des loyers [3]

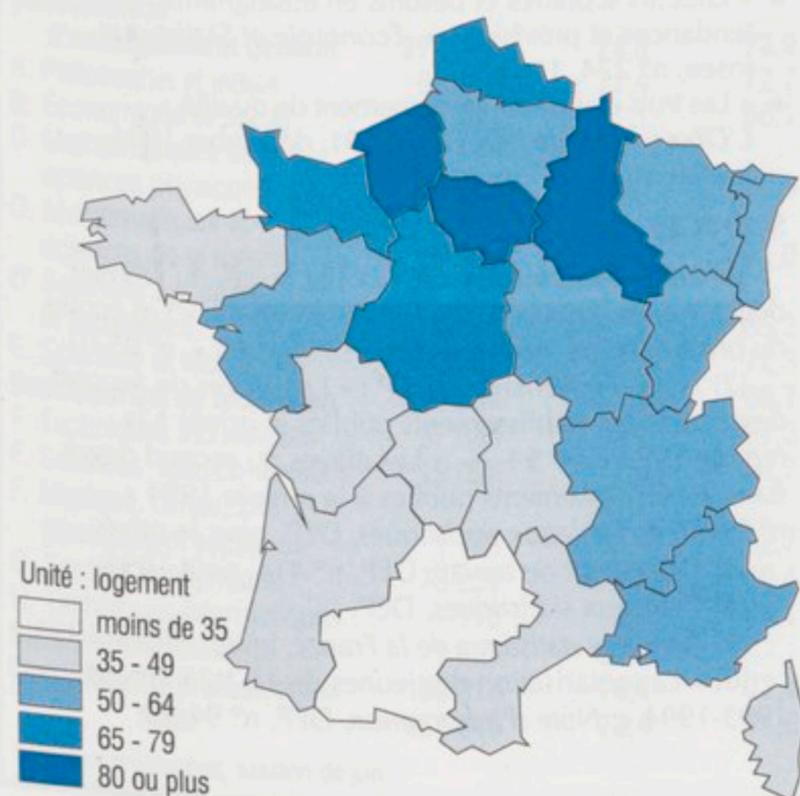
Base 100 en 1990

Année	Indice
Moyenne 1992	110,3
Moyenne 1993	115,1
Moyenne 1994	118,4

Prix moyens des logements neufs vendus [4]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Logement individuel (en milliers de F le lot) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1992	625	920	732	803	847	1 265	2 110	1 433
4 <sup>e</sup> trimestre 1993	652	1 002	825	828	846	1 245	2 288	1 357
4 <sup>e</sup> trimestre 1994	697	935	716	782	886	1 176	1 917	1 189
Logement collectif (F/m <sup>2</sup> ) :								
4 <sup>e</sup> trimestre 1992	7 920	9 856	13 598	12 123	9 893	13 048	24 336	20 900
4 <sup>e</sup> trimestre 1993	9 141	10 182	13 543	12 253	10 366	13 366	21 543	18 066
4 <sup>e</sup> trimestre 1994	9 106	10 453	12 852	11 951	10 419	13 129	20 983	17 027

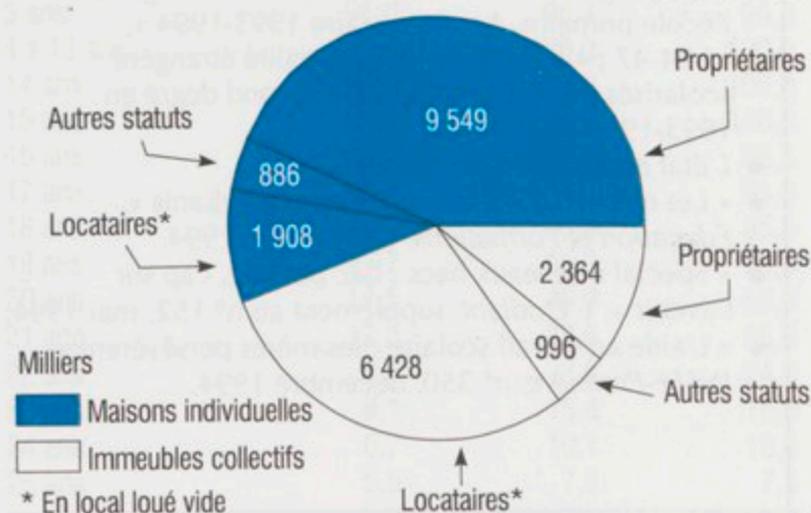
Densité de logements HLM pour 1 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1992 [6]



Prix moyen du logement ancien à Paris au 4<sup>e</sup> trimestre [5]

	1985	1993	p 1994	Variation 94/93
Prix au m <sup>2</sup>	9 350	18 450	18 211	-1,3

Répartition du parc de résidences principales en 1992 [2]



## PRÉSENTATION

La diminution du nombre d'élèves des écoles pré-élémentaires et élémentaires se poursuit à la rentrée 1994 (- 0,3 %), à un rythme moins soutenu qu'en 1993 (- 0,7 %) et 1992 (- 0,9 %). 2 530 900 élèves sont scolarisés dans l'enseignement pré-élémentaire, soit une baisse (- 0,7 %) des effectifs après la stabilité observée en 1993. Dans l'enseignement élémentaire, le nombre d'élèves (3 947 400) se stabilise ; il avait baissé de 1,2 % en 1992 et 1993 [1].

Les établissements du second degré ont accueilli 5 469 200 élèves à la rentrée 1994. Dans le premier cycle, les effectifs sont stables, après une hausse de 1,9 % en 1992 et 1,7 % en 1993. Le second cycle général et technologique perd des élèves depuis trois ans (- 2 % en 1994, - 1,5 % en 1993 et 1992). Le second cycle professionnel enregistre une progression de 0,7 % en 1993 et de 0,2 % en 1994, ce qui inverse la tendance des années précédentes. Au total, le nombre d'élèves dans le second degré est en baisse de 0,5 % en 1994, après plus de dix ans de croissance [2].

En 1994, les élèves scolarisés dans le privé représentent 13,8 % des effectifs dans le premier degré et 19,8 % dans le second degré.

En juin 1994, 457 810 candidats ont obtenu leur baccalauréat, soit un taux de réussite de 73,4 %. Les bacheliers représentent aujourd'hui 58 % de l'effectif de la génération concernée, soit un doublement en dix ans [3].

Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans (48,4 % en 1993) a été multiplié par 1,5 depuis 1982 [6].

## DÉFINITIONS

- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau, classe préparatoire à l'apprentissage.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **BP.** Brevet professionnel (Diplôme de formation continue).
- **BT.** Brevet de technicien.
- **BTS.** Brevet de technicien supérieur.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « La semaine de 4 jours de classe », n° 94-25 ; « Les dépenses scolaires des familles lors de la rentrée 1994 », n° 94-35 ; « Le devenir des élèves de troisième technologique », n° 94-36 ; « Les apprentis en 1993-1994 », n° 94-40 ; « L'enseignement de langues vivantes étrangères à l'école primaire. Année scolaire 1993-1994 », n° 94-47 ; « Les élèves de nationalité étrangère scolarisés dans le premier et le second degré en 1993-1994 », n° 95-03.
- L'état de l'École, DEP (annuel).
- « Les effectifs d'élèves apprentis et étudiants », Éducation et Formations, DEP, n° 39, 1994.
- « Spécial nouveaux bacs : bac par bac, cap sur l'avenir », L'Étudiant, supplément au n° 152, mai 1994.
- « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », INSEE-Première, n° 350, décembre 1994.

- « Effectifs scolaires et besoins en enseignants : tendances et prévisions », Économie et Statistique, Insee, n° 274, 1994-4.
- « Les trois clés d'un enseignement de qualité », L'Observateur de l'OCDE, n° 191, décembre 1994-janvier 1995.

## SOURCES

- [1] Note d'information, DEP : « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1993-1994 », n° 94-49. « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1994-1995 », n° 95-01.
- [2] Note d'information, DEP : « Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 1993 », n° 94-26. « Les élèves du second degré dans les établissements publics à la rentrée 1994 », n° 94-50 et Tableaux statistiques, DEP, pour le privé.
- [3] Document de travail, DEP, n° 414, août 1994.
- [4] Tableaux statistiques, DEP.
- [5] Annuaire statistique de la France, Insee, édition 1994.
- [6] « La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans en 1993-1994 », Note d'information, DEP, n° 94-48.

## 6.1 ÉLÈVES DES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> DEGRÉS

Population scolaire du premier degré [1]  
(milliers)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1985-1986
Préélémentaire	2 231,0	2 217,4	317,5	313,5	2 548,5	2 530,9	2 563,5
Élémentaire	3 358,6	3 365,6	584,6	581,8	3 943,2	3 947,4	4 027,3
Initiation et adaptation	15,8	14,5	1,9	2,0	17,7	16,5	21,8
Intégration scolaire	49,4	45,9	2,9	2,6	52,3	48,5	73,8
<b>Total premier degré</b>	<b>5 654,8</b>	<b>5 643,4</b>	<b>906,9</b>	<b>899,9</b>	<b>6 561,7</b>	<b>6 543,3</b>	<b>6 686,4</b>

Population scolaire du second degré [2]  
(milliers)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1985-1986
Premier cycle	2 607,2	2 612,7	677,5	672,7	3 284,7	3 285,4	3 331,9
soit : sixième	696,6	664,0	170,5	163,1	867,1	827,1	901,3
cinquième	695,6	698,6	172,7	170,4	868,3	869,0	941,2
quatrième (a)	619,2	631,8	170,6	171,5	789,8	803,3	683,1
troisième (b)	588,0	611,2	162,8	166,9	750,8	778,1	665,2
autres (c)	7,8	7,1	0,9	0,8	8,7	7,9	141,1
Second cycle professionnel	530,6	534,2	151,7	149,8	682,3	684,0	818,4
soit : CAP	56,6	51,7	20,1	18,2	76,7	69,9	452,2
BEP	363,7	365,4	94,9	94,0	458,6	459,4	361,1
MC (d) aux CAP et BEP	3,7	4,0	0,6	0,7	4,3	4,7	5,1
Bac professionnel	106,6	113,1	36,1	36,9	142,7	150,0	///
Second cycle général et technologique	1 203,9	1 180,3	325,6	319,5	1 529,5	1 499,8	1 208,9
soit : seconde	391,6	392,9	105,4	105,2	497,0	498,1	432,2
première	393,1	360,2	108,8	102,3	501,9	462,5	391,5
terminale	419,2	427,2	111,4	112,0	530,6	539,2	385,2
soit : term. bac général	276,6	285,3	78,3	79,1	354,9	364,4	245,7
term. bac technol.	136,6	138,4	31,5	32,1	168,1	170,5	129,3
term. BT	6,0	3,5	1,6	0,8	7,6	4,3	10,2
<b>Total second degré</b>	<b>4 341,7</b>	<b>4 327,2</b>	<b>1 154,8</b>	<b>1 142,0</b>	<b>5 496,5</b>	<b>5 469,2</b>	<b>5 359,2</b>

(a) 4<sup>e</sup> générales et technologiques. (b) 3<sup>e</sup> générales, technologiques et 3<sup>e</sup> d'insertion. (c) CPPN, CPA. (d) Mention complémentaire.

Diplômes de l'enseignement technique délivrés  
en 1993 [4]

	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
CAP	236 638	67,7
BEP	173 384	65,5
Mention compl. aux CAP et BEP	9 738	60,4
BP	11 703	36,2
BT	7 857	64,3
BTS	72 456	58,0
<b>Total</b>	<b>511 776</b>	<b>64,7</b>

Admissions au baccalauréat en 1994\* [3]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Rappel 1993
<b>Baccalauréat d'enseignement général</b>	<b>271 635</b>	<b>74,3</b>	<b>73,9</b>
A. Philosophie et lettres	69 179	71,4	72,7
B. Économique et social	62 737	67,1	68,1
C. Mathématiques et sciences physiques	63 285	85,8	82,9
D. Mathématiques et sciences de la nature	64 351	75,4	74,0
D' Sciences agronomiques et techniques	1 741	67,1	65,2
E. Sciences et techniques	10 342	75,9	72,3
<b>Baccalauréat de technicien</b>	<b>125 860</b>	<b>71,1</b>	<b>66,7</b>
F. Techniques industrielles	37 384	69,9	67,3
F. Sciences médico-sociales	12 092	72,5	64,7
F. Musique, danse, arts plastiques et appliqués	1 185	73,4	92,7
G. Secteur économique	73 259	71,5	66,4
H. Techniques informatiques	119	78,3	71,1
Baccalauréat Hôtellerie	1 821	80,1	-
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>60 315</b>	<b>74,4</b>	<b>72,0</b>
<b>Total</b>	<b>457 810</b>	<b>73,4</b>	<b>71,6</b>

\* Chiffres provisoires, session de juin.

Taux de scolarisation par âge [5]

	1982-83	1991-92	1992-93
2 ans	33,1	34,4	34,8
3 ans	91,0	98,8	99,0
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,4
17 ans	61,1	91,0	91,3
18 ans	41,7	80,9	85,5
19 ans	27,7	65,2	70,9
20 ans	17,5	46,9	50,0
21 ans	12,8	33,6	35,0
22 ans	9,5	23,9	24,0
23 ans	8,1	15,8	16,0
24 ans	6,7	10,1	10,0
25 ans	5,5	7,3	7,5

## PRÉSENTATION

En 1993, la **dépense intérieure d'éducation** s'élève à 507,7 milliards de francs, soit 7,2 % du PIB (30 600 F par élève et 8 800 F par habitant). En 1993 comme en 1992 et 1991, cette dépense augmente plus vite que le PIB (+ 2,6 % à prix constants alors que le PIB décroît de 1 %). L'État en finance près des deux tiers [1].

En 1995, les crédits alloués à l'éducation dans le budget de l'État (304,4 milliards) sont en hausse de 4,4 % et en représentent le cinquième [2].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, 1,5 millions de personnes (dont 60 % sont des enseignants exerçant dans les classes) travaillent dans l'enseignement, soit 6 % de la population active. 67 % d'entre elles sont des femmes, proportion nettement supérieure à celle enregistrée dans la population active totale (44 %) [1].

À la rentrée 1993-1994, le **nombre d'enseignants** dans le premier degré du secteur public est en légère progression (+ 0,3 %), dans le second degré il augmente de 1,6 %, enfin dans le supérieur il enregistre une forte hausse (+ 7,6 %) [4] [5].

En 1993, la **dépense moyenne d'éducation** par élève s'échelonne de 18 000 F pour un élève de maternelle à 42 800 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité menant sans redoublement de la maternelle (à 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 427 000 F (aux prix de 1993) [3].

En 1992, que ce soit dans l'enseignement primaire ou dans le secondaire, la France a un **taux d'encadrement** (avec respectivement 20 et 14 élèves pour un enseignant) voisin de celui de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Japon ou des États-Unis, mais nettement moins bon que celui de l'Autriche, du Danemark, de la Belgique ou de l'Italie, qui ont moins de 15 élèves par enseignant dans le primaire et moins de 10 dans le secondaire [6].

## DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense est la somme des dépenses suivantes effectuées sur le territoire métropolitain : les dépenses pour les activités d'enseignement de type scolaire de tous niveaux effectuées dans les établissements publics ou privés, les dépenses pour les formations de type extra-scolaire (enseignement à distance, formation continue), les dépenses pour les activités visant à organiser le système d'enseignement (administration générale, recherche sur l'éducation), les dépenses de cantines, internats, médecine scolaire, transport scolaire, ainsi que les achats de livres et fournitures scolaires, les dépenses de rémunération des enseignants en formation. La dépense intérieure d'éducation est évaluée dans le compte de l'éducation qui est un compte-satellite de la Comptabilité nationale.
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend désormais la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires et de formation continue.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Éditions Nathan-Université, Collection Fac-Education.
- *Note d'information*, DEP : « Les concours de recrutement des enseignants du second degré en 1993 », n° 94-19 ; « Les maîtres auxiliaires des établissements publics du second degré en 1993-1994 », n° 94-28, juillet 1994.
- « Connaissance des enseignants », *Éducation et Formations*, DEP, n° 37, mars 1994.
- « Effectifs scolaires et besoins en enseignants : tendances et prévisions », *Économie et Statistique*, Insee, n° 274, 1994-4.
- *Géographie de l'école*, DEP.

### SOURCES

- [1] *L'état de l'École*, DEP, édition 1994.
- [2] « Projet de loi de finances pour 1995 ». *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, octobre 1994.
- [3] « Le coût de l'éducation en 1993 », *Note d'information*, DEP, n° 94-31, juillet 1994.
- [4] *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale.
- [5] « Les personnels de l'enseignement supérieur 1993-1994 ». *Note d'information*, DEP, 95-02, janvier 1995.
- [6] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 1995.

## 6.2 ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

### Personnels exerçant leur activité dans l'enseignement [1]

	Effectifs (milliers)	dont femmes (%)	dont enseignants (%)
1985	1 356	66,9	60,0
1991	1 463	67,2	59,9
1992	1 487	67,3	59,9
1993	1 501	67,3	60,2

### Établissements du premier et du second degré en 1993-1994 [4]

	Total	dont public	Rappel 1992-1993
<b>Premier degré</b>	<b>60 684</b>	<b>54 634</b>	<b>61 276</b>
Écoles maternelles	19 028	18 660	19 041
Écoles élémentaires (a)	41 656	35 974	42 235
dont : à classe unique	6 719	6 522	6 951
<b>Second degré</b>	<b>11 235</b>	<b>7 477</b>	<b>11 275</b>
Collèges	6 689	4 897	6 654
Lycées professionnels	2 638	1 191	2 029
Lycées d'enseignement général et technique	1 908	1 389	2 592

(a) Y compris les « écoles spéciales ».

### Nombre d'élèves par enseignant dans quelques pays en 1992 (Enseignement public et privé) [6]

	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Ensemble secondaire
Allemagne (a)	23,9	19,6	14,6	19,0	16,2
Autriche	18,3	12,2	7,7	11,6	9,4
Belgique	18,4	13,7	...	...	7,8
Danemark	10,7	10,9	9,1	10,4	9,7
Espagne	23,4	21,2	17,6	15,9	16,6
<b>France</b>	<b>26,0</b>	<b>20,4</b>	...	...	<b>14,3</b>
Italie	13,3	10,9	9,0	8,8	8,9
Pays-Bas	25,9	23,6	...	...	18,8
Royaume-Uni	38,1	20,8	15,9	14,8	15,2
Suède	...	11,9	10,6	16,0	13,0
République Tchèque	10,9	22,9	17,0	10,5	13,2
Turquie	16,6	29,3	47,5	13,2	23,4
États-Unis	...	(b) 15,2	16,8	15,0	15,9
Japon	18,5	19,8	16,8	16,4	16,6

(a) Ex RFA, (b) 1991.

### Personnel enseignant du premier et du second degré\* [4]

	1992-1993	1993-1994
<b>Établissements publics :</b>		
Premier degré (hors IUFM et CNED)	301 344	301 698
soit : Préélémentaire + élémentaire	279 078	280 129
Spécial	22 266	21 569
Second degré (a)	355 306	361 043
soit : Collèges (SES comprises)	176 155	180 062
Lycées professionnels	56 581	54 881
Lycées	122 570	126 100
<b>Total public</b>	<b>656 650</b>	<b>662 741</b>
<b>Établissements privés sous contrat :</b>		
Premier degré	41 558	42 659
Second degré	86 617	88 389
<b>Total privé sous contrat</b>	<b>128 175</b>	<b>131 048</b>

\* Personnel enseignant des établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (a) hors enseignants remplaçants.

### Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types\* en 1993 [3]

(francs courants)

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	54 300	54 300	54 300	54 300
5 ans d'école primaire	102 500	102 500	102 500	102 500
4 ans en 1 <sup>er</sup> cycle	138 800	138 800	138 800	138 800
2 ans en 2 <sup>e</sup> cycle prof.	95 600	///	///	///
3 ans en 2 <sup>e</sup> cycle général et technique	///	131 400	131 400	131 400
2 ans en IUT	///	///	106 000	///
3 ans en université	///	///	///	98 700
<b>Total scolarité</b>	<b>391 200</b>	<b>427 000</b>	<b>533 000</b>	<b>525 700</b>

\* Note de lecture : Une scolarité allant de la maternelle au bac général ou technologique coûte 427 000 F.

### Personnel enseignant du supérieur (secteur public) en 1993-1994 [5]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Attachés et moniteurs*	Autres	Total
<b>Droit</b>	<b>1 948</b>	<b>2 687</b>	<b>732</b>	<b>1 251</b>	<b>1 113</b>	<b>7 731</b>
dont : universités	1 874	2 255	569	1 184	344	6 226
<b>Lettres</b>	<b>3 693</b>	<b>6 716</b>	<b>408</b>	<b>1 221</b>	<b>6 168</b>	<b>18 206</b>
dont : universités	3 490	5 895	336	1 205	3 527	14 453
<b>Sciences</b>	<b>6 627</b>	<b>12 454</b>	<b>731</b>	<b>4 108</b>	<b>3 908</b>	<b>27 828</b>
dont : universités	5 242	9 174	533	3 817	756	19 522
<b>Santé</b>	<b>4 823</b>	<b>3 067</b>	<b>3 977</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>11 898</b>
dont : universités	4 818	3 052	3 976	31	-	11 877
<b>Total</b>	<b>17 091</b>	<b>24 924</b>	<b>5 848</b>	<b>6 611</b>	<b>11 189</b>	<b>65 663</b>
dont : universités	15 424	20 376	5 414	6 237	4 627	52 078

\* attachés temporaires d'enseignement et de recherche et moniteurs.

## PRÉSENTATION

Les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent à un rythme qui, plutôt ralenti au milieu des années 80, tend maintenant à s'accélérer. Après avoir dépassé 8 % à la rentrée 1991, la progression des effectifs est encore, comme en 1992, de 6 % à la rentrée 1993. À cette date, tous types de formation compris, le nombre d'inscriptions d'étudiants dépasse les deux millions (dont 68 % à l'université).

Pour les jeunes de 18 à 25 ans la progression du **taux de scolarisation** dans l'enseignement supérieur est forte puisqu'il est de 23,1 % en 1992-93 contre 13,8 % dix ans auparavant.

Les progrès de la **scolarisation féminine** sont encore plus nets : à la rentrée 1992-93, 25,8 % des filles de 18 à 25 ans sont étudiantes dans le supérieur (contre 20,4 % des garçons). Dix ans auparavant ces proportions étaient de 14,9 % pour les filles contre 12,8 % pour les garçons.

Près de **400 000 étudiants ont quitté** l'enseignement supérieur en 1992, dont 4 sur 10 avec un **niveau de formation** au moins égal à la licence (niveau I et II). Par contre 31 % des sortants, n'y ont acquis aucun diplôme (niveau IV). Cette proportion n'a pas varié depuis 1984. Elle est plus élevée (39 % en 1992) à l'université où elle a tendance à augmenter dans toutes les disciplines. C'est la filière sciences qui délivre proportionnellement le plus de diplômes de second cycle et qui connaît le moins d'abandons.

En 1992 plus de **la moitié des étudiants** qui se sont inscrits à l'université **accèdent au second cycle**. Les autres, soit abandonnent leurs études supérieures, soit les poursuivent ailleurs que dans l'université. Ce taux d'accès au second cycle a fortement progressé entre 1987 et 1990, passant de 45,9 % à 54,4 % en trois ans. Mais depuis il stagne ; on observe même en 1992 un recul en sciences et en économie [3].

## DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Niveaux de formation.**  
Niveaux VI et V bis : sorties sans qualification professionnelle.  
*Niveau VI* : sorties du premier cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et des classes assimilées.  
*Niveau V bis* : sorties de 3<sup>e</sup>, du second cycle court avant l'année terminale et des classes correspondantes de l'enseignement spécial.  
*Niveau V* : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.  
*Niveau IV secondaire* : sorties des classes terminales du second cycle long.  
*Niveau IV supérieur* : abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.  
*Niveau III* : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, DEUST, formations sanitaires ou sociales, etc.).  
*Niveau II et I* : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « Les instituts universitaires de technologies 1993-1994 », n° 94-27 ; « Les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs (1993-1994) », n° 94-29 ; « Les écoles d'ingénieurs », n° 94-30 ; « L'apprentissage dans l'enseignement supérieur », n° 94-40 ; « Le coût de l'éducation supérieure en 1993 », n° 95-05.

- « Vers un enseignement supérieur de masse », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- *Regards sur l'éducation*, OCDE, édition 1995.

### SOURCES

- [1] « Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1980-1981 à 1993-1994 », *Tableaux statistiques* n° 6315, DEP.
- [2] « Les étudiants inscrits à l'université en 1993-1994 », *Note d'information*, DEP, n° 94-16.
- [3] *L'état de l'École*, DEP, édition 1994.

## 6.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Étudiants de l'enseignement post-secondaire en 1993-1994 (y compris enseignement relevant d'autres ministères) [1]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1992-1993
Classes préparatoires aux grandes écoles (y.c. prépa. intégrées)	59 643	15 227	74 870	75 573
Sections de techniciens supérieurs	151 742	81 102	232 844	232 165
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	-	57 208	57 208	59 721
Écoles paramédicales et sociales	53 028	29 129	82 157	78 305
Universités	1 395 103	20 989	1 416 092	1 316 738
dont : IUT	92 801	-	92 801	84 841
Écoles d'ingénieurs	53 613	17 660	71 273	67 072
dont : dépendantes des universités	22 264	-	22 264	21 167
indépendantes des universités	31 349	17 660	49 009	45 905
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	133 477	28 934	162 411	143 587
dont : IUFM	80 078	-	80 078	64 931
<b>Total (b)</b>	<b>1 824 342</b>	<b>250 249</b>	<b>2 074 591</b>	<b>1 951 994</b>

(a) IUFM (Inst. Univ. de formation des maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles. (b) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

### Répartition par discipline des étudiants en université en 1993-1994 [2]

Discipline	(%)
Lettres	35,1
Sciences	19,4
Droit	13,9
Médecine	7,8
Sciences économiques	6,9
IUT	6,7
Filière administrative, économique et sociale	3,9
Pharmacie	2,1
Études d'ingénieurs en université	1,7
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1,0
Dentaire	0,6
Mathématiques appliquées et sciences sociales	0,5
Paramédical	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

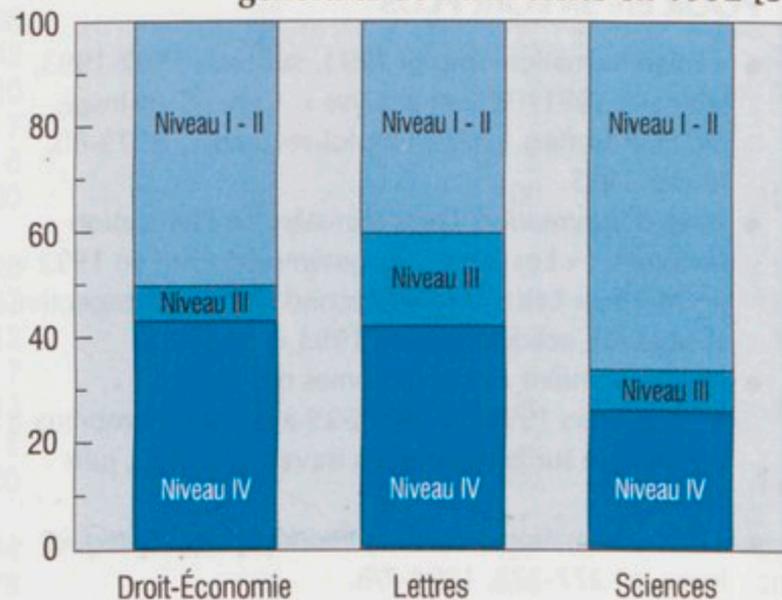
### Taux d'accès en second cycle des entrants à l'université [3]

Origine scolaire	1987			1992
	Hommes	Femmes	Ensemble	(%)
A	46,1	52,1	57,6	56,6
B	49,4	54,2	62,5	59,2
C	63,2	61,2	73,0	65,8
D+D'	50,6	56,3	63,1	59,9
E	45,0	53,6	65,8	54,5
<b>Ensemble bac général</b>	<b>51,1</b>	<b>56,7</b>	<b>62,2</b>	<b>60,0</b>
F	19,9	30,8	24,3	26,7
G	19,6	22,0	22,2	22,1
<b>Ensemble bac techno. (F, G, H)</b>	<b>19,6</b>	<b>24,2</b>	<b>22,6</b>	<b>23,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>45,9</b>	<b>52,6</b>	<b>56,0</b>	<b>54,6</b>

### Sorties de l'enseignement supérieur [3]

Niveau de formation	Ensemble des formations		Disciplines générales de l'université	
	1984	1992	1984	1992
Niveaux I et II	35	41	42	49
Niveau III	33	28	13	12
Niveau IV	32	31	45	39
	100	100	100	100
<b>Ensemble des sorties</b>	<b>264 600</b>	<b>394 600</b>	<b>109 100</b>	<b>175 000</b>

### Niveau des étudiants quittant les disciplines générales de l'université en 1992 [3]



## PRÉSENTATION

**L**e *niveau de formation* des quelque 800 000 jeunes qui terminent leurs études chaque année s'élève régulièrement. En 1993, moins de 10 % d'entre eux sont sans qualification professionnelle (niveaux VI et V bis). À l'opposé, 65 % d'une génération accède au niveau du baccalauréat et les diplômés de l'enseignement supérieur représentent près de 38 % des sorties.

En mars 1994, 9 mois après la fin de leurs études, 13 % des jeunes sont en stage ou inactifs, 12 % sont en apprentissage et 30 % des garçons partent au service national. Moins de 60 % des sortants se trouvent donc sur le marché du travail avec un emploi ou au chômage (non compris l'apprentissage). Parmi ceux-ci 45 % sont au chômage.

Plus le niveau de formation est élevé, plus l'accès à l'emploi est aisé : un diplômé du supérieur sur quatre ayant fini ses études en 1993 est au chômage en mars 1994, contre plus de 70 % des jeunes sans qualification.

L'augmentation du chômage depuis 1991 a touché tous les niveaux de formation, mais l'avantage relatif des diplômés s'est maintenu.

Parmi les jeunes qui ont trouvé un emploi, les diplômés du supérieur accèdent en majorité (55 %) à des emplois de cadres pour les *niveaux I et II* et à des emplois de professions intermédiaires pour le *niveau III*. Au *niveau IV*, les postes d'employés sont les plus nombreux. Alors qu'au *niveau V* les postes d'employés et d'ouvriers qualifiés et non qualifiés sont en nombre équivalent, ce sont les postes non qualifiés qui dominent pour les *niveaux V bis et VI*. Cependant le lien entre le niveau de formation et la qualification de l'emploi n'est pas automatique : 12 % des diplômés du supérieur commencent par un poste d'employé ou d'ouvrier [1].

## DÉFINITIONS

- **Bilans « formation-emploi ».** Ils ont pour objectif de décrire le plus complètement possible et de façon homogène ce que deviennent les jeunes à la sortie du système éducatif, ainsi que de situer leurs entrées dans les entreprises au sein de l'ensemble des embauches. Les sources utilisées sont multiples :
  - les sorties sont dénombrées par la direction de l'évaluation et de la prospective (Dep) du ministère de l'Éducation nationale ;
  - la situation des jeunes sortants en mars, neuf mois après la fin des études, et les entrées dans les entreprises sont observées à l'aide de l'enquête emploi de l'Insee ;
  - les compléments sur les situations intermédiaires et sur le cheminement des jeunes sur une période plus longue sont apportés par d'autres enquêtes, notamment celles de l'Observatoire des entrées dans la vie active (Eva) du Cereq (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications).Le bilan d'une année porte sur les jeunes sortis de l'école cette année-là. Le premier bilan publié porte sur 1973, le dernier sur 1993.
- **Niveaux de formation.** *Niveaux VI et V bis* : sorties sans qualification professionnelle. *Niveau VI* : sorties du premier cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et des classes assimilées. *Niveau V bis* : sorties de 3<sup>e</sup>, du second cycle court avant l'année terminale et des classes correspondantes de l'enseignement spécial. *Niveau V* : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. *Niveau IV secondaire* : sorties des classes terminales du second cycle long. *Niveau IV supérieur* : abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. *Niveau III* : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, Deug, formations sanitaires ou sociales, etc.). *Niveau II et I* : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan formation-emploi 1993, tableaux 1992-1993, tableaux 1991-1992 et analyse », Cereq-Dep-Insee, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 79-80, février 1995.
- *Note d'information*, Dep, ministère de l'Éducation nationale : « Les sorties du système éducatif en 1992 », n° 94-34 ; « Les sorties du second degré : rétrospective et situation académique en 1993 », n° 95-14.
- *INSEE-Première* : « Les diplômés des Français », n° 305, mars 1994 ; « Les 16-25 ans : plus nombreux à l'école que sur le marché du travail », n° 323, juin 1994.
- « Bilan formation-emploi », *Économie et statistique*, Insee, n° 277-278, 1994-7/8.

- *Cereq bref* : « Formation technologique et marché du travail : les techniciens supérieurs en informatique de gestion », n° 101, septembre 1994 ; « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade », n° 107, mars 1995.

## SOURCES

- [1] « De l'école à l'emploi : les jeunes en mars 1994 », *INSEE-Première*, n° 365, mars 1995.
- [2] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Dep, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle, édition 1995 (à paraître).

## 6.4 NIVEAUX DE FORMATION ET ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

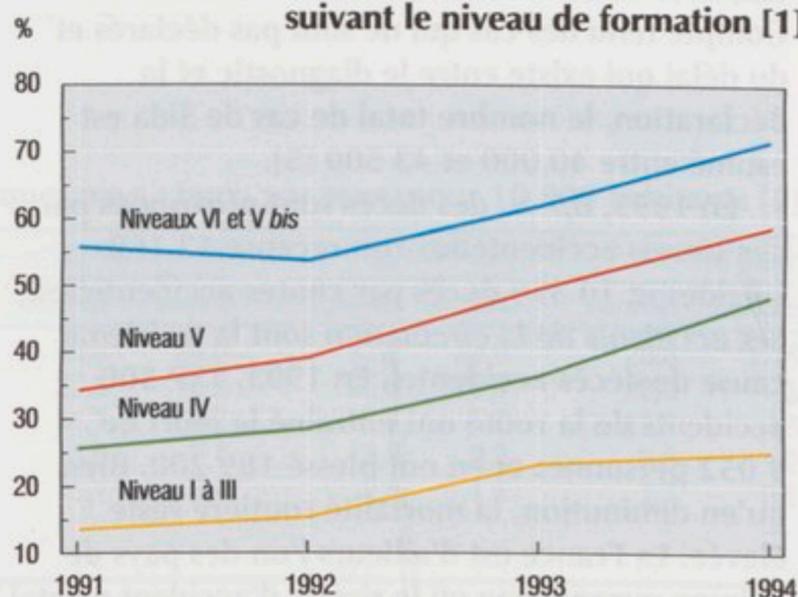
Emplois occupés à la sortie du système éducatif en 1994, suivant le niveau de formation [1]  
(%)

Catégorie socioprofessionnelle	Niveaux I-II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveaux VI-V bis
Agriculteurs, commerçants, artisans	1	-	3	4	2
Cadres	55	7	2	11	6
Professions intermédiaires	32	55	22		
Employés administratifs	12	25	31	17	22
Autres employés		13	21	26	25
Ouvriers qualifiés			9	18	15
Ouvriers non qualifiés			12	24	30
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Évolution des flux de sortie du système éducatif [2]  
(enseignement spécial et apprentissage inclus)

Niveau de formation	1984		1993	
	Effectifs	%	Effectifs	%
VI et V bis	108 600	13,1	64 200	8,3
V	377 000	45,4	202 300	26,1
IV secondaire	88 900	10,7	104 200	13,4
<b>Total secondaire</b>	<b>574 500</b>	<b>69,2</b>	<b>370 700</b>	<b>47,8</b>
IV supérieur	80 800	9,7	112 200	14,5
I à III	174 900	21,1	292 300	37,7
<b>Total supérieur</b>	<b>255 700</b>	<b>30,8</b>	<b>404 500</b>	<b>52,2</b>
<b>Total</b>	<b>830 200</b>	<b>100,0</b>	<b>775 200</b>	<b>100,0</b>

Chômage\* neuf mois après la fin des études, suivant le niveau de formation [1]



\* Cet indicateur est calculé en mars de chaque année pour les jeunes (16 à 25 ans) sortis du système éducatif l'année précédente. Il donne le pourcentage de chômeurs parmi l'ensemble des actifs (hors apprentis) et des chômeurs.

Destinations des jeunes en 1994, neuf mois après leur sortie de l'école selon le niveau de formation [1]  
(%)

Destinations	Niveaux VI et Vbis	Niveau V	Niveau IV	Niveaux I à III	Ensemble
<b>Hommes</b>					
Emploi	6	18	25	33	22
Chômage	19	34	24	12	22
Apprentissage	50	14	4	0	15
Stage	8	7	8	3	6
Service national	5	23	35	51	30
Inactivité	12	4	4	1	5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Femmes</b>					
Emploi	13	35	42	64	44
Chômage	26	42	39	21	31
Apprentissage	36	10	4	2	10
Stage	8	7	8	7	7
Inactivité	17	6	7	6	8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>					
Emploi	9	26	34	49	32
Chômage	22	37	31	16	26
Apprentissage	44	12	4	2	12
Stage	8	7	8	5	7
Service national	3	13	18	25	17
Inactivité	14	5	5	3	6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs (milliers)</b>					
Hommes	86	94	117	122	419
Femmes	53	76	107	126	362
<b>Ensemble</b>	<b>139</b>	<b>170</b>	<b>224</b>	<b>248</b>	<b>781</b>

## PRÉSENTATION

D'après les statistiques provisoires sur les causes médicales de décès en 1993, 32,7 % d'entre eux sont dus à des maladies de l'appareil circulatoire et 27,5 % à des tumeurs.

La mortalité masculine a pour cause principale les tumeurs (32 %), suivies de près par les maladies de l'appareil circulatoire (29 %). Celles-ci arrivent en tête chez les femmes (37 %) [1].

34 287 cas de Sida ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie jusqu'à fin 1994. Parmi ces cas, 59,1 % sont connus comme étant décédés. Compte tenu des cas qui ne sont pas déclarés et du délai qui existe entre le diagnostic et la déclaration, le nombre total de cas de Sida est estimé entre 40 000 et 43 500 [5].

En 1993, 8,7 % des décès sont provoqués par des causes accidentelles : on recense 12 160 suicides et 10 379 décès par chutes accidentelles. Les accidents de la circulation sont la troisième cause de décès accidentel. En 1993, 137 500 accidents de la route ont entraîné la mort de 9 052 personnes et en ont blessé 189 200. Bien qu'en diminution, la mortalité routière reste élevée. La France est d'ailleurs l'un des pays de l'Union européenne où le risque d'accident mortel est le plus grand après le Portugal [3] [4].

En 1992, pour l'ensemble des branches d'activité, les accidents du travail sont en baisse : 840 500 (y compris les accidents de trajet) contre 878 900 en 1991. Ils ont entraîné la mort de 1 645 personnes (1 821 en 1991) [2].

## DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) par les DDASS (Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale), avec les données socio-démographiques transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.**
  - Route.* La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
  - Fer.* Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessés graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisées plus de 3 jours.
  - Air.* Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les 3 jours.
  - Mer.* Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Solidarité-santé*, Études statistiques, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville : « Les Français et leur santé, enquête santé 1991-1992, n° 1, janvier-mars 1994 ; « Sida : évolution et prise en charge », n° 3, juillet-septembre 1994.
- « Les accidents de la vie courante des enfants de zéro à seize ans », *Point stat*, n° 5, mars 1994, CNAMTS.
- « Mortalité violente : la France mal placée », *Population et Sociétés*, Ined, n° 289, avril 1994.
- « Les inégalités sociales de santé », *Problèmes économiques*, n° 2377, 25 mai 1994.
- « La santé des adultes dépend fortement du climat familial de leur enfance », *Bibliographie*, n° 1039, septembre 1994, CNRS - CreDES.
- « Le Sida en Europe » ; « Sida : les conséquences d'une pandémie », *Futuribles*, n° 194, janvier 1995.
- « Les accidents de la vie courante », *INSEE-Première*, n° 378, juin 1995.

### SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès, année 1993 - résultats provisoires*, Inserm.
- [2] *Statistiques nationales d'accidents du travail (années 1990-1991-1992)*, CNAMTS, 1995.
- [3] « *Rapport statistique sur l'évolution des accidents de la route* », CEMT (Conférence Européenne des Ministres des Transports).
- [4] *Mémento de statistiques des transports - Résultats 1993*, décembre 1994. Observatoire économique et statistique des transports (OEST), ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- [5] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 8, 1995, direction générale de la Santé, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.
- [6] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1993, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1994.

Causes médicales de décès en 1993 [1]

	<i>p</i> Total	<i>p</i> dont femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	173 835	94 378
Tumeurs	146 067	57 608
Maladies de l'appareil respiratoire	40 284	19 508
Maladies de l'appareil digestif	26 080	12 411
Troubles mentaux	12 902	7 546
Maladies infectieuses et parasitaires	11 620	4 542
dont : Sida	4 426	791
Autres maladies	74 629	42 026
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	46 436	18 340
dont : suicides	12 160	3 360
chutes accidentelles	10 379	6 592
<b>Total toutes causes</b>	<b>531 853</b>	<b>256 359</b>

Cas de Sida [5]

Groupe de transmission	Année de diagnostic		Cumul des cas
	1985	<i>p</i> 1994	
Homo-bisexuel masculin	381	1 595	16 149
Toxicomane	44	1 016	8 048
Homo-bisexuel masculin et toxicomane	18	36	484
Hémophile et trouble de la coagulation	9	47	453
Contamination hétérosexuelle	76	708	4 507
Transfusé	28	84	1 522
Transmission materno-fœtale	9	22	435
Inconnu	16	494	2 689
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>4 002</b>	<b>34 287</b>

Principales causes de décès dans quelques pays : taux, par sexe, pour 10 000 habitants [6]

	(b) Allemagne		(b) France		(c) Royaume-Uni		(a) États-Unis		(c) Japon	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	50,0	31,7	26,5	15,7	45,0	26,6	42,2	26,0	26,3	17,6
Tumeurs	27,2	16,4	29,7	12,9	27,5	18,2	25,3	16,3	23,0	11,3
Appareil respiratoire	7,8	3,0	6,3	2,8	11,1	6,2	9,4	5,2	11,4	4,8
Appareil digestif	5,7	3,1	4,9	2,6	3,0	2,4	3,6	2,3	3,8	1,9
Accid. véhic. moteur	2,0	0,6	2,4	0,8	1,1	0,4	2,5	1,1	1,7	0,6

(a) 1990. (b) 1991. (c) 1992.

Les accidents du travail par secteur en 1992\* [2]

Secteur de risque	Accidents avec arrêt (milliers)	Taux de fréquence	Décès
<b>Ensemble des activités</b>	<b>755,0</b>	<b>28,2</b>	<b>1 039</b>
dont : Métallurgie	125,8	31,5	125
Bâtiment et travaux publics	162,6	70,5	298
Bois	30,2	49,5	13
Pierres et terres à feu	15,1	46,4	22
Vêtement	5,6	15,5	5
Alimentation	84,1	38,6	65
Transports et manutention	55,1	44,4	175
Eau, gaz, électricité	3,1	31,7	8
Commerces non alimentaires	48,8	16,6	91
Interprofessionnel	183,3	16,9	176
<b>Accidents du trajet</b>	<b>85,5</b>	<b>///</b>	<b>606</b>

\* Les données se réfèrent à la France entière.

Victimes d'accidents de la route dans quelques pays en 1993 [3]

Pays	Blessés	Tués	* Nombre de tués
			(milliers)
Allemagne	505,6	9,9	123
Belgique	76,0	1,7	148
Danemark	9,9	0,6	115
Espagne	117,2	6,4	159
<b>France</b>	<b>189,0</b>	<b>9,1</b>	<b>166</b>
Royaume-Uni	302,2	3,8	69
Grèce	29,9	1,8	...
Italie	241,1	7,4	118
Pays-Bas	11,6	1,3	82
Portugal	71,0	2,4	286
États-Unis	3 125,0	40,1	...
Japon (1992)	855,5	14,9	...

\* Nombre de tués pour un million d'habitants.

Victimes des accidents de la circulation [4]

	* Fer		Air		Mer		Route	
	1992	1993	1992	1993	1992	1993	1992	1993
Nombre d'accidents	670	621	139	146	5 361	5 663	143 362	137 500
Nombre de blessés	125	116	168	155	354	222	198 104	189 020
Nombre de tués	205	120	181	108	(a) 213	(a) 244	9 083	9 052

\* Y compris accidents de passage à niveau. (a) Disparus et décédés.

## PRÉSENTATION

**E**n France, l'ensemble des professions de santé a connu une forte croissance depuis trente ans. Mais dès le début des années soixante-dix, des mesures ont été prises pour réguler le nombre de médecins, de dentistes et de pharmaciens à former [3].

Les **médecins** sont 160 235 en activité au 1<sup>er</sup> janvier 1994 contre 59 000 en 1967 (soit 100 000 de plus en 25 ans). L'instauration du **numerus clausus** a fortement ralenti la croissance de leur nombre depuis 1980. En 1993 la progression est de 2 % ; elle n'est plus que de 0,8 % en 1994. Une stagnation des effectifs autour de 180 000 est prévue pour la décennie 2000-2010. La **part des femmes** parmi les médecins est de 31 % en 1993 contre seulement 14 % en 1968. Actuellement un médecin sur trois est salarié et un sur deux est spécialiste (contre seulement un sur trois en 1966) [1] [3].

Le nombre d'**infirmiers** (hors secteur psychiatrique) est de 261 525 au 1<sup>er</sup> janvier 1993, en progression de près de 8 % depuis 1990 [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, le nombre total de **lits** et **places** dans les établissements de santé est de 680 840 (70 % sont dans le secteur public). Le nombre de lits en **hospitalisation complète** est de 540 074. Ce nombre a diminué de 6 % depuis 1987 ; la baisse a été plus forte dans le secteur public (- 7 %) que dans le privé (- 4 %) [1].

En 15 ans (de 1975 à 1990) le nombre d'habitants par médecin a diminué dans tous les pays de l'Union européenne sauf au Royaume-Uni où il demeure le plus élevé [2].

## DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le *numerus clausus* qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Il est pour la première fois en légère hausse à la rentrée 1994 où il est fixé à 3 570.
- **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète ne concernent pas les hospices et les maisons de retraite. Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Documents statistiques*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville : « Les médecins en activités au 1<sup>er</sup> janvier 1994, France par régions », n° 195, mars 1994 ; « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 1993 par département », n° 205, août 1994 ; « les services d'aide médicale urgente (SAMU), les centres 15 et les services mobiles d'urgences et de réanimation (SMUR), en 1992 », n° 209, septembre 1994.
- *Informations rapides*, Sesi : « Le pouvoir d'achat des omnipraticiens libéraux augmente entre 1988 et 1993 », n° 54, mai 1994 ; « Le pouvoir d'achat des spécialistes libéraux augmente entre 1988 et 1993 », n° 55, juin 1994 ; « Le pouvoir d'achat des paramédicaux libéraux est revenu en 1993 à son niveau de 1988 », n° 56, juillet 1994 ; « Les médecins de la thèse à l'exercice », n° 57, juillet 1994.

- *Bibliographie*, Credes : « L'équipe médicale et paramédicale dans le service hospitalier : le profil de l'équipe. Enquête sur les hospitalisés 1991-1992 », n° 1038 ; « Présent et perspective du rôle de l'hôpital public/privé face aux besoins sanitaires, aux aspirations individuelles et aux innovations technologiques », n° 1044 ; « L'hospitalisation à domicile : un tour d'horizon en Europe, aux États-Unis et au Canada », n° 1045, 1994.
- « Le secteur psychiatrique », Que sais je ?, édition PUF, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1995*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, tabl. 3.11, 3.12, 3.31, 3.72, 3.75, 3.76.  
 [2] OCDE.  
 [3] « Les médecins de demain », *Économie et Statistique*, Insee, n° 274, 1994-4.

## 7.2 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Nombre d'habitants par médecin dans divers pays [2]

	1975	1980	1990
Allemagne (ex-RFA)	502	441	324
Belgique	568	421	292
Danemark	530	469	360
<b>France</b>	<b>667</b>	<b>498</b>	<b>373</b>
Grèce	490	407	294
Irlande	845	775	651
Italie *	452	357	210
Pays-Bas	627	545	399
Royaume-Uni	680	599	704
Espagne	645	430	262
Portugal	787	510	352
Suède	580	454	348
Japon	847	(a) 730	606

\* Y compris les chirurgiens-dentistes. (a) 1982.

Effectifs des professions de santé [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier

	1981	1990	1992	1993
Médecins	108 054	148 089	155 896	158 968
Chirurgiens-dentistes	31 872	37 931	38 451	38 868
Sages-femmes	8 479	10 705	11 205	11 479
Pharmaciens	37 820	51 367	51 613	52 673
dont : titulaires d'officines	20 923	24 878	25 646	25 863
Infirmiers	192 913	242 953	253 514	261 525
Infirmiers de secteur psy.	56 537	61 527	59 960	58 980
Masseurs-kinésithérapeutes	32 229	38 257	40 254	41 858
Orthophonistes	7 110	10 000	10 460	10 986
Orthoptistes	1 200	1 445	1 536	1 582

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier 1994

	Médecins libéraux	Médecins salariés	Ensemble	Densité *
<b>Médecine générale</b>	<b>60 550</b>	<b>19 804</b>	<b>80 354</b>	<b>140</b>
Spécialités médicales	26 616	17 553	44 169	77
dont : Cardiologie	3 337	1 263	4 600	8
Pédiatrie	3 028	2 089	5 117	42
Radiologie	4 309	1 960	6 269	11
Spécialités chirurgicales	14 998	5 426	20 424	36
dont : Gynécologie obstétrique	3 212	1 173	4 385	31
Ophtalmologie	4 392	516	4 908	9
Biologie médicale	674	1 218	1 892	3
Psychiatrie	5 956	4 771	10 727	19
Santé publique et médecine du travail	84	2 585	2 669	5
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>48 328</b>	<b>31 553</b>	<b>79 881</b>	<b>139</b>
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>108 878</b>	<b>51 357</b>	<b>160 235</b>	<b>279</b>

\* Nombres de médecins pour 100 000 habitants sauf pour les gynécologues-obstétriciens (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 16 ans).

Établissements de santé [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier 1993

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits ou places	dont lits en hosp. complète
Secteur public	1 057	478 751	348 301
dont : C H R	29	104 008	94 181
C H	489	238 711	170 992
Hôpital local	314	49 807	19 412
Centres de moyen et long séjour	125	82 650	14 315
C H S	96	62 549	48 644
Secteur privé	2 753	202 089	191 773
dont : établissements de soins aigus	1 269	111 923	110 048
étab. de moy. et long. séjour	736	51 989	49 095
établissements psychiatriques *	333	31 575	26 231
<b>Ensemble</b>	<b>3 810</b>	<b>680 840</b>	<b>540 074</b>

\* Y compris les hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public.

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier

	1987	1990	1992	1993
Secteur public	374 002	363 115	353 115	348 301
Secteur privé	199 633	195 578	193 308	191 773
<b>Ensemble</b>	<b>573 635</b>	<b>558 693</b>	<b>546 423</b>	<b>540 074</b>

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [1]

	1980	1990	1993
Pharmacies	19 709	21 978	22 377
Laboratoires	4 241	3 905	3 989

## PRÉSENTATION

En 1994, la **consommation médicale totale** est de 668,2 milliards de F, soit 11 540 F par habitant. Depuis 1970, sa progression ne cesse de ralentir : de 1970 à 1980 elle a connu un taux de croissance annuel moyen de 16,6 %, puis ce taux est passé à 7,6 % sur la période 1980-1985, 6,5 % en 1991-1992 et 5,7 % en 1993. En 1994, le ralentissement est encore plus fort puisque la croissance de la consommation médicale totale n'est que de 3,3 %. Le fléchissement est très sensible pour les médicaments et les honoraires des médecins. Le rythme de croissance des frais dentaires et des soins dispensés par les auxiliaires médicaux a été divisé par près de 3 en 3 ans. Enfin les analyses de laboratoires ont baissé de 7,2 % en 1994 [1].

La **dépense courante de santé** est de 748,9 milliards de F en 1994 (+ 3,1 % par rapport à l'année précédente) [1].

La part de l'ensemble des dépenses de soins et de biens médicaux financée par la Sécurité sociale est de 73,6 % en 1994 (contre 76,5 % en 1980) et celle de l'État et des collectivités locales est de 0,9 % (contre 2,9 % en 1980). En contrepartie, la part des dépenses financée par les ménages et les mutuelles s'est accrue, passant respectivement de 15,6 % et 5 % en 1980 à 18,9 % et 6,6 % en 1994 [1].

L'âge et le sexe sont les principaux facteurs de disparités dans le recours aux soins médicaux : à âge égal les hommes consomment moins que les femmes (sauf dans l'enfance), et les personnes âgées davantage que les plus jeunes [3].

Au niveau de l'Union européenne, les dépenses de santé des ménages sont difficilement comparables d'un pays à l'autre, en raison des différences de structure du système de soins, mais progressent pour l'ensemble des pays [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Solidarité-santé*, études statistiques, n° 1, 1994, Sesi : « La consommation de soins médicaux selon le type de famille », « Deux décennies d'évolution des consommations médicales ».
- *Problèmes économiques* : « Le médicament en France et dans le monde : stratégies et marchés » ; « L'opinion des Français sur leur consommation de santé », n° 2380, juin 1994 ; « Panorama des systèmes de santé dans l'Union européenne », n° 2390, septembre 1994.
- « Enquête sur la santé et les soins médicaux 1991-1992 », *Insee-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 64-65-66, novembre 1994.

## DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « *dépense courante de santé* » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (Sesi) et de l'Inserm.

- « Le système de santé aux États-Unis », les *Rapports du Sénat*, n° 141, décembre 1994.
- « Livre blanc sur le système de santé et d'assurance maladie », collection des *Rapports officiels*, janvier 1995, la Documentation française.
- « Réconcilier la Sécurité sociale et le marché », *Futuribles*, n° 196, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Comptes nationaux de la santé 1992-1993-1994 », Sesi, ministère de la Santé publique et de l'Assurance maladie, juin 1995.
- [2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 2-8.
- [3] « Les dépenses de santé des Français », *Économie et Statistique*, Insee, n° 265, 1993-5.

## 7.3 DÉPENSES DE SANTÉ

### Consommation médicale des ménages [1]

(milliards F)

	1980	1993	1994
<b>1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>102,3</b>	<b>309,0</b>	<b>322,8</b>
Soins hospitaliers	102,0	301,7	314,5
soit : publics	79,6	229,8	239,7
privés	22,4	71,9	74,8
Soins en sections médicalisées	0,4	7,4	8,3
<b>2. Soins ambulatoires</b>	<b>50,6</b>	<b>181,3</b>	<b>184,2</b>
Médecins	23,8	85,7	88,0
Dentistes	13,8	41,3	42,4
Auxiliaires médicaux	5,9	28,0	29,0
Laboratoires (analyses)	5,2	19,9	18,4
Cures thermales	2,0	6,4	6,4
<b>3. Transports de malades</b>	<b>2,0</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>
<b>4. Médicaments</b>	<b>33,7</b>	<b>116,7</b>	<b>118,8</b>
<b>5. Prothèses</b>	<b>3,7</b>	<b>17,2</b>	<b>18,3</b>
Lunetterie	2,7	10,8	11,3
Orthopédie	1,1	6,4	7,0
<b>Total (1 à 5) soins et biens médicaux</b>	<b>192,3</b>	<b>633,6</b>	<b>654,1</b>
<b>6. Médecine préventive</b>	<b>5,9</b>	<b>13,6</b>	<b>14,1</b>
dont : médecine du travail	2,7	5,6	5,8
service de santé scolaire	1,2	2,5	2,6
protection maternelle et infantile	0,8	1,9	2,1
toxicomanie	0,1	0,5	0,6
<b>Consommation totale (1 à 6)</b>	<b>198,2</b>	<b>647,2</b>	<b>668,2</b>

### Soins et biens médicaux - financement [1]

(%)

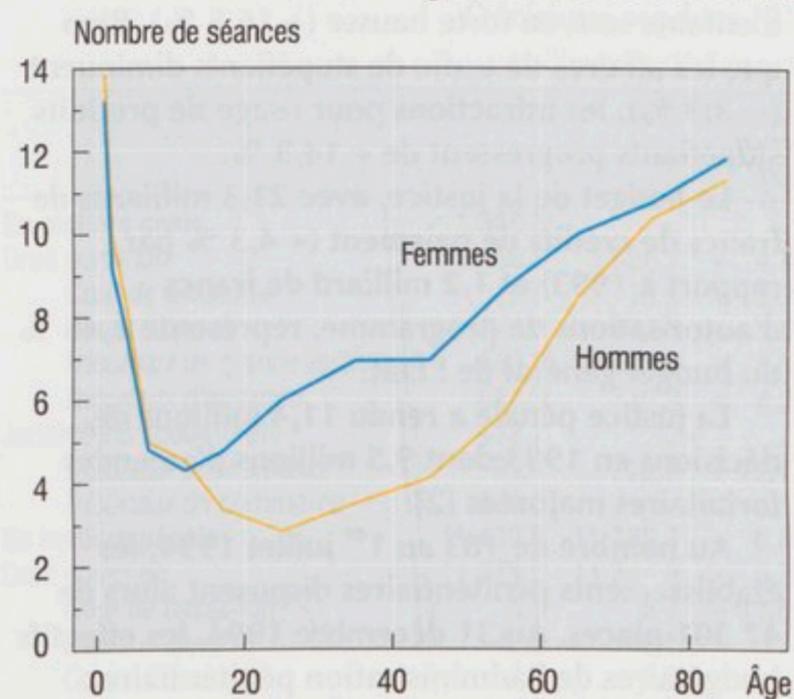
	1980	1993	1994
Sécurité sociale	76,5	73,9	73,6
État et collectivités locales	2,9	0,9	0,9
Mutuelles	5,0	6,3	6,6
Ménages	15,6	18,9	18,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Dépenses courantes de santé [1]

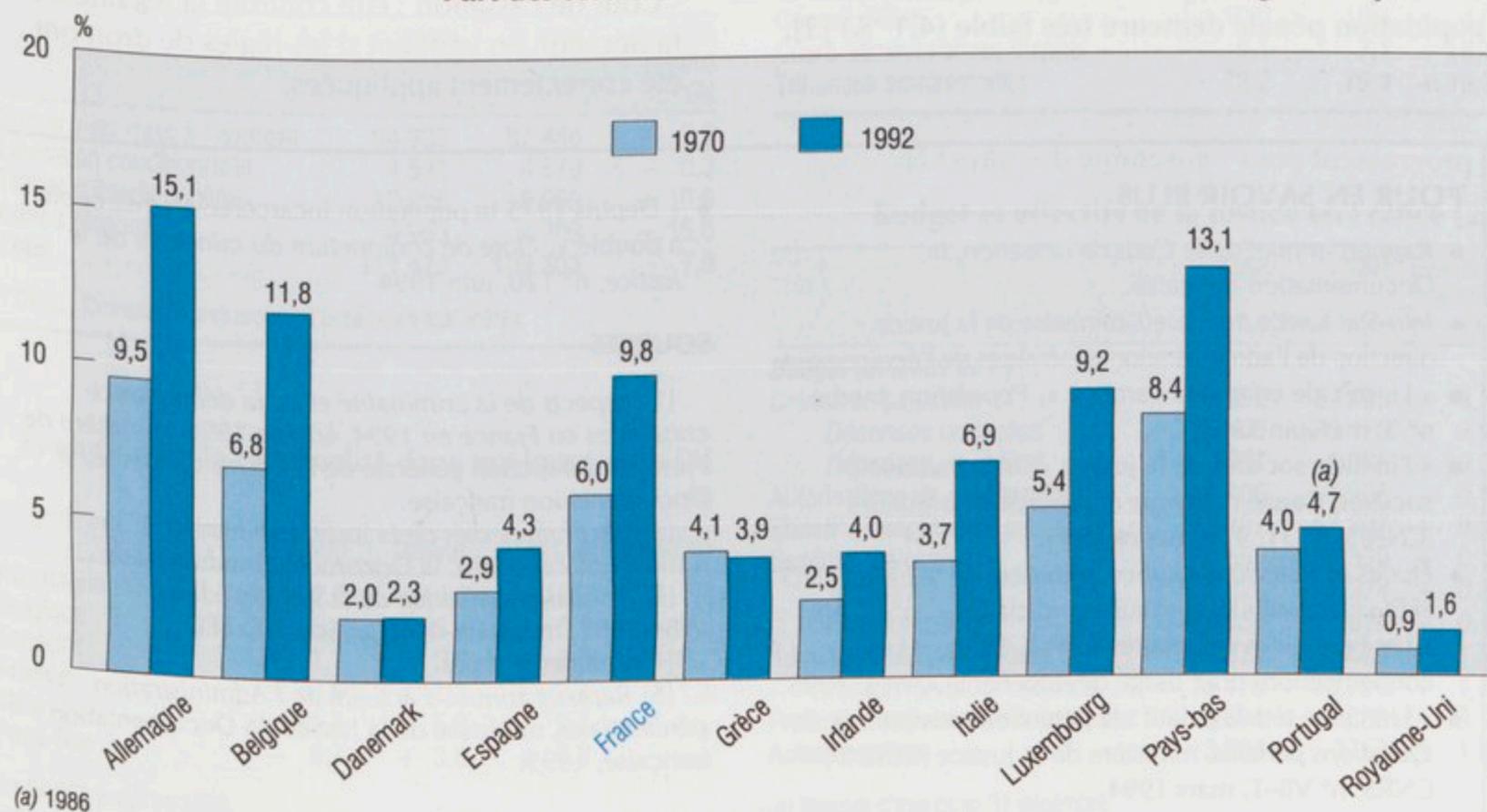
(milliards F)

	1980	1993	1994
1. Dépenses pour les malades	212,5	683,8	704,6
2. Dépenses de prévention	6,7	16,8	17,6
3. Dépenses en faveur du système de soins	6,9	26,5	27,4
soit : Recherche médicale et pharmaceutique	4,8	23,5	24,2
Formation	2,1	3,0	3,2
4. Gestion générale	2,9	10,2	11,1
5. Double compte : Recherche pharmaceutique	-2,0	-11,3	-11,8
<b>Dépenses totales (1 à 5)</b>	<b>227,0</b>	<b>726,0</b>	<b>748,9</b>

### Séances de médecin par personne et par an selon l'âge et le sexe en 1991 [3]



### Part des services de santé dans la consommation des ménages européens [2]



## PRÉSENTATION

En 1994, le nombre de *crimes et délits constatés en France* métropolitaine par le ministère de l'Intérieur s'élève à 3,9 millions. Avec à peine + 1 % en 1994 après + 1,3 % en 1993 et + 2,3 % en 1992, la croissance de la criminalité connaît un nouveau tassement. Le *taux de criminalité* de la France s'établit en 1994 à 67,8 pour mille habitants contre 67,5 en 1993.

Parmi les grandes catégories d'infractions, les vols sont en diminution (- 2,6 %). Les infractions économiques et financières augmentent sensiblement (+ 7,6 %). Parmi les atteintes aux personnes, les homicides régressent (- 7,4 %) mais les mauvais traitements et abandons d'enfants sont en forte hausse (+ 16,5 %). Bien que les affaires de *trafic* de stupéfiants diminuent (- 3,3 %), les infractions pour *usage* de produits stupéfiants progressent de + 14,3 %.

Le budget de la justice, avec 21,3 milliards de francs de crédits de paiement (+ 4,3 % par rapport à 1993) et 1,2 milliard de francs d'autorisations de programme, représente 1,46 % du budget général de l'État.

La justice pénale a rendu 11,4 millions de décisions en 1993 dont 9,5 millions d'amendes forfaitaires majorées [2].

Au nombre de 183 au 1<sup>er</sup> juillet 1994, les établissements pénitentiaires disposent alors de 47 301 places. Au 31 décembre 1994, les effectifs budgétaires de l'administration pénitentiaire française sont de 23 476 agents dont 18 795 surveillants. À la même date, les détenus dans les prisons françaises sont au nombre de 53 935 dont 23 076 prévenus. La part des femmes dans la population pénale demeure très faible (4,1 %) [3].

## DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Nombre de crimes et délits constatés pour mille habitants.
- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
  - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents, notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
  - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
  - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
  - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
  - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées.

### POUR EN SAVOIR PLUS

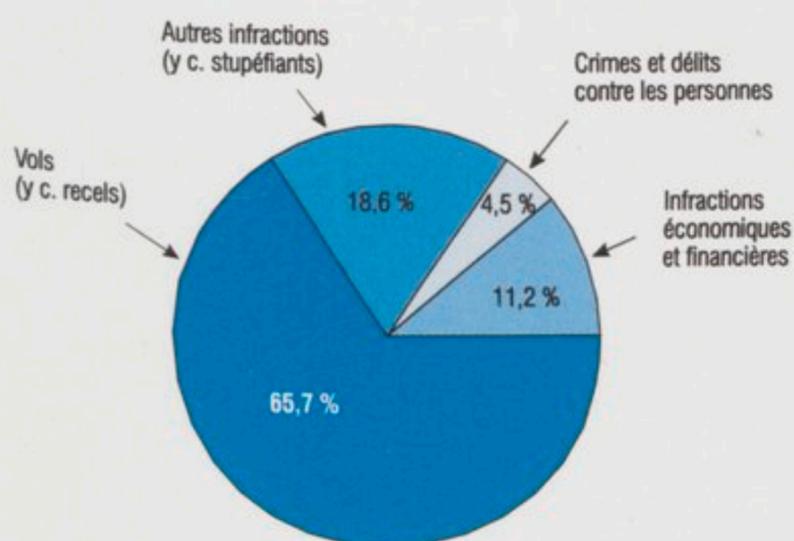
- *Rapport annuel de la Cour de cassation*, la Documentation française.
- *Info-Stat Justice (mensuel)*, ministère de la Justice, direction de l'administration générale et de l'équipement.
- « Le suicide en milieu carcéral », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 1993.
- « Finalités sociales de la justice », *Informations sociales*, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), n° 31, 4<sup>e</sup> trimestre 1993.
- *Études et Statistiques Justice*, ministère de la Justice, S/D SED : « Travail illégal et suites judiciaires », n° 1, 1993 ; « Les homicides volontaires », n° 3, 1994 ; « Les condamnations pour usage de stupéfiants », n° 4, 1995.
- « Un casse-tête législatif : la détention provisoire », *Questions pénales*, ministère de la Justice (CESDIP) - CNRS, n° VII-1, mars 1994.
- « Depuis 1975 la population incarcérée en métropole a doublé », *Note de conjoncture du ministère de la Justice*, n° 120, juin 1994

### SOURCES

- [1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1994*, édition 1995, ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, la Documentation française.
- [2] *Les chiffres-clés de la justice*, ministère de la Justice, octobre 1994, la Documentation française.
- [3] *Annuaire statistique de la Justice*, édition 1988-1992, ministère de la Justice, S/D SED.
- [4] Chiffres Interpol.
- [5] *Rapport annuel d'activité de l'Administration pénitentiaire*, ministère de la Justice, la Documentation française, 1995.

## 8.1 CRIMINALITÉ - JUSTICE

Criminalité en France en 1994 [1]



Population pénale en milieu fermé au 1<sup>er</sup> janvier [5]

	1994	1995	Évolution 1995/94 (%)
<b>Ensemble des détenus (a)</b>	<b>52 551</b>	<b>53 935</b>	<b>+ 2,6</b>
Par catégorie pénale :			
Prévenus	20 959	23 076	+ 10,1
Condamnés	31 592	30 859	- 2,3
Par sexe :			
Hommes	50 347	51 709	+ 2,7
Femmes	2 204	2 226	+ 1,0
Par nationalité (b) :			
Français	34 721	36 644	+ 5,5
Étrangers	15 477	14 933	- 3,5
Apatrides, non renseignés	42	46	+ 9,5

(a) Métropole + DOM. (b) Métropole uniquement.

Milieu ouvert - Mesures prises en charge par les CPAL\* au 1<sup>er</sup> janvier [5]

	1993	1994	Évolution 1994/93 (%)
Sursis avec mise à l'épreuve	94 933	87 446	- 7,9
Libération conditionnelle	4 591	4 579	- 0,3
Travail d'intérêt général	12 996	13 069	+ 0,6
Autres mesures	4 953	4 209	- 15,0
<b>Total</b>	<b>117 473</b>	<b>109 303</b>	<b>- 7,0</b>

\* CPAL : Comités de probation et d'assistance aux libérés.

Évolution de la criminalité dans quelques pays [4]

	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93
Allemagne (a)	+ 2,2	+ 19,0	+ 18,7	+ 7,3
Belgique	+ 5,0	+ 9,4	- 0,9	- 2,2
Espagne	+ 1,1	- 5,0	- 3,3	+ 0,7
<b>France</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>+ 7,2</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 1,3</b>
Italie	+ 21,8	+ 5,8	- 9,7	...
Pays-Bas	- 0,7	+ 3,8	+ 7,8	...

(a) Ex-RFA jusqu'en 1990.

Évolution des crimes et délits constatés en France [1]

(milliers d'infractions)

	1985	1993	1994	Évolution 1994/93 (%)
Vols (y.c. recels)	2 301,9	2 640,4	2 573,0	- 2,6
Infractions économiques et financières	681,7	409,2	440,2	+ 7,6
Crimes et délits contre des personnes	118,0	152,8	175,4	+ 14,8
Autres infractions (dont stupéfiants)	477,6	679,5	730,4	+ 7,5
<b>Ensemble</b>	<b>3 579,2</b>	<b>3 881,9</b>	<b>3 919,0</b>	<b>+ 1,0</b>

Activité judiciaire en France Décisions rendues [2]

(milliers de décisions)

	1992	1993	Évolution 1993/92 (%)
<b>En matière civile</b>	<b>1 869,0</b>	...	...
Droit commun	1 456,3	1 526,7	+ 4,8
<i>Cour de cassation</i>	18,0	18,6	+ 3,3
<i>Cours d'appel</i>	171,1	173,9	+ 1,6
<i>Tribunaux de grande instance</i>	585,9	624,0	+ 6,5
<i>Tribunaux d'instance</i>	681,3	710,2	+ 4,2
Juridictions spécialisées	412,7	...	...
<i>Tribunaux pour enfants</i>	99,4	110,7	+ 11,4
<i>Tribunaux de commerce</i>	313,3	...	...
<b>En matière pénale</b>	<b>11 432,3</b>	<b>11 389,2</b>	<b>- 0,4</b>
Droit commun	11 378,5	11 344,9	- 0,3
<i>Cour de cassation</i>	6,9	6,1	- 11,6
<i>Cours d'appel</i>	42,6	42,6	-
<i>Cours d'assises</i>	2,3	2,3	-
<i>Tribunaux correctionnels</i>	434,7	419,9	- 3,4
<i>Tribunaux de police</i>	1 475,0	1 346,0	- 8,7
<i>Amendes forfaitaires majorées</i>	9 417,0	9 528,0	+ 1,2
Juges et tribunaux pour enfants	53,8	44,3	- 17,7
<b>En matière administrative</b>	<b>88,3</b>	<b>96,9</b>	<b>+ 9,7</b>
Conseil d'État	10,0	10,4	+ 4,0
Cours administratives d'appel	6,1	7,1	+ 16,4
Tribunaux administratifs	72,2	79,4	+ 10,0

Budget et effectifs de la justice en France [2]

	1993	1994	Évolution 1994/93 (%)
<b>Budget (millions de F) :</b>			
Crédits de paiement	20 392	21 266	+ 4,3
<i>Dépenses ordinaires</i>	19 405	20 170	+ 3,9
<i>Dépenses en capital</i>	987	1 095	+ 10,9
Autorisations de programme	1 206	1 205	- 0,1
<b>Effectifs budgétaires (a)</b>	<b>57 207</b>	<b>57 707</b>	<b>+ 0,9</b>
Services judiciaires	24 558	24 590	+ 0,1
<i>Magistrats</i>	5 928	5 974	+ 0,8
<i>Fonctionnaires</i>	18 630	18 616	- 0,1
Administration pénitentiaire	23 071	23 476	+ 1,8
<i>Personnel de surveillance</i>	18 470	18 795	+ 1,8
Protection judiciaire de la jeunesse	5 894	5 889	- 0,1
Autres services	3 684	3 752	+ 1,8

(a) Nombre d'agents au 31 décembre.

Evolution des Ordes et de la Cour de Cassation en France (1)

Année	Ordes	Cour de Cassation
1970	15	1
1975	15	1
1980	15	1
1985	15	1
1990	15	1
1995	15	1
2000	15	1
2005	15	1
2010	15	1
2015	15	1
2020	15	1

Le nombre de juges des Ordes et de la Cour de Cassation a augmenté de manière constante depuis 1970. En 2020, il y avait 15 Ordes et 1 Cour de Cassation. Cette augmentation est due à la création de nouveaux Ordes et à la réaffectation de juges existants. Le processus de réforme judiciaire a permis de renforcer l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire français.

Budget et dépenses de la Cour de Cassation (1)

Année	Budget	Dépenses
1970	100	95
1975	120	110
1980	150	140
1985	180	170
1990	220	210
1995	280	270
2000	350	340
2005	450	440
2010	550	540
2015	650	640
2020	750	740

Changements en France (1)



Evolution de la population en France (1)

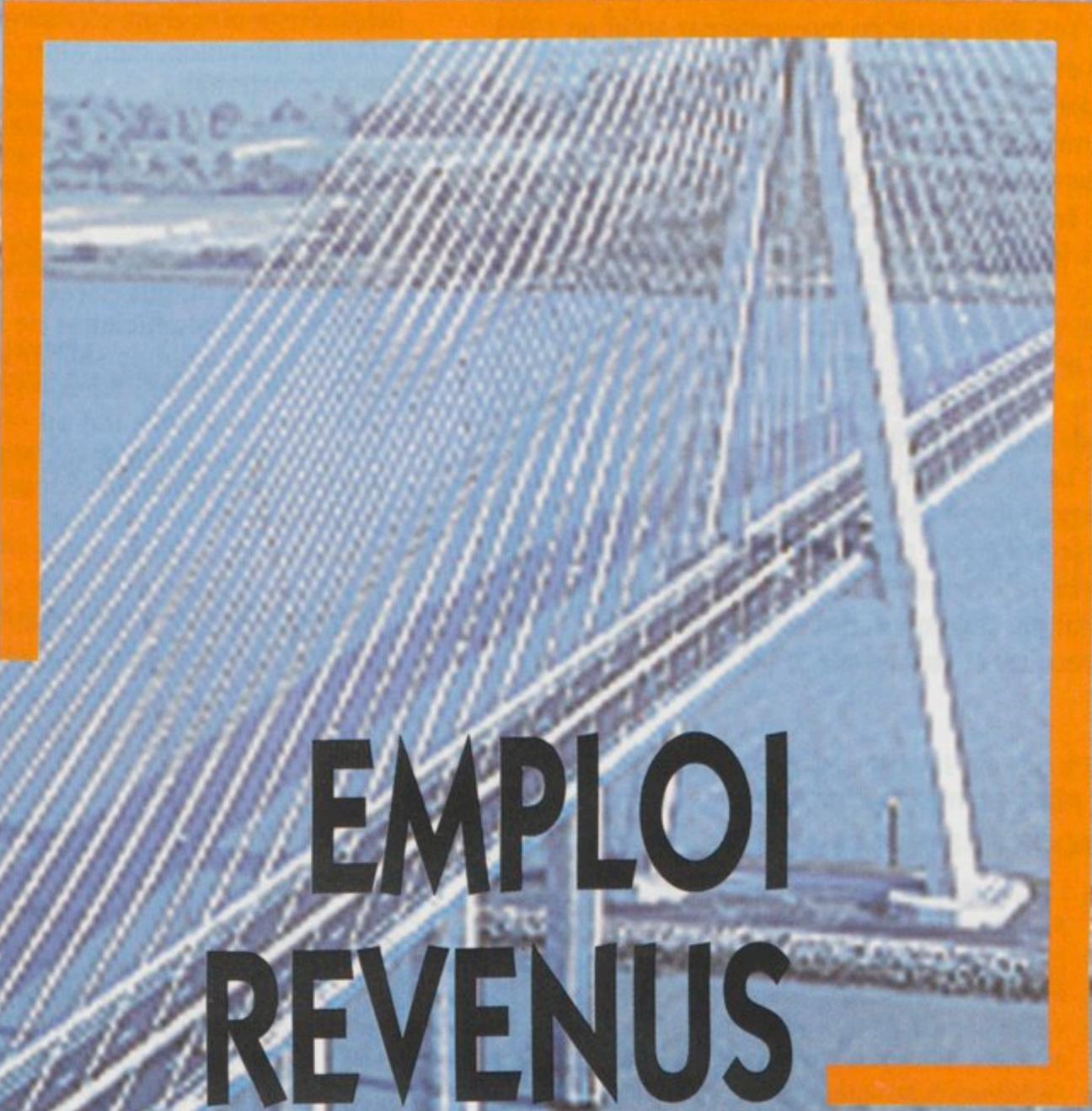
Année	Population (millions)
1970	45.5
1975	46.5
1980	47.5
1985	48.5
1990	49.5
1995	50.5
2000	51.5
2005	52.5
2010	53.5
2015	54.5
2020	55.5

Evolution de la production industrielle en France (1)

Année	Production (milliards de francs)
1970	100
1975	120
1980	150
1985	180
1990	220
1995	280
2000	350
2005	450
2010	550
2015	650
2020	750



Emploi  
Revenus



**EMPLOI  
REVENUS**

# 9 emploi

## PRÉSENTATION

En mars 1994, 25 137 000 personnes sont présentes sur le marché du travail (en emploi ou au chômage), soit 159 000 de plus qu'un an auparavant. La **population active** a continué à croître au même rythme que l'année précédente (+ 0,6 %). Mais le ralentissement de l'activité économique a entraîné une contraction de l'emploi de 175 000 actifs occupés, qui se traduit par une baisse de 1 % de la **population active occupée** entre mars 1993 et mars 1994.

En un an l'agriculture a perdu 5 % de ses effectifs, la construction 3 % et l'industrie 4 % ; en revanche, l'emploi s'est développé dans le tertiaire (+ 1 %), notamment dans la santé, l'action sociale, les services aux entreprises et aux particuliers.

La **tertiarisation de l'emploi** est de plus en plus marquée : depuis 1990, l'emploi ouvrier a régressé de 145 000 postes en moyenne par an et en 1993 les ouvriers ont perdu leur première place dans la répartition des emplois au profit des employés qui, comme les cadres et les professions intermédiaires, sont de plus en plus nombreux.

En mars 1994, 62,7 % des hommes et 47 % des femmes sont sur le marché du travail. Le **taux d'activité** est à son maximum chez les hommes (96 %) et chez les femmes (78 %) qui ont entre 25 et 49 ans. Dans cette tranche d'âge, l'**activité des femmes** enregistre encore une hausse (+ 0,4 point) mais plus faible que les années précédentes [1].

Le taux d'activité moyen des Françaises est comparable à celui observé en Allemagne et aux Pays-Bas ; il est plus faible que celui des Danoises (près de 2 femmes sur 3), mais il est supérieur à celui des Italiennes, des Espagnoles et des Grecques (1 femme sur 3) [4].

## DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir la définition au mot-clé 9.2). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.
- **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.
- **Contrat emploi-solidarité (CES).** Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans peu ou non qualifiés, les chômeurs de longue durée et les allocataires spécifiques : bénéficiaires de l'allocation de fin de droits, de celle de solidarité spécifique (ASS) ou du revenu minimum d'insertion (RMI) ainsi que leurs conjoints. Il n'est offert que par des collectivités locales, associations, établissements publics, Sécurité sociale..., à l'exclusion des entreprises.
- **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : contrats de qualification, contrats d'adaptation, contrats à période indéterminée (exo-jeunes).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les chiffres-clés du travail féminin. Bilan 1975-1992 », *Premières informations*, Dares, ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle, hors série n° 2-3, septembre 1994.
- « Emploi des femmes, une réalité de plus en plus éclatée », *Bref*, Cereq, n° 104, décembre 1994.
- *Problèmes économiques* : « Les non-salariés en France », n° 2375 ; « Le marché du travail dans les pays de l'OCDE », n° 2391, 1994.
- « Les employés », Édition La découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.
- *INSEE-Première* : « Hommes et femmes sur le marché du travail, 1973-1993 », n° 324, juin 1994 ; « La métropolisation des emplois », n° 349, décembre 1994.

- « Marché du travail. Séries longues », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 62-63, mai 1994.

## SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1994 », *INSEE-Première*, n° 330, juin 1994.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1994. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », à paraître. « Enquête sur l'emploi de 1983. Résultats détaillés », *Les Collections de l'Insee*, vol. D 96.
- [3] « De l'école à l'emploi. Les jeunes en mars 1994 », *INSEE-Première*, n° 368, mars 1995.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail, résultats 1993*, Commission des communautés européennes, Eurostat-OSCE, 1995.

## 9.1 POPULATION ACTIVE

### Emploi des jeunes de 16 à 25 ans en mars 1994 [3] (milliers)

<b>Stagiaires</b>	<b>132</b>
soit : programmes de stages des 16-25 ans	76
stages AFPA*	10
programmes « adultes » État ou régions	46
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>2 803</b>
Apprentis	224
Autres emplois aidés	380
soit : contrats emploi-solidarité	116
contrats de qualification	137
contrats d'adaptation	40
contrats de retour à l'emploi	15
Exo-jeunes	72
Emploi non aidé	2 199
<b>Total</b>	<b>2 935</b>

\* AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

### Activité de la population dans l'Union européenne en 1993 [4]

	Taux d'activité (a) (%)	Pop. active occupée (millions)	Proportion de salariés (%)	Taux d'activité féminin (%)
Allemagne	58,3	36,1	89,7	47,6
Belgique	49,7	3,7	82,1	39,6
Danemark	67,4	2,6	89,2	61,8
Espagne	48,1	11,9	73,7	33,8
<b>France</b>	<b>55,5</b>	<b>21,9</b>	<b>85,9</b>	<b>47,7</b>
Grèce	49,1	3,7	53,3	35,1
Irlande	53,3	1,2	76,5	38,5
Italie	48,5	20,3	71,2	34,2
Luxembourg	52,7	0,2	88,9	37,6
Pays-Bas	58,2	6,6	88,2	46,6
Portugal	58,8	4,5	74,2	49,5
Royaume-Uni	61,6	25,3	86,8	52,2
<b>UE à 12</b>	<b>55,2</b>	<b>138,0</b>	<b>82,6</b>	<b>44,1</b>

(a) En % de la population de 14 ans et plus ; y compris chômeurs.

### Population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle\* [2] (milliers)

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1983			Mars 1994		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	940	598	1 538	539	316	855
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 117	639	1 756	1 144	552	1 696
dont : artisans	633	240	873	598	221	819
commerçants	388	377	765	433	314	747
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 449	467	1 916	1 904	895	2 799
dont : professions de l'information des arts et des spectacles	70	59	129	103	72	175
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	423	25	448	539	80	619
Professions intermédiaires	2 479	1 639	4 118	2 533	2 044	4 577
dont : techniciens	650	68	718	738	97	835
contremaîtres et agents de maîtrise	577	34	611	502	40	542
instituteurs et assimilés	291	513	804	256	478	734
Employés	1 402	4 069	5 471	1 469	4 676	6 145
dont : fonction publique	712	1 259	1 971	823	1 504	2 327
administration d'entreprises	412	1 551	1 963	323	1 637	1 960
personnel des services aux particuliers	145	768	913	152	958	1 110
Ouvriers	5 302	1 278	6 580	4 585	1 141	5 726
soit : ouvriers qualifiés	3 409	304	3 713	3 365	392	3 757
ouvriers non qualifiés (y.c. ouvriers agricoles)	1 893	974	2 867	1 220	749	1 969
Appelés au service national	///	///	///	222	2	224
<b>Total</b>	<b>12 689</b>	<b>8 690</b>	<b>21 379</b>	<b>12 396</b>	<b>9 626</b>	<b>22 022</b>
Ensemble des non-salariés	2 286	1 358	3 644	2 001	1 056	3 057
Ensemble des salariés	10 403	7 332	17 735	10 395	8 570	18 965

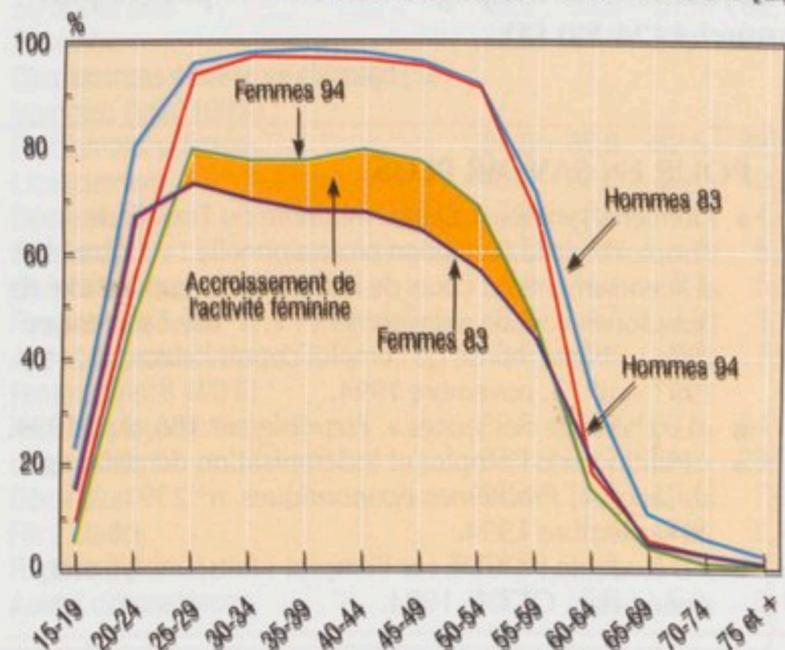
\* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active occupée en tant que salariés.

### Population active occupée selon l'activité économique\* en mars 1994 [2] (milliers)

	Ensemble	dont salariés	dont femmes
Agriculture, sylviculture, pêche	1 128,5	274,5	382,0
Industries agricoles et alimentaires	622,4	516,1	234,4
Industries de biens de consommation	816,1	743,1	414,1
Industrie automobile	259,3	257,6	44,9
Industries de biens d'équipement	831,8	796,0	162,3
Industries de biens intermédiaires	1 463,9	1 394,4	364,0
Energie	255,3	254,4	58,6
Construction	1 459,9	1 134,6	154,3
Commerce	2 948,9	2 357,6	1 302,5
Transports	907,8	842,7	174,3
Activités financières	714,2	682,9	381,3
Activités immobilières	287,7	251,4	168,5
Services aux entreprises	2 249,0	2 035,9	940,7
Services aux particuliers	1 687,3	1 319,1	1 050,2
Education, santé, action sociale	3 762,9	3 484,4	2 659,2
Administrations	2 615,1	2 609,5	1 129,5
Activité indéterminée	11,7	10,4	5,2
<b>Total</b>	<b>22 021,9</b>	<b>18 964,5</b>	<b>9 626,0</b>

\* Les résultats sont donnés dans un regroupement (NES), articulé sur la NAF, qui remplace la NAP (voir mot-clé 17-3).

### Taux d'activité par sexe et groupe d'âge en mars 1983 et mars 1994 [2]



## PRÉSENTATION

Mesuré par l'enquête sur l'emploi de mars 1994, le nombre des **chômeurs au sens du BIT** calculé sur une semaine d'enquête est de 3 114 700. Le **taux de chômage** atteint 12,4 % de la population active, contre 11,1 % un an auparavant [1].

Avec 201 000 chômeurs et 133 000 chômeuses supplémentaires, la hausse observée en un an a touché pratiquement toutes les tranches d'âges. Mais **les plus touchés restent les jeunes** de moins de 25 ans (parmi ceux-ci, près d'un homme sur 4 et une femme sur 3 sont au chômage). Le taux de chômage moyen des **femmes** (14,3 %) demeure supérieur à celui des hommes (10,8 %). En mars 1994, les catégories socioprofessionnelles les plus touchées sont toujours les ouvriers (16,1 %) et les employés (15,1 %), dont les taux sont beaucoup plus forts que ceux des autres catégories sociales : 7,4 % des professions intermédiaires, 5,4 % des cadres et 3,7 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont au chômage [1].

En mars 1994, l'ancienneté moyenne de chômage est de 12,4 mois pour les hommes et de 13,6 mois pour les femmes et plus du tiers (35,7 %) des personnes au chômage le sont depuis un an ou plus (mais près de la moitié étaient dans ce cas en mars 1985) [1].

Pour les **personnes sans diplôme** ou n'ayant que le certificat d'études primaires, le taux de chômage atteint 17,8 % contre 15,3 % un an auparavant. Pour les niveaux intermédiaires (BEPC, CAP, BEP...) il est de 11,6 % contre 10,5 %. En un an les disparités de chômage se sont encore accrues entre les moins qualifiés et les plus diplômés. Mais les formations supérieures au baccalauréat sont de moins en moins épargnées : les titulaires du baccalauréat comptent désormais 11,2 % de chômeurs et les diplômés du supérieur 7,1 % [1].

En un an, le taux de chômage a augmenté dans tous les pays de l'Union européenne sauf au Royaume-Uni. L'Espagne demeure le pays le plus touché (24 %) [4].

## DÉFINITIONS

### • BIT.

Bureau international du travail.

### • Chômage, PSERE.

Le chômage est entendu au sens du Bureau international du travail. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, les chômeurs sont :

a) Les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Elles constituent la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE).

b) Les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement.

### • Enquête sur l'emploi.

Elle est réalisée chaque année par l'Insee, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 75 000 « ménages » (voir la définition au mot-clé 3.3), soit 151 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus au 31 décembre) en 1994. Son questionnaire a été rénové à l'occasion des recensements de 1982 et 1990.

### • Taux de chômage.

C'est la proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Embauches et licenciements au cours de l'année 1993 : un marché de l'emploi en voie de redressement ? », n° 69, 2 septembre 1994 ; « Nette reprise de l'emploi depuis l'automne 1993 », n° 74, novembre 1994.
- « Le chômage des jeunes », *Futuribles*, n° 186, avril 1994.
- « Politique de l'emploi et indemnisation du chômage au Japon », *Problèmes économiques*, n° 2391, 28 septembre 1994.
- « L'étude de l'OCDE sur l'emploi : faits, analyses et stratégies », OCDE, 1994.

- « Emploi et chômage des «non-qualifiés» en France », *Économie et Statistique*, Insee n° 273, 1994-3.

## SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1994 », *INSEE-Première*, n° 330, juin 1994.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1994. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », à paraître.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995.
- [4] « Bulletin mensuel chômage », Eurostat-OSCE.

## 9.2 CHÔMAGE

### Chômeurs BIT par sexe et âge [2]

	Mars 1985		Mars 1994	
	Effectifs (milliers)	Taux* (%)	Effectifs (milliers)	Taux* (%)
<b>Hommes</b>				
Moins de 25 ans	428,3	24,5	326,5	24,2
25 à 49 ans	552,6	6,2	986,4	9,8
50 ans et plus	173,0	5,9	189,6	7,5
<b>Total</b>	<b>1 153,9</b>	<b>8,5</b>	<b>1 502,5</b>	<b>10,8</b>
<b>Femmes</b>				
Moins de 25 ans	501,2	30,5	346,4	31,7
25 à 49 ans	635,8	9,7	1 110,7	13,5
50 ans et plus	138,2	7,1	155,1	8,1
<b>Total</b>	<b>1 275,2</b>	<b>12,6</b>	<b>1 612,2</b>	<b>14,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2 429,1</b>	<b>10,2</b>	<b>3 114,7</b>	<b>12,4</b>

\* Proportion chômeurs/actifs.

### Chômage BIT par CSP en mars 1994 [2]

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Effectifs (milliers)	Taux (%)	Rappel taux 1985
Agriculteurs exploitants	3,5	0,4	0,5
Artisans, comm., chefs d'entr.	66,0	3,7	3,0
Cadres prof. intell. sup.	159,5	5,4	2,8
Professions intermédiaires	363,8	7,4	4,5
Employés	1 094,1	15,1	10,8
Ouvriers	1 098,9	16,1	13,7
N'ayant jamais travaillé	328,9	///	///
<b>Total</b>	<b>3 114,7</b>	<b>12,4</b>	<b>10,2</b>

### Taux de chômage selon le diplôme [1]

	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993	Mars 1994
Sans diplôme	12,8	14,3	15,3	17,8
BEPC, CAP, BEP	8,3	9,7	10,5	11,6
Baccalauréat	6,7	7,0	9,5	11,2
Bac + 2	4,0	5,0	7,0	7,9
Diplôme supérieur	4,0	4,6	5,9	6,4

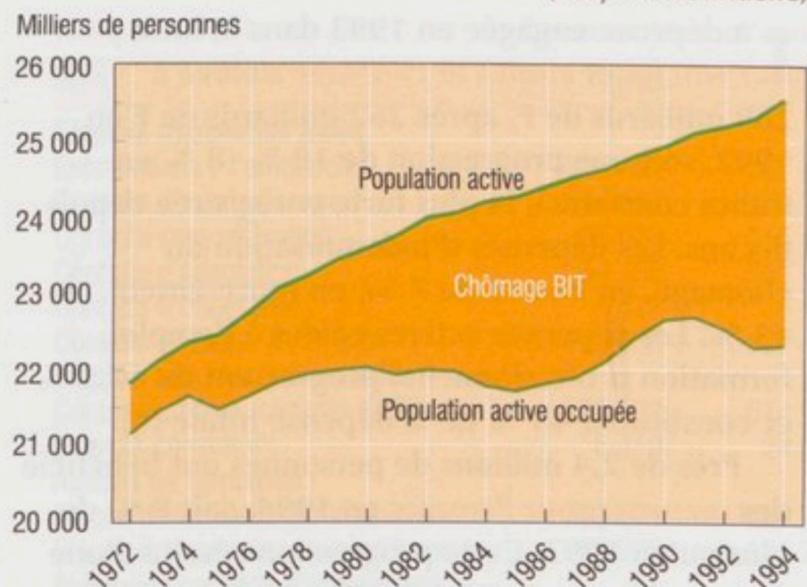
### Taux de chômage dans l'UE [4]

	1985	1993	1994	dont âge < 25 ans
Allemagne	7,2	7,9	8,4	7,9
Belgique	10,3	8,9	10,0	24,1
Danemark	7,2	10,5	10,2	13,2
Espagne	21,6	22,8	24,1	45,0
<b>France</b>	<b>10,2</b>	<b>11,7</b>	<b>12,5</b>	<b>29,1</b>
Grèce	7,0	9,4	...	(a) 28,8
Irlande	16,9	15,7	15,1	24,0
Italie	8,1	10,4	11,5	32,2
Luxembourg	2,9	2,6	3,5	6,5
Pays-Bas	8,4	6,7	7,7	11,7
Portugal	8,7	5,6	6,9	14,7
Royaume-Uni	11,5	10,3	9,5	14,7
<b>UE à 12</b>	<b>10,4</b>	<b>10,9</b>	<b>11,3</b>	<b>22,1</b>
États-Unis	7,2	6,8	6,1	12,5
Japon	2,6	2,5	2,8	5,2

(a) 1993.

### Emploi, chômage et population active [3]

(moyenne annuelle)



### Du chômage ANPE au chômage BIT [2]

(milliers)

	Mars 1993	Mars 1994
<b>Chômeurs inscrits à l'ANPE (cat. 1, 2, 3)</b>	<b>3 517</b>	<b>4 033</b>
+ chômeurs BIT non inscrits à l'ANPE	328	336
- chômeurs inscrits à l'ANPE non BIT	- 1 064	- 1 254
soit : <i>chômeurs inscrits actifs occupés</i>	- 533	- 686
<i>chômeurs inscrits non disponibles</i>	- 153	- 161
<i>chômeurs inscrits ne cherchant pas d'emploi</i>	- 378	- 407
<b>Chômeurs BIT</b>	<b>2 781</b>	<b>3 115</b>

### Durée et circonstances du chômage BIT [1]

	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993	Mars 1994
<b>Ancienneté moyenne de chômage (mois) :</b>				
Hommes	13,2	12,4	11,5	12,4
Femmes	14,4	13,8	13,2	13,6
<b>Ensemble</b>	<b>13,9</b>	<b>13,2</b>	<b>12,4</b>	<b>13,0</b>
<b>Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>34,2</b>	<b>33,0</b>	<b>31,4</b>	<b>35,7</b>
Hommes :				
15-24 ans	15,9	16,2	15,5	19,1
25-49 ans	32,2	31,1	29,7	36,6
50 ans et plus	58,1	51,4	51,6	52,3
Ensemble	31,8	30,8	29,2	34,8
Femmes :				
15-24 ans	21,2	21,2	18,3	21,4
25-49 ans	36,5	35,9	34,8	37,6
50 ans et plus	63,2	55,4	57,1	62,1
Ensemble	36,0	34,8	33,4	36,5
<b>Circonstances d'entrée en chômage (%)</b>				
Hommes (total 100%) :				
Fin d'emploi précaire	34,0	35,8	32,5	32,9
Licenciement	36,2	37,0	39,1	40,2
Démission	7,3	6,1	5,2	4,4
Fin d'études	4,5	4,5	5,4	5,8
Service national	4,9	4,3	5,7	5,3
Reprise d'activité	5,1	4,7	3,3	3,5
Autres circonstances	8,0	7,6	8,8	7,9
Femmes (total 100%) :				
Fin d'emploi précaire	32,2	33,4	33,8	34,1
Licenciement	27,1	28,7	28,2	28,3
Démission	11,4	10,9	10,1	7,9
Fin d'études	7,1	6,4	7,4	8,4
Reprise d'activité	16,5	14,8	14,2	14,9
Autres circonstances	5,7	5,8	6,3	6,4

## PRÉSENTATION

La **dépense** engagée en 1993 dans la lutte **pour l'emploi** et **contre le chômage** s'élève à 289 milliards de F, après 262 milliards de F en 1992, soit une progression de 10 % (8 % en francs constants), la plus forte enregistrée depuis dix ans. Les dépenses d'indemnisation du chômage, en hausse de 7 %, en représentent 43 %. Les dépenses actives : aides à l'emploi, formation professionnelle, progressent de 17,5 % et constituent 48 % de la dépense totale [4].

Près de 2,4 millions de personnes ont bénéficié des **mesures pour l'emploi** en 1994, soit 8 % de plus qu'en 1993. Cette progression résulte d'une forte croissance (+ 23,5 %) des contrats aidés dans le secteur marchand (un million de personnes sont concernées), tempérée par une baisse des stages de formation (- 13 %) et des mesures d'accompagnement des restructurations et préretraites (- 8 %) [2].

En mars 1994, 1 404 000 personnes occupent un **emploi précaire** (6 % de l'ensemble des emplois). On note une nette reprise de l'intérim (+ 23 %) et un léger recul des contrats à durée déterminée [1].

Depuis 1990, le recours au **chômage partiel** augmente fortement en raison de la dégradation de la conjoncture économique. De 1990 à 1992 le nombre de journées indemnisables demandées par les entreprises est passé de 2,5 millions à 10,7 millions. En 1993, l'utilisation du chômage partiel comme alternative au licenciement a été encore plus largement pratiquée, puisqu'on dénombre 24 millions de journées indemnisables, chiffre jamais atteint auparavant. La tendance s'est toutefois inversée à l'automne 1993 et ce nombre sera nettement inférieur en 1994 (de l'ordre de 15 à 16 millions) [3].

## DÉFINITIONS

- **Chômage partiel.** Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (22 francs jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1995). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu.
- **Chômage de longue durée.** Être au moins 12 mois au chômage au cours des 18 derniers mois.
- **Contrats emploi-solidarité et emplois consolidés (CES).** Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990. Ils sont destinés à favoriser l'insertion ou la réinsertion dans la vie active de personnes sans emploi. Ils doivent contribuer au développement d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils peuvent être conclus par des collectivités territoriales, des établissements publics nationaux ou locaux et des associations.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Précarité professionnelle, chômage et exclusion », *Documents du CERC*, n° 109/93.
- *Cahier Travail et Emploi*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Le recours des entreprises au chômage partiel » ; « Les subventions à l'emploi : analyses et expériences européennes » ; « Bilan de la politique de l'emploi en 1993 », 1994.
- *Premières informations*, Dares : « Les intérimaires au printemps 1993 », n° 414, juin 1994 ; « Les entreprises d'insertion en 1993 », n° 417, juillet 1994 ; « Les associations intermédiaires en 1993 », n° 420, août 1994.
- *Premières synthèses*, Dares : « Le dispositif CFI-jeunes : bilan et évaluation (1989-1993) », n° 60, juillet 1994 ; « La réduction des charges sociales en cas d'embauche à temps partiel : bilan de la première année de mise en œuvre », n° 58, juillet 1994 ; « Les aides à la création d'entreprises en 1993 : ACCRE, FDIJ et chèque-conseil », n° 59, juillet 1994 ; « Les capacités de formation dans les

- établissements de plus de 10 salariés : de l'alternance à la formation en situation de travail », n° 79, janvier 1995.
- « La formation professionnelle continue », *INSEE-Première*, n° 314, mai 1994.
- « Bilan Formation-Emploi », *Économie et Statistique*, Insee, n° 277-278, 1994-7/8.

### SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1994 », *INSEE-Première* n° 330, juin 1994.
- [2] « Premier bilan de la politique de l'emploi en 1994 », *Premières informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 449, février 1995.
- [3] « Le recours au chômage partiel en 1993 : un niveau jamais atteint », *Premières informations*, Dares, n° 442, décembre 1994.
- [4] « Les comptes de l'emploi et de la formation professionnelle en 1993 », *Premières synthèses*, Dares, n° 75, décembre 1994.
- [5] « Les CES en 1994 », *Premières synthèses*, Dares, à paraître.

## 9.3 CONDITIONS D'EMPLOI

### Les emplois précaires [1]

(milliers)

	1985	1992	1993	1994
Intérimaires	113	211	171	210
Contrats à durée déterminée	315	576	624	614
Stagiaires	146	321	399	395
Apprentis	178	181	180	185
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>1 289</b>	<b>1 374</b>	<b>1 404</b>

### Nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel [3]

(en milliers)

Branches d'activité	1992	1993	93/92 (%)
<b>Ensemble des branches</b>	<b>10 701</b>	<b>24 165</b>	<b>125,8</b>
dont : Ind. Agric. et Aliment.	210	296	41,0
Construction mécanique	1 266	2 741	116,5
Constr. électr. et électron.	476	1 067	124,2
Bâtiment travaux publics	731	1 586	117,0
Matériaux de construction	622	546	- 12,2
Automobile	1 669	4 260	155,2
Ind. textile habillement cuir	1 445	2 671	84,8
Tertiaire marchand	842	1 646	95,5

### Évolution du chômage partiel [3]

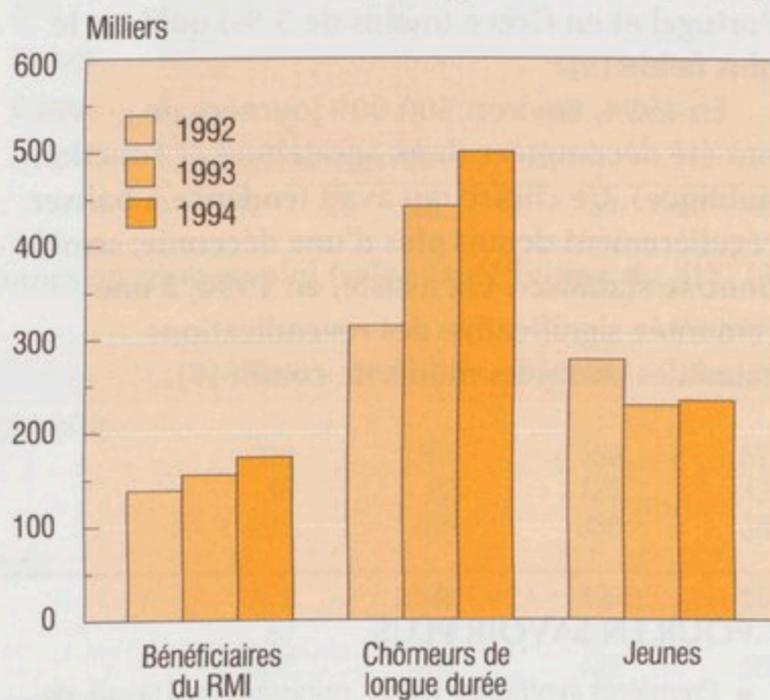


### Mesures pour l'emploi [2]

(nombres d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année)

	1993	1994
<b>Emplois marchands aidés</b>		
Exonérations à l'embauche	328 302	367 451
Contrats d'apprentissage	127 887	160 237
Contrats de qualification	95 008	115 442
Contrats d'adaptation	54 156	61 126
Contrats d'orientation	4 377	6 495
Contrats de retour à l'emploi	123 535	187 801
<b>Emplois non marchands aidés</b>		
Contrats emploi-solidarité (CES)	622 532	674 906
Emplois consolidés	6 419	24 496
<b>Actions de formation</b>		
Stages de formation pour adultes	313 501	297 852
Stages de formation pour les jeunes	180 925	131 373
<b>Aides à la création d'entreprises</b>		
Bénéficiaires des aides	57 982	78 871
<b>Mesures d'accompagnement des restructurations et préretraites</b>		
Conventions de conversion	173 376	149 420
Préretraites	66 961	71 744

### Évolutions des entrées annuelles en "CES" par type de bénéficiaires [5]



### Évolution de la dépense pour l'emploi [4]

(millions de francs)

	1973	1980	1990	1992	p 1993
<b>Dépenses passives</b>					
Indemnisation du chômage	1 890	26 153	87 406	115 141	122 954
Incitation au retrait d'activité	1 577	11 178	37 120	28 919	27 641
<b>Dépenses actives</b>					
Maintien de l'emploi	139	2 511	3 465	4 057	6 279
Promotion et créations d'emplois	501	2 667	14 575	22 833	34 359
Incitation à l'activité	79	1 387	4 505	4 441	5 138
Formation professionnelle	5 718	19 816	67 372	81 585	87 429
Fonctionnement du marché du travail	265	1 062	3 780	4 745	5 003
<b>Total</b>	<b>10 169</b>	<b>64 774</b>	<b>218 223</b>	<b>261 721</b>	<b>288 803</b>

## PRÉSENTATION

En France, la **durée** hebdomadaire moyenne **du travail offerte** est quasiment de 39 heures depuis juillet 1984. Elle était de 45,2 heures en janvier 1969. Mais la **durée du travail effective** aurait diminué dans le secteur marchand non agricole de près de 3 % entre 1987 et 1994. Cette diminution a trois causes : le développement du temps partiel qui a réduit d'une heure la durée hebdomadaire moyenne en dix ans, le moindre recours aux heures supplémentaires et le chômage partiel (voir 9.3) [1].

En mars 1994, le travail à **temps partiel** concerne 14,7 % des effectifs (4,5 % des hommes et 27,8 % des femmes). Il continue sa progression (le taux était de 13,7 % en 1993 et 10,7 % dix ans plus tôt). Parallèlement le **sous-emploi** progresse également : 37 % du temps partiel est subi contre 34 % l'année précédente. En revanche le sous-emploi lié au chômage partiel s'est atténué : environ 50 000 personnes de moins qu'en mars 1993 [3].

Dans l'**Union européenne**, en 1993, c'est aux Pays-Bas (35 %), au Royaume-Uni et au Danemark (24 %) que le niveau des emplois à temps partiel est le plus élevé. À l'opposé, c'est au Portugal et en Grèce (moins de 5 %) qu'il est le plus faible [5].

En 1994, environ 500 000 journées de **grèves** ont été décomptées (hors agriculture et Fonction publique). Ce chiffre qui avait tendance à baisser régulièrement depuis plus d'une décennie, semble donc se stabiliser. On assiste, en 1994, à une remontée significative des revendications salariales parmi les motifs de conflit [6].

## DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à 39 heures par semaine.
- **Durée du travail offerte.** Elle concerne la durée proposée par les entreprises à l'ensemble des salariés à temps plein et ne tient pas compte des pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie, ni des heures supplémentaires propres à chaque salarié. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Durée du travail effective.** Elle concerne le temps de travail effectué réellement par les salariés de l'entreprise et prend explicitement en compte les congés, l'absentéisme, les grèves et le travail à temps partiel.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée du travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.
- **Le sous-emploi :** Pour le BIT, l'emploi est mesuré de façon extensive et il inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire, ou disponibles pour un tel travail.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « 20 ans d'évolution des conditions de travail », n° 46, mars 1994 ; « L'usage des nouvelles technologies continue de s'étendre », n° 49, mai 1994 ; « L'évolution en deux ans de l'organisation du travail : plus de contrainte mais aussi plus d'autonomie pour les salariés », n° 54, juin 1994 ; « Relations sociales en entreprise. Le point de vue des employeurs », n° 70, septembre 1994.
- « Salaires et conditions de travail », *Économie et Statistique*, Insee, n° 265, 1993-5.
- « Les nouvelles formes d'emploi », *Futuribles*, n° 193, décembre 1994.
- « Temps partiel », *Liaisons sociales*, supplément au n° 11786, octobre 1994.

## SOURCES

- [1] « Durée du travail et conjoncture : problématique et impact du chômage partiel », *Premières synthèses*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 82, février 1995.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1994. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », à paraître en 1995.
- [3] « Chômage et emploi en mars 1994 », *INSEE-Première* n° 330, juin 1994.
- [4] Bulletin des statistiques du travail, BIT, 1994-4.
- [5] Enquête communautaire sur les forces de travail, Eurostat.
- [6] « Les conflits du travail en 1994 », *Premières synthèses*, Dares, à paraître.

## 9.4 DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Proportion de salariés à temps partiel en mars 1994 [2]

Activité économique*	Proportion de salariés à temps partiel en mars 1994 [2]		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	8,2	40,0	16,4
Industries agricoles et alimentaires	2,8	21,1	9,5
Industries de biens de consommation	2,3	12,6	7,7
Industrie automobile	1,1	6,7	2,1
Industries de biens d'équipement	1,6	13,0	3,9
Industries de biens intermédiaires	1,9	12,9	4,6
Énergie	0,9	11,0	3,2
Construction	1,2	26,9	3,6
Commerce	3,8	30,3	15,8
Transports	2,8	23,3	6,8
Activités financières	1,9	16,0	9,6
Activités immobilières	9,3	30,3	22,5
Services aux entreprises	5,3	28,4	15,5
Services aux particuliers	13,9	47,3	35,9
Éducation, santé, action sociale	10,5	27,5	22,8
Administrations	5,2	32,4	16,9
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>4,4</b>	<b>28,3</b>	<b>15,2</b>

\* Les résultats sont donnés dans la nomenclature d'activité française (NAF) qui remplace la NAP.

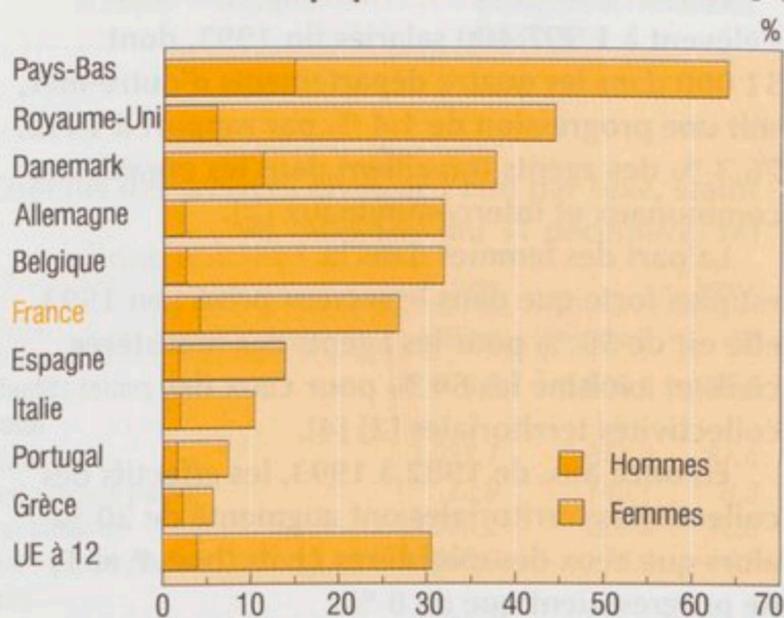
Taux de temps partiel chez les femmes suivant le type d'activité [3]

	Mars 1991	Mars 1994
<b>Ensemble</b>	<b>23,5</b>	<b>27,8</b>
dont : Indépendantes-employeurs	15,9	16,6
Salariées des entreprises privées	21,0	25,2
Salariées des administrations	22,1	24,0
Aides familiales	33,2	36,8
Services domestiques	63,6	62,5
Stagiaires et contrats aidés	60,1	81,2

Part des effectifs à temps partiel dans l'ensemble des salariés [1]



Temps partiel en 1993 dans l'UE [5]



Personnes en sous-emploi (selon la définition du BIT) [3]

(milliers)

	Mars 1991	Mars 1992	Mars 1993	Mars 1994
Personnes travaillant à temps partiel recherchant un emploi à temps complet ou un temps partiel supplémentaire	290	351	459	525
dont : Hommes	58	82	123	139
Femmes	232	269	336	386
Personnes travaillant à temps partiel ne recherchant pas un autre emploi mais souhaitant travailler davantage	472	489	590	687
dont : Hommes	84	88	104	127
Femmes	388	401	486	560
Personnes travaillant à temps complet et ayant involontairement travaillé moins que d'habitude	222	185	301	249
dont : Hommes	163	135	236	185
Femmes	58	50	65	64

Durée hebdomadaire du travail dans les activités non agricoles de différents pays [4]

Pays	Femmes	Ensemble	Pays	Femmes	Ensemble
Allemagne (1993) (b)	36,7	38,0	Suède (1993) (a)	...	36,1
Belgique (1992) (a)	...	32,6	Suisse (1988) (a)	41,0	42,5
Espagne (1993) (a)	...	33,8	Canada (1993) (b)	...	30,6
<b>France (1993) (a)</b>	<b>36,7</b>	<b>39,0</b>	États-Unis (1993) (b)	...	34,5
Luxembourg (1992) (b)	39,6	40,1	Japon (1993) (a)	37,8	43,6
Pays-Bas (1992) (b)	39,5	40,8	République de Corée (1993) (a)	47,1	47,5
Royaume-Uni (1993) (a)	39,8	43,5	Australie (1990) (a)	29,3	35,4

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées (y.c. congés et jours fériés payés).

## PRÉSENTATION

En 1995, les **effectifs budgétaires de l'État** (hors appelés) s'élèvent à 2 079 917 agents d'après la loi de finances initiale, soit une quasi-stabilité par rapport à 1994. Depuis la loi du 2 juillet 1990 qui confère aux Postes et aux Télécommunications un nouveau statut, leurs effectifs (493 000 en 1992) ne sont plus comptés dans les effectifs budgétaires totaux.

Les ministères qui voient leurs effectifs croître en 1995 sont l'Enseignement supérieur et la Recherche (+ 1 400), l'Éducation nationale (+ 751), la Justice (+ 654) et l'Intérieur et l'aménagement du territoire (+ 410). 52 % des agents de l'État travaillent dans l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur [1].

Les **effectifs des collectivités territoriales** s'élèvent à 1 397 400 salariés fin 1993, dont 51 000 dans les quatre départements d'outre-mer, soit une progression de 1,4 % par rapport à 1992. 76,3 % des agents travaillent dans les organismes communaux et intercommunaux [2].

La part des femmes dans la **Fonction publique** est plus forte que dans le secteur privé : en 1993, elle est de 55 % pour les agents des ministères civils et avoisine les 60 % pour ceux des collectivités territoriales [2] [4].

En onze ans, de 1982 à 1993, les effectifs des collectivités territoriales ont augmenté de 20 % alors que ceux des ministères civils (hors P et T) ne progressaient que de 8 %.

Depuis 1982, le **temps partiel** s'est fortement développé dans la Fonction publique ; néanmoins sa progression s'est ralentie en fin de période. En équivalent temps plein, la progression des effectifs des ministères civils a été moindre qu'en nombre d'emplois, et le taux d'administration par rapport à la population a même légèrement baissé (36,5 agents de l'État pour 1000 habitants en 1982, contre 36,0 en 1992) [4].

## DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seuls les agents de l'État et des collectivités locales font l'objet du présent mot-clé. Pour le personnel des hôpitaux voir le mot-clé 7.2.
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
  - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
  - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
  - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapports annuels* du ministère de la Fonction publique, La Documentation française.
- « L'origine géographique des agents de l'État », *Économie et statistique*, Insee, n° 264, 1993.
- « Gérer l'emploi public », Rapport du Commissariat général du Plan, La Documentation française, février 1994.
- « La Défense nationale à l'horizon 2000 », *La lettre de Matignon*, n° 445, avril 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre

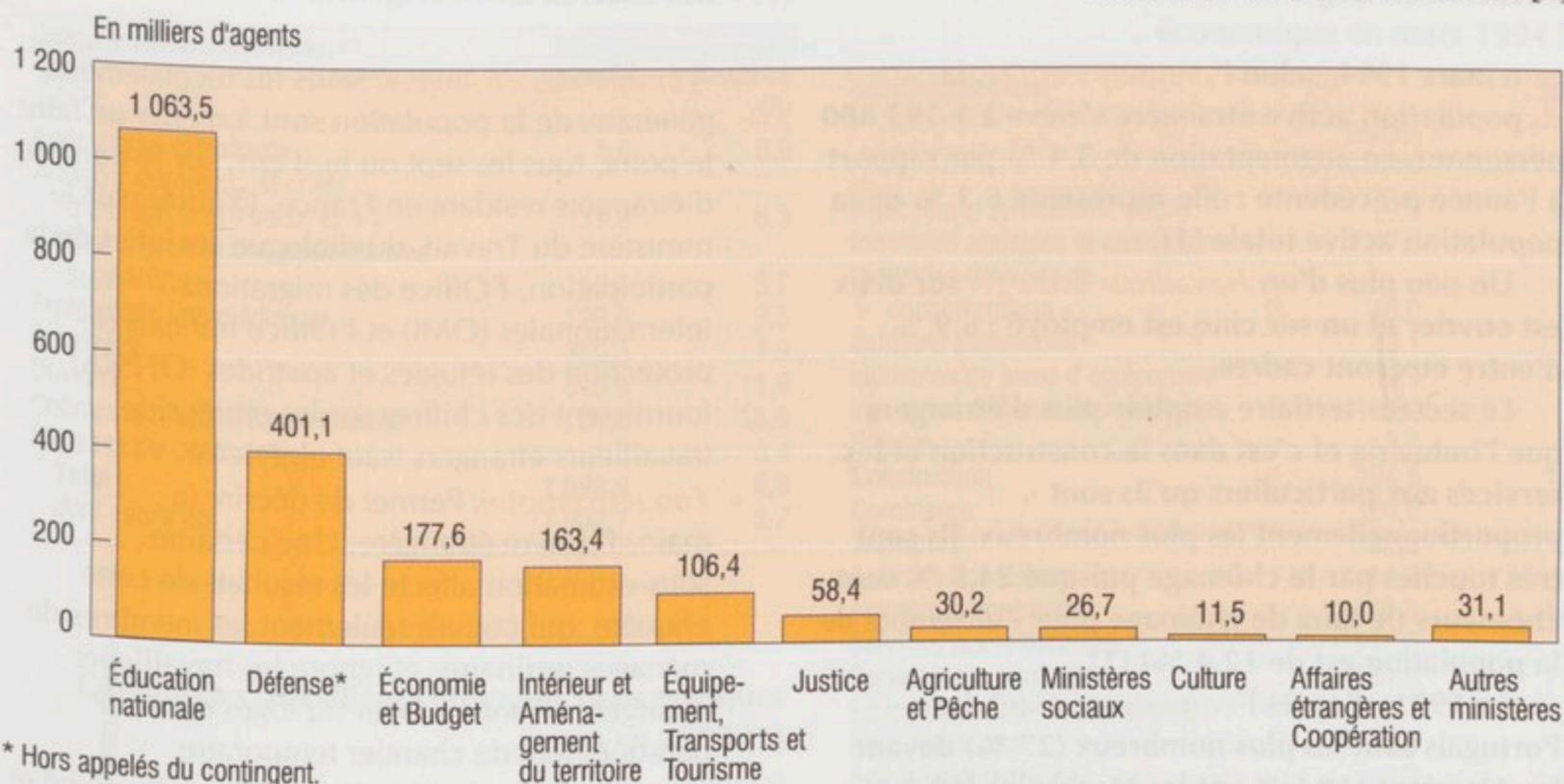
1989, 1990, 1991 », n° 65-66, août 1994 ; « Les agents de l'État au 31 décembre 1992 », n° 72-73, janvier 1995.

### SOURCES

- [1] « Budget 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro hors série 95-1.
- [2] « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1993 », *INSEE-Première*, (à paraître).
- [3] « La défense en chiffres : 1995 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, Sirpa, supplément au n° 197, février 1995.
- [4] Fichier des agents de l'État, Insee.

## 9.5 EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les effectifs de l'État en 1995 [1]



Effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1993 (Métropole et DOM) [2]

	(milliers)
<b>Organismes régionaux et départementaux</b>	<b>194,1</b>
Régions	6,7
Départements	151,1
Préfecture de Police de Paris	5,9
Services départementaux d'incendie	16,5
Autres établissements publics départementaux	13,9
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b>	<b>1 066,2</b>
Organismes communaux	973,1
Organismes intercommunaux	93,1
<b>Organismes privés d'action locale</b>	<b>78,3</b>
<b>Ensemble des administrations locales</b>	<b>1 338,6</b>
dont : métropole	1 287,6
<b>Régies et autres établissements publics</b>	<b>58,8</b>
dont : offices public d'HLM	24,8
caisses de crédit municipales	1,3
étab. pub. industriels et commerciaux (EPIC)	27,8
<b>Effectifs totaux</b>	<b>1 397,4</b>

Effectifs en équivalents temps plein des services civils de l'État (au 31 décembre) [4]

	1982	1993*
<b>Effectifs en équivalents temps plein</b>	<b>2 085,9</b>	<b>1 717,8</b>
Éducation nationale	996,4	1 080,9
Postes et Télécommunications	477,0	0,6
Économie, Finances, Budget	190,2	189,6
Intérieur, Dom-Tom	144,7	165,1
Équipement, Logement, Transports, Mer	111,1	119,5
Justice	45,1	56,6
Agriculture	32,9	31,1
Santé, Solidarité-Travail, Emploi	27,6	22,8
Autres ministères civils	60,9	51,6
dont : culture	11,2	12,2

\* Hors exploitants publics.

Effectifs des services civils de l'État par sexe, statut et catégorie (au 31 décembre) [4]

	1982 (milliers)	1993* (milliers)	(%)
<b>Effectifs totaux</b>	<b>2 176,9</b>	<b>1 806,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut</b>			
Titulaires	1 838,7	1 577,9	87,4
dont : temps partiel	72,9	149,1	8,3
Non titulaires	338,2	228,3	12,6
dont : temps partiel	105,6	74,5	4,1
<b>Sexe</b>			
Hommes	1 079,7	805,1	44,6
dont : temps partiel	37,4	41,7	2,3
Femmes	1 097,2	1 001,1	55,4
dont : temps partiel	141,1	181,9	10,1
<b>Catégories statutaires</b>			
A	569,4	704,7	39,0
B	697,2	511,2	28,3
C	690,2	503,5	27,9
D	213,0	74,6	4,1
Vacataires de catégorie inconnue	7,1	12,2	0,7

\* Hors exploitants publics.

Place de la défense dans quelques pays en 1994 [3]

	(c) Effectifs moyens			
	Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	48 000	12 100	2 900	228 800
Royaume-Uni	123 000	75 700	55 600	376 220
<b>France</b>	<b>(a) 240 400</b>	<b>89 800</b>	<b>64 200</b>	<b>339 800</b>
Italie	205 000	73 300	44 000	584 000
Pays-Bas	43 200	9 000	14 300	130 600
Allemagne	254 300	82 900	30 100	442 700
États-Unis (d)	559 900	433 800	482 800	1 839 400

(a) Non compris les effectifs de la gendarmerie.

(b) Réserves mobilisables.

(c) Source : « Military Balance » 95/94.

(d) Non compris dans les effectifs 174 000 « Marine Corps ».

## PRÉSENTATION

En mars 1994, selon l'*enquête emploi*, la population active étrangère s'élève à 1 593 880 personnes, en augmentation de 3,4 % par rapport à l'année précédente : elle représente 6,3 % de la population active totale [1].

Un peu plus d'un *travailleur étranger* sur deux est ouvrier et un sur cinq est employé ; 6,9 % d'entre eux sont cadres.

Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux. Ils sont très touchés par le chômage puisque 24,5 % sont chômeurs (le taux de chômage pour l'ensemble de la population est de 12,4 %) [1].

En 1991, d'après l'*enquête ACEMO*, les Portugais sont les plus nombreux (27 %) devant les Algériens (18,6 %) et les Marocains (13,5 %) mais depuis 1985 la part des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens diminue. La proportion des ressortissants d'Afrique noire est en progression (7,1 % en 1991 contre 4,6 % en 1985) [2].

En 1991, 22,2 % des salariés étrangers sont des femmes contre 20,2 % en 1988. Chaque nationalité fait une place plus importante aux femmes mais les différences demeurent : si 36 % des salariés yougoslaves sont des femmes, elles ne sont que 12 % parmi les salariés turcs. 14 % des salariés maghrébins sont des femmes en 1991 contre 11 % en 1988 [2].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de *travailleurs étrangers* a augmenté dans les pays de l'OCDE. Ils représentent 20,4 % de la population active totale en Suisse et 57,3 % au Luxembourg [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère du Travail, du dialogue social et de la participation, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête emploi.** Permet de décrire la main-d'oeuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant au foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.
- **Enquête ACEMO.** C'est l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre étrangère réalisée tous les trois ans par le ministère du Travail auprès des établissements de 11 salariés et plus de l'ensemble des activités économiques. Sont exclus : l'agriculture, les administrations publiques, les services domestiques et les entreprises de travail temporaire. Cette enquête concerne les salariés étrangers, qu'ils fassent partie d'un ménage ordinaire au sens de l'Insee, qu'ils vivent en foyer ou dans un baraquement de chantier temporaire. Elle ne tient compte ni des salariés d'origine étrangère qui ont acquis la nationalité française, ni des jeunes de la « 2<sup>e</sup> génération » qui ont acquis la nationalité française sans formalité à 18 ans.
- **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport d'activité annuel de l'OMI*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques.
- « La main-d'oeuvre étrangère », *Données sociales*, Insee, édition 1993.
- « Les étrangers », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- « La vie professionnelle des travailleurs étrangers en France », *Mouvements*, n° 2, juin 1994, Office des migrations internationales.
- « La vie professionnelle des immigrés : les marques de l'histoire », *INSEE-Première*, n° 369, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1994 », résultats détaillés, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », (à paraître).
- [2] « Les salariés étrangers : féminisation et tertiarisation », *Premières Informations*, Dares, n° 359, 12 août 1993.
- [3] « Tendances des migrations internationales », *Rapport annuel 1994*, Sopemi, OCDE, avril 1995.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 19<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> éditions, tabl.3.15.

## 9.6 EMPLOI DES ÉTRANGERS

### Étrangers actifs en mars 1994 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs (milliers)	Étrangers dans la CS (%)
Agriculteurs exploitants	8,0	0,9
Artisans, commerç. et chefs d'entreprise (10 salar. et +)	111,6	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	110,1	3,7
Professions intermédiaires	126,8	2,5
Employés	359,3	4,9
Ouvriers	815,9	11,9
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	61,2	18,6
Militaires du contingent	1,0	0,4
<b>Total</b>	<b>1 593,9</b>	<b>6,3</b>
dont : salariés	1 082,1	5,7

### Origine des travailleurs étrangers dans quelques pays en 1993 [3]

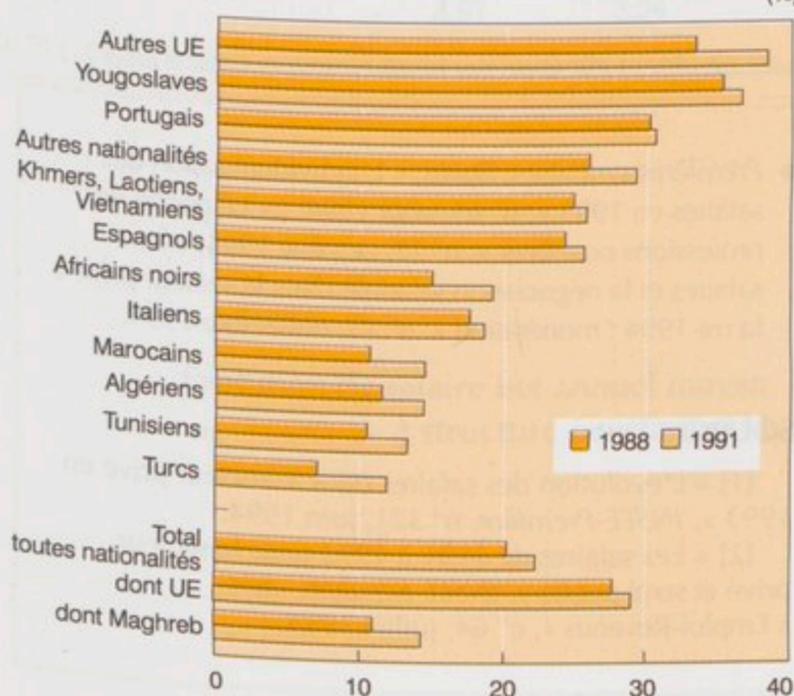
(milliers)

Pays d'origine	Pays de séjour			
	Ex-RFA	France	Pays-Bas (a)	Suisse
<b>Ensemble</b>	<b>2 576,9</b>	<b>1 541,5</b>	<b>219</b>	<b>725,8</b>
dont : Grèce	142,0	...	...	...
Italie	234,8	98,3	...	228,0
Portugal	54,9	381,8	...	74,5
Espagne	81,7	81,9	8	67,9
Autres UE	...	96,8	83	114,8
Total UE	...	658,7	91	485,2
Autriche	...	...	...	20,3
Turquie	766,6	73,5	44	37,2
Ex-Yougoslavie	476,6	24,3	...	121,3
Algérie	...	237,4	...	...
Maroc	...	179,5	30	...
Tunisie	...	71,0	...	...

(a) Chômeurs non compris.

### Proportion de femmes salariées parmi les salariés étrangers selon la nationalité [2]

(%)



### Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1994 [1]

Activité économique *	1994	
	Effectifs (milliers)	(%)
Agriculture, sylviculture, pêche	29,9	10,8
Industries agricoles et alimentaires	17,5	3,3
Industries de biens de consommation	46,0	6,1
Industrie automobile	23,1	8,9
Industries de biens d'équipement	39,9	5,0
Industries de biens intermédiaires	105,7	7,5
Energie	2,7	1,0
Construction	194,6	17,1
Commerce	124,6	5,2
Transports	32,5	3,8
Activités financières	14,2	2,0
Activités immobilières	36,3	14,4
Services aux entreprises	117,8	5,7
Services aux particuliers	154,8	11,7
Éducation, santé, action sociale	100,4	2,8
Administrations	41,8	1,6
Activité indéterminée	0,3	3,2
<b>Total</b>	<b>1 082,1</b>	<b>5,7</b>

\* les résultats sont donnés dans un regroupement (NES), articulé sur la NAF, qui remplace la NAP (voir mot-clé 17.3).

### Répartition des salariés étrangers par nationalité [2]

(%)

	1985	1991
Espagnols	7,3	5,4
Italiens	7,8	6,0
Portugais	28,4	27,0
Autres UE	3,7	4,4
Algériens	19,9	18,6
Marocains	11,9	13,5
Tunisiens	4,7	4,7
Africains noirs	4,6	7,1
Turcs	2,9	3,5
Khmers, Laotiens, Vietnamiens	2,2	2,4
Yougoslaves	2,3	2,1
Autres nationalités	4,3	5,3
<b>Total toutes nationalités</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : UE	47,2	42,9
Maghreb	36,5	36,7

### Population active étrangère dans quelques pays d'accueil [3] [4]

Pays	1980		1993	
	*(milliers)	(a) (%)	*(milliers)	(a) (%)
Autriche	178,4	5,7	304,6	8,2
Belgique (b)	...	...	190,6	4,6
<b>France</b>	<b>1 458,2</b>	<b>6,4</b>	<b>1 541,5</b>	<b>6,2</b>
Ex-RFA	2 115,7	8,1	2 575,9	...
Luxembourg (c)	51,9	32,4	96,2	57,3
Pays-Bas	188,1	3,6	219,0	3,1
Royaume-Uni	...	...	862,0	3,1
Suède	234,1	5,4	221,0	5,2
Suisse	501,2	16,6	725,6	20,4

\* Chômeurs inclus sauf en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

(a) Par rapport à la population active totale. (b) 1983. (c) 1992.

## PRÉSENTATION

En 1993, le **salair e net moyen** après prélèvements à la source perçu par les salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public est de 121 300 F par an soit 10 100 F par mois, en augmentation de 2,5 % par rapport à 1992 (0,4 % en francs constants), ce qui traduit un net ralentissement par rapport aux années précédentes. Le ralentissement touche l'ensemble des secteurs d'activité. Il est sensible dans les secteurs de l'énergie et des transports, faible dans les assurances et les services.

L'évolution ainsi mesurée est globale. Elle comprend à la fois les effets de structure et l'évolution des salaires à structure d'emploi constante. **L'effet de structure** provient de l'augmentation de la qualification moyenne de la main-d'œuvre : la part des cadres augmente, celle des employés et des ouvriers diminue. En 1993 la hausse du salaire moyen liée à l'effet de structure est évaluée à 1 %. À **poste de travail inchangé** la hausse est donc de 1,5 % ; celle des prix étant de 2,1 %, on observe donc, en 1993, une baisse de 0,6 % du pouvoir d'achat du salaire net.

Seul l'accroissement des qualifications permet l'augmentation **du pouvoir d'achat du salaire** net moyen sur l'ensemble de la population, car celui de toutes les catégories socioprofessionnelles diminue (de - 0,4 % pour les employés à - 1 % pour les techniciens et agents de maîtrise).

En 1993, comme en 1991 et 1992, un cadre gagne en moyenne 2,8 fois plus qu'un ouvrier ou un employé et le salaire net moyen perçu par les hommes est supérieur de 30,2 % à celui perçu par les femmes (contre 33,3 % en 1984).

Enfin 10 % des salariés gagnent moins de 64 100 francs par an ; à l'autre bout de l'échelle des salaires, 10 % gagnent plus de 196 900 francs, soit trois fois plus [1].

## DÉFINITIONS

- **Salair e moyen net de prélèvements.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous). Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des salaires offerts, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvements peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot-clé 10.2).
- **Effet de structure .** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.
- **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat des salaires.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Données sociales*, Insee, édition 1993 : « Le développement des politiques salariales incitatives », « Les déterminants du salaire ».
- « Salaires et conditions de travail », *Économie et statistique*, Insee, n° 265, 1993 .
- « Gains nets des ouvriers des industries manufacturières dans la Communauté », Eurostat-OSCE, thème 3, série C, 1994.
- « Le salaire des ingénieurs diplômés », *INSEE-Première*, n° 345, octobre 1994.

- *Premières synthèses*, Dares, « L'individualisation des salaires en 1993 », n° 65, août 1994 ; « Le déclin des professions ouvrières », n° 72, octobre 1994, « Les salaires et la négociation salariale dans le secteur privé à la mi-1994 : modération », n° 73, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1993 », *INSEE-Première*, n° 321, juin 1994.  
[2] « Les salaires de 1991 à 1993 dans le secteur privé et semi-public », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 64, juillet 1994.

## 10.1 SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC

Salaires nets annuels moyens en niveau et évolution en termes réels (pouvoir d'achat) selon la PCS en 1993 [1]

	Montants annuels (en F)			Évolution du pouvoir d'achat des salaires nets (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	269 100	196 200	251 900	- 0,7	- 0,6	- 0,9
Techniciens, agents de maîtrise	137 300	115 800	135 000	- 1,0	- 0,8	- 1,0
Autres prof. intermédiaires	145 200	120 600	132 200	- 0,7	- 0,5	- 0,8
Employés	96 600	86 800	89 400	- 0,6	- 0,4	- 0,4
Ouvriers qualifiés	96 300	79 300	94 700	- 0,8	- 0,7	- 0,8
Ouvriers non qualifiés	83 300	67 300	77 400	- 0,8	- 0,8	- 0,9
<b>Ensemble*</b>	<b>132 500</b>	<b>101 800</b>	<b>121 300</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>

\* En 1993, bien que le pouvoir d'achat des salaires moyens de toutes les catégories sociales diminue, celui de l'ensemble augmente sous l'effet de l'accroissement de la part des cadres au détriment des catégories sociales les moins qualifiées (effet de structure).

Influence de l'effet de structure sur l'évolution des salaires nets moyens en 1993 [1]

	Évolution du salaire net moyen (%)	Évolution à structure constante (%)	Effet de structure (%)
Cadres sup., chefs d'entreprise	1,2	1,6	- 0,4
Techniciens, agents de maîtrise	1,1	1,3	- 0,2
Autres prof. intermédiaires	1,2	1,6	- 0,4
Employés	1,7	1,7	-
Ouvriers qualifiés	1,4	1,3	0,1
Ouvriers non qualifiés	1,3	1,4	- 0,1
<b>Ensemble*</b>	<b>2,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>

\* Voir note du tableau ci-dessus

Salaires nets moyens et évolution par secteurs en 1993 [2]

	Salaires nets (en F) par an	Évolution du pouvoir d'achat (%)
Industrie	122 300	0,1
<i>dont Énergie</i>	<i>145 200</i>	<i>- 1,8</i>
Bâtiment, travaux publics	110 000	0,4
Tertiaire	122 400	0,4
<i>dont Commerce</i>	<i>116 900</i>	<i>0,4</i>
<i>Transports, Télécom.</i>	<i>119 000</i>	<i>- 0,7</i>
<i>Services marchands</i>	<i>122 300</i>	<i>0,8</i>
<i>Assurances</i>	<i>146 500</i>	<i>0,5</i>
<i>Services non marchands</i>	<i>116 000</i>	<i>2,6</i>
<b>Ensemble*</b>	<b>121 300</b>	<b>0,4</b>

\* Voir note du tableau ci-dessus.

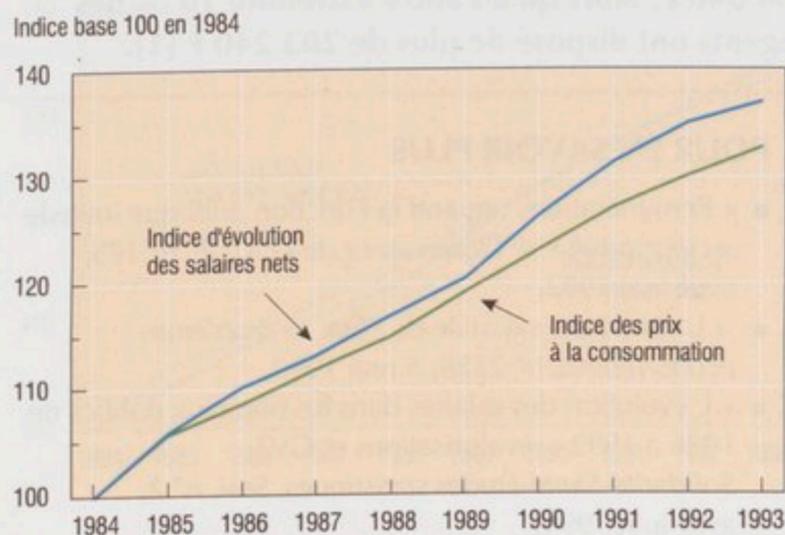
Distribution des salaires nets par décile [1]

(francs courants)

Déciles (a)	1984		1992		1993		Évolution 93/92 (%)	
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	(F courants)	(F constants)	
D1	45 600	62 900	68 500	59 100	64 100	1,9	- 0,2	
D2	51 700	71 700	78 000	67 100	73 200	2,1	-	
D3	57 500	80 100	86 800	74 100	81 900	2,2	0,1	
D4	63 100	88 000	95 000	81 600	90 000	2,3	0,2	
D5 (salaire net médian)	69 200	96 800	104 400	89 900	99 100	2,4	0,3	
D6	76 700	107 200	116 000	99 400	109 700	2,3	0,2	
D7	85 700	121 300	133 800	111 100	124 200	2,4	0,3	
D8	100 700	143 900	162 200	127 300	147 600	2,6	0,5	
D9	132 700	191 400	221 400	153 200	196 900	2,9	0,8	
D9/D1	2,91	3,04	3,23	2,59	3,07	///	///	

(a) D1 (...D9) est le salaire en dessous duquel sont payés 10% (...90%) des salariés.

Évolution du salaire net annuel moyen à structure constante [1]



## PRÉSENTATION

En 1993, les 1,8 million *d'agents* titulaires et non titulaires *des services civils de l'État* ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 155 050 F. Ceci correspond à un *traitement indiciaire brut* de 132 130 F et à des compléments (indemnités de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes) de 22 920 F. La part des primes dans le salaire brut s'élève à 12,6 % contre 12 % en 1992 et 11,6 % en 1991. Une fois prélevés 20 290 F au titre des cotisations sociales (taux inchangé) et 2 580 F de CSG, dont le taux passe de 1,1 % à 2,4 %, le *salaire moyen net* de prélèvements dans la Fonction publique est de 132 180 F par an, soit 11 015 F par mois.

Entre 1992 et 1993, le salaire moyen net des agents de l'État, toutes catégories confondues augmente de 1,6 % en F constants. À corps, grade et échelon identiques (*structure constante*), la progression est de 0,5 %. L'*effet de structure* a un impact de 1,1 %, résultant d'un *effet de carrière* de 2,5 % et d'un *effet « entrées-sorties »* de - 1,4 %.

Des quatre grandes catégories de fonctionnaires, l'évolution la plus notable du salaire net concerne la catégorie A : + 1,5 % en moyenne. Cette augmentation aurait été de 1 % si on avait gardé la structure antérieure. L'effet de structure est donc de 0,5 %. En ce qui concerne l'effet de carrière, son gonflement (+ 2,9 %), correspond à des reclassements d'agents de cette catégorie (attachés, inspecteurs, ingénieurs des travaux, enseignants cadres A) dans des grilles plus favorables.

Les promotions des agents de catégorie D (amenée à disparaître en 1996) en C, dont l'impact sur l'effet de structure est très négatif, fait que le salaire moyen évolue à la baisse (- 1 %) pour cette catégorie.

En 1993, l'*éventail des salaires* des agents titulaires est resté stable. Le rapport entre le 9<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> décile demeure voisin de 2,4 : en bas de l'échelle, 10 % des agents ont gagné moins de 84 640 F, alors qu'à l'autre extrémité 10 % des agents ont disposé de plus de 203 240 F [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rémunérations : quand la Fonction publique imite le secteur privé », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 175, avril-mai 1992.
- « La politique salariale de l'État », *Problèmes économiques*, n° 2324, 5 mai 1993.
- « L'évolution des salaires dans les hôpitaux publics de 1986 à 1992 : revalorisations et GVT. *Solidarité-Santé-Études statistiques*, Sesi, n° 2, avril-juin 1994.

## DÉFINITIONS

- *Agent des services civils de l'État (champ couvert)*. Le champ est constitué des agents en poste en métropole. Y sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; en sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics en janvier 1991.
- *Traitement indiciaire brut*. Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.
- *Salaire moyen net dans la Fonction publique*. Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats ont été établis à partir d'une exploitation au 1/12<sup>e</sup> des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche les effectifs sont issus du fichier complet.
- *Indice de salaire à structure constante*. On le calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année n-1.
- *Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT) « solde »*. Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'*effet de carrière* ou GVT « positif » et de l'effet des départs et des embauches ou « entrées-sorties » généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- *Effet de carrière ou GVT « positif »*. Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des « personnels en place » et inclut l'impact des mesures statutaires.

- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les salaires des agents de l'État en 1990 », n° 57-58, janvier 1994 ; « Les salaires des agents de l'État en 1991 et 1992 », n° 67, septembre 1994 ; « Les salaires des agents de l'État » n° 84-85, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1993 », *INSEE-Première*, n° 354, décembre 1994.

## 10.2 SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Éléments du salaire moyen net de prélèvements en 1992 et 1993 [1]

	Niveau moyen (F courants)		1993/92 (%)
	1992	1993	(F constants)
<b>Salaire brut</b>	<b>148 560</b>	<b>155 050</b>	<b>2,3</b>
Traitement indiciaire brut	127 370	132 130	1,6
Indemnité de résidence (a)	1 390	1 410	-0,7
Supplément familial (a)	1 950	1 940	-2,6
Primes et rémunérations annexes	17 850	19 570	7,5
Cotisations sociales « salariés »	-19 580	-20 290	1,5
Contribution sociale généralisée (CSG)	-1 540	-2 580	65,4
<b>Salaire net de prélèvements</b>	<b>127 440</b>	<b>132 180</b>	<b>1,6</b>

(a) Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

### Décomposition en indice et effet de structure [1] (%)

	Variation de 1992 à 1993		
	De la moyenne	À structure constante	Effet de structure
Traitement indiciaire brut	3,7	2,7	1,0
soit en francs constants	1,6	0,6	1,0
Salaire brut	4,4	3,3	1,1
soit en francs constants	2,3	1,2	1,1
Salaire net de prélèvements	3,7	2,6	1,1
soit en francs constants	1,6	0,5	1,1
dont : titulaires (F courants)	4,0	2,7	1,3
non titulaires (F courants)	2,3	2,2	0,1

### Les salaires moyens nets de prélèvements selon le statut et la catégorie socioprofessionnelle [1]

	Effectifs (milliers) (a)		Salaires nets de prélèvements (francs courants)		Évolution 1993/92 (francs constants) (%)		Effet de carrière 1993/92
	1992	1993	1992	1993	De la moyenne	À structure constante	
<b>Ensemble</b>	<b>1 672,7</b>	<b>1 790,9</b>	<b>127 440</b>	<b>132 180</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 2,5</b>
<b>Cadres</b>	<b>475,3</b>	<b>533,2</b>	<b>179 480</b>	<b>182 100</b>	<b>- 0,6</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 2,7</b>
Administratifs et techniques	100,9	106,2	201 670	205 690	-0,2	-	+2,3
Enseignants	374,4	427,0	172 140	176 060	-0,5	+0,6	+2,9
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>714,8</b>	<b>745,6</b>	<b>116 420</b>	<b>120 430</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 2,3</b>
dont : Instituteurs et PEGC	539,9	568,3	114 360	118 370	+1,4	+0,9	+2,5
Prof. administratives	96,0	98,0	122 320	126 160	+1,0	+0,2	+1,9
Police et prison	16,4	16,4	150 210	156 410	+2,0	+1,4	+2,1
<b>Employés</b>	<b>386,8</b>	<b>401,0</b>	<b>97 790</b>	<b>101 050</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 2,2</b>
dont : Employés administratifs	224,6	226,2	94 040	96 810	+0,8	-0,1	+2,4
Agents de service	60,4	59,6	72 910	74 300	-0,2	-0,7	+2,5
Police et prison	96,7	109,5	123 280	127 840	+1,6	+1,4	+1,6
<b>Ouvriers</b>	<b>95,8</b>	<b>111,1</b>	<b>85 900</b>	<b>87 280</b>	<b>- 0,5</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 1,9</b>
<b>Titulaires</b>	<b>1 385,3</b>	<b>1 473,0</b>	<b>132 880</b>	<b>138 290</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 2,5</b>
Catégorie A	540,3	586,2	174 140	180 350	+1,5	+1,0	+2,9
Catégorie B	389,4	411,6	118 540	122 370	+1,1	+0,3	+2,0
Catégorie C	418,6	441,3	100 620	103 430	+0,7	+0,4	+2,1
Catégorie D	37,0	33,9	70 260	71 040	-1,0	-0,6	+2,7
<b>Non titulaires</b>	<b>287,4</b>	<b>317,9</b>	<b>101 970</b>	<b>104 310</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 1,7</b>

(a) Effectifs évalués en « année-travail », i.e. au prorata de leur durée de présence.

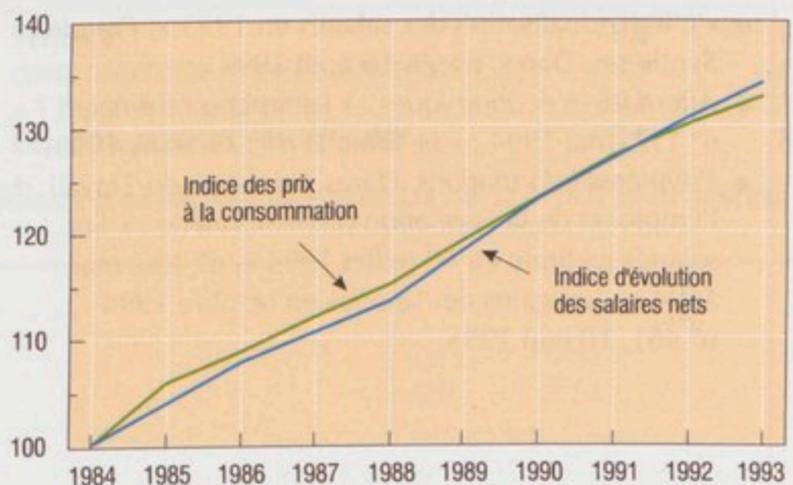
### Distribution des salaires nets de prélèvements (agents titulaires) [1]

Centiles (a)	1992	1993	1993/1992
	(francs courants)	(francs courants)	(F constants) (%)
5	74 960	77 340	+ 1,1
10	81 300	84 640	+ 2,0
30	103 380	107 160	+ 1,6
50	122 970	127 490	+ 1,6
70	144 260	150 740	+ 2,4
90	194 360	203 240	+ 2,5
95	228 210	236 980	+ 1,7
C90/C10	2,39	2,40	///

(a) En 1993, 10 % des agents titulaires ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 84 640 F, le salaire médian (C50) net de prélèvements s'est élevé à 127 490 F.

### Évolution du salaire net annuel moyen à structure constante dans la Fonction publique [1]

Indice base 100 en 1984



## PRÉSENTATION

L'évolution de l'actuel **salair e minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** tient compte à la fois des évolutions des prix et de l'ensemble des salaires. Au 1<sup>er</sup> juillet 1994, le **montant mensuel brut du Smic** est de 6 009,64 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 35,56 F [1].

Sur la période janvier 1994 à janvier 1995, le Smic progresse de 2,1 % ; sur la même période, les prix (hors tabac) augmentent de 1,6 %. Le gain de pouvoir d'achat du Smic est de 0,5 %. L'indice du taux de salaire horaire des ouvriers augmente de 2,2 %, le gain en pouvoir d'achat s'élève donc à 0,6 % [2].

En juillet 1994, dans les petits établissements (moins de 11 salariés) 11,7 % des hommes et 21,9 % des femmes sont payés au Smic. Toutes tailles d'établissements confondues, ces proportions tombent à 5,1 % chez les hommes et 13,3 % chez les femmes. Pour tous les secteurs d'activités la proportion de salariés payés au Smic est de 8,2 % contre 8 % en 1993. Cette proportion est de 33 % dans les « hôtels et restaurants », de 18,2 % dans « l'industrie textile, habillement » et de 16,6 % dans le « commerce de détail, réparations » [3].

À Paris, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 6 237 F (montant brut) au 1<sup>er</sup> janvier 1995 [4].

Au sein de l'Union européenne, la France est le premier pays à avoir institué un **salair e minimum interprofessionnel**. La création du salaire minimum garanti (Smig) remonte à 1950 [5].

## DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet après avis de la Commission nationale de la négociation collective.
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Salaires minima dans l'Union européenne.** Un **salair e minimum interprofessionnel** est appliqué dans sept pays de l'UE (voir tableau ci-contre). Il est fixé par l'État en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal, et par voie de négociation collective au niveau national en Belgique et en Grèce. En Allemagne, les salaires minima sont négociés d'un syndicat à l'autre selon les branches et les régions. Au Danemark, ils sont établis par accord de branche et au niveau des entreprises. En Irlande, la négociation collective s'effectue également au niveau de la branche et de l'entreprise, mais dans certains secteurs, le salaire minimum est fixé au niveau régional par des *joint labour committees* (collectifs du travail) selon l'âge du salarié. En Italie, des salaires minima sont définis dans chaque branche, leur évolution étant réglée par des systèmes d'indexation (échelle mobile). Au Royaume-Uni, ils sont fixés au niveau des branches par convention collective ou par les comités sur les salaires (*wage councils*).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'individualisation des salaires en 1993 », *Premières Synthèses*, Dares, n° 65, 16 août 1994.
- *Alternatives économiques* : « Le Smic est-il ringard ? », n° 117, mai 1994 ; « Le Smic », n° 125, mars 1995.
- *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Les salariés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet 1993 », n° 406, mai 1994 ; « Les gains des salariés en octobre 1994 », n° 461, 10 mai 1995.

## SOURCES

- [1] *Journal officiel*, 1<sup>er</sup> juillet 1994, décret n° 94546 du 30 juin 1994.
- [2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 1995 », *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 454, 23 mars 1995.
- [3] « Les salariés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet 1994 », *Premières Informations*, Dares, ministère du Travail, du Dialogue social et de la Participation, n° 466, 7 juin 1995.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1995.
- [5] « European report », *Income Data Service*, n° 356, août 1991.

## 10.3 SALAIRE MINIMUM

### Montant du Smic [1]

	Montant horaire brut (F courants)	Augmentation (F courants) (%)
1 <sup>er</sup> juillet 1985	26,04	2,0
1 <sup>er</sup> juin 1986	26,59	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1986	26,92	1,2
1 <sup>er</sup> mars 1987	27,57	2,4
1 <sup>er</sup> juillet 1987	27,84	1,0
1 <sup>er</sup> juin 1988	28,48	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1988	28,76	1,0
1 <sup>er</sup> mars 1989	29,36	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1989	29,91	1,9
1 <sup>er</sup> avril 1990	30,51	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1990	31,28	2,5
1 <sup>er</sup> décembre 1990	31,94	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1991	32,66	2,3
1 <sup>er</sup> mars 1992	33,31	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1992	34,06	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1993	34,83	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1994	35,56	2,1

### Proportion de salariés bénéficiaires directs du relèvement du Smic pour tous les secteurs d'activités au 1<sup>er</sup> juillet 1994 [3]

	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
<b>Ouvriers :</b>			
Hommes	13,2	4,7	6,7
Femmes	29,5	17,7	21,4
Ensemble	18,3	7,7	10,4
<b>Autres salariés :</b>			
Hommes	9,8	1,8	3,4
Femmes	19,0	5,6	10,0
Ensemble	15,3	3,4	6,5
<b>Ensemble :</b>			
Hommes	11,7	3,2	5,1
Femmes	21,9	9,1	13,3
Ensemble	16,5	5,3	8,2

### Variations du Smic et du pouvoir d'achat [2]

	Smic	Pouvoir d'achat	
		du Smic horaire brut	du taux de salaire ouvrier*
Janvier 1983 / janvier 1982	11,8	2,0	(a) - 0,3
Janvier 1984 / janvier 1983	12,3	3,0	(a) - 0,1
Janvier 1985 / janvier 1984	6,9	0,4	(a) - 0,4
Janvier 1986 / janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987 / janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988 / janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989 / janvier 1988	3,3	-	0,1
Janvier 1990 / janvier 1989	4,0	0,6	1,0
Janvier 1991 / janvier 1990	6,8	3,3	1,6
Janvier 1992 / janvier 1991	2,3	-0,6	1,1
Janvier 1993 / janvier 1992	4,3	2,2	1,4
Janvier 1994 / janvier 1993	2,3	0,4	0,3
Janvier 1995 / janvier 1994	2,1	0,5	0,6

\* Salaire brut de l'heure, à l'exclusion de toute prime. (a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

### Salaires minima interprofessionnels dans l'Union européenne en 1991\* [5]

	Mois observé	Montant en francs	Année de création
Belgique	juillet	6 280	1975
Espagne	janvier	2 890	1963
<b>France</b>	<b>juillet</b>	<b>5 400</b>	<b>(a) 1950</b>
Grèce (1990)	septembre	2 160	1982
Luxembourg	avril	5 920	1986
Pays-Bas	juillet	6 330	1968
Portugal	janvier	1 580	1975

\* Âge requis : 18 ans sauf Belgique (21 ans) et Pays-Bas (23 ans).  
(a) Smig.

### Proportion de salariés payés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet par secteur d'activités économiques \* [3]

	Juillet 1993	Juillet 1994	Juillet 1993	Juillet 1994
<b>Industrie de transformation (a)</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>	<b>9,8</b>	<b>9,9</b>
dont : industrie textile, habillement	16,5	18,2	16,5	16,6
cuir, chaussures	13,7	14,3	30,8	33,0
<b>Construction</b>	<b>5,2</b>	<b>5,7</b>	<b>8,0</b>	<b>8,2</b>
<b>Tertiaire</b>				
dont : commerce de détail, réparations				
hôtels et restaurants				
<b>Ensemble secteurs non agricoles</b>			<b>8,0</b>	<b>8,2</b>

\* Les données sont en NAF et intègrent les combustibles, l'EDF et la SNCF, contrairement à ce qui était publié par le passé. Les chiffres de 1993 ont été recalculés en conséquence. (a) Non compris la construction.

# revenus

## PRÉSENTATION

En 1994, la part du **revenu disponible brut** (RDB) des ménages dans le PIB est de 69,4 % ; 10 ans plus tôt elle était de 70,8 %. Après un palier en 1993, la progression du RDB s'est accentuée en 1994 : + 2,9 % en francs courants après + 2,6 % en 1993. En terme de pouvoir d'achat (déduction faite de l'inflation), la croissance est plus marquée : + 1,1 % contre + 0,3 %.

L'excédent brut d'exploitation croît de 4,3 % après une stagnation en 1993, en particulier du fait du redressement de la valeur ajoutée dans les services et de l'excédent brut d'exploitation des agriculteurs. Les prestations sociales perçues par les ménages, qui avaient fortement crû de 1989 à 1993 (plus de 6 % en rythme annuel) ralentissent en 1994 (+ 3,1 %).

En 1994, le revenu disponible brut annuel moyen par habitant s'élève à 88 451 F soit 7 371 F par mois (+ 2,4 % en francs courants). Le salaire net par salarié croît de 1,7 % après 2 % en 1993. Les prestations sociales par habitant progressent de 2,7 % (5,7 % en 1993) ; l'excédent brut des entrepreneurs individuels agricoles augmente de 20,5 % [1] [2].

Au 31 décembre 1994, 908 336 foyers dont 803 303 en métropole perçoivent le **RMI** (avec les conjoints et enfants à charge, ce sont près de 1,8 million de personnes qui sont concernées). La croissance (+ 14,6 %) est du même ordre que celle de 1993. En métropole, elle est un peu plus modérée que durant l'année 1993 (+ 21 %). En termes géographiques, les disparités sont toujours sensibles. L'allocation mensuelle de base pour une personne seule est de 2 325,66 F en janvier 1995 [3].

## DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, directement ou indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfiques tirés de l'activité d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit de revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.
- **Revenu primaire brut ou net.** Dans les comptes nationaux, le revenu primaire est un revenu brut ; il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.
- **Revenu disponible brut.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible brut est égal au revenu primaire auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.
- **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus du travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI a été votée le 1<sup>er</sup> décembre 1988. Renouvelée le 23 juillet 1992, la nouvelle loi est « relative au RMI et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle ». Elle garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, le montant est de 2 325,66 F pour une personne seule, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Retraites et revenus des personnes âgées », *Solidarité-santé, études statistiques*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1994.
- « Évolution récente des grandes catégories de revenus perçus par les ménages (année 1993) », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 81-82, février 1995.
- *Problèmes économiques* : « Le RMI : un bilan contrasté », n° 2391, 28 septembre 1994 ; « Les origines et les conséquences de la croissance des inégalités de revenus », « Bas revenus et pauvreté :

une comparaison internationale », n° 2413, 1<sup>er</sup> mars 1995.

## SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, tabl. 09-01, 09-03, juin 1995.

[2] « Les comptes de la Nation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 374, avril 1995.

[3] « Revenu minimum d'insertion au 31 décembre 1994 », *Recherche, Prévisions et Statistiques*, Caisses d'allocations familiales (CNAF).

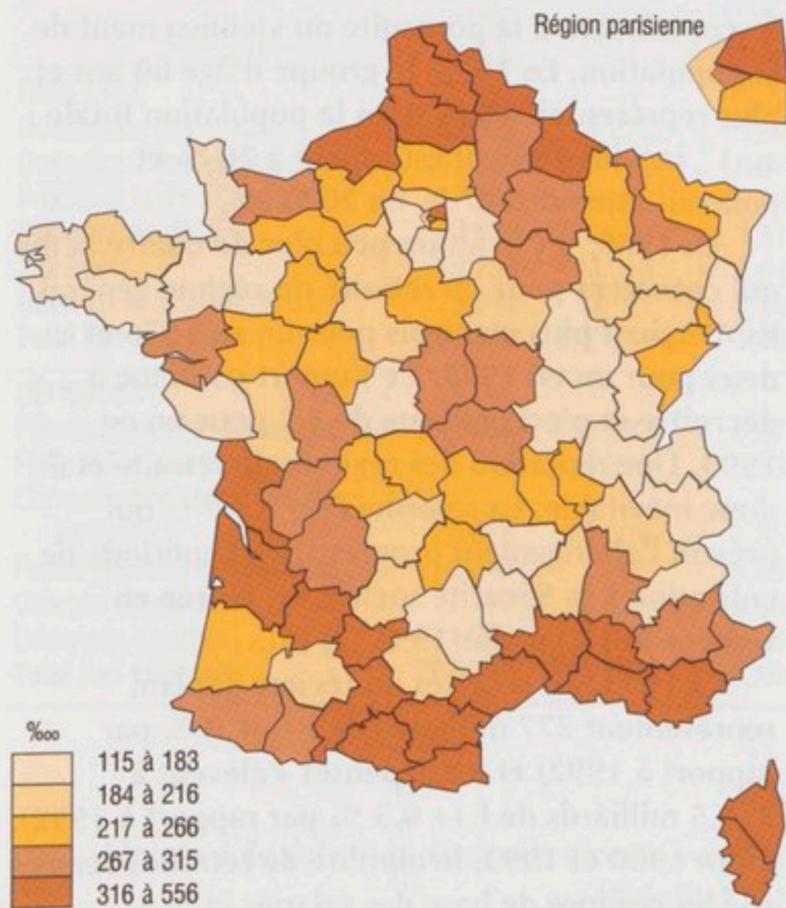
[4] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1995.

## 10.4 REVENUS DES MÉNAGES

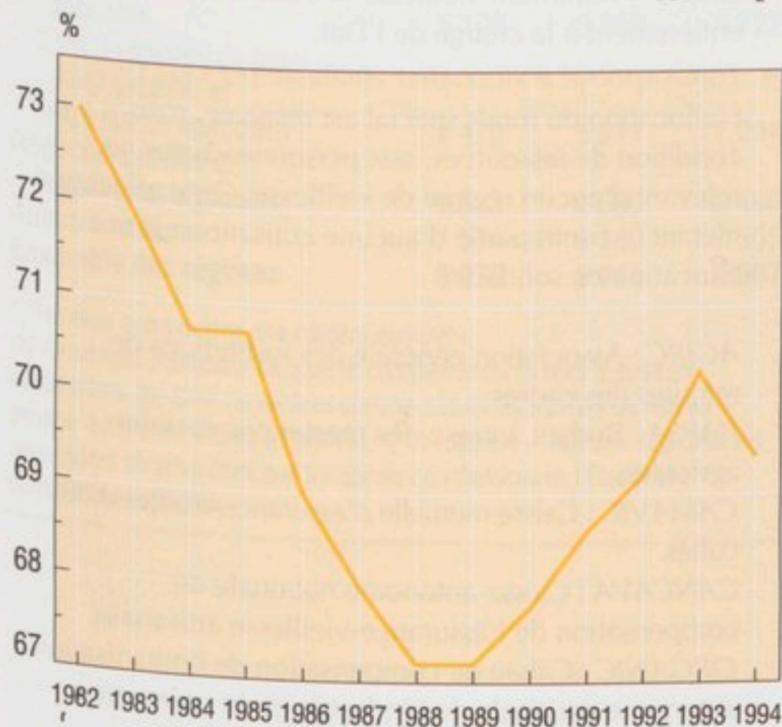
**Revenu disponible brut des ménages [1]**  
(milliards de F)

	1985	1993	1994
<b>Revenu primaire brut</b>	<b>3 550</b>	<b>5 261</b>	<b>5 423</b>
soit : rémunération des salariés	2 573	3 722	3 814
excédent brut d'exploitation	838	1 268	1 322
dont : EBE des entreprises individuelles	542	709	730
Revenus nets de la propriété	139	271	287
<b>Transferts nets de redistribution</b>	<b>- 227</b>	<b>- 282</b>	<b>- 301</b>
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 311	- 499	- 532
cotisations sociales versées	- 1 062	- 1 635	- 1 679
prestations sociales reçues	1 118	1 792	1 848
autres transferts nets	29	60	62
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>3 323</b>	<b>4 978</b>	<b>5 122</b>
soit : consommation finale	2 858	4 291	4 433
épargne brute	465	687	689

**Personnes couvertes par le RMI en décembre 1994 [3]**  
(pour 10 000 habitants)



**Part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB [1]**



**Revenu des ménages par habitant [1]**  
(F courants)

	1985	1993	1994
Revenu disponible brut par habitant	60 109	86 350	88 451
RDB avant impôts par habitant	63 915	95 018	97 633
Salaires nets par salarié (a)	88 286	112 446	114 314
Prestations sociales par habitant	20 214	31 088	31 917
EBEI (b) agricole, par agriculteur	114 785	192 684	232 260
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié, non agricole	193 977	292 890	300 963
<b>En % par rapport à l'année précédente (prix 1980) :</b>			
RDB des ménages par habitant	1,3	- 0,1	0,6
RDB brut avant impôts par habitant	0,9	0,0	0,9
Salaires nets par salarié (a)	0,4	- 0,3	- 0,1
Prestations sociales par habitant	2,8	3,4	0,9
EBEI (b) agricole par agriculteur	- 1,2	- 0,3	18,4
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	2,4	- 8,0	0,9

(a) Emploi salarié résident. (b) EBEI : excédent brut d'entrepreneur individuel.

**Pouvoir d'achat : indices de volume du PIB par habitant (moyenne OCDE = 100) [4]**

	1990	1993	1994	1990	1993	1994	
Allemagne (a)	99	103	103	Luxembourg	147	158	161
Belgique	102	109	110	Pays-Bas	100	98	98
Danemark	104	108	110	Portugal	59	67	66
Espagne	74	74	74	Royaume-Uni	100	95	97
<b>France</b>	<b>109</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	Canada	115	108	109
Grèce	57	60	59	États-Unis	138	136	137
Irlande	70	77	79	Japon	110	115	113
Italie	102	100	99	Suisse	133	130	128

(a) Les données se réfèrent à l'Allemagne après l'unification.

# ILU revenus

## PRÉSENTATION

Les reculs de la natalité et de la mortalité contribuent à la poursuite du vieillissement de la population. En 1975, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 18 % dans la population totale ; au 1<sup>er</sup> janvier 1995, il est estimé à 20 % et pourrait atteindre 27 % en 2020 [4].

En 1960, il y avait un peu plus de quatre actifs qui cotisaient pour un retraité du régime général. Ils n'étaient plus que trois pour un en 1976 et deux pour un en 1986. Ce rapport continue à décroître et n'est plus que de 1,7 pour un en 1993. Une mutation des régimes de retraite était donc inévitable. La réforme des **retraites** qui prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation à la Sécurité sociale est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994 [2] [5].

En 1993, les recettes du régime général représentent 277 milliards de F (- 1,0 % par rapport à 1992) et les dépenses s'élèvent à 316,5 milliards de F (+ 6,3 % par rapport à 1992). Entre 1980 et 1993, le nombre de retraites versées par les régimes de base des salariés et correspondant aux **droits directs** s'est accru de 66,2 %, celui des non-salariés de 23,9 %. Au 1<sup>er</sup> juillet 1993, les retraités ayant exercé une carrière complète ont perçu une retraite moyenne de 6 987 F par mois [1] [2].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, le **minimum vieillesse** est de 3 231,92 F par mois pour une personne seule et de 5 798 F pour un couple (+ 1,2 % par rapport à 1994) [1].

Parmi les pays de l'Union européenne, la France occupe la troisième place (par ordre décroissant) pour la part des retraites dans le PIB en 1992 (12,2 %) [3].

## DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel la plupart du temps, on peut cesser l'activité professionnelle principale. En 1995, une retraite à taux plein nécessite une durée de cotisation de 152 trimestres ; le calcul de la pension s'effectue sur les douze meilleures années. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de 160 trimestres, c'est-à-dire quarante années.
- **Droits directs, droits dérivés.** Il existe deux sortes de droits : les droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les droits dérivés (pensions de reversion versées au conjoint lors du décès de l'assuré).
- **Minimum vieillesse - Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1956, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le « minimum vieillesse ». Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.
- **Fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV).** L'allocation du fonds spécial est réservée, sous condition de ressources, aux personnes âgées ne relevant d'aucun régime de vieillesse. Cette allocation n'étant la contrepartie d'aucune cotisation est une allocation de solidarité.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres.

BAPSA : Budget annexe des prestations sociales agricoles.

CAMAVIC : Caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes.

CANCAVA : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale.

ORGANIC : Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le pour et le contre des retraites avancées », *L'observateur de l'OCDE*, n° 185, déc. 1993 - janv. 1994.
- « Les préretraites en 1993 », *Premières Synthèses*, Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 66, 18 août 1994.
- « La retraite », Collection *Les Guides*, Centre national d'information sur les droits des femmes et de la famille (CNIDFF).
- *Problèmes économiques* : « La réforme des retraites et ses effets », n° 2366, 9 mars 1994 ; « Les limites du système des préretraites », n° 2381, 22 juin 1994 ;

« Financement des retraites, épargne et croissance », n° 2406, 11 janvier 1995.

## SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, édition 1994-1995, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.

[2] *Abrégé statistique* 1993, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

[3] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 2.1 et 3.36.

[4] « Bilan démographique », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1995.

[5] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

## 10.5 RETRAITES

### Pensions de droits directs perçues par les retraités\* au 1<sup>er</sup> juillet 1993 [1]

Régime de base versant des droits directs	Retraite moyenne (a) (montant mensuel en francs)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Un seul régime d'affiliation</b>			
Régime général	10 322	6 034	8 459
<b>Cadres (b)</b>			
Durée d'affiliation supérieure à 15 ans	15 730	11 079	14 972
Durée d'affiliation inférieure à 15 ans	10 725	8 710	10 192
<b>Autres (c)</b>			
Exploitants agricoles	2 501	1 500	1 935
Fonctionnaires	12 175	9 997	11 230
Artisans, commerçants	3 427	3 108	3 366
Salariés agricoles	4 655	4 429	4 612
Autres régimes de base (mines, marins, EDF, SNCF...)	9 984	5 311	8 789
<b>Plus. régimes d'affiliation</b>			
Régime général plus :			
Salariés agricoles	7 062	5 002	6 690
Artisans ou commerçants	6 480	4 885	6 194
Exploitants agricoles	5 764	3 130	4 156
Fonctionnaires	11 745	7 911	10 790
Un autre régime de base	9 879	6 757	9 074
Salariés et exploitants agricoles	5 108	3 358	4 722
2 ou 3 régimes de base (sauf salariés et exploitants agricoles)	7 470	5 311	7 234
Régimes salariés et exploitants agricoles	3 673	2 589	3 490
Autres situations	7 504	5 180	7 305
<b>Ensemble des régimes</b>	<b>8 070</b>	<b>5 014</b>	<b>6 987</b>

\* Retraités ayant exercé une carrière complète.

(a) Avantages principaux de base et complémentaires hors avantages accessoires. (b) Sont considérés comme cadres les salariés du régime général qui ont été affiliés à l'AGIRC. (c) La rubrique « Autres » regroupe les non-cadres du privé ainsi que les agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques.

### Les recettes et les dépenses du régime général [2] (millions de francs)

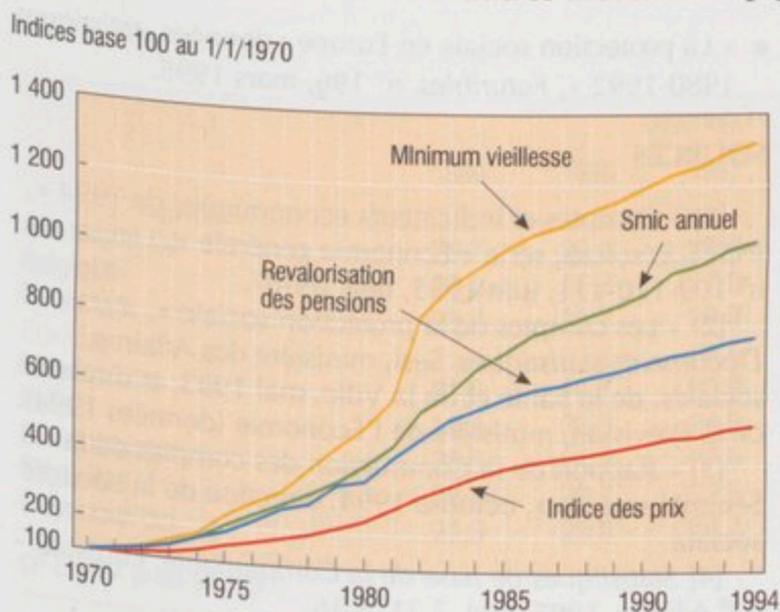
	1992	1993	1993/92 (%)
<b>RECETTES</b>			
Cotisations des assurés	92 526	94 223	+ 1,83
Cotisations des employeurs	146 809	146 700	- 0,07
Impôts et taxes affectés	7 968	2 938	- 63,13
Subventions de l'État	10 139	9 980	- 1,57
Transferts	19 258	20 016	+ 3,94
Revenus et recettes diverses	3 241	3 191	- 1,54
<b>Total des recettes</b>	<b>279 941</b>	<b>277 048</b>	<b>- 1,03</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Pensions, rentes, allocations	249 094	266 202	+ 6,87
FNS, assur. veuvage, divers	8 058	7 991	- 0,83
Compensation (démographique, agricole...)	25 856	25 506	- 1,35
Fonds spécial, reversements	2 844	2 702	- 4,99
Charges annexes	7 717	8 128	+ 5,33
Dépenses diverses	4 279	5 975	+ 39,64
<b>Total des dépenses</b>	<b>297 848</b>	<b>316 504</b>	<b>+ 6,26</b>

### Nombre de retraites de droits directs versées au 1<sup>er</sup> juillet [1] (milliers)

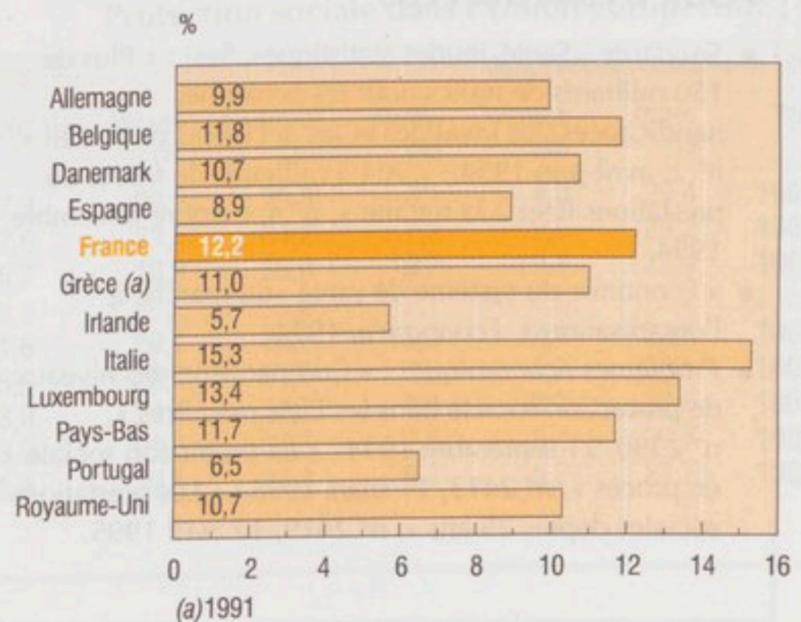
Régimes de base	1980	1992	1993
<b>Total salariés</b>	<b>6 707,1</b>	<b>10 746,8</b>	<b>11 148,4</b>
dont : Régime général	4 238,7	7 125,0	7 430,3
Sal. agricoles	811,9	1 513,1	1 577,8
Fonctionnaires	749,6	980,9	1 006,3
<b>Total non salariés</b>	<b>2 602,2</b>	<b>3 105,9</b>	<b>3 223,6</b>
dont : BAPSA	1 598,4	1 869,3	1 956,8
ORGANIC	562,4	652,6	664,2
CANCAVA	325,1	420,4	434,2
<b>Total (a)</b>	<b>9 309,3</b>	<b>13 852,7</b>	<b>14 372,0</b>

(a) Nombre total de retraites et non de retraités, une même personne peut recevoir des retraites de plusieurs régimes de base.

### Évolution du minimum vieillesse et d'autres indicateurs [1]



### Part des retraites dans le PIB pour les pays de l'Union Européenne en 1992 [3]



# Revenus

## PRÉSENTATION

La **dépense de protection sociale** – dont 72 % vont aux prestations sociales – est estimée à 2 588 milliards de F en 1994 (35,1 % du PIB). La protection sociale est financée à 84 % par des **cotisations** ; c'est le financement quasi exclusif du **régime général de la Sécurité sociale**. En 1994, le déficit du régime général de la Sécurité sociale atteint 54,4 milliards de F [1] [2].

Quatre grands risques sont couverts par les prestations sociales. Le premier concerne la « **vieillesse-survie** » avec les retraites, les pensions de réversion et le minimum vieillesse. Il est le plus important (49,5 % de l'ensemble des prestations sociales). La « **santé** » vient ensuite avec 27,1 % du total. Le poste « **maternité-famille** » qui recouvre les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) arrive en troisième position avec 12,7 % du total. Le poste « **emploi** » (8,5 %) recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage [1].

L'État garantit un revenu minimum pour les personnes âgées : le **minimum vieillesse**. Le **Fonds de solidarité vieillesse** attribue ainsi une allocation qui permet d'atteindre le minimum vieillesse (3 231,92 F par mois pour une personne seule au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

En 1992, les dépenses de protection sociale représentent plus du quart du PIB pour tous les pays de l'Union européenne sauf pour l'Irlande [4].

## DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux, Unedic et Assedic), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (Agirc, Arrco).
- **Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le FSV permet de donner une allocation non contributive qui est destinée à garantir à toute personne âgée de 65 ans ou plus un niveau de revenu égal au minimum vieillesse.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Solidarité - Santé*, études statistiques, Sesi : « Plus de 150 milliards de francs pour les personnes handicapées, les invalides et les accidents du travail », n° 2, avril-juin 1994 ; « 904,5 milliards de francs de prestations liées à la retraite », n° 4, octobre-décembre 1994.
- « Économie du système de santé : du marché à l'organisation », *Economica*, 1994.
- *Problèmes économiques* : « Comparaison des niveaux de protection sociale dans les États membres », n° 2390, 21 septembre 1994 ; « La protection sociale en procès », n° 2413, 1<sup>er</sup> mars 1995 ; « Les prestations sociales depuis 25 ans », n° 2419, 12 avril 1995.

- « La protection sociale en Europe : données statistiques 1980-1992 », *Futuribles*, n° 196, mars 1995.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 09-07.
- [2] « Les comptes de la protection sociale », *Documents statistiques*, Sesi, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, mai 1993, et direction de la Prévision, ministère de l'Économie (données 1994).
- [3] « Rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale », octobre 1994, direction de la Sécurité sociale.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3.31, 3.36.

## 10.6 PROTECTION SOCIALE

Prestations sociales reçues par les ménages [1]  
(milliards de F)

	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1994/93 (%)
<b>Santé</b>	<b>307</b>	<b>420</b>	<b>444</b>	<b>471</b>	<b>492</b>	<b>505</b>	<b>2,6</b>
Maladie	201	281	300	321	336	348	3,6
Infirmité, invalidité	76	104	108	113	120	121	0,8
Accidents du travail	30	35	36	37	36	36	0,0
<b>Vieillesse-survie</b>	<b>577</b>	<b>752</b>	<b>794</b>	<b>841</b>	<b>884</b>	<b>922</b>	<b>4,3</b>
Cessation anticipée d'activité	55	32	28	25	24	24	0,0
Vieillesse	420	590	632	675	715	768	7,4
Survie*	102	130	134	141	145	130	-10,3
<b>Maternité-famille</b>	<b>157</b>	<b>196</b>	<b>203</b>	<b>210</b>	<b>230</b>	<b>237</b>	<b>3,0</b>
Maternité	17	19	20	21	20	21	5,0
Famille	140	177	183	189	210	216	2,9
<b>Emploi</b>	<b>74</b>	<b>109</b>	<b>130</b>	<b>148</b>	<b>165</b>	<b>158</b>	<b>- 4,2</b>
Inadaptation professionnelle	11	17	22	26	30	28	- 6,7
Chômage	63	92	108	122	135	130	- 3,7
<b>Divers</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>23,8</b>
<b>Total des prestations à des résidents</b>	<b>1 118</b>	<b>1 492</b>	<b>1 589</b>	<b>1 687</b>	<b>1 792</b>	<b>1 848</b>	<b>3,1</b>
<b>Total des prestations (y compris non-résidents)</b>	<b>1 127</b>	<b>1 505</b>	<b>1 602</b>	<b>1 702</b>	<b>1 807</b>	<b>1 863</b>	<b>3,1</b>

\* Pensions de réversion, capitaux décès.

Les soldes du régime général [3]  
(milliards de F)

	1985	1990	1991	1992	1993	1994
Maladies (CNAMTS)	13,8	- 9,3	- 3,0	- 6,3	- 27,3	- 32,2
Accidents du travail (CNAMTS)	1,4	2,5	0,5	2,0	- 0,3	1,5
Famille (CNAF)	6,1	3,8	4,6	6,5	10,6	- 10,2
Vieillesse (CNAV)	- 7,9	- 6,6	- 18,7	- 17,9	- 39,5	- 13,5
<b>Total</b>	<b>21,3</b>	<b>- 9,6</b>	<b>- 16,6</b>	<b>- 15,4</b>	<b>- 56,5</b>	<b>- 54,4</b>

Contributions des différents régimes à la dépense de protection sociale [2]  
(milliards de F)

	1985	1990	1991	1992	1993	p 1994
Régimes d'assurances sociales	1 276	1 742	1 855	1 986	2 107	2 175
Régimes d'employeurs	33	43	45	46	48	49
Régimes des sociétés mutualistes	27	46	48	52	57	70
Pouvoirs publics (a)	191	245	261	275	303	290
Administrations privées	3	4	4	4	4	4
<b>Total</b>	<b>1 530</b>	<b>2 080</b>	<b>2 213</b>	<b>2 363</b>	<b>2 519</b>	<b>2 588</b>

(a) Régimes d'intervention sociale des pouvoirs publics, y compris le RMI depuis décembre 1989.

Protection sociale dans l'Union européenne [4]

	Dépenses en % du PIB				Structure des prestations en 1992					
	1980	1990	1991	1992	Maladie (%)	Vieillesse (%)	Famille (%)	Chômage (%)	Autres (%)	Total
Allemagne (a)	28,7	27,0	27,0	27,3	29,2	29,3	8,1	4,0	29,4	100,0
Belgique	28,0	26,7	27,0	27,6	23,5	34,2	7,2	9,9	25,2	100,0
Danemark	28,7	29,7	29,6	30,7	19,3	35,0	10,2	12,1	23,4	100,0
<b>France</b>	<b>25,4</b>	<b>27,8</b>	<b>28,6</b>	<b>28,5</b>	<b>26,6</b>	<b>36,6</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>22,2</b>	<b>100,0</b>
Irlande	21,6	19,7	20,9	21,6	29,1	20,8	15,3	12,4	22,4	100,0
Italie	19,4	23,3	24,6	25,6	22,9	51,8	3,5	1,7	20,1	100,0
Luxembourg	26,5	25,9	27,6	28,0	24,4	32,7	9,6	0,7	32,6	100,0
Pays-Bas	30,8	32,2	32,5	33,0	21,9	31,5	7,5	8,4	30,7	100,0
Royaume-Uni	21,5	23,0	24,7	28,8	19,5	37,4	9,7	5,7	27,7	100,0

(a) Ex-RFA jusqu'en 1990.

## PRÉSENTATION

En 1992, les dépenses d'**aide sociale** soit 63,2 milliards de F (56,9 milliards de F en 1991) représentent 1,3 % du revenu brut de l'ensemble des ménages. Ces dépenses ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le département ou par l'État.

En 1992, les **départements** ont consacré 55 milliards de F au titre de l'aide sociale. L'aide sociale à l'enfance est exclusivement du ressort du département. Elle représente, de très loin, le poste le plus important : 38,4 % du total, soit 21,1 milliards de F (+ 9,9 % par rapport à 1991). Le nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance diminue : 111 800 contre 134 241 huit ans plus tôt. L'aide sociale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses de l'aide sociale départementale : 27,8 % pour 15,3 milliards de F. Le poste aide sociale départementale aux personnes âgées représente 12 % des sommes engagées par les départements ; en termes de **bénéficiaires**, ce sont 244 600 personnes concernées. L'aide médicale ne représente que 8,1 % du budget des dépenses d'aide sociale départementale : son montant diminue par rapport à 1991 (- 2,3 %) [1].

En 1992, l'aide sociale de l'**État** s'est élevée à 8,2 milliards de F. Elle concerne essentiellement deux postes : l'aide sociale aux personnes handicapées d'une part (54,4 % du total) et celle aux personnes en difficulté d'autre part (39,7 %). L'aide sociale de l'État aux personnes handicapées est presque entièrement absorbée par les Centres d'Aide par le Travail (CAT) : 4,4 milliards de F en 1992 soit 98,3 % du total des aides. L'État intervient aussi pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale en y consacrant 2,1 milliards de F. Cette dépense s'est accrue de + 3,5 % entre 1991 et 1992. L'aide de l'État pour les personnes sans domicile fixe est de 1,2 milliard de F [1].

## DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** C'est un droit dont la réglementation est régie par le Code de la famille et de l'aide sociale. Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, date d'entrée en vigueur de la décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires :** chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation compensatrice.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** D'autre part, il est à noter que les dépenses d'aide sociale de compétence départementale s'entendent exclusivement comme des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le département a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou une partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payants et successions, sur les organismes de sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, Sesi, ministère de la Santé publique et de l'Assurance maladie.
- *Aide sociale générale, Aide sociale à l'enfance*, Louis Dessaint et Amédée Thévenet, Éditions Ensp, 1993.
- « La notion de pauvreté : des frontières floues », *Problèmes économiques*, n° 2386, 17 août 1994.
- « L'aide sociale en crise », *Gestion locale*, n° 55, septembre-octobre-novembre 1994, Crédit local de France.

- « Le financement des établissements et services sous compétence de l'État - Résultats synthétiques », *Infodas*, n° 51, septembre 1994, direction de l'Action sociale, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.

### SOURCES

- [1] « Dépenses et bénéficiaires d'aide sociale - résultats 1992 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 219, février 1995, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville.

## 10.7 AIDE SOCIALE

### Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

(millions de F)

	1984	1992
<b>Aide sociale à l'enfance</b>	<b>15 527,2</b>	<b>21 109,7</b>
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>	<b>8 077,2</b>	<b>15 314,4</b>
à domicile	4 413,7	8 116,9
hébergement	3 409,5	7 130,7
éducation spéciale (b)	254,0	///
autres dépenses (c)	///	66,8
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>	<b>6 681,7</b>	<b>6 639,3</b>
à domicile	1 843,8	1 497,7
hébergement	4 837,9	5 059,6
autres dépenses (c)	///	82,0
<b>Aide médicale</b>	<b>3 049,7</b>	<b>4 463,1</b>
Aide médicale générale	2 677,3	4 288,8
à domicile	923,5	1 001,1
hospitalière	1 753,8	1 039,2
cotisations d'assurance personnelle (a)	///	2 208,4
autres dépenses	///	40,1
Aide médicale aux malades mentaux	324,0	165,7
Aide médicale aux tuberculeux	48,4	8,5
<b>Aide sociale à la famille</b>	<b>6,8</b>	<b>7,3</b>
<b>Sous-total prestations versées</b>	<b>33 342,6</b>	<b>47 533,8</b>
Charges d'insertion bénéficiaires du RMI (d)	///	1 954,8
Service départemental d'action sociale	1 901,7	3 176,1
Frais communs	380,5	2 351,1
<b>Total</b>	<b>35 624,8</b>	<b>55 015,8</b>

(a) À la charge du département depuis 1987. À partir de 1989 s'ajoutent les dépenses de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI. (b) Dépenses incluses dans celles afférentes à l'hébergement à partir de 1992. (c) À partir de 1992, les autres dépenses se dissocient de celles se rapportant aux frais d'aide à domicile et d'hébergement. (d) Données disponibles seulement à partir de 1992.

### Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]

(millions de F)

	1984	1992
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>	<b>2 935,8</b>	<b>4 477,1</b>
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	4 400,2
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,2
Allocation différentielle	159,0	76,7
<b>Centres d'hébergement et de réadaptation sociale</b>	<b>1 580,0</b>	<b>2 098,9</b>
<b>Sans domicile fixe</b>	<b>1 177,7</b>	<b>1 171,1</b>
Aide médicale	752,7	750,0
Autres formes d'aide sociale	425,0	421,1
<b>Aide médicale (a)</b>	<b>2 384,3</b>	<b>5,8</b>
Interruption volontaire de grossesse	9,1	5,8
<b>Aide sociale aux personnes âgées (allocation simple)</b>	<b>91,7</b>	<b>116,0</b>
<b>Divers</b>	<b>275,2</b>	<b>365,4</b>
Allocation supplémentaire du FNS	224,3	121,7
Tutelle	-	192,1
Autres (b)	50,9	51,6
<b>Sous-total prestations versées</b>	<b>8 444,7</b>	<b>8 234,3</b>
Frais d'administration et de contrôle	605,8	-
<b>Total</b>	<b>9 050,5</b>	<b>8 234,3</b>

(a) Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987. (b) Prévention et réadaptation sociale, insertion par l'économique (jusqu'en 1990), allocation loyer et allocation militaire.

### Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31 décembre [1]

1984 1992

	1984	1992
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>		
Enfants confiés à l'ASE	134 241	111 800
Pupilles	13 438	4 710
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	71 790
Accueil provisoire (a)	51 990	35 300
Enfants sous protection conjointe	...	26 510
AEMO (b) (action éducative en milieu ouvert)	101 198	121 960
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>		
Hébergement	66 509	74 880
en établissement	64 129	71 940
en milieu familial	2 380	2 940
<b>Aide à domicile</b>		
aide ménagère	5 413	8 950
allocation compensatrice	150 538	252 940
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>		
Hébergement	163 144	139 220
en établissement	162 652	138 430
en milieu familial	492	790
<b>Aide à domicile</b>		
aide ménagère	144 900	105 380
<b>Aide médicale</b>		
Aide médicale générale		
à domicile (c)	555 800	...
hospitalière (c)	440 200	393 560
assurance personnelle (d)	69 000	284 730
Aide médicale aux tuberculeux (e)	2 254	///
Aide médicale aux malades mentaux (e)	26 562	///

(a) En 1992, AP mineurs = 15 620, AP jeunes majeurs = 19 680. (b) AEMO judiciaire et action éducative administrative. (c) Nombre d'admissions dans l'année. Une même personne peut être prise en charge plusieurs fois dans l'année. (d) Prestation relevant de la compétence du département depuis 1987. Y compris les bénéficiaires de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI à partir de 1989. (e) Nombre d'admissions en 1984. Forme d'aide incluse dans l'aide médicale générale à partir de 1992.

### Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de l'État au 31 décembre [1]

1984 1992

	1984	1992
<b>Aide médicale</b>		
Interruption volontaire de grossesse	12 174	8 030
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>		
Allocation simple	12 334	5 940
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>		
Allocation différentielle	8 803	3 820
<b>Sans domicile fixe</b>		
Aide médicale		
à domicile (a)	33 000	40 760
hospitalière (a)	44 000	47 330
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 400
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	730
<b>Allocations diverses</b>		
Allocation militaire	5 819	370
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	4 950

(a) Nombre d'admissions dans l'année.

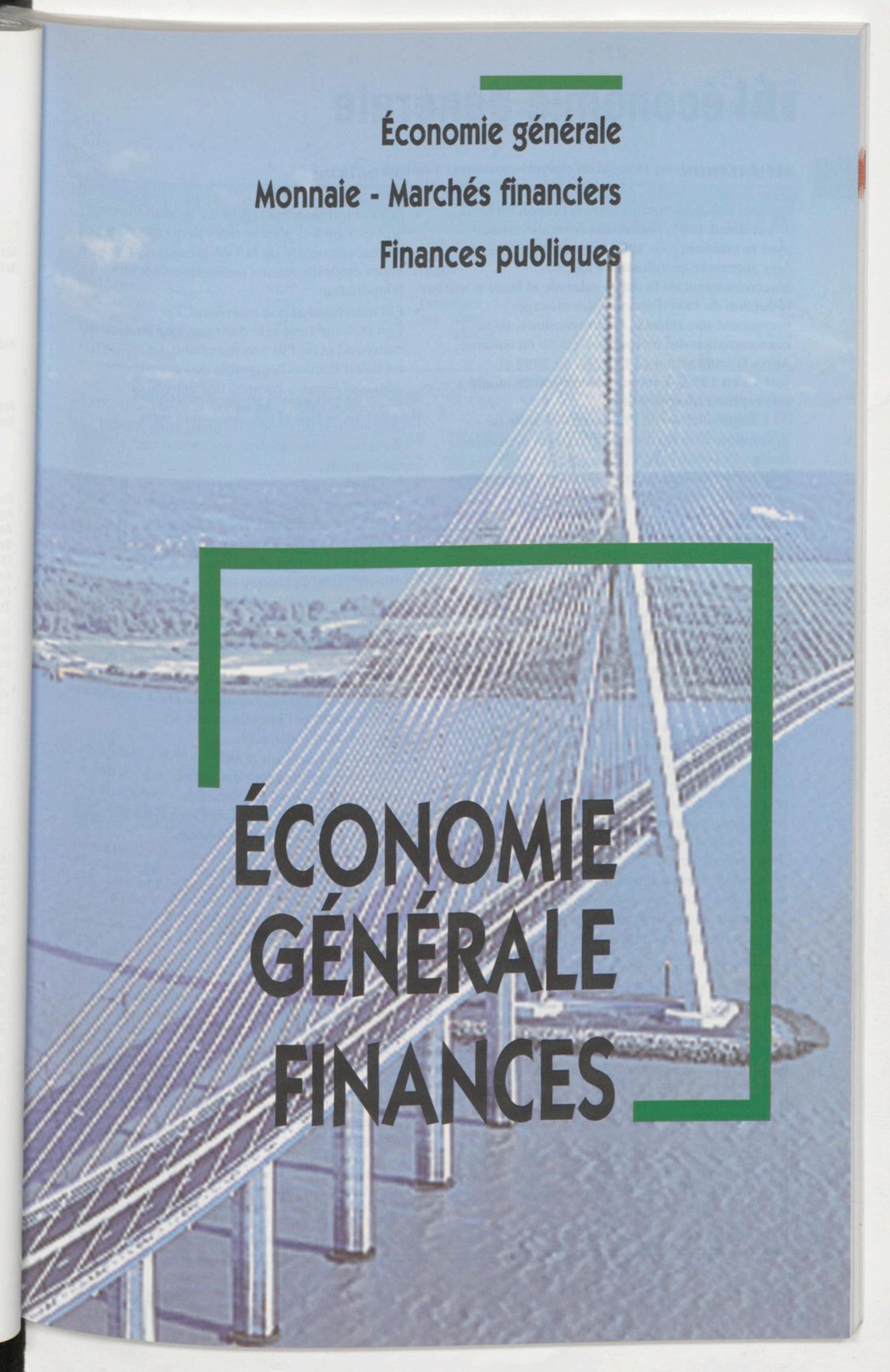
# SUIVIS

Nombre de bénéficiaires de l'AMF (1992) départementale au 31 décembre 1991

Département	Nombre de bénéficiaires
Alsace	12 174
Aquitaine	15 304
Artois	1 000
Bretagne	10 000
Centre	10 000
Champagne	10 000
Corse	10 000
Francia	10 000
Indre-et-Loire	10 000
Normandie	10 000
Pays de la Loire	10 000
Picardie	10 000
Provence	10 000
Rhône-Alpes	10 000
Alsace	12 174
Aquitaine	15 304
Artois	1 000
Bretagne	10 000
Centre	10 000
Champagne	10 000
Corse	10 000
Francia	10 000
Indre-et-Loire	10 000
Normandie	10 000
Pays de la Loire	10 000
Picardie	10 000
Provence	10 000
Rhône-Alpes	10 000

Dépenses nettes d'aide sociale relative à la dépendance du département (1991)

Département	Montant des dépenses
Alsace	12 174
Aquitaine	15 304
Artois	1 000
Bretagne	10 000
Centre	10 000
Champagne	10 000
Corse	10 000
Francia	10 000
Indre-et-Loire	10 000
Normandie	10 000
Pays de la Loire	10 000
Picardie	10 000
Provence	10 000
Rhône-Alpes	10 000
Alsace	12 174
Aquitaine	15 304
Artois	1 000
Bretagne	10 000
Centre	10 000
Champagne	10 000
Corse	10 000
Francia	10 000
Indre-et-Loire	10 000
Normandie	10 000
Pays de la Loire	10 000
Picardie	10 000
Provence	10 000
Rhône-Alpes	10 000

An aerial photograph of a cable-stayed bridge spanning a large body of water. The bridge's central pylon and numerous stay cables are prominent, creating a strong geometric pattern. The water is a deep blue, and the sky is a lighter blue with some clouds. The bridge's deck and support structures are visible in the foreground and middle ground.

Économie générale  
Monnaie - Marchés financiers  
Finances publiques

**ÉCONOMIE  
GÉNÉRALE  
FINANCES**

# Économie générale

## PRÉSENTATION

Après une brève mais sévère récession fin 1992 et début 1993, l'économie française renoue avec la croissance en 1994 : le **produit intérieur brut** augmente en volume de 2,6 %.

L'accroissement de la masse salariale et la réduction du taux d'épargne des ménages permettent une relance, encore modeste, de la consommation des ménages (+ 1,6 % en volume). Après la contraction de l'emploi en 1992 et surtout en 1993, le retour à la croissance induit une reprise rapide de l'emploi.

L'augmentation du PIB en 1994 résulte de l'évolution de deux composantes de la demande finale : l'investissement (**FBCF**) qui, dans l'ensemble, cesse de reculer (+ 0,8 % en volume), et surtout le déstockage, qui se réduit considérablement.

D'abord industrielle, la reprise gagne au cours de l'année les autres secteurs de l'économie, sans réelles tensions sur les prix, les salaires ou les capacités de production. Le rebond est d'autant plus net dans les branches manufacturières où la récession avait été forte en 1993 (biens intermédiaires et automobile). Face à la demande étrangère, les entreprises industrielles françaises bénéficient de la bonne compétitivité de leurs produits.

L'excédent brut d'exploitation des entreprises se redresse et leurs résultats bénéficient de l'allègement des frais financiers. La hausse des coûts salariaux reste modérée en 1994 : la productivité horaire s'améliore et les salaires sont, en moyenne, pratiquement alignés sur les prix de détail. Les sociétés conservent une capacité de financement élevée.

Le besoin de financement des administrations publiques se stabilise en 1994 à 6 % du PIB grâce à des rentrées fiscales plus importantes et à diverses mesures d'économie [1].

## DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.
- **PIB marchand et non marchand.** La Comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Produit national brut (PNB).** Le PNB s'obtient en ajoutant au PIB le solde des rémunérations des salariés et des revenus (propriétés + entreprises) *reçus* de l'extérieur et des rémunérations et revenus *versés* au reste du monde.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Enquête mensuelle de conjoncture*, Banque de France, direction générale des études.
- *Lettre mensuelle de conjoncture du COE* (Centre d'observation économique), Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- « Système élargi de comptabilité nationale, base 1980-méthodes », *Collections de l'Insee*, série C, n° 140-141.
- OCDE : Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE (annuel) ; Comptes nationaux des pays de l'OCDE : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels).

- « Les comptes nationaux trimestriels, série longue 1970-1993 en base 1980 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 99-100, décembre 1994.
- « Les nouveaux termes économiques et financiers », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 54, janvier 1995.
- *Note de conjoncture*, Insee, supplément à *Tendances de la conjoncture*, Insee, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 374, avril 1995.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995.
- [3] *Comptes nationaux trimestriels*, OCDE, n° 1, 1995.

## 11.1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE

### Équilibre ressources-emplois de biens et services en 1994\* [2]

Ressources	Valeur	Évolution en volume	Emplois	Valeur	Évolution en volume
	(milliards de F)	1994/93 (%)		(milliards de F)	1994/93 (%)
Produit intérieur brut	7 376	2,6	Consom. finale des ménages	4 433	1,6
soit : PIB marchand	6 106	2,5	Consom. finale administ.	1 463	1,2
PIB non marchand	1 270	2,7	FBCF	1 338	0,8
Importations	1 523	7,0	Variations de stocks	- 19	///
soit : biens	1 280	7,7	Exportations	1 684	6,4
services	243	3,5	soit : biens	1 312	7,2
<b>Total ressources-emplois</b>	<b>8 899</b>	<b>3,3</b>	services	372	3,7

\* Comptes provisoires

### Formation brute de capital fixe en produits pour l'ensemble des branches en 1994 [2]

Produits	Milliards de F	Évolution 94/93 (%)	
		En valeur En volume	
Agriculture, sylviculture et pêche	4,1	7,9	5,3
Fonderie et travail des métaux	50,1	4,6	4,4
Mécanique	188,0	0,8	0,3
Matériels électriques et électronique professionnelle	140,9	3,0	3,4
Biens d'équipement ménager	3,4	6,9	12,9
Matériel de transport terrestre	103,1	10,5	8,1
Construction navale, aéronautique et armement	8,3	- 34,5	- 40,1
Bois, meuble et industries diverses	18,2	- 4,5	- 3,7
Bâtiment, génie civil et agricole	756,4	0,5	- 0,1
Services marchands aux entreprises	65,5	3,8	5,2
<b>Total de la FBCF</b>	<b>1 338,0</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>

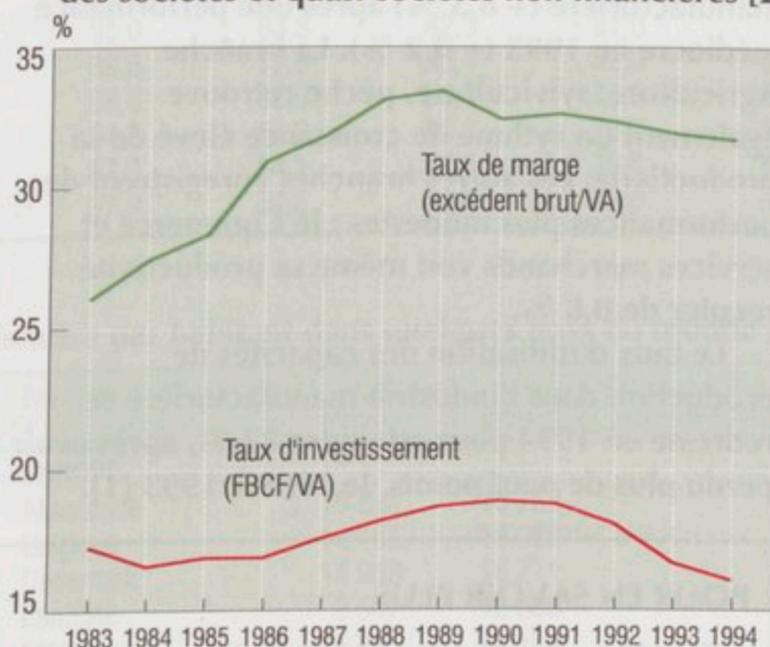
### Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel en 1994 [2]

Secteurs institutionnels	Milliards de F courants	Évolution 94/93 (%)	
		En valeur En volume	
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles	712,0	- 0,5	- 1,0
Institutions financières	12,6	47,3	23,2
Entreprises d'assurances	10,5	- 2,8	- 2,8
Administrations publiques	250,8	3,8	3,5
Administrations privées	4,8	2,3	2,1
Ménages hors entreprises individuelles	347,3	2,7	2,4
<b>Total de la FBCF</b>	<b>1 338,0</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>

### Principaux agrégats par habitant [2]

	(francs courants)	
	1993	p 1994
PIB	122 849	127 386
Revenu national disponible brut	121 400	126 008
Revenu disponible des ménages	86 350	88 451
soit : Consommation des ménages	74 437	76 560
Épargne brute des ménages	11 913	11 891
Capacité de financement des ménages	5 299	4 838

### Évolution des taux de marge et d'investissement des sociétés et quasi-sociétés non financières [2]



### Structure des ressources et emplois et croissance du PIB dans quelques pays en 1994\* [3]

	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	(a) États-Unis	Japon
<b>Ressources</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Produit intérieur brut	82,3	82,9	83,2	78,8	87,4	93,2
Importations	17,7	17,1	16,8	21,2	12,6	6,8
<b>Emplois</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Consommation des ménages	47,3	49,8	52,2	50,4	58,6	55,1
Dépenses publiques	15,9	16,4	14,4	17,0	15,1	9,2
Investissements (FBCF)	18,4	15,0	13,7	11,7	14,8	26,6
Exportations	18,1	18,9	19,2	20,5	10,7	8,8
Variations des stocks	0,3	- 0,1	0,5	0,4	0,8	0,3
<b>Croissance du PIB sur un an</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 2,6</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>+ 4,1</b>	<b>+ 0,6</b>

\* Systèmes nationaux de comptabilité nationale. (a) Les investissements des administrations publiques aux États-Unis sont compris dans les dépenses publiques.

# Économie générale

## PRÉSENTATION

En 1994, les *contributions à la croissance du produit intérieur brut en volume* (+ 2,6 %) se répartissent en : consommation finale des ménages et des administrations publiques (+ 1,2 %) ; formation brute de capital fixe (+ 0,2 %) ; variations de stocks (+ 1,2 %) ; échanges extérieurs de biens (- 0,1 %) et échanges extérieurs de services (+ 0,1 %) [1].

La consommation des ménages retrouve en 1994 un rythme de croissance modéré. Les investissements des administrations publiques et des ménages reprennent, tandis que la FBCF des sociétés non financières recule encore légèrement. Le mouvement de déstockage qui avait pesé sur la croissance en 1993 est enrayé, ce qui contribue pour plus d'un point à la croissance du PIB [2].

En 1993, son PIB par habitant donné en *parités de pouvoir d'achat* situe la France derrière les États-Unis, la Suisse, le Japon, le Canada, le Luxembourg, le Danemark et la Norvège, mais devant les autres membres de l'Union européenne [3].

La *productivité horaire apparente du travail* augmente, pour l'ensemble des branches, de 2,6 % en 1994 contre 1,2 % en 1993. Le plus fort gain par activité est réalisé par l'industrie manufacturière (+ 8,3 %) après une performance médiocre en 1993 (+ 0,2 %). La branche Agriculture, sylviculture, pêche retrouve également un rythme de croissance élevé de sa productivité. Les autres branches enregistrent des performances plus modestes : le Commerce et services marchands voit même sa productivité reculer de 0,8 %.

Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière se redresse en 1994 pour atteindre 82 %, après avoir perdu plus de neuf points de 1989 à 1993 [1].

## DÉFINITIONS

- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année  $n - 1$  et l'année  $n$  à la valeur du PIB  $n - 1$ .
- **Parités de pouvoir d'achat (PPA).** Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année sur l'autre et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et des heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire résulte en grande partie de celle du capital, d'où le qualificatif de productivité *apparente* du travail.
- **Valeur ajoutée brute.** Voir définitions du mot-clé 14.1.
- **SQS-EI non financières.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles non financières.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Enquête mensuelle de conjoncture*, Banque de France, direction générale des études.
- *Lettre mensuelle de conjoncture*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Centre d'Observation Économique (COE).
- « Le lien entre le coût relatif travail-capital et emploi », *Document de travail*, ministère de l'Économie, n° 93-6, décembre 1993.
- « La productivité dans les services : une analyse de moyennes et grandes entreprises », *Économie et statistique*, Insee, n° 270, 1993.
- *L'Observateur de l'OCDE* : « La productivité aux États-Unis », n° 185, décembre 1993-janvier 1994 ; « La productivité en perspective », n° 188, juin-juillet 1994.

- « Le retour à la croissance de l'économie française dans son environnement international », *Les rapports du Sénat*, Commission des finances, n° 499, juin 1994.
- « La finance a peur de la croissance », *L'Expansion*, n° 487-488, 21 novembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 374, avril 1995.
- [3] *Base de données CHELEM*, Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), 1995.

## 11.2 CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ

Contributions à la croissance du PIB aux prix de l'année précédente [1] (%)

Contributions	1988	1989	1990	1991	1992	1993	p 1994
Consommation finale	2,5	1,8	1,8	1,2	1,4	0,7	1,2
ménages	1,8	1,7	1,4	0,7	0,7	0,1	0,9
administrations publiques	0,6	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,2
Formation brute de capital fixe	1,9	1,6	0,6	-	- 0,7	- 1,2	- 0,1
dont : SQS-EI non financières	1,0	1,0	0,5	-	- 0,4	- 0,7	0,1
ménages hors EI	0,4	0,4	-	- 0,2	- 0,2	- 0,3	0,1
administrations publiques	0,4	0,2	-	0,2	0,1	-	1,2
Variations de stocks	0,2	0,2	0,2	- 0,7	- 0,3	- 1,3	- 0,1
Échanges extérieurs de biens	- 0,4	- 0,1	- 0,2	0,2	0,8	0,4	1,2
exportations	1,5	1,6	0,9	0,7	0,9	- 0,4	- 1,3
importations	- 1,9	- 1,7	- 1,1	- 0,5	- 0,1	0,8	0,1
Échanges extérieurs de services	0,1	0,3	-	0,1	0,1	-	0,2
exportations	0,2	0,6	0,3	0,2	0,2	0,1	- 0,1
importations	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,1	- 0,1	- 0,1	2,6
<b>Total (produit intérieur brut)</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>- 1,4</b>	

Productivité des branches et taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie [1] (%)

	1985	1990	1991	1992	1993	p 1994
<b>Variation annuelle de la productivité</b>						
Agriculture, sylviculture, pêche	7,6	8,0	3,1	12,9	- 1,7	7,1
Industrie	3,8	1,7	0,6	3,5	1,8	6,4
dont : Industrie manufacturière	3,5	1,7	- 0,7	3,8	0,2	8,3
Bâtiment, génie civil et agricole	4,6	2,1	1,3	- 0,6	- 0,9	0,8
Commerce et services marchands	3,6	1,5	0,8	1,9	-	- 0,8
Assurance et organismes financiers	5,8	- 10,5	- 2,0	- 2,0	16,1	7,7
Services non marchands	0,5	2,3	-	0,2	0,9	0,9
<b>Ensemble des branches</b>	<b>3,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>	<b>2,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>
<b>Taux d'utilisation des capacités de production</b>						
Industries agricoles et alimentaires	85,4	85,0	83,3	82,3	81,0	79,6
Biens intermédiaires	87,2	89,6	87,6	85,4	82,0	84,8
Biens d'équipement	85,1	88,8	83,9	81,4	78,3	82,2
Biens de consommation	85,5	84,2	81,3	80,8	79,0	80,0
<b>Ensemble de l'industrie (y compris IAA)</b>	<b>85,8</b>	<b>87,3</b>	<b>84,1</b>	<b>82,5</b>	<b>79,8</b>	<b>82,0</b>
dont : industrie manufacturière	85,9	87,9	84,5	82,6	79,6	82,4

PIB\* et taux annuel moyen de croissance par habitant dans quelques pays du monde [3]

Pays	1983 (dollars)	1993 (dollars)	Croissance annuelle moyenne 83-93 (%)	Pays	1983 (dollars)	1993 (dollars)	Croissance annuelle moyenne 83-93 (%)
<b>AFRIQUE</b>				<b>EUROPE</b>			
Afrique du sud	4 439	3 863	- 1,4	Allemagne	(a) 15 520	16 724	///
Algérie	3 500	3 065	- 1,3	Belgique	14 185	16 986	1,8
Égypte	3 352	3 854	1,4	Danemark	14 958	18 311	2,0
<b>AMÉRIQUE</b>				Espagne	9 547	12 300	2,6
Canada	16 344	18 885	1,5	France	15 345	17 595	1,4
États-Unis	18 555	22 340	1,9	Grèce	7 195	8 120	1,2
Argentine	6 438	6 858	0,6	Irlande	8 224	12 363	4,2
Brésil	4 800	5 219	0,8	Italie	13 600	16 561	2,0
Mexique	7 271	7 360	0,1	Pays-Bas	13 969	16 804	1,9
Venezuela	6 355	7 788	2,1	Portugal	8 058	10 812	3,0
<b>ASIE</b>				Royaume-Uni	13 234	15 979	1,9
Bangladesh	787	940	1,8	Autriche	14 233	17 074	1,8
Chine	1 284	2 633	7,4	Finlande	13 596	14 374	0,6
Inde	835	1 095	2,7	Norvège	14 405	18 035	2,3
Indonésie	2 004	3 007	4,1	Pologne	5 845	4 945	- 1,7
Japon	14 093	19 368	3,2	Suède	15 311	16 511	0,8
Pakistan	1 464	1 885	2,6	Suisse	18 634	20 517	1,0
Thaïlande	2 806	5 408	6,8	<b>Océanie</b>			
Turquie	4 796	6 473	3,0	Australie	14 524	17 104	1,6
Ex-URSS	6 702	4 238	- 4,5	Nouvelle-Zélande	13 270	14 514	0,9

\* PIB par habitant aux prix et parités de pouvoir d'achat de 1990 (voir définitions). (a) Ex-RFA.

# économie générale

## PRÉSENTATION

En 1994, les **prix de vente industriels** remontent. La reprise de la demande est à l'origine de ces hausses. Cependant les prix des produits énergétiques stagnent dans leur ensemble. La dépréciation du dollar bénéficie aux produits pétroliers dont le coût diminue de 1 %.

En baisse continue depuis 1989, les prix des **biens intermédiaires** augmentent de 5,3 %, entraînés principalement par les métaux non ferreux (21,6 %), objets de mouvements spéculatifs, et les produits chimiques de base (10,2 %). L'ensemble des papiers et cartons n'augmente que de 9,4 % malgré une hausse de plus de 62 % des cours de la pâte à papier importée. Les prix du caoutchouc et des matières plastiques (- 0,1 %) retrouvent fin 1994 leur niveau de la fin 1993 [1].

Les prix des **produits agro-alimentaires** restent stables en 1994. La baisse des cours du porc en 1993 permet une forte diminution des prix des viandes transformées. En revanche, la flambée des cours des matières premières pousse à la hausse les prix des huiles et du café.

L'**indice des prix agricoles à la production** a, dans son ensemble, fortement reculé depuis 1990. Les baisses de 1992 et 1993 sont surtout dues à la réforme de la politique agricole commune (PAC) : à partir de juillet 1992 pour les oléagineux et de juillet 1993 pour les céréales, les pouvoirs publics ont progressivement cessé de soutenir les prix, qui se rapprochent des cours mondiaux.

Plusieurs secteurs de l'**agriculture** ont connu des difficultés pour écouler leur production en 1993, comme le vin, la pomme de terre et depuis l'été 1993, l'élevage porcin. L'année 1994, stable dans l'ensemble, est marquée par un net rétablissement des prix à la production des pommes de terre (+ 57,7 %) et du vin (+ 11,2 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels (IPVI)**. Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les IpvI sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature d'activités et de produits (Nap).
- **Indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap)**. L'Ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits agricoles qu'ils livrent en dehors de la branche. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'indice des prix des produits agricoles à la production », *Archives et Documents*, Insee, n° 222.
- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; *Annuaire rétrospectif 1948-1988, 1990*, Insee.
- *Informations rapides* : Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat-OSCE.
- *Principaux indicateurs économiques* (mensuel), OCDE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie des indices de prix à la production », 1986 ; « Méthodologie des nouveaux indices de prix

de vente industriels », octobre 1991 ; « Méthodologie de l'Ippap », n° 2, février 1994 ; « Méthodologie de nouveaux indices de prix de vente industriels », n° 5, mai 1994.

- « Du cours des matières premières au prix à la consommation », *INSEE-Première*, n° 351, décembre 1994.

### SOURCES

- [1] Division « Prix de vente industriels », Insee.
- [2] Division « Agriculture », Insee.
- [3] Eurostat-Osce.

## 11.3 PRIX À LA PRODUCTION

### Indices des prix de vente industriels (Ipvi) [1]

(Base 100 en 1985)

	Pondérations	Indices en moyenne annuelle				Glissement (a) 94/93 (%)
		1991	1992	1993	1994	
<b>Produits énergétiques</b>	<b>1 000</b>	<b>90,6</b>	<b>90,3</b>	<b>92,7</b>	<b>94,5</b>	-
Combustibles minéraux solides et coques	14	101,2	103,2	104,9	98,5	- 7,0
Produits pétroliers raffinés, gaz naturel	610	78,3	75,6	77,6	79,2	- 1,0
Électricité, gaz industriel, eau, chauffage urbain	376	110,2	113,8	116,8	119,1	+ 1,4
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>1 000</b>	<b>105,8</b>	<b>104,1</b>	<b>101,1</b>	<b>102,5</b>	<b>+ 5,3</b>
Métaux ferreux	102	100,1	98,2	94,5	99,5	+ 6,1
Métaux non ferreux	80	90,3	83,9	77,7	83,8	+ 21,6
Matériaux de construction, minéraux divers	182	119,8	123,2	125,7	127,0	+ 0,8
Produits de l'industrie du verre	44	116,9	114,7	113,6	112,8	+ 0,5
Produits chimiques de base, fils, fibres artificielles et synthétiques	229	91,6	86,5	81,5	83,8	+ 10,2
Papier-carton	156	108,3	105,4	98,8	99,3	+ 9,4
Caoutchouc et matières plastiques	176	112,1	112,3	110,6	108,5	- 0,1
Produits du travail des métaux (partiel)	31	122,3	124,3	125,1	124,3	- 0,5
<b>Produits des industries agricoles et alimentaires</b>	<b>1 000</b>	<b>106,7</b>	<b>108,7</b>	<b>107,3</b>	<b>107,4</b>	<b>+ 0,6</b>
Viandes et produits laitiers	490	103,8	106,6	103,4	101,1	- 2,5
Autres produits des industries agricoles et alimentaires	510	109,3	110,7	111,1	113,5	+ 3,2

(a) Variation en glissement de l'indice du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année n / indice du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année n-1.

### Indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap) [2]

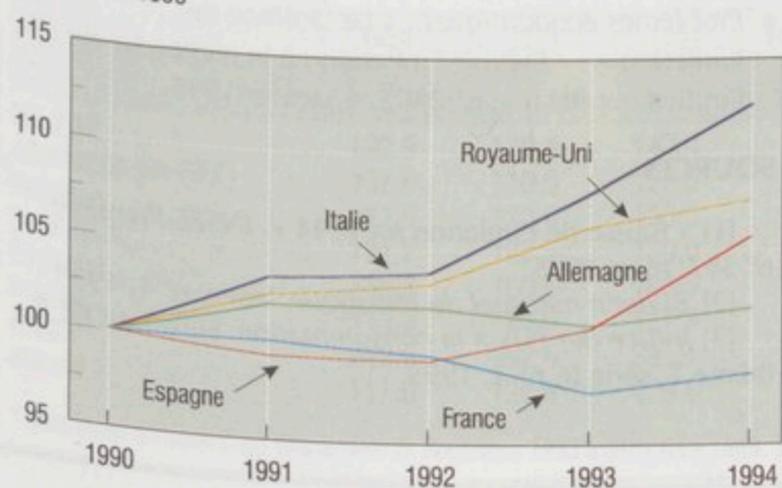
(Base 100 en 1990)

	Pondérations	Indices en moyenne annuelle				(a) Glissement 94/93 (%)
		1991	1992	1993	1994	
<b>Indice général</b>	<b>100 000</b>	<b>100,8</b>	<b>93,7</b>	<b>88,7</b>	<b>88,8</b>	<b>+ 0,5</b>
<b>Produits végétaux (hors fruits et légumes)</b>	<b>44 161</b>	<b>100,0</b>	<b>90,2</b>	<b>81,8</b>	<b>82,2</b>	<b>+ 4,4</b>
Céréales	15 774	105,1	97,8	88,8	77,4	- 0,8
dont : blé tendre	9 336	103,1	100,1	90,1	79,1	- 5,1
Pommes de terre	1 089	101,3	71,6	68,4	116,3	+ 57,7
Vins	16 606	97,3	87,9	78,3	86,8	+ 11,2
Oléagineux	3 571	79,4	47,5	60,5	57,2	- 16,3
Produits de l'horticulture	2 575	98,2	98,1	98,9	96,2	- 1,6
<b>Fruits et légumes</b>	<b>8 790</b>	<b>123,3</b>	<b>88,9</b>	<b>91,5</b>	<b>93,8</b>	<b>- 2,9</b>
Fruits	4 243	136,3	84,6	83,8	91,6	+ 6,3
Légumes	4 547	111,1	92,9	98,6	95,8	- 10,6
<b>Produits animaux</b>	<b>47 049</b>	<b>96,7</b>	<b>97,6</b>	<b>94,4</b>	<b>94,1</b>	<b>- 2,0</b>
Bétail sur pied	22 082	94,7	96,8	91,0	91,9	- 1,4
dont : gros bovins	10 871	90,9	93,6	96,9	97,6	- 3,5
veaux de boucherie	3 483	93,5	96,7	100,5	100,0	- 1,1
porcs	6 342	100,2	101,5	74,9	76,6	-
Lait	16 314	98,1	99,4	100,7	100,5	- 0,5
Volailles, oeufs, lapins	8 418	99,5	96,0	91,5	87,2	- 6,8

(a) Variation en glissement de décembre à décembre.

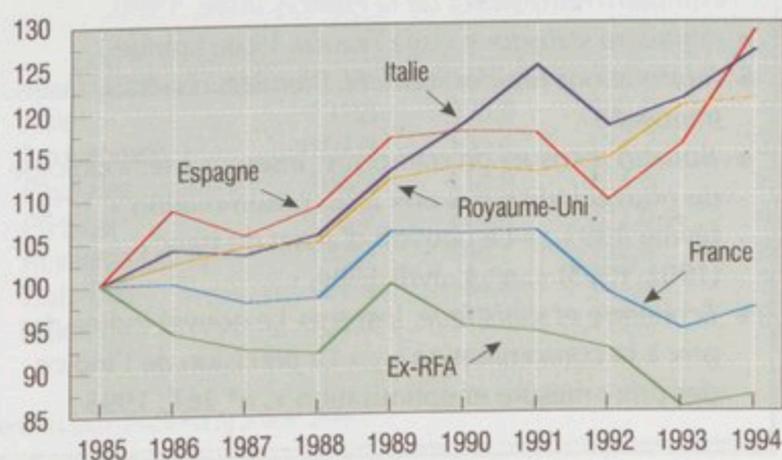
### Prix de vente des biens intermédiaires dans quelques pays [3]

Base 100 en 1990



### Prix à la production des produits agricoles dans quelques pays [3]

Base 100 en 1985



# l'économie générale

## PRÉSENTATION

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,6 % entre décembre 1993 et décembre 1994. L'inflation n'a jamais été aussi faible depuis 1956 où les prix étaient encadrés.

Les prix des services du secteur privé ont poursuivi leur décélération : 2,5 % en 1994, au lieu de 4,8 % en 1992. Les prix des produits manufacturés décélèrent également au début de l'année et se maintiennent ensuite avec un rythme de hausse de 0,3 % en fin d'année ; sur l'année 1994, le prix des automobiles a baissé de 0,4 %, en revanche, celui de l'habillement a connu la même hausse (+ 0,5 %) que l'année précédente. Après 1993 où les mesures fiscales sur les alcools et les essences ont eu un impact important, l'année 1994 connaît une hausse plus modérée des tarifs publics hors tabac (+ 1,5 %) et l'énergie est même en baisse (- 0,2 %) en raison, notamment, de la baisse du dollar. Les loyers poursuivent leur décélération (+ 2,7 %). En revanche, l'ensemble eau et chauffage urbain a continué à augmenter fortement en raison de l'eau : 10,1 % sur un an ; depuis 4 ans ce poste a connu une hausse quatre fois et demie supérieure à l'inflation. Le prix du tabac a augmenté de 65 % en 4 ans, (dont + 19,9 % en 1994 et + 19,1 % en 1993).

Les prix de l'alimentation (+ 1 %) et de la santé (+ 2,8 %) remontent, en contraste avec l'évolution de 1993. La remontée des prix des produits alimentaires provient pour l'essentiel des très fortes hausses du café (+ 60,1 %) et des huiles alimentaires (+ 10,3 %). Cependant, de nombreux produits alimentaires ont baissé, conséquence de la concurrence accrue entre les distributeurs. 1994 a vu se succéder des revalorisations dans toutes les professions de santé ; la hausse annuelle atteint ainsi un niveau comparable à 1988 après une année de quasi-stabilité [1].

## DÉFINITIONS

- **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.
- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indexation.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Indices des prix à la consommation depuis 1914 ». *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie du nouvel indice des prix à la consommation », n° 2, février 1993 ; « Le pouvoir d'achat du franc (1901-1993) », n° 4, avril 1994.
- *Économie et statistique*, Insee : « Le nouvel indice des prix à la consommation » ; « La précision de l'indice des prix : mesure et optimisation », n° 267, 1993 ;

« France-Allemagne : des indices de prix plus comparables », n° 275-276, 1994.

- *Problèmes économiques* : « Le fantôme de l'inflation » ; « Prévoir l'inflation : à la recherche de l'indicateur idéal », n° 2405, 4 janvier 1995.

### SOURCES

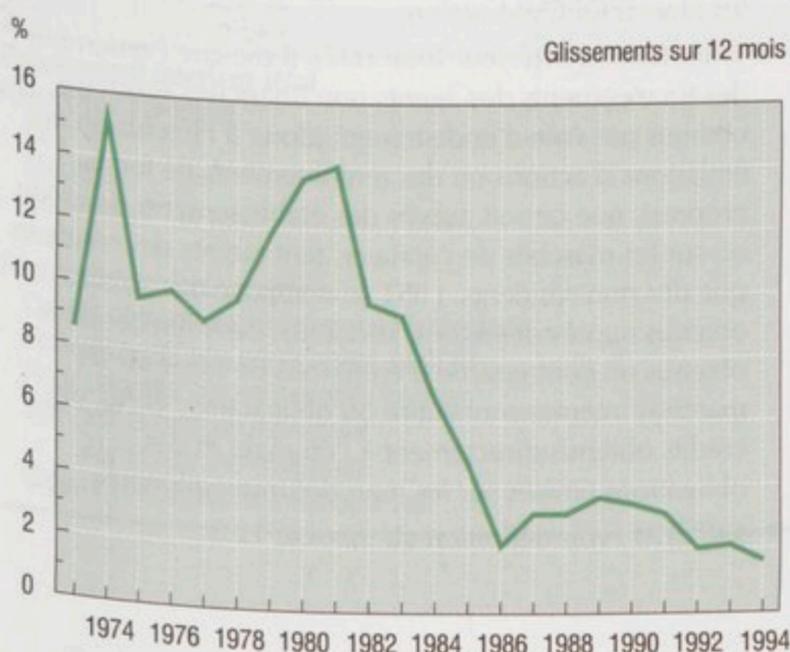
- [1] « Baisse de l'inflation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 367, mars 1995.
- [2] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, 1995.
- [3] *Indice des prix à la consommation*, Eurostat-OSCE, thème 2, série B, n° 1, 1995.

## Indice des prix à la consommation 1994 - ensemble des ménages [2]

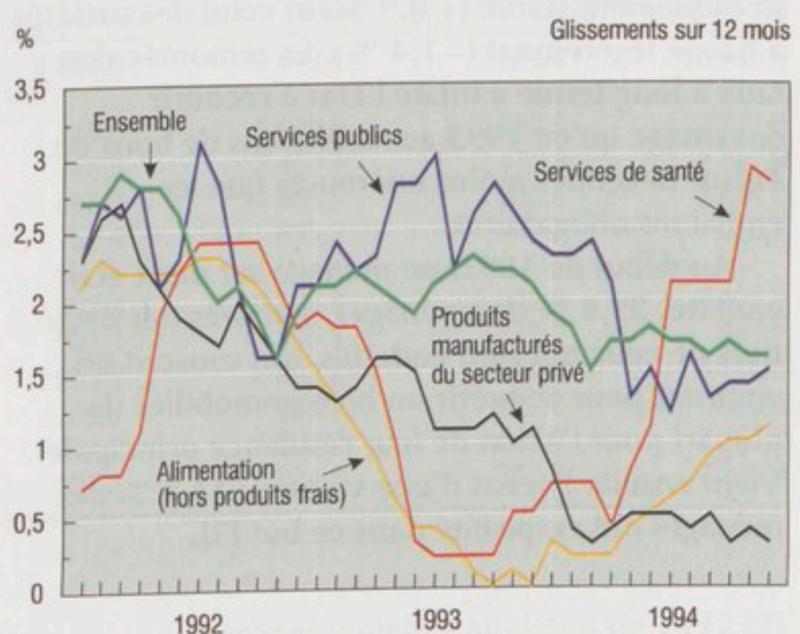
(base 100 en 1990)

Fonction de consommation	Pondération 1994	Indice (moyenne annuelle)	Glissement de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondération 1994	Indice (moyenne annuelle)	Glissement de déc. à déc. (%)
<b>Ensemble (y. c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>109,7</b>	<b>1,6</b>	Santé	911	104,6	1,7
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 829</b>	<b>109,0</b>	<b>1,3</b>	Produits pharmaceutiques	320	102,3	0,2
Alimentation, boissons, tabac	2 206	107,5	2,5	Appareils thérapeutiques	49	115,0	1,6
Produits alimentaires	1 746	103,7	1,1	Médecins, auxil. médicaux	542	105,1	2,8
Boissons non alcoolisées	63	109,3	- 0,8	Transports, communications	1 933	111,3	1,5
Boissons alcoolisées	226	109,5	0,6	Achats de véhicules	424	106,3	- 0,2
Tabac	171	155,9	19,9	Utilisation des véhicules	1 038	114,5	2,2
Habillement et chaussures	742	106,9	0,5	Services de transports	278	114,8	1,8
Habillement	602	106,9	0,5	Communications	193	102,9	1,0
Chaussures	133	106,3	0,7	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	822	106,9	0,4
Répar. art. d'habil. et chauss.	7	115,0	2,8	Appareils, access. de loisirs	409	100,4	- 0,9
Logement, chauffage, éclairage	1 087	113,7	1,8	Loisirs, spectacles, culture	184	113,4	2,0
Logement et eau	634	121,2	3,8	Livres, quotidiens, périodiques	181	113,4	1,3
Chauffage, éclairage	453	103,4	- 1,2	Enseignement	48	118,1	2,1
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	841	109,4	0,8	Autres biens et services	1 458	114,2	1,8
Meubles, tapis, revêt. sols	204	108,7	0,7	Soins et produits personnels	295	113,0	1,0
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	92	111,4	1,0	Autres articles personnels	168	102,8	0,9
Appareils ménagers	115	98,4	- 1,5	Restaurants, cafés, hôtels	854	116,4	2,0
Verrerie, vaissel., ustens. ménage	97	115,0	0,8	Voyages organisés	13	114,6	1,7
Entretien courant de la maison	333	111,9	1,6	Services financiers	56	119,3	2,8
				Autres services aux ménages	72	120,7	2,9

### Évolution de l'indice des prix depuis 1973 [1]



### Indice de quelques secteurs de consommation [1]



### Indice\* général des prix à la consommation : UE, États-Unis, Japon [3]

(base 100 en 1985)

	1990	1993	1994	Inflation 1994 (a) (%)		1990	1993	1994	Inflation 1994 (a) (%)
<b>UE à 12</b>	<b>122,9</b>	<b>139,1</b>	<b>143,4</b>	<b>3,1</b>	Italie	131,8	153,8	160,0	4,2
Allemagne (ex-RFA)	107,0	119,9	123,5	2,7	Luxembourg	109,0	120,1	122,7	2,0
Belgique	111,0	120,6	123,5	1,9	Pays-Bas	104,2	114,9	117,8	2,6
Danemark	121,2	128,3	130,9	2,3	Portugal	170,9	220,0	231,5	4,0
Espagne	136,8	160,6	168,1	4,3	Royaume-Uni (b)	133,3	148,7	152,4	2,9
<b>France</b>	<b>116,5</b>	<b>125,6</b>	<b>127,8</b>	<b>1,6</b>	États-Unis	121,5	134,3	137,8	2,7
Grèce	222,6	352,6	391,1	10,8	Japon	106,9	113,8	114,5	0,5
Irlande	117,6	126,9	129,8	2,4					

\* Moyennes annuelles. (a) Glissement de décembre 1993 à décembre 1994. (b) Y compris taux d'intérêts hypothécaires.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 1994, en France, les **taux d'intérêt à court terme** ont fortement baissé alors que ceux à long terme remontaient ; l'écart taux longs moins taux courts qui était négatif depuis 1988, est ainsi redevenu positif.

Stimulé par la reprise économique, l'encours des moyens de paiement (**agrégat de monnaie M1**), a progressé de 3 % en 1994. Les épargnants ont particulièrement privilégié les placements sur les différentes formes de livrets, repris dans l'**agrégat M2-M1**, dont la rémunération n'a pas varié en 1994. Ceux-ci ont bénéficié du relèvement du plafond des CODEVI à 30 000 F et sont devenus plus attractifs du fait de la baisse des taux des marchés à court terme. L'**agrégat M3-M2**, qui regroupe les actifs monétaires rémunérés au taux du marché, a enregistré un repli modéré (- 1,4 %), faisant suite à la forte baisse observée en 1993 (- 7,9 %) [1].

L'**endettement intérieur total** recense l'ensemble des financements hors actions obtenus par les agents non financiers résidents. Sa progression de 3,8 % en 1994 résulte pour l'essentiel de l'augmentation de la dette de l'État (+ 17,8 %). L'endettement des ménages est resté pratiquement stable (+ 0,9 %) et celui des sociétés a baissé légèrement (- 1,4 %). La remontée des taux à long terme a incité l'État à recourir davantage qu'en 1993 aux émissions de bons du Trésor devenues moins onéreuses que les émissions obligataires.

Au début de 1992, un ménage sur deux était endetté. 29,8 % des ménages, soit près des deux tiers de ceux qui sont endettés, ont souscrit un emprunt pour acquérir un bien immobilier (la plupart pour l'achat de leur résidence principale). Vient ensuite l'achat d'une voiture : 14,4 % des ménages ont emprunté dans ce but [3].

## DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4)**. M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'OPCVM court terme ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Agrégats de placement (P1, P2, P3)**. P1 rassemble les plans d'épargne-logement, les livrets d'épargne entreprise, les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, les plans d'épargne populaire, les bons de capitalisation et les PEP bancaires. P2 regroupe les obligations, les titres d'OPCVM obligataires et les placements d'assurance-vie. P3 comprend les actions et les titres d'OPCVM actions.
- **Endettement intérieur total (EIT)**. Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM** : voir définition au mot-clé 12.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- Statistiques financières de l'OCDE.
- *Problèmes économiques* : dossiers « Monnaie et Finances », n° 2371, avril 1994, n° 2384, juillet 1994, n° 2408, janvier 1995, n° 2417, mars 1995.
- « Rapports sur les activités d'emprunt et de prêt de la communauté en 1993 », *Économie européenne*, Commission européenne, octobre 1994.

- « Statistiques », *Supplément au Bulletin de la Banque de France*, 4<sup>e</sup> trimestre 1994.

### SOURCES

- [1] Service d'études et statistiques des opérations financières, Banque de France.  
[2] « La moitié des ménages ont recours au crédit », *INSEE-Première*, n° 346, novembre 1994.

## 12.1 MONNAIE - CRÉDIT

### Agrégats de monnaie et agrégat de placement P1 [1]

(encours au 31/12 en milliards de F)

	1991	1992	1993	1994
Billets et monnaies	251,2	251,7	249,4	252,3
Dépôts à vue	1 354,7	1 351,6	1 376,9	1 423,3
<b>Total M1</b>	<b>1 605,9</b>	<b>1 603,3</b>	<b>1 626,3</b>	<b>1 675,6</b>
<b>M2-M1</b>	<b>1 239,2</b>	<b>1 203,7</b>	<b>1 228,7</b>	<b>1 331,8</b>
Livrets défiscalisés	935,6	909,8	927,2	1 018,7
Comptes d'épargne-logement	120,4	123,5	133,1	136,9
Livrets soumis à l'impôt	183,2	170,4	168,4	176,2
<b>Total M2</b>	<b>2 845,1</b>	<b>2 807,0</b>	<b>2 855,0</b>	<b>3 007,4</b>
<b>M3-M2</b>	<b>2 218,2</b>	<b>2 505,4</b>	<b>2 307,5</b>	<b>2 274,9</b>
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	54,1	62,9	81,7	91,8
Placements à terme	647,7	648,9	597,0	596,1
Titres de créances négociables en francs	306,2	392,1	344,9	361,3
dont : certificats de dépôts	293,2	368,5	280,9	291,5
Titres d'OPCVM monétaires (a)	1 202,3	1 384,7	1 256,0	1 194,9
Parts des fonds communs de créances	7,9	16,8	27,9	30,8
<b>Total M3</b>	<b>5 063,3</b>	<b>5 312,4</b>	<b>5 162,5</b>	<b>5 282,3</b>
<b>M4-M3</b>	<b>49,1</b>	<b>55,6</b>	<b>48,7</b>	<b>68,3</b>
Bons du Trésor	34,4	36,3	26,2	44,8
Billets de trésorerie	14,7	19,3	22,5	23,5
<b>Total M4</b>	<b>5 112,4</b>	<b>5 368,0</b>	<b>5 211,2</b>	<b>5 350,6</b>
<b>P1</b>	<b>930,7</b>	<b>1 087,3</b>	<b>1 304,1</b>	<b>1 456,4</b>

(a) Conformément à la nouvelle classification des OPCVM monétaires retenue par la COB à compter de 1994, la rubrique « OPCVM monétaires » remplace celle des « OPCVM court terme ». Les données des années antérieures ont été reconstituées.

### Endettement intérieur total (EIT)[1]

(encours au 31/12 en milliards de F)

	1991	1992	1993	1994
<b>Endettement intérieur total</b>	<b>8 886,0</b>	<b>9 419,3</b>	<b>9 682,9</b>	<b>10 046,5</b>
Répartition par agent :				
État	1 819,0	2 049,8	2 353,0	2 771,8
Ménages	2 448,3	2 468,7	2 475,3	2 497,8
Sociétés	3 866,3	4 065,6	3 906,9	3 851,0
Autres	752,4	835,2	947,7	925,9
Répartition par instrument :				
Crédits obtenus auprès des agents résidents	6 333,3	6 565,8	6 511,8	6 433,2
Financements non négociables de l'État	292,3	235,5	177,7	250,2
Financements sur les marchés internes	2 063,2	2 393,2	2 759,6	3 116,5
soit : sur le marché monétaire	708,6	886,3	922,6	1 050,6
sur le marché obligataire	1 354,6	1 506,9	1 837,0	2 065,9
Crédits et obligations internationaux	197,2	224,8	233,8	246,6

### Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [1]

(moyennes annuelles)

	1991	1992	1993	1994
<b>France</b>				
Court terme (a)	9,62	10,34	8,59	5,85
Long terme (b)	9,04	8,59	6,78	7,21
<b>Allemagne</b>				
Court terme (a)	9,25	9,52	7,30	5,36
Long terme (b)	8,42	7,81	6,45	6,80
<b>États-Unis</b>				
Court terme (c)	5,85	3,68	3,18	4,62
Long terme (b)	7,85	6,99	5,86	7,18

(a) Taux interbancaire à trois mois offert à Paris. (b) Taux de l'emprunt de référence à 10 ans. (c) Taux des certificats de dépôts à trois mois émis par les banques.

### Ménages endettés au début de 1992 [2]

(%)

<b>Ensemble des ménages endettés*</b>	<b>51,3</b>
<b>Au moins un emprunt immobilier</b>	<b>29,8</b>
Pour l'achat de la résidence principale	23,6
Pour l'achat d'autres logements	3,1
Pour de gros travaux immobiliers	6,1
<b>Au moins un autre emprunt ni immobilier ni professionnel</b>	<b>21,9</b>
Pour l'achat d'une voiture	14,4
Pour d'autres biens durables	10,6
<b>Au moins un emprunt professionnel</b>	<b>2,0</b>
<b>Au moins une autre forme de crédit</b>	<b>18,7</b>
Crédit par cartes bancaires ou privatives	10,1
Découverts bancaires	13,1
<b>Au moins un leasing (professionnel ou privé)</b>	<b>2,0</b>

\* Le même ménage peut avoir plusieurs prêts ; la somme des pourcentages par type de crédit est donc supérieure à 51,3 %.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

Le **taux d'épargne** des ménages a nettement reculé entre 1974, où il était voisin de 20 %, et 1987 où il est tombé à moins de 11 %. Depuis cette date, il a légèrement progressé. En 1994, il est de 13,4 % contre 13,8 % en 1993. Le ralentissement de l'investissement immobilier des ménages serait le premier responsable de cette tendance à la baisse [1].

En 1992, les livrets d'épargne constituent toujours le placement le plus répandu, mais ils ne sont plus détenus que par 77 % des ménages contre 82 % en 1986. En revanche l'épargne-logement, les Sicav et les placements en épargne-retraite ont continué à se développer à un rythme soutenu [3].

Fin 1993, la valeur du **patrimoine national** est de 26,5 milliards de francs, soit 3,7 fois le PIB. De 1969 à 1993 sa valeur a été multipliée par 9,3.

Les ménages détiennent une part croissante du patrimoine national : de 69 % en 1969, elle est passée à 80 % en 1993. À cette date le **patrimoine des ménages** est de 21,7 milliards de francs, soit 376 000 francs par habitant et se compose principalement d'actifs financiers et de logements. La **valeur nette** du patrimoine des ménages a été multipliée par 11,1 en 24 ans et son pouvoir d'achat par 2,1.

Le **patrimoine des sociétés non financières** est marqué par la vive croissance des actions à l'actif comme au passif. Cela traduit notamment le développement des prises de participation et la croissance des fonds propres des entreprises. Ainsi leur taux d'endettement n'est plus que de 29 % en 1993, après une chute de 14 points quasiment continue depuis 1969.

Le **patrimoine des administrations publiques** qui avait nettement progressé jusqu'en 1980, a crû modérément depuis, en raison du poids croissant de l'endettement qui représente près des deux tiers de l'actif en 1993 [2].

## DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** C'est la somme des soldes des comptes de patrimoines des secteurs institutionnels résidents. Ceux-ci décrivent l'état des avoirs et des dettes en fin d'année. Le solde, différence entre le total des actifs et celui des dettes, constitue la **valeur nette** globale. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et **valeur nette indépendante**. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- Le **patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- Le **patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aérodromes, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le patrimoine national », *INSEE-Méthodes*, n° 41-42-43, mai 1994.
- « Fiscalité et épargne des ménages », OCDE, 1994.
- *INSEE-Première* : « Le patrimoine national de 1970 à 1992 », n° 336, juillet 1994 ; « Le patrimoine à la fin de la vie », n° 344, octobre 1994.
- « La transmission des grandes fortunes », *Économie et Statistique*, Insee, n° 273, 1994-3.
- « L'épargne et les impôts », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 191, décembre 1994 - janvier 1995.

- « L'attrait des épargnants pour les dépôts ou les fonds sans risques », *Revue Économique*, volume 46, n° 1, janvier 1995.

### SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « Consommer ou épargner 1970-1990 », n° 184, février 1992 ; « Les comptes de la Nation en 1994 », n° 374, avril 1995.

[2] « 25 ans de comptes de patrimoine (1969-1993) », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 98, décembre 1994.

[3] « Les actifs financiers détenus par les ménages en 1991-1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 59, février 1994.

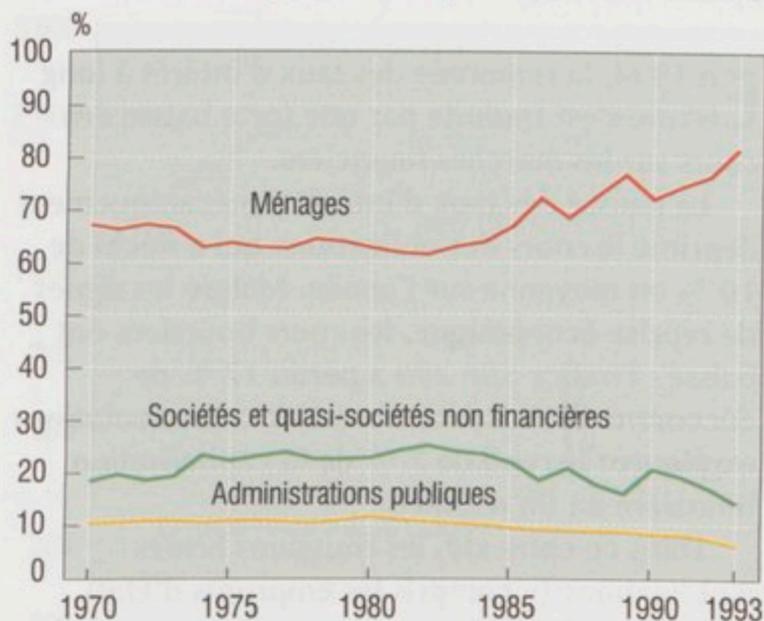
## La répartition du patrimoine national [2]

Encours en fin d'année (milliards de francs)

Secteurs	1980	1993
<b>Le patrimoine des ménages :</b>		
Actifs non financiers	6 318,1	13 266,1
dont : logements	4 103,3	10 565,2
terrains non bâtis	1 392,8	1 264,1
Actifs financiers	2 905,5	12 322,7
dont : actions et autres participations	452,5	5 563,2
<b>Total</b>	<b>9 223,6</b>	<b>25 588,8</b>
Passifs financiers	1 230,5	3 893,3
Valeur nette	7 993,1	21 695,5
<b>Le patrimoine des administrations publiques :</b>		
Actifs non financiers	1 411,0	3 607,6
Actifs financiers	1 141,8	2 540,7
dont : actions et autres participations	455,6	791,8
<b>Total</b>	<b>2 552,8</b>	<b>6 148,3</b>
Passifs financiers	1 055,7	4 475,0
Valeur nette	1 497,1	1 673,3
<b>Le patrimoine des sociétés et quasi-sociétés non financières :</b>		
Actifs non financiers	4 529,4	9 688,2
dont : actifs fixes hors logement	2 541,4	5 927,5
stocks	814,4	1 376,3
Actifs financiers	2 248,2	16 935,8
dont : actions et autres participations	734,4	12 032,1
<b>Total</b>	<b>6 777,6</b>	<b>26 624,0</b>
Passif financier (hors actions)	2 507,7	7 605,8
Valeur nette	4 269,9	19 018,2
dont : actions et autres participations	1 386,4	15 262,4
Valeur nette indépendante	2 883,5	3 755,8
<b>Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)*</b>		
Actifs non financiers	12 418,2	27 055,7
dont : logements	5 129,6	12 738,5
actifs fixes hors logement	4 204,9	10 300,6
stocks	985,7	1 684,6
Actifs financiers	12 342,9	54 714,8
dont : actions et autres participations	1 832,4	20 750,8
<b>Total</b>	<b>24 761,1</b>	<b>81 770,5</b>
Passif financier (hors actions)	10 131,5	33 961,0
Actions	1 924,2	21 335,6
<b>Patrimoine national</b>	<b>12 705,4</b>	<b>26 473,9</b>

\* IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

## Évolution de la répartition du patrimoine national [2]



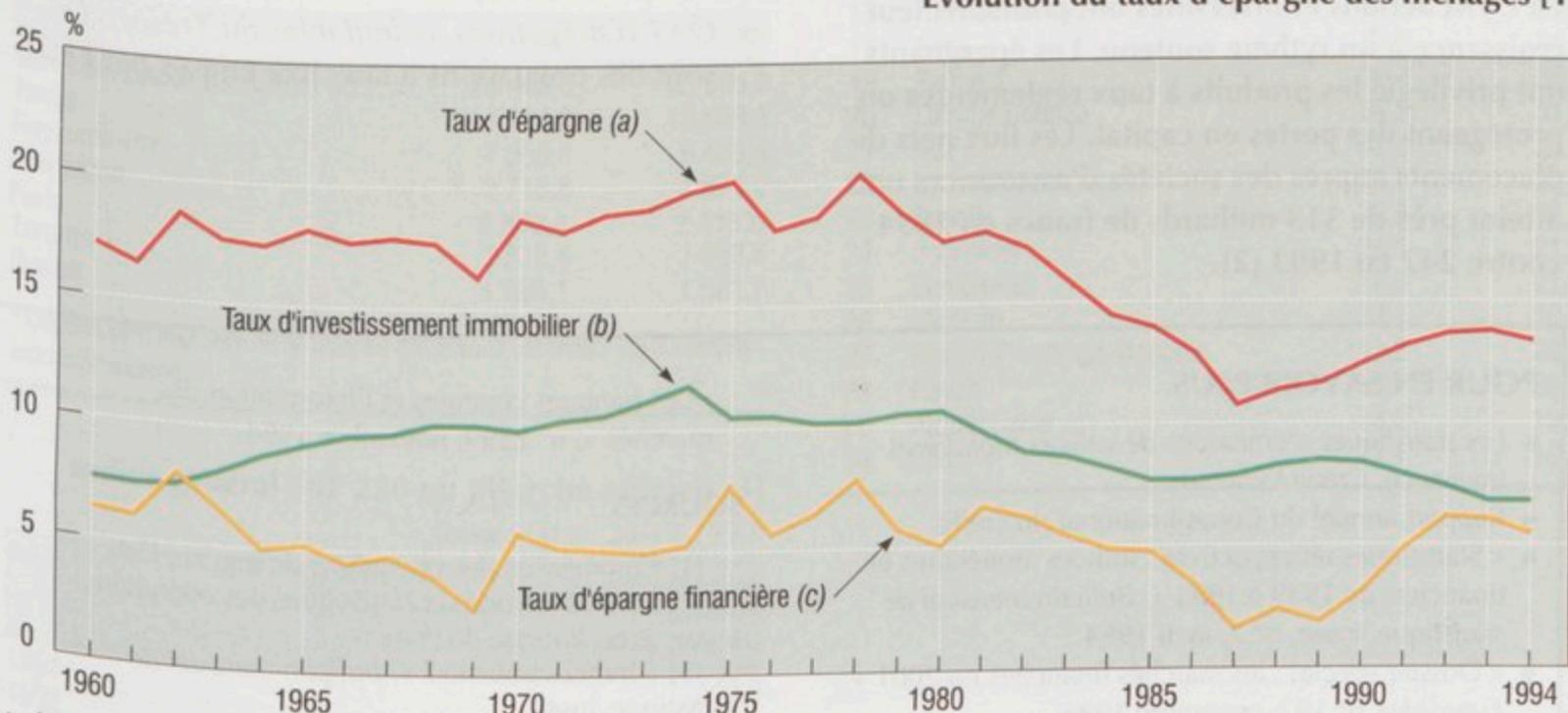
## L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle - Taux de possession 1986-1992 [3]

(%)

Catégorie socioprofessionnelle	Livrets d'épargne		Épargne - logement		Valeurs mobilières		Assurance-vie, épargne retraite	
	1986	1992	1986	1992	1986	1992	1986	1992
Agriculteur exploitant	83	76	47	50	16	23	39	57
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	78	72	42	46	26	32	53	64
Cadre, profession intellect. supérieure	85	83	54	57	49	48	45	55
Profession intermédiaire	88	81	43	46	27	27	40	47
Employé	79	73	26	38	9	16	32	42
Ouvrier	78	72	25	31	7	9	39	37
Retraité	83	83	19	20	23	28	16	32
Autre inactif	77	67	15	15	17	15	13	18
<b>Ensemble</b>	<b>82</b>	<b>77</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>31</b>	<b>39</b>

Lecture : en 1992, 72 % des ménages ouvriers possédaient un ou plusieurs livrets d'épargne.

## Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.  
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.  
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 1994, la remontée des taux d'intérêt à long terme s'est traduite par une forte baisse des cours sur les marchés financiers.

La hausse des taux d'intérêt a mécaniquement déprimé le cours des obligations qui a fléchi de 10 % en moyenne sur l'année. Malgré les signes de reprise économique, les cours boursiers ont baissé : l'indice SBF 250 a perdu 17 % de décembre 1993 à décembre 1994. Ces évolutions expliquent le repli de 7 % de la capitalisation boursière en fin d'année.

Dans ce contexte, les émissions brutes d'obligations (y compris les emprunts d'État) baissent de 23,6 % par rapport à 1993, année marquée par le lancement du grand emprunt d'État. Nettes des amortissements, les émissions obligataires ont drainé une épargne nouvelle de 207 milliards de francs contre 326 en 1993. L'État a ainsi collecté 191 milliards de francs soit 92 % des émissions nettes sur le marché intérieur. En 1994, les particuliers ont eu, pour la première fois, la possibilité d'acquérir directement des OAT pour un montant de 7 milliards de francs.

Les émissions d'actions ont, en revanche, fortement progressé (+ 11 % hors opérations de privatisation). Les offres publiques de ventes des sociétés privatisées, qui ont porté sur 60,4 milliards de francs, ont contribué à animer le marché secondaire.

En ce qui concerne la gestion collective de l'épargne, l'actif net de l'ensemble des OPCVM a diminué de 6 %. Les OPCVM obligataires ont subi de fortes moins-values et enregistré d'importants dégagements. La décollecte des OPCVM monétaires s'est ralentie et les placements en OPCVM actions et diversifiés ont poursuivi leur croissance à un rythme soutenu. Les épargnants ont privilégié les produits à taux réglementés ou protégeant des pertes en capital. Les flux nets de placements auprès des sociétés d'assurances ont atteint près de 313 milliards de francs en 1994 contre 242 en 1993 [2].

## DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des bourses de valeur, la Société des bourses françaises et l'Association française des sociétés de bourse.
- **Second marché.** Ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF (anciennement Compagnie des Agents de Change) calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250, le SBF 120, le CAC 40. En mai 1995, la SBF a créé l'indice MidCAC représentatif des valeurs moyennes du marché officiel et du second marché. On calcule 3 indices : nu, global, net. L'indice nu est l'indice calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.
- **OAT (Obligations assimilables du Trésor).** Ce sont des obligations à taux fixe émises par l'État.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les statistiques d'émissions de valeurs mobilières (mensuel), Crédit Lyonnais.
- Rapport annuel du Conseil national du crédit.
- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, avril 1994.
- « Dossier spécial : les marchés financiers en 2001 », *Futuribles*, n° 192, novembre 1994.
- *Problèmes économiques* : « Les entreprises spéculent-elles ? », n° 2401, décembre 1994 ;

« Les banques centrales et l'information des marchés », n° 2399, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] Commission des opérations de bourse, Cob.
- [2] Service d'études et statistiques des opérations financières, Banque de France.
- [3] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [4] « Statistiques annuelles des bourses françaises de valeurs, rapport 1994 », *Société des bourses de valeurs*.

## 12.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

### Principales évolutions du marché financier [2]

(milliards de F)

	1992	1993	1994
<b>Émissions brutes de valeurs mobilières</b>			
Marché intérieur :			
Actions	247,4	240,4	267,6
Obligations (a)	359,6	526,6	402,5
Marché international :			
Émissions brutes d'obligations cotées à la Bourse de Paris (b)			
soit : Émissions des résidents	99,8	128,5	61,6
Émissions des non-résidents	44,8	79,4	78,7
<b>Total</b>	<b>751,6</b>	<b>974,9</b>	<b>810,4</b>
<b>Capitalisation boursière en fin d'année (cote officielle)</b>			
Actions	1 808,7	2 539,8	2 259,9
Obligations	3 194,1	3 876,8	3 692,3
<b>Total</b>	<b>5 002,8</b>	<b>6 416,6</b>	<b>5 952,2</b>
<b>Transactions sur l'année (marché officiel)</b>			
Actions	645,0	956,9	1 102,8
Obligations	4 321,8	7 073,7	6 676,0
<b>Total</b>	<b>4 966,8</b>	<b>8 030,6</b>	<b>7 778,8</b>
<b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12</b>			
Cote officielle	515	472	459
Second marché	271	254	265
<b>Placements collectifs (OPCVM)</b>			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 30,9	- 18,7	- 215,4
- actif net au 31-12	1 803,9	2 012,1	1 785,5
- nombre de Sicav au 31-12	983	1 031	1 058
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	86,5	69,1	...
- actif net au 31-12	697,6	844,0	893,8
- nombre de fonds au 31-12	3 693	3 450	3 768

(a) Y compris emprunts d'État et titres participatifs. (b) En eurofrancs et en euroécus.

### Capitalisation boursière des premières places financières\* [1]

(milliards de F)

	1993	1994
New York (Stock exchange) (a)	25 465,6	23 505,0
Tokyo	17 104,3	19 539,2
Royaume-Uni	7 056,4	6 488,8
Allemagne	2 718,8	2 670,0
<b>Paris</b>	<b>2 692,0</b>	<b>2 415,0</b>
Toronto	1 818,4	1 682,6
Suisse	1 605,1	1 521,7

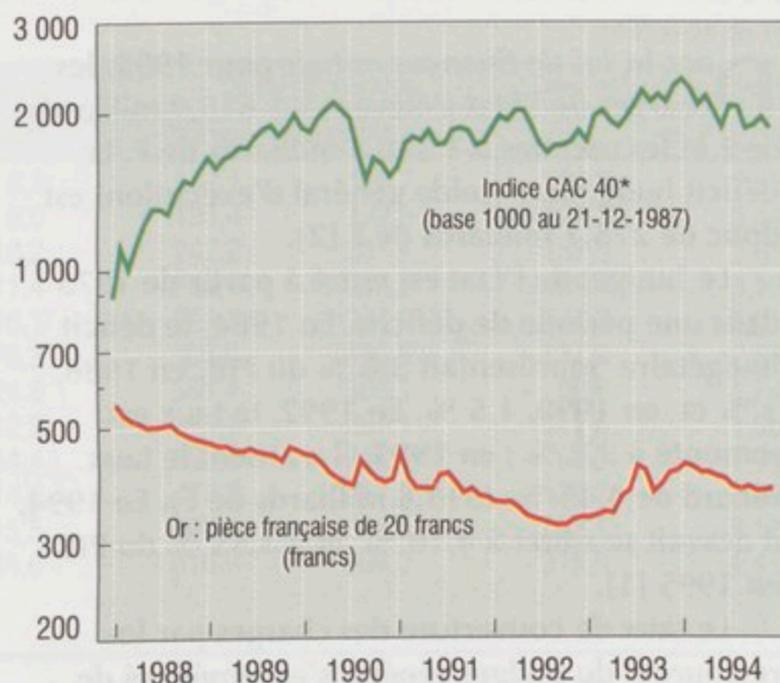
\* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales. (a) Y compris actions étrangères.

### Indice général SBF 250 nu (Marché officiel) [3]

(base 100 au 28-12-1990)

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1991	113,1	112,6
1992	116,9	114,0
1993	130,0	150,6
1994	137,9	125,1

### Les cours à la bourse de Paris [3]



\* Indice nu en fin de mois

### Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises au 31 décembre 1994 [4]

(milliards de F)

Rang	Nom des valeurs	1993	1994
1	Elf Aquitaine	107,0	99,3
2	LVMH	58,9	73,3
3	Total	70,8	69,5
4	Oréal (L')	75,9	66,9
5	Alcatel Alsthom	120,4	66,8
6	Eaux (Cie Gle des)	80,5	58,4
7	Carrefour	55,1	56,7
8	Danone	63,4	52,1
9	Saint-Gobain	42,7	49,8
10	BNP	52,9	46,9
11	Société Générale	61,7	46,7
12	Air Liquide	50,9	46,5
13	Renault	///	42,0
14	Paribas	46,9	41,1
15	UAP	57,7	40,8
16	Axa	51,1	39,7
17	Rhône-Poulenc	37,5	39,0
18	Suez	54,8	38,0
19	Peugeot	39,4	36,6
20	Lafarge Coppée	34,8	31,0
21	AGF	47,4	28,8
22	Lyonnaise des Eaux	28,6	26,6
23	Sanofi	22,5	22,5
24	Schneider	26,1	21,9
25	Eurotunnel	28,0	21,3
26	Michelin	22,4	20,8
27	Pinault-Printemps-Redoute	13,8	20,7
28	Havas	20,4	20,6
29	Alcatel Cable	33,0	19,7
30	Canal +	23,4	18,5

## PRÉSENTATION

Dans la *loi de finances initiale* pour 1995, les charges de l'État s'élèvent à 1 615,9 milliards de F et les recettes à 1 340,8 milliards de F. Le **déficit budgétaire** (solde général d'exécution) est donc de 275,1 milliards de F [2].

Le **budget de l'État** est entré à partir de 1975 dans une période de déficits. En 1984, le déficit budgétaire représentait 3,6 % du PIB, en 1986, 3 % et en 1990, 1,5 %. En 1992, le taux est remonté à 3,2 % ; en 1993, il a atteint le taux record de 4,45 % (315,8 milliards de F). En 1994, il devrait se situer à 4,10 % et à 3,55 % du PIB en 1995 [1].

Le taux de couverture des charges par les ressources du budget général s'est amélioré de 1984 à 1989 : il est passé de 85,2 % à 92,9 %. Puis, il faiblit en 1990 et 1991 (92,5 % et 91,6 %). En 1992, il n'atteint que 85,5 % et tombe à 80,5 % en 1993. D'après les lois de finances initiales, il était de 80,6 % en 1994 pour remonter à 82,6 % en 1995 [1].

Dans les pays de l'OCDE, réduire les déficits publics est aussi un objectif pour l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, les États-Unis. Seul le Japon a une politique budgétaire expansive, mais le déficit japonais est à un niveau beaucoup plus faible que celui de la France (environ 1 % du PIB en 1993) [1].

Pour financer ces déficits, l'État doit recourir à l'emprunt. La **dette publique** a été multipliée par 7,5 en 15 ans : elle représentait 418 milliards de F en 1980, elle devrait atteindre 3 148 milliards en 1995 (40,7 % du PIB). D'après le projet de loi de finances pour 1995, le poids de la charge budgétaire de la dette sera de 14,1 % du budget général ; 19 % des recettes fiscales seront utilisés au paiement des intérêts de la dette contre 5 % en 1980 [1].

## DÉFINITIONS

- **Loi de finances : Initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.  
*Rectificative (appelée aussi « collectif »).* Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.  
*De règlement.* Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Budget annexe.** Budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'État dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement. Exemple : budget annexe des prestations sociales agricoles.
- **Opérations.** À caractère définitif. Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.  
À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense devra être récupérée au bout d'un certain temps.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les administrations publiques en 1993 », *INSEE-Première*, n° 337, juillet 1994.
- *Bis*, n° 21, août 1994, Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire : « Les budgets des départements en 1994 : des marges de manoeuvre qui se réduisent » ; « Budgets régionaux 1994 : la stabilisation se confirme ».
- « Compte de la dette publique. Année 1992. Tomes 1 et 2 », ministère du Budget, direction de la Comptabilité publique, 1994.

- « Le budget de l'Union européenne », *Dépliant*, 1994, Commission des communautés européennes.
- « Budget 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, mars 1995, ministère de l'Économie, ministère du Budget.

### SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, octobre 1994, ministère de l'Économie, ministère du Budget.
- [2] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets, n° 302, 30 décembre 1994.

## 13.1 BUDGET DE L'ÉTAT

### Exécution des lois de finances\* (hors FMI) [1]

(milliards de F)

Années	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	en % du PIB	
1982	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,39
1986	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,91
1987	1 123,3	1 010,9	78,1	78,3	306,0	280,5	- 137,9	2,58
1988	1 153,6	1 046,7	24,4	24,8	301,4	308,1	- 99,8	1,74
1989	1 212,7	1 126,9	11,6	12,2	314,3	297,1	- 102,4	1,66
1990	1 281,9	1 185,5	13,1	14,4	365,5	362,9	- 97,7	1,50
1991	1 335,6	1 223,1	13,3	14,0	470,2	451,3	- 130,7	1,93
1992	1 425,2	1 218,3	15,0	15,5	860,1	844,5	- 222,1	3,17
1993	1 502,8	1 209,3	44,8	45,6	2 016,9	1 994,0	- 315,8	4,45

\* Lois de règlement et, pour 1993, projet de loi de règlement.

### Loi de finances initiale [2]

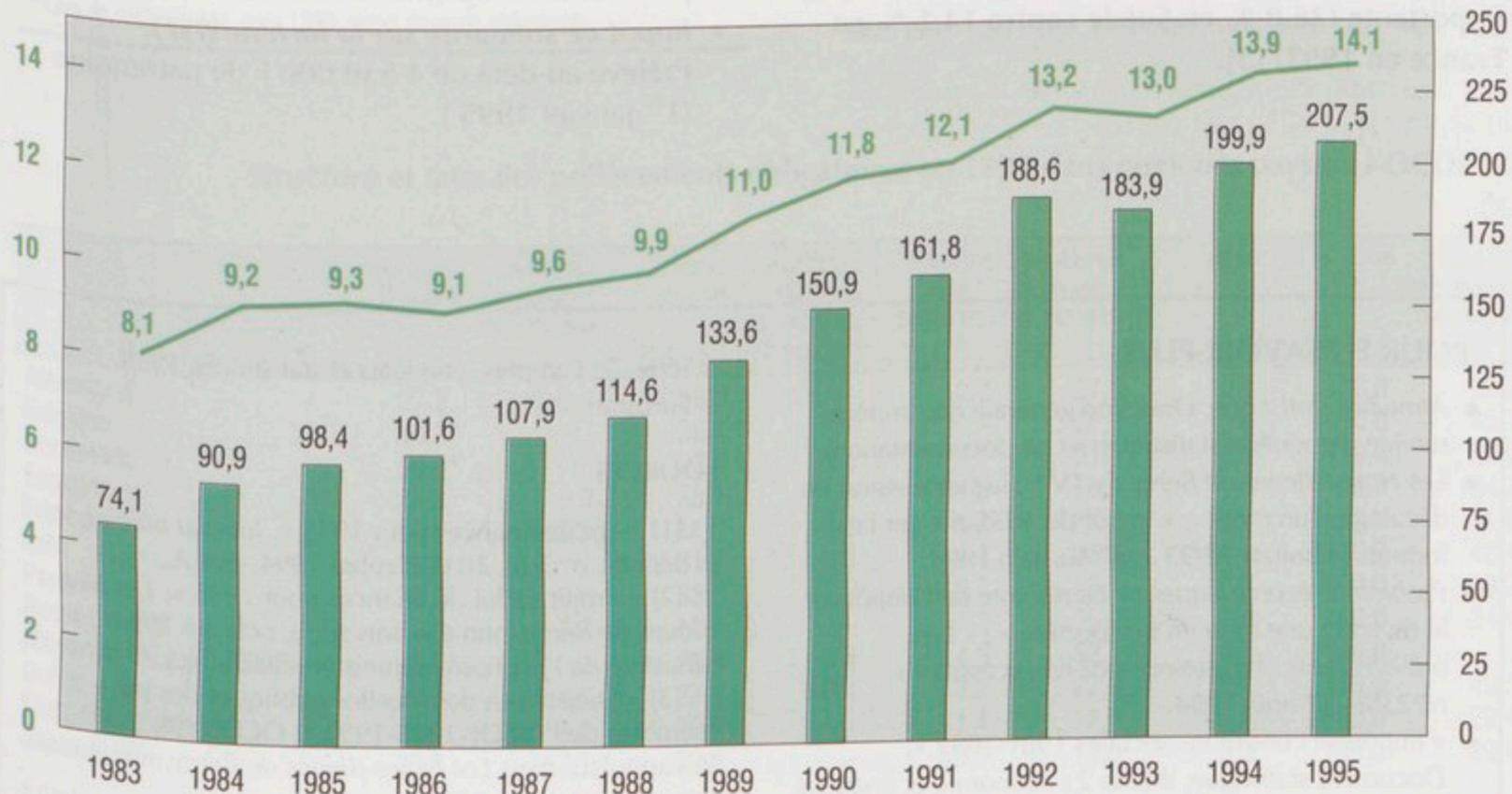
(milliards de F)

	1993		1994		1995	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
<b>I. Opérations à caractère définitif</b>	<b>1 501,1</b>	<b>1 344,2</b>	<b>1 574,8</b>	<b>1 292,7</b>	<b>1 615,9</b>	<b>1 356,7</b>
Budget général	1 369,9	1 212,9	1 453,5	1 171,3	1 487,6	1 228,2
Dépenses civiles ordinaires	1 035,5	///	1 121,8	///	1 157,9	///
Dépenses civiles en capital	88,8	///	89,1	///	86,2	///
Dépenses militaires	245,6	///	242,6	///	243,5	///
Comptes d'affectation spéciale	32,2	32,3	21,8	21,9	27,7	27,9
Budgets annexes	99,0	99,0	99,5	99,5	100,6	100,6
<b>II. Solde des opérations à caractère temporaire</b>	<b>///</b>	<b>- 8,5</b>	<b>///</b>	<b>- 19,4</b>	<b>///</b>	<b>- 15,9</b>
<b>Total (I + II)</b>	<b>1 501,1</b>	<b>1 335,7</b>	<b>1 574,8</b>	<b>1 273,3</b>	<b>1 615,9</b>	<b>1 340,8</b>
<b>Solde général</b>	<b>- 165,4</b>		<b>- 301,4</b>		<b>- 275,1</b>	

### Charge budgétaire de la dette\* [1]

% du budget général

Milliards de francs courants



\* Exécution des lois de finances de 1983 à 1991, projet de loi de règlement pour 1992, loi rectificative pour 1993 et projet de loi de finances pour 1994 et 1995.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 526 milliards de F en 1995, d'après la loi de finances initiale, soit + 4,7 % par rapport à 1994. Les ressources non fiscales, provenant des revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines) sont de 168 milliards de F. La **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** représente 44,1 % des recettes fiscales pour 1995 [1].

La part des **impôts directs** dans les recettes fiscales a progressivement augmenté jusqu'en 1980 pour se stabiliser depuis en dessous du seuil des 40 %. En 1993, d'après le projet de loi de règlement elle est de 38,2 %. L'impôt sur le revenu représente 21,7 % [2].

L'**impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**, est à la charge des personnes physiques dont la valeur nette du patrimoine excède 4,5 millions de F au 1<sup>er</sup> janvier 1995. Cette année il devrait rapporter 8,8 milliards de F. La **contribution sociale généralisée (CSG)** appliquée en 1991 est un nouveau type d'impôt prélevé à la source. Dans le cadre de la réforme de l'**impôt sur le revenu** engagée par la loi de finances pour 1994, le barème a été simplifié : le nombre de tranches a été réduit de près de moitié (de 13 à 7) ; cette mesure est reconduite en 1995 [1].

En France, les cotisations sociales représentent près de 45 % du total des **prélèvements obligatoires**. Dans les autres pays de l'OCDE, la part des cotisations sociales est plus faible, l'impôt sur le revenu y occupe en revanche une place plus importante (36,8 % en Suède contre 14,1 % en France en 1993) [3].

## DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont au 1-1-1995, de 2,1 %, 5,5 % et 18,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement libératoire et sur les revenus du patrimoine. Son taux de 1,1 % a été relevé à 2,4 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993.
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales ou aux Communautés européennes, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 530 000 F de patrimoine (1<sup>er</sup> janvier 1995).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique*, Direction générale des impôts, service d'enquêtes statistiques et de documentation.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « TVA : la suppression du décalage d'un mois » ; « Impôt de solidarité sur la fortune : résultats 92/93 », n° 40, juin 1994.
- *Problèmes économiques* : « La réforme de l'impôt sur le revenu : une mise en perspective » ; « Les prélèvements obligatoires sont-ils excessifs ? », n° 2386, 17 août 1994.
- « Impôts et cotisations sociales 1981-1992 », *Document statistique*, thème 2 : économie et finances,

série C : comptes, enquêtes et statistiques 1994, Eurostat.

### SOURCES

- [1] « Loi de finances pour 1995 », *Journal officiel*, lois et décrets, n° 302, 30 décembre 1994, état A.
- [2] « Projet de loi de finances pour 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, octobre 1994, ministère de l'Économie, ministère du Budget.
- [3] « Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1993 », OCDE 1993, Récapitulatif dans *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, octobre 1994.

## 13.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

### Évaluation des recettes fiscales du budget général de 1995\* [1] (milliards de F)

<b>I. Impôts directs</b>	<b>566,1</b>	<b>VI. Contributions indirectes</b>	<b>41,3</b>
Impôt sur le revenu et autres impôts perçus par « voie de rôle »	346,3	Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets	41,0
Impôts sur les sociétés	145,8	Autres contributions indirectes	0,3
Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers	14,8	<b>VII. Autres taxes indirectes</b>	<b>3,4</b>
Taxe sur les salaires	42,8		
Impôt de solidarité sur la fortune	8,8	<b>Total des recettes fiscales (I à VII)</b>	<b>1 526,2</b>
Autres impôts directs	7,6	<b>Recettes non fiscales</b>	<b>167,5</b>
<b>II. Enregistrement</b>	<b>70,6</b>	<b>Total des recettes (fiscales et non fiscales)</b>	<b>1 693,7</b>
<b>III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse</b>	<b>12,8</b>	À déduire prélèvements au profit des :	
<b>IV. Douanes</b>	<b>158,8</b>	Collectivités locales	- 157,2
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	146,1	Communautés européennes	- 88,0
Droits d'importation	11,0		
Autres recettes	1,7	<b>Ressources brutes</b>	<b>1 448,5</b>
<b>V. Taxe sur la valeur ajoutée</b>	<b>673,2</b>	Remboursements et dégrèvements d'impôts	- 220,3
		<b>Ressources nettes</b>	<b>1 228,2</b>

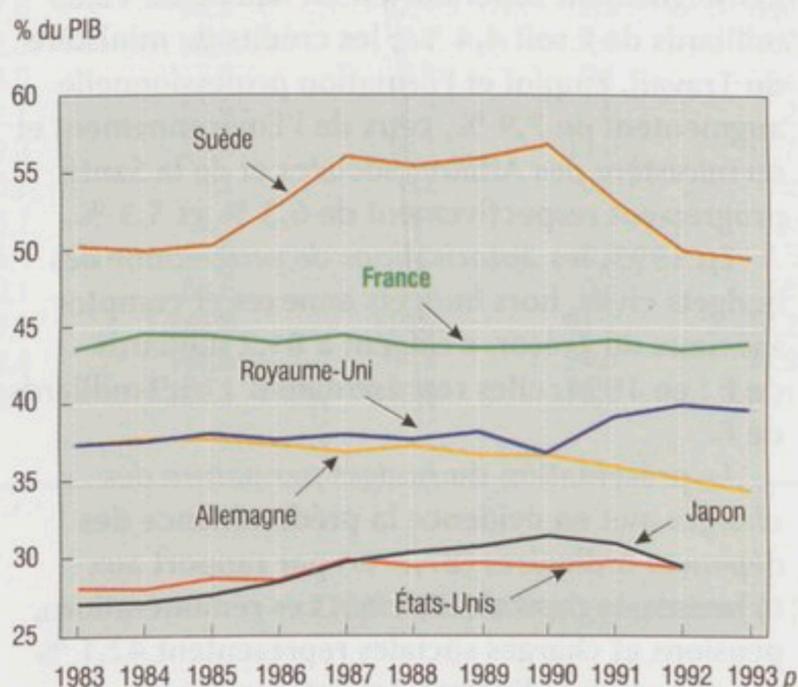
\* Loi de finances initiale.

### Structure des recettes fiscales brutes\* [2] (%)

	1980	1992	1993
<b>I. Impôts directs</b>	<b>38,9</b>	<b>37,8</b>	<b>38,2</b>
Impôt sur le revenu	19,9	21,1	21,7
Autres impôts directs perçus			
par voie de rôles	1,9	2,2	2,4
Impôts sur les sociétés	10,2	9,3	9,0
Taxe sur les salaires	2,7	2,6	2,7
Impôt sur les revenus des			
capitaux mobiliers	3,3	1,6	1,4
Autres impôts directs	0,9	1,0	1,0
<b>II. Impôts indirects</b>	<b>61,1</b>	<b>62,2</b>	<b>61,8</b>
Enregistrement timbre, bourse	6,1	5,4	5,5
Douanes (y c. produits pétroliers)	8,2	9,0	9,7
TVA et assimilés	43,8	45,0	43,5
Autres droits indirects	3,0	2,8	3,1
<b>Total (I + II)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des recettes fiscales</b> (milliards de F)	<b>597</b>	<b>1 454</b>	<b>1 430</b>

\* Lois de règlement et, pour 1993, projet de loi de règlement.

### Évolution des prélèvements obligatoires dans quelques pays de l'OCDE [3]



### Structure et taux des prélèvements obligatoires en 1993 dans quelques pays de l'OCDE [3] (%)

	Impôts sur le revenu	Impôts sur le bénéfice des sociétés	Sécurité sociale	Impôts sur salaires à charge des employeurs	Impôts sur le patrimoine	Impôts sur les biens et services	Autres	Total	Taux des prélèvements obligatoires p
Allemagne	27,2	3,4	38,8	-	2,7	27,8	0,1	100,0	39,7
Belgique	36,1*	...	35,7	-	-	28,2	-	100,0	45,7
Danemark	59,8*	...	3,2	1,1	4,1	31,6	0,2	100,0	50,0
Espagne	24,3	5,9	38,1	-	4,8	26,9	-	100,0	34,7
<b>France</b>	<b>14,1</b>	<b>3,3</b>	<b>44,6</b>	<b>2,2</b>	<b>5,3</b>	<b>26,6</b>	<b>3,9</b>	<b>100,0</b>	<b>44,0</b>
Italie	39,8*	...	31,2	0,3	2,4	26,3	-	100,0	42,4
Pays-Bas	25,3	7,0	38,5	-	3,7	25,1	0,4	100,0	43,2
Royaume-Uni	28,0	7,4	17,9	-	7,7	35,2	3,8	100,0	34,4
<b>Moyenne UE à 12 (1992)</b>	<b>33,6*</b>	...	<b>28,9</b>	<b>0,4</b>	<b>4,3</b>	<b>32,1</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	...
Suède	36,8	4,1	27,5	0,4	3,2	27,9	0,1	100,0	49,5
États-Unis (1992)	34,3	7,2	29,9	-	11,4	17,2	-	100,0	29,4
Japon (1992)	25,3	17,1	32,8	-	10,5	14,0	0,3	100,0	29,4

\* Comporte certaines rubriques non ventilables.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 1995, selon la loi de finances initiale, les **charges nettes du budget général** s'élèvent à 1 470 milliards de F et progressent de 2,4 % par rapport à 1994.

Le premier poste des dépenses budgétaires est constitué par les **charges communes** (327,1 milliards de F) ; ensuite viennent l'Éducation nationale (262,2 milliards de F) et la Défense (243,4 milliards de F). Les autres grands postes de dépenses sont le Travail, Emploi et Formation professionnelle (89,1 milliards de F), l'Équipement, Transports et Tourisme (84,7 milliards de F), l'Intérieur et l'Aménagement du territoire (79,9 milliards de F), l'Enseignement supérieur et Recherche (70,2 milliards de F).

Par rapport à la loi de finances initiale de 1994, la comparaison des crédits par ministère donne les résultats suivants : le montant total des budgets de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur est en hausse de 12,85 milliards de F soit 4,4 % ; les crédits du ministère du Travail, Emploi et Formation professionnelle augmentent de 7,9 %, ceux de l'Environnement et du ministère des Affaires sociales et de la Santé progressent respectivement de 6,3 % et 5,5 %.

En 1995, les **autorisations de programme** des budgets civils, hors budgets annexes et comptes spéciaux du Trésor, s'élèvent à 81,2 milliards de F ; en 1994, elles représentaient 115,9 milliards de F.

La présentation du **budget par nature des charges** met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (87,7 %) par rapport aux **dépenses en capital** (12,3 %). Les rémunérations, pensions et charges sociales représentent 42,1 % des dépenses ordinaires. Les interventions économiques et sociales représentent, quant à elles, 32,4 % de ces dépenses [2].

## DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des **autorisations de programme** (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des **crédits de paiement** (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Finances publiques et politique budgétaire », *Problèmes économiques*, n° 2388, 7 septembre 1994.
- « Projet de loi de finances pour 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, numéro hors série, octobre 1994.
- « La nouvelle approche budgétaire et comptable des communes », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 59, du 16 au 31 mars 1995.

- « La dépense publique en France : évolution sur 30 ans et comparaison internationale », *Journal officiel*, Avis et rapports du Conseil économique et social, 1995.

### SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Budget 1995 », numéro hors série 95-1 et n° 59, du 16 au 31 mars 1995, ministère de l'Économie, ministère du Budget.

## 13.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

### Répartition des crédits par la loi de finances pour 1995 [1]

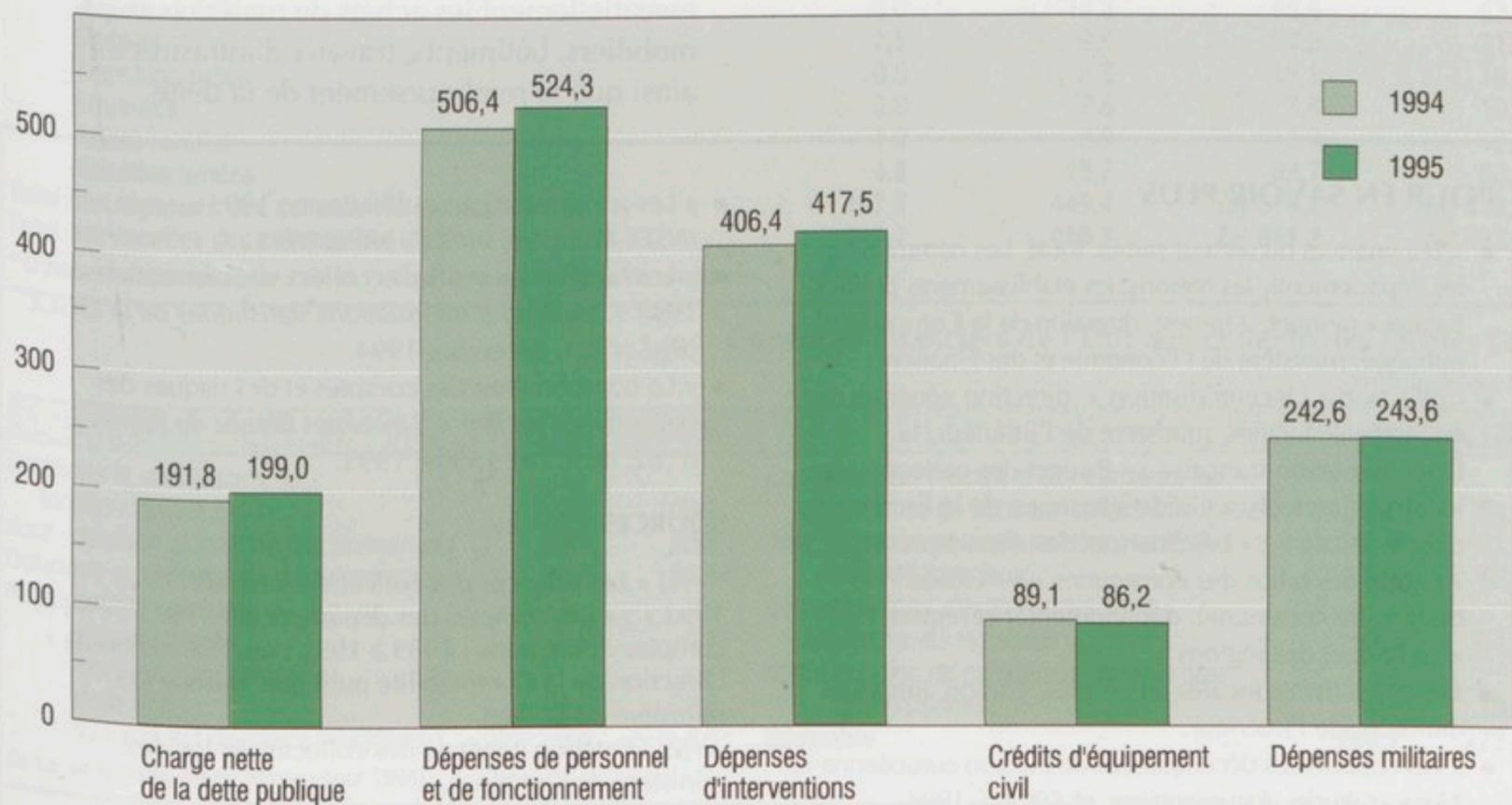
(milliards de F)

	Crédits totaux		Fonctionnement et transferts	Dépenses en capital *		
	Rappel 1994	1995		AP		CP
			1995	Rappel 1994	1995	1995
Affaires étrangères	14,7	15,2	14,9	0,4	0,3	0,3
Affaires sociales, Santé et Ville	58,3	61,5	60,2	1,4	1,3	1,3
Agriculture et Pêche	47,7	38,8	37,4	1,4	1,5	1,4
Anciens combattants et victimes de guerre	26,9	28,7	28,7	ε	ε	ε
Charges communes	314,1	327,1	317,6	30,8	2,2	9,5
Commerce et Artisanat	0,6	0,6	0,6	ε	-	ε
Coopération	7,8	7,8	5,4	2,5	2,6	2,4
Culture	13,5	13,6	9,2	3,7	3,7	4,4
Départements et territoires d'outre-mer	2,3	2,5	1,4	1,2	1,1	1,1
Éducation nationale	251,3	262,2	261,2	1,2	0,8	1,0
Enseignement supérieur et Recherche	68,2	70,2	58,7	12,2	11,3	11,5
<i>soit : Enseignement supérieur</i>	40,3	42,2	37,3	5,0	5,0	4,9
<i>Recherche</i>	27,9	28,0	21,4	7,2	6,3	6,6
Environnement	1,7	1,8	1,1	0,8	0,9	0,7
Équipement, Transports et Tourisme	83,3	84,7	74,7	13,3	10,9	10,0
<i>dont : Urbanisme et services communs</i>	22,5	22,9	22,2	0,7	0,7	0,7
<i>Transports</i>	54,7	55,1	46,2	12,1	10,2	8,9
Industrie, Postes et Télécommunications	30,4	28,1	14,8	15,5	13,4	13,3
Intérieur et Aménagement du territoire	77,9	79,9	65,8	14,7	15,1	14,1
<i>soit : Intérieur</i>	75,6	77,6	65,2	12,1	12,5	12,4
<i>Aménagement du territoire</i>	2,3	2,3	0,6	2,7	2,6	1,7
Jeunesse et sports	2,8	3,0	3,0	0,1	0,1	ε
Justice	21,3	22,1	20,9	1,2	1,6	1,2
Logement	39,2	39,3	26,6	14,1	13,0	12,7
Services du Premier ministre	5,4	5,7	5,7	0,2	0,1	ε
<i>dont : Services généraux</i>	4,9	5,1	5,1	0,2	ε	ε
Services financiers	44,1	45,4	44,9	0,5	0,5	0,5
Travail, Emploi et Formation professionnelle	82,6	89,1	88,6	0,6	0,6	0,5
<b>Dépenses civiles</b>	<b>1 193,8</b>	<b>1 227,0</b>	<b>1 140,8</b>	<b>115,9</b>	<b>81,2</b>	<b>86,2</b>
<b>Défense</b>	<b>242,5</b>	<b>243,4</b>	<b>148,5</b>	<b>94,9</b>	<b>94,9</b>	<b>94,9</b>
<b>Charges budgétaires totales</b>	<b>1 436,3</b>	<b>1 470,4</b>	<b>1 289,3</b>	<b>210,8</b>	<b>176,1</b>	<b>181,1</b>

\* Dotations des lois de finances initiales.

### Dépenses du budget général [1]

Milliards de francs



# finances publiques

## PRÉSENTATION

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 a supprimé la tutelle exercée par l'État sur les **collectivités locales**. À celle-ci s'est substitué un contrôle, à posteriori, de légalité des actes administratifs et un contrôle de la régularité des actes budgétaires confié aux chambres régionales des comptes. Plusieurs lois, de 1983 à 1986, ont organisé les transferts de compétences de l'État aux collectivités locales. La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République complète et précise ce dispositif.

En 1993, les principales recettes comprennent la fiscalité, 47 % des recettes totales (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts (32 % du total) reçus de l'État (**dotations globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation et dotation d'équipement**) les emprunts (12 % du total) et les ressources diverses (fonds de compensation de la TVA...). En 1993, la part des dépenses consacrées aux équipements représente 53 % des investissements totaux, 21 % allant au remboursement de la dette. À cette même date, la part consacrée au personnel représente 32 % des **dépenses de fonctionnement**. Ces calculs ne tiennent pas compte des groupements de communes [1].

Dans le projet de loi de finances initiale pour 1995, les concours de l'État progressent de 4,5 % par rapport à 1994 [2].

## DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement.** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), direction de la Comptabilité publique, ministère de l'Économie et des Finances.
- Collection « Décentralisation », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, la Documentation française : « Budget des collectivités locales » (annuel), « Guide statistique de la fiscalité directe locale » ; « Les finances des départements » ; « Guide des ratios des communes » ; « Guide budgétaire communal, départemental et régional » ; « Le budget des régions ».
- *Les collectivités locales en chiffres*, édition annuelle, ministère de l'Intérieur.
- « Les collectivités décentralisées de l'Union européenne », *Notes et études documentaires*, n° 5004-5, 1994.

- « Les administrations publiques en 1993 », *INSEE-Première*, n° 337, juillet 1994.
- « Les budgets primitifs des collectivités territoriales en 1994 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)*, n° 23, décembre 1994.
- « La consolidation des comptes et des risques des collectivités locales », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 62, du 1<sup>er</sup> au 15 mai 1995.

### SOURCES

[1] « Les finances des collectivités territoriales : 1993 » ; « Les comptes des départements : 1993 » ; « Les comptes des régions : 1989 à 1992 : analyse nationale ». Direction de la Comptabilité publique, bureau D3, ministère du Budget.

[2] Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.

## 13.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

### Évolution des finances des collectivités locales (métropole + DOM) [1]

(milliards de F)

	1980	1985	1991	p 1993
<b>Communes :</b>				
Dépenses de fonctionnement	87,2	168,5	241,8	271,4
<i>dont : personnel</i>	36,5	71,3	101,8	114,4
Dépenses d'investissement	45,1	80,9	135,3	138,5
<i>dont : remboursement de la dette</i>	7,8	13,6	26,1	32,5
<i>dépenses directes d'investissement</i>	32,7	59,4	95,3	90,4
<b>Dépenses totales</b>	<b>132,3</b>	<b>249,4</b>	<b>377,4</b>	<b>409,9</b>
Fiscalité	49,2	103,3	158,7	180,8
Transferts reçus	49,4	87,8	125,2	132,0
Emprunts	18,2	29,5	37,3	45,0
Autres recettes	20,3	32,0	53,5	53,1
<b>Recettes totales</b>	<b>137,1</b>	<b>252,6</b>	<b>374,7</b>	<b>410,9</b>
<b>Groupements de communes * :</b>				
Dépenses de fonctionnement	13,9	31,3	...	...
<i>dont : personnel</i>	3,2	6,7	...	...
Dépenses d'investissement	16,3	30,7	...	...
<i>dont : remboursement de la dette</i>	2,2	4,2	...	...
<i>dépenses directes d'investissement</i>	11,0	20,5	...	...
<b>Dépenses totales</b>	<b>30,2</b>	<b>62,0</b>	...	...
Fiscalité	5,4	12,0	...	...
Transferts reçus	12,1	24,6	...	...
Emprunts	6,6	11,3	...	...
Autres recettes	7,3	16,3	...	...
<b>Recettes totales</b>	<b>31,4</b>	<b>64,2</b>	...	...
<b>Départements :</b>				
Dépenses de fonctionnement	54,5	88,1	116,7	129,6
<i>dont : personnel</i>	6,1	12,0	15,8	18,7
Dépenses d'investissement	15,6	31,6	70,0	76,2
<i>dont : remboursement de la dette</i>	2,5	5,4	10,3	16,3
<i>dépenses directes d'investissement</i>	8,4	16,2	34,1	33,6
<b>Dépenses totales</b>	<b>70,1</b>	<b>119,7</b>	<b>186,7</b>	<b>205,8</b>
Fiscalité	21,8	59,0	98,6	106,8
Transferts reçus	41,8	49,2	61,9	65,7
Emprunts	5,3	10,2	14,4	27,4
Autres recettes	2,5	4,1	7,9	8,5
<b>Recettes totales</b>	<b>71,4</b>	<b>122,5</b>	<b>182,8</b>	<b>208,4</b>
<b>Régions :</b>				
Dépenses de fonctionnement	0,5	7,1	18,2	22,4
<i>dont : personnel</i>	-	0,4	1,1	1,4
Dépenses d'investissement	4,5	11,2	37,2	40,3
<i>dont : remboursement de la dette</i>	0,2	0,5	2,3	4,5
<i>dépenses directes d'investissement</i>	-	0,8	11,6	10,8
<b>Dépenses totales</b>	<b>5,0</b>	<b>18,3</b>	<b>55,4</b>	<b>62,7</b>
Fiscalité	2,5	9,8	27,5	31,4
Transferts reçus	0,5	2,8	15,1	18,5
Emprunts	0,8	2,6	8,8	10,3
Autres recettes	1,0	3,0	2,3	2,8
<b>Recettes totales</b>	<b>4,8</b>	<b>18,2</b>	<b>53,7</b>	<b>63,0</b>
<b>Total des dépenses des collectivités locales</b>	<b>237,6</b>	<b>449,4</b>	<b>(a) 619,2</b>	<b>(a) 678,4</b>
<b>Total des recettes des collectivités locales</b>	<b>244,7</b>	<b>456,2</b>	<b>(a) 611,2</b>	<b>(a) 682,3</b>

\* Données indisponibles pour 1991 et 1993. (a) hors groupements de communes.

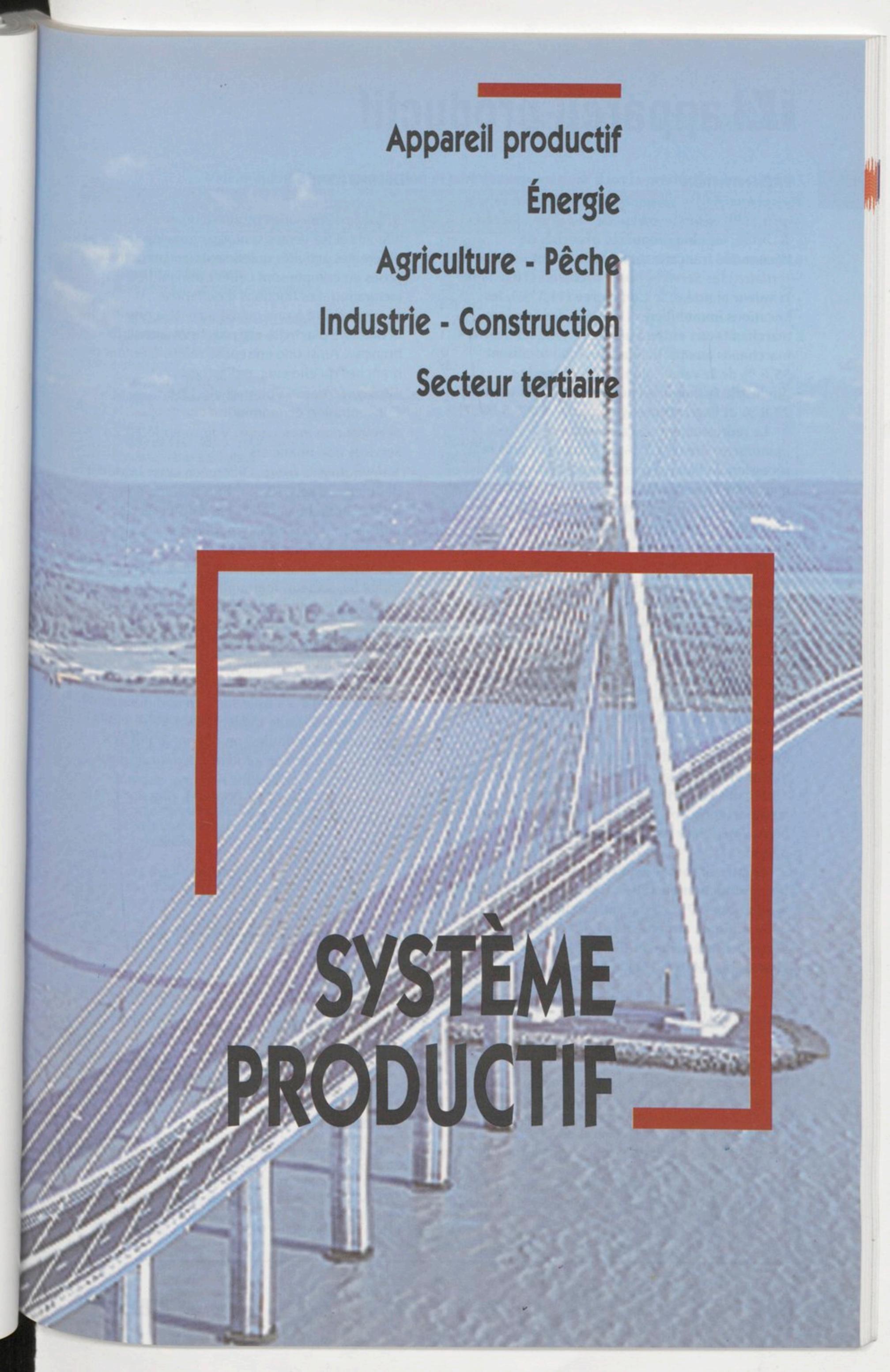
### Concours financiers de l'État aux collectivités locales [2]

(milliards de F)

	(a) 1994	(a) 1995		(a) 1994	(a) 1995
Dotations et subventions de fonctionnement	107,4	109,2	Compensation financière des transferts de compétence de l'État aux collectivités locales	60,8	64,1
<i>dont : dotation globale de fonctionnement</i>	98,1	99,8	<i>dont : dotation générale de décentralisation</i>	13,3	13,6
Dotations et subventions d'équipement	33,5	34,8	<i>fiscalité transférée</i>	38,1	40,0
<i>dont : dotation globale d'équipement</i>	5,9	6,1	Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	59,0	64,3
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	21,8	22,8	<i>dont : dotation de compensation de la taxe professionnelle</i>	18,3	19,1
<i>subventions de divers ministères</i>	3,6	3,5	<b>Ensemble</b>	<b>260,7</b>	<b>272,4</b>

(a) Loi de finances initiale (révisée pour 1994).





**Appareil productif**

**Énergie**

**Agriculture - Pêche**

**Industrie - Construction**

**Secteur tertiaire**

**SYSTÈME  
PRODUCTIF**

# 14 appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1994, selon le critère de la **valeur ajoutée brute**, les cinq premières **branches** de l'économie française appartiennent au **secteur tertiaire** : les **Services non marchands** (18,6 % de la valeur ajoutée), le Commerce (11,1 %), les Locations immobilières (10,1 %), les Services marchands aux entreprises (9,7 %) et les Services marchands aux particuliers (6,1 %) totalisent 55,6 % de la valeur ajoutée brute totale ; l'industrie (y compris énergie et BTP) en totalise 25,8 % et l'agriculture (y compris IAA) 5,5 % [1].

Le redressement de la **production manufacturière** (+ 4,7 % en volume), après la récession de l'année précédente, est le point marquant de la reprise en 1994 : ce sont les branches Biens intermédiaires et Matériels de transport qui connaissent, par rebond, la plus forte croissance sur un an. Les activités de service les plus directement liées à l'activité industrielle (transport de biens, commerce de gros, intérim) se distinguent également par leur dynamisme. La croissance des biens de consommation est plus modeste ; la production de biens d'équipement profite du redémarrage de l'investissement en Europe en attendant une reprise plus vigoureuse de l'investissement national [2].

La structure de la valeur ajoutée brute a sensiblement évolué en dix ans : la branche Services marchands représente 20,9 % de la valeur ajoutée totale en 1994, contre 16,4 % en 1984 ; mise à part la branche Matériels de transport terrestre, les branches productrices de biens voient leur part baisser durant cette période [1].

Quatre branches exportent plus de la moitié de leur production en 1994 : Chimie de base et fibres synthétiques (71,2 %), Construction navale, aéronautique, armement (61,1 %), Biens d'équipement ménager (55,8 %) et Cuir et chaussures (50,6 %) [1].

## DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Secteur tertiaire.** Voir mot-clé 14-6 : Concentration économique.
- **Services non marchands.** Voir mot-clé 18.2 : Services non financiers.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette » s'ils le sont. En additionnant la valeur ajoutée brute totale, la TVA et les droits de douane et assimilés, on obtient le PIB aux prix du marché (voir *produit intérieur brut* aux mots-clés 11-1 et 11-2).
- **Production manufacturière.** Voir mot-clé 17.1 : Production industrielle.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, Sessi, ministère de l'Industrie.
- *INSEE-Résultats*, série Économie générale : « Les comptes des transports en 1993 », n° 92, juillet 1994 ; « Les comptes du commerce en 1993 », n° 101-102, décembre 1994 ; « Les comptes des services en 1993 » n° 103-104, janvier 1995 ; « Les comptes de l'industrie en 1994 » (à paraître).
- « Le système productif français - Structures, mutations, stratégies », *Problèmes économiques*, n° 2368, mars 1994.

- « L'industrie en 1993 », *INSEE-Première*, n° 319, mai 1994.
- « L'organisation de la production dans l'industrie : des changements profonds », *Le 4 pages*, Sessi, n° 43, janvier 1995.

### SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tableaux 03-11, 03-13, 05-04.

[2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1994 », n° 374, avril 1995 ; « L'industrie manufacturière en 1994 », n° 386, juin 1995.

## 14.1 PRODUCTION DES BRANCHES

Valeur ajoutée brute, production et part des exportations dans la production en 1994 [1]

Branches (NAP)	Valeur ajoutée brute		Production effective	Rapport export./prod.
	(millions de F)	(%)	(millions de F)	(%)
Agriculture, sylviculture, pêche	177 196	2,6	395 705	18,3
Industries agricoles et alimentaires	198 717	2,9	631 623	20,8
Viande et produits laitiers	49 704	0,7	263 533	18,9
Autres produits agricoles et alimentaires	149 013	2,2	368 090	22,1
Énergie	291 280	4,3	520 733	6,5
Combustibles minéraux solides, coke	2 395	-	8 481	8,7
Produits pétroliers, gaz naturel	112 653	1,7	242 413	7,0
Électricité, gaz et eau	176 232	2,6	269 839	6,0
Biens intermédiaires	383 087	5,6	983 952	31,8
Minerais et métaux ferreux	24 205	0,4	94 387	47,8
Minerais, métaux non ferreux	26 787	0,4	79 513	40,0
Matériaux de construction	48 570	0,7	110 129	12,0
Verre	15 401	0,2	31 471	42,1
Chimie de base, fibres synthétiques	46 070	0,7	148 862	71,2
Fonderie, travail des métaux	124 628	1,8	261 386	12,6
Papier carton	32 387	0,5	105 147	27,0
Caoutchouc, matières plastiques	65 039	1,0	153 057	27,3
Biens d'équipement professionnel	303 831	4,4	773 583	45,9
Construction mécanique	114 856	1,7	286 504	43,4
Matériels électriques professionnels	143 298	2,1	337 081	41,1
Construction navale, aéronautique, armement	45 677	0,7	149 998	61,1
Biens d'équipement ménager	10 934	0,2	40 679	55,8
Matériels de transport terrestre	117 555	1,7	376 993	47,8
Biens de consommation courante	317 498	4,6	772 746	26,4
Parachimie, pharmacie	82 968	1,2	227 041	35,6
Textile, habillement	65 011	1,0	172 624	37,2
Cuirs et chaussures	12 848	0,2	26 332	50,6
Bois, meubles, industries diverses	72 333	1,1	159 948	21,3
Imprimerie, presse et édition	84 338	1,2	186 801	6,0
Bâtiment, génie civil	335 104	4,9	792 991	///
Commerce	755 105	11,1	1 001 774	///
Transports et télécommunications	427 520	6,3	663 790	9,3
Transports	256 580	3,8	459 296	13,0
Télécommunications et postes	170 940	2,5	204 494	0,9
Services marchands	1 428 546	20,9	2 216 203	///
Réparation, commerce automobile	129 689	1,9	192 482	///
Hôtels, cafés, restaurants	218 711	3,2	322 927	///
Services marchands aux entreprises	664 025	9,7	1 132 571	///
Services marchands aux particuliers	416 121	6,1	568 223	///
Locations immobilières	689 137	10,1	751 528	///
Assurances	47 043	0,7	122 465	3,4
Services des organismes financiers	338 291	5,0	1 686 484	3,8
Services non marchands	1 270 319	18,6	1 725 121	///
Branche unité fictive (a)	- 268 446	- 3,9	///	///
<b>Total</b>	<b>6 822 717</b>	<b>100,0</b>	<b>13 456 370</b>	<b>(b) 12,5</b>

(a) Ou consommation intermédiaire non ventilée. (b) Y compris correction territoriale.

Évolution de la structure par branche de la valeur ajoutée brute (%) [1]

Branches (NAP)	1984	1990	1991	1992	1993	1994
Agriculture et IAA	7,8	6,7	6,2	6,0	5,5	5,5
Énergie	4,9	4,1	4,3	4,3	4,4	4,3
Industries des biens intermédiaires	6,4	6,6	6,3	6,0	5,5	5,6
Biens d'équipement	6,1	5,7	5,5	5,3	4,9	4,6
Matériels de transport terrestre	1,6	1,8	1,7	1,7	1,5	1,7
Biens de consommation courante	5,1	4,9	4,8	4,8	4,8	4,6
Bâtiment, génie civil	6,1	5,6	5,7	5,5	5,3	4,9
Commerce	11,7	11,6	11,5	11,2	11,2	11,1
Transports et télécommunications	6,5	6,3	6,3	6,5	6,3	6,3
Services marchands	16,4	20,8	21,0	21,1	21,1	20,9
Locations immobilières	7,8	8,7	9,0	9,4	9,9	10,1
Services d'assurances	1,0	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7
Services des organismes financiers	4,1	4,1	4,0	4,0	4,6	5,0
Services non marchands	18,9	17,0	17,2	17,7	18,5	18,6
Branche unité fictive	- 4,4	- 4,6	- 4,3	- 4,1	- 4,2	- 3,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

# 14 | appareil productif

## PRÉSENTATION

Après la sévère contraction de l'**emploi intérieur** (au sens de la Comptabilité nationale) en 1992 et surtout en 1993, le retour à la croissance induit une reprise des embauches : l'emploi en 1994 est de 22,1 millions de salariés et non-salariés. Le niveau des **effectifs** augmente de 23 600 postes, ce qui ne retrace que très partiellement la vigueur du redressement qui s'est opéré : entre le début et la fin de l'année 1994 l'emploi progresse d'environ 265 000 personnes. Le nombre de salariés augmente en moyenne de 0,5 %, alors que l'emploi non salarié diminue moins rapidement que les deux années précédentes [1] [2].

En 1994, l'agriculture représente 4,8 % des effectifs totaux, l'**industrie au sens large** : 19,3 %, le bâtiment, génie civil et agricole : 6,7 %, le tertiaire marchand : 41,5 % et les services non marchands : 27,8 %. L'**industrie manufacturière** représente, quant à elle, 15,8 % des emplois totaux et 17,3 % des emplois salariés. En 1994, l'agriculture voit ses effectifs diminuer de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Dans l'industrie des biens d'équipement, la baisse est de 3,2 %. Seuls le tertiaire marchand et non marchand enregistrent une hausse des effectifs. Celle-ci s'élève pour le tertiaire non marchand à 107 200 emplois supplémentaires. Dans le tertiaire marchand, la reprise des créations d'emploi se fait notamment dans les services aux entreprises (+ 78 300 personnes) [1].

Dans l'Union européenne, des pays comme la Grèce, le Portugal où prédominait le secteur agricole, voient désormais leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre 73 % des effectifs aux États-Unis, au Canada et 71 % en Suède. En France, il concerne 67 % des effectifs [2].

## DÉFINITIONS

- **Industrie au sens strict** (industrie manufacturière). Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries agricoles et alimentaires** (IAA). Branches T02 et T03 : « Viandes et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Administrations**. Au sens de la Comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale, mais non les entreprises publiques et la Poste et France Télécom, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).
- **Industries diverses**. Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur**. Voir au mot-clé 14-6.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières synthèses*, Dares, n° 72, 28 octobre 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus ». Année 1993, n° 68, novembre 1994 ; « L'emploi départemental en France métropolitaine au 31 décembre 1992 », n° 74-75, janvier 1995 ; « Structure des emplois au 31 décembre 1992 », n° 83, février 1995.

- « La lente émergence des emplois verts », *Partenaires*, n° 3, 14 novembre 1994, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

### SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 03-19, 03-20.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 374, avril 1995.
- [3] *Statistiques de base de la Communauté*. Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tabl. 3-17 et 3-18.

## 14.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

Effectifs salariés et totaux des branches d'activité en 1994 [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)		(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Agriculture, sylvic., pêche	265,3	1,4	1 055,2	4,8	Textiles, habillement	272,8	1,4	285,8	1,3
Viande et produits laitiers	175,8	0,9	178,7	0,8	Cuirs et chaussures	54,8	0,3	57,3	0,3
Autres produits agricoles alimentaires	319,8	1,6	372,6	1,7	Bois, meubles, industries diverses	237,2	1,2	271,8	1,2
Combustibles minéraux solides et cokes	14,5	0,1	14,5	0,1	Papier, carton	99,4	0,5	100,1	0,5
Pétrole brut et raffiné, gaz naturel	46,9	0,2	47,0	0,2	Presse et édition	219,4	1,1	236,0	1,1
Électricité, gaz et eau	160,8	0,8	161,1	0,7	Caoutchouc, mat. plastiques	198,2	1,0	200,2	0,9
Minerais et métaux ferreux	74,5	0,4	74,6	0,3	Bât. génie civ. et agri. (BGCA)	1 199,5	6,1	1 471,8	6,7
Minerais et métaux non ferreux	44,0	0,2	44,1	0,2	Commerce	2 264,2	11,6	2 691,0	12,2
Matériaux de construction	116,8	0,6	123,7	0,6	Réparation, commerce de l'automobile	330,5	1,7	388,2	1,8
Verre	52,6	0,3	53,5	0,2	Hôtels, cafés, restaurants	579,2	3,0	777,5	3,5
Chimie de base, fibres synthétiques	101,2	0,5	101,6	0,5	Transports	776,3	4,0	840,4	3,8
Parachimie, pharmacie	178,5	0,9	179,5	0,8	Télécommunications et postes	426,8	2,2	427,1	1,9
Fonderie, travail des métaux	386,5	2,0	403,4	1,8	Services marchands rendus aux entreprises	1 793,9	9,2	2 007,1	9,1
Construction mécanique	367,0	1,9	385,3	1,7	Services marchands rendus aux particuliers	1 054,1	5,4	1 444,3	6,5
Mat. électr. professionnel	422,2	2,2	428,1	1,9	Assurances	157,7	0,8	157,7	0,7
Équipement ménager	48,6	0,2	49,0	0,2	Services organismes financiers	441,4	2,3	441,4	2,0
Matériels de transport terrestre	356,5	1,8	358,1	1,6	Services non marchands	6 148,0	31,5	6 148,0	27,8
Construction navale, aéronautique, armement	151,0	0,8	151,6	0,7	<b>Ensemble</b>	<b>19 535,9</b>	<b>100,0</b>	<b>22 127,3</b>	<b>100,0</b>

Emploi civil par secteur en 1993 [3]

	Agriculture (%)	Industrie (%)	Services (%)	Effectifs (milliers)
Allemagne	4	38	58	36 111
Belgique	3	29	68	3 744
Danemark	5	26	69	2 567
Espagne	10	31	59	11 868
<b>France</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>67</b>	<b>21 908</b>
Grèce	21	24	55	3 715
Irlande	14	28	58	1 149
Italie	7	32	61	20 267
Luxembourg	3	26	71	165
Pays-Bas	4	24	72	6 640
Portugal	12	33	55	4 464
Royaume-Uni	2	29	69	25 348
<b>Union européenne</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>62</b>	<b>137 945</b>
Canada	4	22	74	12 377
États-Unis	3	24	73	119 306
Suède	4	25	71	3 912
Japon	6	34	60	64 495
Turquie	44	22	34	18 600

Évolution de l'emploi intérieur par branche d'activité [1]

(effectifs en milliers)

	1980	1985	1990	1993	1994	1994/1993 (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,1	1 107,5	1 055,2	- 4,7
Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	584,7	557,2	551,3	- 1,1
Énergie	268,1	273,5	239,5	225,5	222,6	- 1,3
Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 260,7	1 128,3	1 101,2	- 2,4
Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 546,7	1 417,1	1 372,1	- 3,2
Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 201,4	1 060,7	1 030,4	- 2,9
Bâtiment, génie civil	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 515,6	1 471,8	- 2,9
Commerce	2 644,9	2 624,7	2 760,0	2 670,4	2 691,0	+ 0,8
Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 276,1	1 267,5	- 0,7
Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 048,6	5 104,5	5 216,2	+ 2,2
Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 619,6	6 040,8	6 148,0	+ 1,8
<b>Ensemble de l'économie</b>	<b>21 847,1</b>	<b>21 608,1</b>	<b>22 477,5</b>	<b>22 103,7</b>	<b>22 127,3</b>	<b>+ 0,1</b>

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1993, sur les 100 premiers **groupes** mondiaux selon le **chiffre d'affaires**, vingt-neuf sont japonais pour vingt-trois américains. Dans ce classement, qui reste dominé par le géant d'outre-atlantique General Motors, il apparaît que les États-Unis, la Corée du Sud et même le Japon confortent leurs positions. A contrario, les Européens reculent presque tous.

Bénéficiant d'une croissance de l'économie vigoureuse, les **américains** gagnent souvent quelques places, comme Philip Morris, Du Pont de Nemours ou Chrysler. General Motors a opéré un net redressement de son chiffre d'affaires et de ses **résultats nets**, avec il est vrai des effectifs réduits de 40 000 salariés en un an. Exxon (produits pétroliers) détient le record des gains (30 milliards de F) tandis qu'un autre américain, IBM, détient le record des pertes avec 46 milliards de F. Malgré des profits amoindris, les **japonais** se maintiennent, grâce à l'appréciation du yen : Matsushita Electric se hisse au 7<sup>e</sup> rang.

Les **sud-coréens** confirment leur montée en puissance comme en témoignent les spectaculaires progressions de Samsung et Daewoo qui gagnent respectivement six et vingt places.

En 1993, parmi les deux cents premiers groupes industriels **européens**, un sur trois affiche un chiffre d'affaires en baisse, et un sur quatre des pertes. Le **secteur** le plus touché est celui de la construction automobile : mis à part le premier d'entre eux, Daimler-Benz, qui se maintient, les constructeurs suivants reculent. Côté **français**, seul le numéro 1, Elf Aquitaine (26<sup>e</sup> mondial), gagne une place. Le numéro 2, EDF (34<sup>e</sup> mondial), stagne. Tous les autres rétrogradent [1].

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxe de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « L'évolution du classement des grandes entreprises industrielles mondiales depuis vingt-cinq ans », n° 2326, mai 1993 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994, « Les entreprises spéculent-elles ? » ; « Les fusions d'entreprises : les leçons de l'histoire américaine », n° 2401, décembre 1994.
- « PMI 93 : les comportements stratégiques des entreprises industrielles de taille moyenne, en France et en Allemagne, face aux espaces de concurrence européens et mondiaux », *Rapport de synthèse*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur,

Commissariat général du Plan, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1994.

- « Situation financière des entreprises industrielles : charges, résultats et endettements », *Économie européenne*, Commission des Communautés européennes, n° 1, janvier 1994.

## SOURCES

[1] « Le 5000 - Palmarès annuel des entreprises », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 10 novembre 1994.

## 14.3 GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX

Chiffres d'affaires et résultats nets des principaux groupes industriels en 1993 [1]

Rang mondial	Rang UE	Firme	Pays	Secteur	CAHT (milliards de F)	Résultats nets (milliards de F)	Effectifs (milliers)
1	-	General Motors	USA	Automobile	783	14,0	711
2	-	Ford Motor	USA	Automobile	615	14,3	322
3	-	Exxon	USA	Produits pétroliers	554	29,9	91
4	1	Royal Dutch Shell	NL	Produits pétroliers	539	25,5	117
5	-	Toyota Motor (a)	JAP	Automobile	509	7,1	...
6	-	Hitachi (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	406	3,6	...
7	-	Matsushita Electric Indust. (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	363	1,3	254
8	-	IBM	USA	Informatique	355	- 45,9	267
9	-	General Electric	USA	Biens d'équipement électrique	343	24,4	222
10	2	Daimler-Benz	ALL	Automobile	335	1,3	367
11	-	Mobil	USA	Produits pétroliers	321	11,8	62
12	-	Nissan Motor (b)	JAP	Automobile	318	- 4,8	...
13	-	Samsung-Group	CRS	Biens d'équipement électrique	304	3,1	191
14	3	IRI	I	Groupe diversifié	299	- 36,9	366
15	4	British Petroleum	GB	Produits pétroliers	297	7,6	73
16	-	Philip Morris	USA	Alimentation	287	17,5	173
17	5	Siemens	ALL	Biens d'équipement électrique	280	6,8	391
18	6	Volkswagen	ALL	Automobile	262	- 6,6	252
19	-	Tokyo Electric Power (b)	JAP	Groupe diversifié	259	3,4	...
20	-	Toshiba (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	254	0,7	175
21	-	Chrysler	USA	Automobile	247	- 14,5	128
22	7	Unilever	NL	Groupe diversifié	237	11,0	294
23	8	VEBA	ALL	Groupe diversifié	227	2,8	128
24	9	Nestlé	CH	Alimentation	221	11,1	210
25	-	Honda Motor (b)	JAP	Automobile	212	1,3	91
<b>26</b>	<b>10</b>	<b>Elf Aquitaine</b>	<b>F</b>	<b>Produits pétroliers</b>	<b>210</b>	<b>1,1</b>	<b>94</b>
27	-	Sony (b)	JAP	Électroménager, hifi, vidéo	205	0,8	...
28	-	Daewoo	CRS	Biens d'équipement électrique	197	2,2	77
29	11	FIAT	I	Automobile	197	- 6,4	261
30	-	NEC (b)	JAP	Informatique	196	0,4	148
31	-	Texaco	USA	Produits pétroliers	195	6,1	33
32	12	ENI	I	Groupe diversifié	194	0,9	106
33	-	Du Pont de Nemours	USA	Chimie de base	185	3,1	114
<b>34</b>	<b>13</b>	<b>EDF</b>	<b>F</b>	<b>Groupe diversifié</b>	<b>184</b>	<b>2,1</b>	<b>119</b>
35	-	Chevron	USA	Produits pétroliers	182	7,2	48
36	14	RWE	ALL	Groupe diversifié	182	3,0	114
37	15	Philips	NL	Electrom, hifi, vidéo	179	6,0	239
38	-	Procter & Gamble	USA	Pharmacie, phytosanitaire	172	- 3,7	104
39	-	Fujitsu (b)	JAP	Informatique	172	- 2,1	...
40	-	Mitsubishi Electric (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	170	1,1	...
<b>41</b>	<b>16</b>	<b>Renault</b>	<b>F</b>	<b>Automobile</b>	<b>170</b>	<b>1,1</b>	<b>140</b>
42	-	Mitsubishi Motors (b)	JAP	Automobile	162	0,3	...
43	17	Hoechst	ALL	Chimie de base	158	2,6	172
<b>44</b>	<b>18</b>	<b>Alcatel Alstom</b>	<b>F</b>	<b>Groupe diversifié</b>	<b>156</b>	<b>7,1</b>	<b>197</b>
45	19	ABB Asea Brown Boveri	CH	Machines industrielles	153	...	206
46	-	Mitsubishi Heavy Indust. (b)	JAP	Machines industrielles	153	4,4	44
47	-	Nippon Steel (b)	JAP	Sidérurgie	151	- 3,0	...
48	-	PEMEX	MEX	Produits pétroliers	151	5,5	107
49	20	BASF	ALL	Chimie de base	148	2,9	112
<b>50</b>	<b>21</b>	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>F</b>	<b>Automobile</b>	<b>145</b>	<b>- 1,4</b>	<b>144</b>
51	-	Amoco	USA	Produits pétroliers	144	10,3	46
52	-	Boeing	USA	Construction aéronautique	143	7,0	134
53	-	Pepsico	USA	Boissons	142	9,0	423
54	-	Nippon Oil (b)	JAP	Produits pétroliers	142	1,3	...
55	22	Bayer	ALL	Chimie de base	140	4,5	152
<b>56</b>	<b>23</b>	<b>Total</b>	<b>F</b>	<b>Produits pétroliers</b>	<b>135</b>	<b>3,0</b>	<b>50</b>
57	-	Kansai Electric Power	JAP	Groupe diversifié	130	2,8	26
58	-	Conagra	USA	Conserves, produits condit.	122	1,5	84
59	24	Bat industries	GB	Tabac	121	9,9	190
60	-	Petroleos De Venezuela	YV	Produits pétroliers	121	6,2	49
61	-	Mazda Motor (b)	JAP	Automobile	120	- 2,7	30
62	-	United Technologies	USA	Construction aéronautique	117	2,8	169
63	25	British Telecommunications	GB	Télécommunications	116	15,0	156
64	-	Hewlett-Packard	USA	Informatique	115	6,7	96
65	26	Thyssen	ALL	Sidérurgie	115	3,2	137

(a) Exercice s'arrêtant au 30 juin 1994. (b) Exercice s'arrêtant au 31 mars 1994.

# i4! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1993, même si un peu plus de la moitié des 100 premières entreprises françaises affichent un chiffre d'affaires en baisse, certains secteurs sont épargnés. Ainsi les prestataires de **services** n'ont pas subi la crise : les résultats nets de la Générale des Eaux (3,2 milliards de F) et surtout de France Télécom (4,8 milliards de F) témoignent de leur santé. Les grands de la **distribution** résistent eux aussi très bien, les dix premiers ayant un CAHT en hausse. Carrefour réalise 3 milliards de F de bénéfices. Le secteur de l'**énergie** supporte assez bien la baisse de la consommation énergétique en 1993, à l'instar d'ELF, 1<sup>re</sup> entreprise française et d'EDF, avec respectivement + 4,5 % et + 3,5 % de hausse du CAHT. Enfin, le secteur **électrique** et **électronique** s'en sort bien : Alcatel Alsthom obtient le record des gains en 1993 (7,1 milliards de F), mais Thomson subit la baisse des commandes militaires.

Parmi les secteurs les plus atteints figure celui de l'**automobile** : Renault et PSA enregistrent une baisse du CAHT de respectivement - 7,8 % et - 6,2 %. Renault réalise pourtant 1,1 milliard de F de bénéfices. En récession depuis 1991, les grosses entreprises de la **chimie** réagissent par cessions et alliances, tel Rhône-Poulenc. Le **BTP** pâtit de la crise de l'immobilier : 6 des 10 premiers **groupes** reculent en CAHT. Le secteur des **métaux** face à la concurrence étrangère touche le fond, comme Usinor-Sacilor, en déficit de 5,7 milliards de F. Les **transports** sont en mauvaise posture, puisqu'Air France et la SNCF détiennent les records de pertes avec respectivement 8,5 milliards et 7,7 milliards de F. Enfin même le secteur du **tourisme** et des **loisirs** est touché : Euro Disneyland et le Club Méditerranée enregistrent des pertes [1].

## DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50%, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par le *Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Aide-mémoire du créateur d'entreprise », La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), *Note d'information*, numéro hors série, juin 1993.
- *Annuaire de statistique industrielle*, édition 1994, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- « Situation financière des entreprises industrielles : charges, résultats et endettement », *Économie européenne*, Commission des Communautés européennes, n° 1, janvier 1994.

- « L'implantation des firmes françaises à l'étranger », *INSEE-Première*, n° 315, avril 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Répertoires des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1993 », n° 77, décembre 1994 ; « Images économiques des entreprises au 1-1-1993 » (3 tomes), n° 80 à 85, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « Le 5000 - Palmarès annuel des entreprises », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 10 novembre 1994.

## 14.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

Principaux groupes en 1993 par secteur et selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires (milliards F)	Effectifs (milliers)	Résultats nets (milliards F)		Chiffres d'affaires (milliards F)	Effectifs (milliers)	Résultats nets (milliards F)
<i>Agro-alimentaire :</i>				3. Club Méditerranée	8,1	25,5	- 0,3
1. Groupe Danone (ex-BSN)	70,1	56,4	3,4	4. Hilton International	7,5	...	...
2. Eridania Beghin-Say	50,9	23,8	1,3	<i>Informatique, bureautique :</i>			
3. Nestlé-France	24,1	14,6	0,7	1. Compagnie IBM France	30,9	21,4	- 2,2
4. LVMH	23,8	15,8	3,6	2. Bull	28,4	31,7	- 5,1
<i>Automobile :</i>				3. Hewlett-Packard France	11,3	3,8	- 0,2
1. Renault	169,8	139,7	1,1	4. Digital Equipment France	6,8	4,0	- 0,5
2. PSA Peugeot Citroën	145,4	143,9	- 1,4	<i>Jeux, sports, loisirs :</i>			
3. Groupe FIAT France	25,4	12,3	- 0,2	1. Euro Disneyland	5,7	11,0	- 5,3
4. Ford France	16,5	4,2	0,2	2. La Française des Jeux	5,2	...	0,6
<i>Bois et papier :</i>				3. Paris Mutuel Urbain	3,6	...	...
1. Saint Louis	34,2	26,9	0,7	4. Salomon	3,6	2,3	1,3
2. La Cellulose du Pin	7,5	7,9	- 1,1	<i>Luxe et habillement :</i>			
3. Kaysersberg	4,8	3,1	0,1	1. Louis Vuitton	8,6	5,7	...
4. Lapeyre	4,4	3,3	0,3	2. Damart	5,4	...	...
<i>BTP :</i>				3. Bidermann International	4,7	...	...
1. Bouygues	76,6	90,1	0,5	4. Éram	4,6	7,2	0,2
2. SGE	43,3	63,1	0,3	<i>Matériaux de construction :</i>			
3. Eiffage	33,2	47,8	0,3	1. Lafarge Coppée	30,4	30,6	1,6
4. GTM-Entrepose	28,8	46,1	0,2	2. Poliet	19,5	17,8	0,5
<i>Chimie :</i>				3. Ciments Français	13,4	14,0	- 0,7
1. Rhône-Poulenc	80,6	81,7	1,8	4. Imetal	6,3	6,7	0,3
2. Compagnie Saint-Gobain	71,5	96,2	1,3	<i>Mécanique :</i>			
3. ELF Atochem	49,0	36,2	- 1,5	1. SMAE	9,5	5,2	- 0,1
4. Air liquide	30,4	28,0	2,2	2. GIAT Industries	9,2	17,0	- 1,2
<i>Communication :</i>				3. Strafor Facom	7,3	12,4	- 0,3
1. Lagardère Groupe	54,0	41,9	0,2	4. Essilor International	5,9	12,8	0,3
2. Havas	35,0	18,6	0,7	<i>Métaux :</i>			
3. Publicis	18,2	5,1	0,1	1. Usinor Sacilor	75,3	68,0	- 5,7
4. Euro RSCG	13,0	6,7	0,0	2. Péchiney	63,0	57,5	- 1,0
<i>Construction navale et aéronautique :</i>				3. Carnaudmetalbox	24,3	31,6	0,8
1. Aérospatiale	50,9	43,9	- 1,4	4. Fimalac	8,1	7,0	0,1
2. SNECMA	19,6	24,3	- 0,8	<i>Pharmacie, cosmétiques :</i>			
3. Dassault Aviation	13,3	12,2	- 0,3	1. L'Oréal	40,2	32,3	2,6
4. Sextant Avionique	4,9	7,0	...	2. Roussel UCLAF	15,9	14,9	1,0
<i>Distribution :</i>				3. CIBA en France	7,9	4,5	0,1
1. Carrefour	123,2	85,0	3,0	4. Institut Mérieux	7,4	7,8	0,6
2. Leclerc	119,3	56,0	...	<i>Services :</i>			
3. Intermarché	117,5	70,5	...	1. Générale des Eaux	147,6	204,3	3,2
4. Promodes	90,2	54,8	0,7	2. France Télécom	127,0	154,5	4,8
<i>Électrique et électronique :</i>				3. Lyonnaise des Eaux-Dumez	93,6	120,0	0,8
1. Alcatel Alsthom	156,3	196,5	7,1	4. La Poste	79,4	301,2	- 1,2
2. Thomson	67,5	100,0	- 3,0	<i>Services, ingénierie, informatique :</i>			
3. Schneider	56,4	91,5	0,4	1. Cap Gemini Sogeti	11,0	21,6	- 0,4
4. GEC Alsthom	52,3	73,0	2,2	2. Technip	7,8	5,5	0,3
<i>Énergie :</i>				3. SGN Réseau Eurysis	4,4	5,0	0,3
1. ELF Aquitaine	209,7	94,3	1,1	4. SEMA Group	4,3	8,2	0,2
2. EDF	183,6	118,8	2,1	<i>Textile :</i>			
3. Total	135,5	49,8	3,0	1. Chargeurs	8,6	9,8	0,1
4. Gaz de France	49,1	25,8	1,1	2. DMC	8,0	10,2	0,1
<i>Équipement automobile :</i>				3. VEV	2,1	3,7	0,0
1. Michelin	63,3	124,6	- 3,7	4. Devanlay	2,0	3,9	0,1
2. Valeo	20,2	25,0	0,7	<i>Transports :</i>			
3. EBF	10,7	15,2	0,1	1. Air France	55,2	61,8	- 8,5
4. Labinal	8,5	16,2	...	2. SNCF	52,9	192,1	- 7,7
<i>Hôtellerie, restauration, tourisme :</i>				3. Bolloré Technologies	24,8	24,2	- 0,4
1. ACCOR	29,1	143,7	0,6	4. RATP	16,6	22,2	- 0,5
2. SODEXHO	10,6	50,3	0,2				

# Le 4<sup>e</sup> appareil productif

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1994, 88 entreprises sont contrôlées majoritairement par l'État. À cet ensemble s'ajoutent les filiales et les sous-filiales de ces entreprises soit, au total, 2 652 entreprises françaises employant 1 607 800 personnes en France.

La loi de privatisation de juillet 1993 prévoit la privatisation de 21 grandes entreprises. Les groupes qu'elles constituent contrôlent 1 760 entreprises qui emploient 668 000 salariés. En 1993, la BNP et Rhône-Poulenc ont été privatisées avec pour conséquence la sortie du secteur public de 79 entreprises et 88 000 salariés. Au premier semestre 1994, la privatisation d'Elf Aquitaine et de l'UAP a concerné 350 entreprises et environ 72 000 salariés. Au total, les recettes pour l'État ont été d'environ 95 milliards de francs.

Le secteur public demeure prépondérant dans l'énergie où il regroupe près des trois quarts des effectifs du secteur (EDF, GDF, Charbonnages de France, CEA). Il est également important dans les transports (SNCF, RATP, Air France). Dans l'industrie manufacturée, il représente désormais moins de 10 % des emplois et demeure présent dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique ou l'armement. Dans les services, il est essentiellement présent dans les communications par la Poste et France Télécom et dans l'audiovisuel (France 2, France 3, l'INA, la SFP, RFI, RFO). Il est également, malgré les privatisations de la BNP et de l'UAP, encore présent dans les banques (Crédit lyonnais, Banque de France...) et dans les assurances (AGF, GAN). Il est peu présent dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires (après la privatisation de la SEITA), les industries de biens de consommation, le commerce et la construction [1].

## DÉFINITIONS

- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État.** Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.
- **Secteur public.** Il regroupe les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État ainsi que leurs filiales.
- **Groupe :** un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations de patrimoine, d'un centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. L'ensemble des entreprises publiques forment un « groupe État » : le secteur public.
- **Nationalisation, privatisation, respiration :** le secteur public connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (1986, 1993). Lorsqu'il s'agit d'une filiale de ces sociétés, qui « entre ou sort » du secteur public, on parle alors de respiration du secteur public.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- « L'impact des privatisations sur le secteur public », *INSEE-Première*, n° 290, décembre 1993.
- « Impact du secteur public européen », *Annales du centre européen des entreprises publiques (CEEP)*, janvier 1994.
- « Secteur public : quel rôle ? », *Problèmes économiques*, n° 2362, 9 février 1994.
- « Les entreprises à participation publique dans l'Europe des douze », *Revue du Trésor*, n° 5, mai 1994.

- « Les ambiguïtés de l'État actionnaire », *Les rapports du Sénat*, n° 591, juillet 1994.

### SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 77, décembre 1994.

[2] « Les entreprises du service public ». *Rapport du Haut Conseil du secteur public*, la Documentation française, 1994.

## 14.5 SECTEUR PUBLIC

### Le secteur public par activité économique fin 1993 [1]

Activité économique*	Entreprises		Effectifs salariés	
	(nombre)	(%)	(milliers)	(%)
Agriculture, sylviculture, pêche	17	0,6	13,2	0,8
Industries agricoles et alimentaires	26	1,0	7,7	0,5
Industries de biens de consommation	28	1,1	7,1	0,4
Industrie automobile	14	0,5	87,4	5,4
Industries de biens d'équipement	110	4,1	144,4	9,0
Autres industries de biens intermédiaires	190	7,2	119,3	7,4
Énergie	52	2,0	190,7	11,9
Construction	15	0,6	0,5	0,0
Commerce	208	7,8	14,7	0,9
Transports	321	12,1	326,3	20,3
Activités financières	506	19,1	140,0	8,7
Activités immobilières	459	17,3	7,6	0,5
Services aux entreprises	593	22,4	521,5	32,4
Services aux particuliers	88	3,3	23,5	1,5
Éducation, santé, action sociale	10	0,4	0,7	0,0
Administrations	15	0,6	3,2	0,2
<b>Ensemble des activités</b>	<b>2 652</b>	<b>100,0</b>	<b>1 607,8</b>	<b>100,0</b>

\* les résultats sont donnés dans un regroupement (NES), articulé sur la NAF, qui remplace la NAP (voir mot-clé 17.3).

### La loi de privatisation de 1993 [1]

Entreprises concernées	Situation en mars 1995
Aérospatiale	désignation d'une
AGF	banque conseil en juillet 1994
Banque Hervet	privatisation prévue en novembre 1993 puis suspendue
<b>BNP</b>	privatisée en octobre 1993
Caisse centrale de réassurance	
CNP Assurances	
Compagnie Générale Maritime	
Bull	désignation d'une
	banque conseil en août 1994
Air France	
Crédit Lyonnais	
GAN	
Péchiney	
<b>Renault</b>	ouverture du capital en octobre 1994
<b>Rhône-Poulenc</b>	privatisée en décembre 1993
<b>SEITA</b>	privatisée en février 1995
SNECMA	
Société Marseillaise de Crédit	
<b>Elf Aquitaine</b>	privatisée en janvier 1994
Thomson	
<b>UAP</b>	privatisée en avril 1994
Usinor Sacilor	

### Part des entreprises du secteur public dans l'industrie\* (hors énergie, IAA et BTP) [2]

	1982	1991	1992
(%)			
<b>Biens intermédiaires :</b>			
Effectifs	22,0	14,2	13,8
Chiffre d'affaires (HT)	25,9	22,1	20,0
Investissements	39,3	26,8	27,3
Exportations	39,3	34,3	31,9
<b>Biens d'équipement :</b>			
Effectifs	29,1	12,9	17,9
Chiffre d'affaires (HT)	32,0	18,3	23,6
Investissements	38,4	23,3	23,9
Exportations	36,0	27,2	28,3
<b>Biens de consommation :</b>			
Effectifs	3,7	2,9	2,8
Chiffre d'affaires (HT)	5,3	4,7	4,4
Investissements	8,0	4,5	5,1
Exportations	6,5	7,3	6,8
<b>Ensemble activités industrielles :</b>			
Effectifs	19,8	12,9	12,6
Chiffre d'affaires (HT)	23,6	18,3	17,7
Investissements	33,6	21,0	21,9
Exportations	32,9	26,0	25,7

\* La part du secteur public est également importante dans les transports.

### Évolution du secteur public [1]

	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés (milliers)
fin 1985	3 058	1 856
fin 1988	2 001	1 355
fin 1991	2 622	1 763
fin 1992	2 748	1 738
fin 1993	2 652	1 608

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, la **concentration économique** dans les entreprises industrielles est la plus forte, selon le critère du chiffre d'affaires (plus de 90 % du CA du **secteur d'entreprise** réalisé par les 4 premières entreprises), dans les secteurs où dominent les monopoles nationaux (production et distribution d'électricité, distribution de gaz, transformation du tabac), mais aussi dans la production de combustibles minéraux solides et la cokéfaction, l'industrie des fils et fibres artificiels et synthétiques, l'extraction et la préparation de minerais ferreux et non ferreux. Dans une moindre mesure (entre 60 % et 90 % du CA réalisé par les 4 premières entreprises), la concentration est élevée dans la fabrication de matériel informatique, la sidérurgie, la production de pétrole et de gaz naturel, l'industrie de l'armement et les constructions automobile, navale et aéronautique. Elle est la plus faible (moins de 10 % du chiffre d'affaires réalisé par les 4 premières entreprises du secteur) dans le travail des métaux, le bâtiment, la boulangerie-pâtisserie, l'imprimerie, presse, édition, la transformation des matières plastiques, les industries de l'ameublement, de l'habillement, du textile, dans les industries diverses, l'industrie de la viande, la production d'équipement industriel et le travail mécanique du bois.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1993, les 1 000 premières entreprises industrielles classées suivant l'effectif représentent plus de 1,8 million de personnes, soit 42 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, elles totalisent 2 664 milliards de F, soit 57,8 % du CA du secteur industriel.

La concentration économique est moindre dans le **secteur tertiaire marchand** que dans l'industrie. Les 1 000 premières entreprises du tertiaire marchand regroupent 2,4 millions de personnes soit 35,6 % des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, elles totalisent 3 170 milliards de F soit 40,9 % de l'ensemble du secteur [1].

## DÉFINITIONS

- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans les tableaux de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.
- **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.
- **Secteur d'entreprise.** Voir au mot-clé 17.1.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête annuelle d'entreprise », Sessi, ministère de l'Industrie.
- *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1995, ministère de l'Industrie.
- « Évaluation des concentrations : entreprises et pouvoirs publics face à face », *Économie internationale*, CEPII, n° 55, 3<sup>e</sup> trimestre 1993.

- « Les entreprises petites et moyennes : croissance et atouts », *Économie et Statistique*, Insee, n° 271-272, janvier-février 1994.
- « Images économiques des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 1993 », tomes 2 et 3, *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 82 à 85, mars 1995.

### SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », Insee.

## 14.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

### Concentration des entreprises industrielles en effectifs et CAHT au 1<sup>er</sup> janvier 1993 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif	CAHT (millions de F)	Part des 4 premières entreprises	
				CAHT (%)	effectifs (%)
04. Production combustibles min. solides, cokéfaction	26	19 371	6 818	92,2	98,6
05. Production de pétrole et gaz naturel	142	32 084	230 656	66,8	64,2
06. Production, distribution d'électricité	833	124 385	193 136	96,2	97,2
07. Distribution de gaz	65	27 978	51 561	98,8	98,7
08. Distribution d'eau, chauffage urbain	297	39 870	48 354	49,4	50,4
09. Extraction, préparation de minérai de fer	9	15	11	c	100,0
10. Sidérurgie	55	48 215	62 996	70,9	66,0
11. Première transformation de l'acier	316	28 032	25 139	27,9	30,4
12. Extraction et prépar. des minerais non ferreux	26	791	731	92,5	87,6
13. Métallurgie, 1 <sup>re</sup> transf. des métaux non ferreux	335	43 363	76 303	45,4	44,4
14. Production de minéraux divers	268	10 320	7 814	52,7	60,2
15. Matériaux de construction, céramique	7 525	123 661	107 666	11,3	6,2
16. Industrie du verre	1 146	54 678	38 516	36,4	32,0
17. Industrie chimique de base	1 146	104 552	186 082	30,6	35,5
18. Parachimie	1 762	113 961	159 143	14,8	16,1
19. Industrie pharmaceutique	595	82 239	130 673	11,5	9,1
20. Fonderie	570	44 432	24 954	27,4	19,9
21. Travail des métaux	22 312	337 768	200 786	3,7	2,7
22. Fabrication de machines agricoles	3 477	26 115	22 577	23,2	15,3
23. Fabrication de machines-outils	1 595	38 552	24 173	13,6	8,6
24. Production d'équipement industriel	9 498	223 847	165 954	8,5	5,0
25. Fabrication matériel de manutention	1 351	50 570	45 329	23,1	17,4
26. Industrie de l'armement	24	4 300	4 192	66,9	75,4
27. Fabrication de matériel informatique	900	59 004	82 829	74,7	69,8
28. Fabrication de matériel électrique	4 435	197 006	155 460	26,2	23,1
29. Matériel électronique ménager et professionnel	5 241	219 211	194 549	25,9	20,2
30. Fabrication d'équipement ménager	323	38 276	30 525	36,5	39,7
31. Construction automobile et mat. transp. terrestre	2 431	355 486	484 373	59,0	44,2
32. Construction navale	654	12 817	11 223	60,3	45,9
33. Construction aéronautique	364	108 799	158 882	64,0	53,2
34. Fabrication d'instruments de précision	7 278	75 527	48 544	16,4	14,1
35. Industrie de la viande	3 026	107 625	165 991	8,0	7,1
36. Industrie laitière	1 143	71 641	166 154	14,0	16,2
37. Fabrication de conserves	1 254	46 657	49 328	18,1	15,4
38. Boulangerie, pâtisserie	39 550	143 766	63 627	4,1	2,5
39. Travail du grain	2 233	55 101	111 575	15,4	12,9
40. Fabrication produits alimentaires divers	2 164	62 910	106 787	23,5	18,6
41. Fabrication de boissons et alcools	1 631	48 289	90 702	17,8	21,3
42. Transformation du tabac	9	5 904	39 753	c	99,9
43. Industrie fils et fibres artif. et synthétiques	21	3 980	3 432	91,1	86,4
44. Industrie textile	5 496	168 999	115 232	7,7	7,8
45. Industrie du cuir	2 080	23 986	13 746	23,1	17,2
46. Industrie de la chaussure	756	40 710	21 186	30,8	15,4
47. Industrie de l'habillement	11 446	137 509	76 468	4,6	3,6
48. Travail mécanique du bois	7 436	83 892	55 607	9,4	4,9
49. Industrie de l'ameublement	16 878	84 503	47 622	7,1	5,7
50. Industrie du papier et du carton	1 627	108 663	108 495	12,1	9,0
51. Imprimerie, presse, édition	19 016	209 736	184 477	6,3	3,6
52. Industrie du caoutchouc	710	79 840	50 061	49,4	50,0
53. Transformation des matières plastiques	4 041	135 829	105 451	7,0	6,6
54. Industries diverses	9 769	79 050	51 217	8,0	5,8
55. Bâtiment	266 314	1 237 000	732 369	3,8	3,5

### Concentration économique : part des *n* premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 1993 [1]

(% cumulé)

Les <i>n</i> premières entreprises	Industrie (Nap 4-54)		Tertiaire marchand (Nap 56-89)	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	6,0	9,7	10,5	5,3
10	9,3	15,3	13,9	8,5
50	16,8	27,2	19,2	16,3
100	21,0	32,6	22,0	20,7
500	34,5	49,3	30,8	34,3
1 000	42,1	57,8	35,6	40,9
Niveau des 1 000 premières	(milliers) 1 830	(milliards de F) 2 664	(milliers) 2 398	(milliards de F) 3 170

## PRÉSENTATION

L'année 1994 a été marquée en France par un climat exceptionnellement doux, aussi la consommation réelle d'énergie s'inscrit-elle en baisse (- 1,6 %), tandis que la **consommation corrigée des variations climatiques** s'accroît légèrement (+ 0,8 %). Cette légère croissance compense la décroissance observée en 1993 (- 0,5 %), qui était la première enregistrée depuis 10 ans.

Les parts des différentes énergies consommées poursuivent leurs évolutions structurelles de long terme : baisse du charbon, stabilisation relative du pétrole après un recul marqué, légère croissance du gaz et, surtout, de l'électricité.

En 1994, la baisse du dollar et des prix internationaux du pétrole conduit à un nouvel allègement de la facture énergétique, qui s'élève à 65,6 milliards de F (1,1 % du PIB marchand), après 68,9 milliards en 1993 et 79,5 milliards en 1992 ; en dix ans, la facture énergétique s'est réduite de 121 milliards de francs. En valeur, les exportations baissent de 2,4 %, mais moins que les importations (- 4 %). Le déficit en volume du solde énergétique se réduit encore : il est de 107,2 millions de **tep** en 1994 contre 109,7 millions en 1993.

La production nationale d'**énergie primaire** est restée pratiquement stable en 1994, après une hausse de 4,5 % en 1993. L'électricité primaire représente 86 % de la production nationale d'énergie [1].

La nouvelle amélioration du **taux d'indépendance énergétique**, qui est de 51,6 % en 1994 (contre 22,5 % en 1973), résulte de la stabilité à un niveau élevé de la production nationale d'énergie primaire (+ 0,3 %) et de la diminution de la consommation. En 1993, son taux d'indépendance situe la France derrière les États-Unis et **les pays de la Mer du Nord**, mais devant l'Allemagne et le Japon [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie, DGEMP, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur : « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1994 ; *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel).
- Eurostat (OSCE) : *Énergie - statistiques annuelles*, thème 4, série A ; *Statistiques mensuelles sur l'énergie*, thème 4, série B. En vente au Journal officiel.
- « Les consommations d'énergie dans l'industrie en 1993 : les économies d'énergie victimes de la récession », *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 39, août 1994.

## DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,85 en 1994) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Tonne-équivalent pétrole (tep).** Équivalences de l'Observatoire de l'énergie : 1 tonne de houille = 0,619 tep ; 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ; 1 tonne de lignites = 0,405 tep ; 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ; 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ; 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ; 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ; 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ; 1 MWh d'électricité = 0,222 tep. L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence : 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. *L'énergie secondaire* est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. *L'énergie finale* est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités ».
- **Pays de la Mer du Nord.** Voir définitions du 15.2.

- *Perspectives énergétiques mondiales*, les éditions de l'AIE/OCDE, Paris, 1994.
- « Les perspectives énergétiques mondiales », *Futuribles*, n° 189, août 1994.
- *Les chiffres-clés de l'énergie*, édition 1994, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, 1995.

### SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, notes « Bilan énergétique provisoire de 1994 » ; « La facture énergétique en 1994 », avril 1995.
- [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE), 1995.
- [3] *Énergie - Statistiques mensuelles*, Eurostat-OSCE, thème 4, série B, n° 2, février 1995.

## 15.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

### Bilan énergétique de la France [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	1992	1993	p 1994					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Autres énergies	
<b>Total disponibilités (a)</b>	<b>225,1</b>	<b>224,1</b>	<b>13,9</b>	<b>91,1</b>	<b>27,7</b>	<b>83,7</b>	<b>4,2</b>	<b>220,6</b>
Production primaire	108,5	113,5	5,4	3,4	2,9	97,8	4,2	113,7
Importations	149,4	142,7	8,3	105,9	26,7	0,8	-	141,6
Exportations	- 29,7	- 33,0	- 0,6	- 18,3	- 0,6	- 14,9	-	- 34,5
Variation de stocks	- 3,1	0,9	0,8	0,1	- 1,3	-	-	- 0,3
<b>Total emplois (b)</b>	<b>226,3</b>	<b>225,3</b>	<b>14,1</b>	<b>93,5</b>	<b>29,5</b>	<b>85,9</b>	<b>4,1</b>	<b>227,1</b>
Branche énergie	25,0	25,9	5,7	7,5	1,4	9,4	ε	24,0
Consommation finale énergétique	188,5	187,4	8,2	76,1	26,0	76,5	4,1	190,9
dont : Industrie	54,3	52,7	7,0	9,1	9,5	26,8	0,6	53,0
Résidentiel-tertiaire	83,2	83,7	1,2	18,1	16,3	47,3	3,5	86,4
Transports, agriculture	51,0	51,0	-	48,9	0,2	1,9	-	51,0
Consommation finale non énergétique	12,8	12,0	0,2	9,9	2,1	-	-	12,2
<b>Indépendance énergétique en % (c)</b>	<b>48,2</b>	<b>50,6</b>	<b>39,1</b>	<b>3,8</b>	<b>10,4</b>	<b>116,8</b>	<b>100,0</b>	<b>51,6</b>

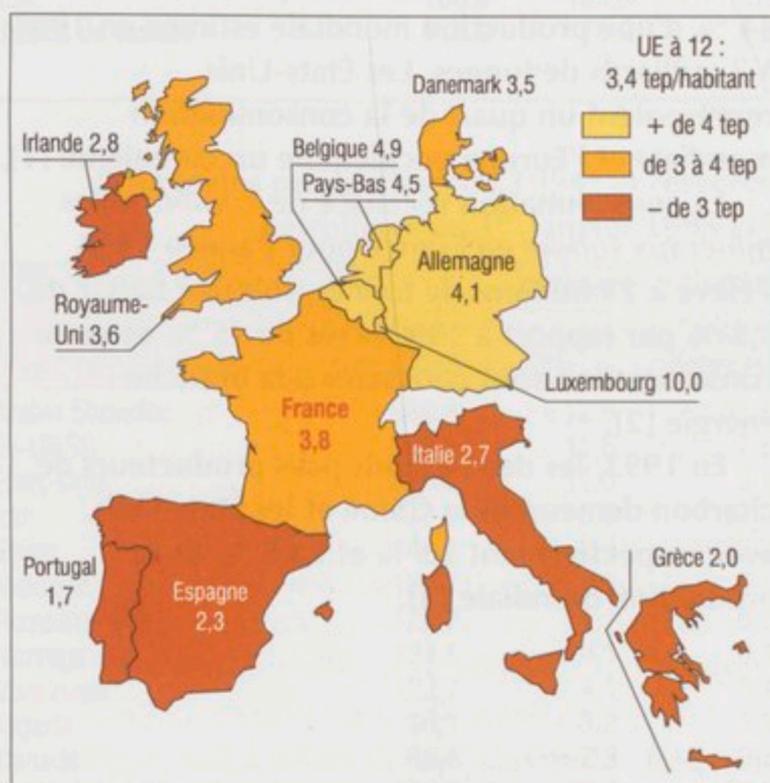
(a) Résultats non corrigés du climat. (b) Résultats corrigés du climat. Voir définitions. (c) Production primaire/disponibilités.

### Énergie consommée par habitant en 1993 dans l'Union européenne [3]

#### Parts des énergies consommées [1]

	1993 (%)			
	1973	1992	1993	1994
Énergie primaire				
Charbon	15,2	7,9	6,5	6,2
Gaz	7,3	12,5	12,9	13,0
Pétrole	69,1	42,5	41,6	41,2
Électricité primaire (a)	7,3	35,2	37,1	37,8
Énergies nouvelles	1,1	1,9	1,9	1,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Taux d'indépendance	22,5	48,2	50,6	51,6

(a) Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.



### Production et consommation mondiales d'énergie primaire (1992)\* [2]

	Production		Consommation	
	(millions de tep)	(%)	(millions de tep)	(%)
Europe (hors ex-URSS)	1 090	13,6	1 717	21,7
dont : Allemagne	161	2,0	335	4,2
Espagne	31	0,4	94	1,2
<b>France</b>	<b>112</b>	<b>1,4</b>	<b>231</b>	<b>2,9</b>
Italie	28	0,3	159	2,0
Royaume-Uni	213	2,7	216	2,7
<b>UE à 12</b>	<b>650</b>	<b>8,1</b>	<b>1 236</b>	<b>15,6</b>
Ex-URSS	1 366	17,1	1 191	15,1
Amérique du Nord (a)	2 149	26,9	2 327	29,5
dont : États-Unis	1 658	20,7	1 984	25,1
Canada	295	3,7	216	2,7
Amérique du Sud (b)	366	4,6	285	3,6
Afrique	526	6,6	218	2,8
Asie (hors ex-URSS)	2 314	28,9	2 057	26,0
dont : Chine	727	9,1	710	9,0
Japon	74	0,9	451	5,7
Moyen-Orient	1 014	12,7	260	3,3
Océanie	184	2,3	104	1,3
<b>Monde</b>	<b>7 995</b>	<b>100,0</b>	<b>7 899</b>	<b>100,0</b>

\* Source AIE/OCDE. (a) Y compris Mexique. (b) Y compris Amérique Centrale.

### Taux d'indépendance énergétique de quelques pays\* [2]

	1980	1991	1992	p 1993
Allemagne	51,3	47,9	47,2	44,3
Belgique	17,3	24,4	23,6	23,2
Danemark	3,3	58,3	66,0	69,5
Espagne	23,0	34,0	32,8	33,1
<b>France</b>	<b>24,7</b>	<b>47,2</b>	<b>48,8</b>	<b>50,7</b>
Grèce	23,1	38,9	37,5	38,0
Irlande	22,3	30,3	29,0	31,5
Italie	14,4	16,6	17,3	18,3
Norvège	295,5	593,2	669,0	688,8
Pays-Bas	110,3	95,9	97,0	97,4
Portugal	14,4	12,2	8,7	10,9
Royaume-Uni	98,3	98,1	98,4	101,2
États-Unis	85,9	84,9	83,5	79,7
Japon	12,5	16,4	16,8	18,3
OCDE	70,9	76,1	76,1	75,2

\* Voir définitions.

## PRÉSENTATION

En 1994, la tonne de pétrole brut importé en France a coûté en moyenne 645 F, soit un recul de 4,1 % en francs courants sur 1993 (672 F), lui-même en recul de 7 % sur 1992 (723 F). Les importations du pays en pétrole brut (76,2 millions de tonnes) ont diminué de plus d'un tiers (34 %) depuis le second choc pétrolier de 1978. Les principaux fournisseurs de la France demeurent les pays du Proche-Orient (46 % des importations françaises en 1994), notamment l'Arabie Saoudite (29,5 %). Viennent ensuite les **pays de la Mer du Nord** (24,5 %), suivis des pays africains (21 %) [1] [2].

Le produit pétrolier le plus consommé en volume par les Français demeure le gazole, suivi des carburants auto et du fioul domestique [1].

Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de plus des trois quarts des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 44 % d'une production mondiale estimée en 1994 à 3 milliards de tonnes. Les États-Unis représentent un quart de la consommation mondiale et l'Europe occidentale un cinquième [1].

La consommation recensée de **combustibles minéraux solides** en France pour l'année 1994 s'élève à 23 millions de tonnes, soit une baisse de 5,3 % par rapport à 1993. Près de 45 % de cette consommation sont consacrés à la branche énergie [2].

En 1993, les deux grands pays producteurs de charbon demeurent la Chine et les États-Unis, avec respectivement 33 % et 22,5 % de la production mondiale [3].

## DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire dans l'avenir des gisements connus, d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution, certains pays producteurs ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe, début 1995, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Combustibles minéraux solides**. Ils comprennent principalement la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Activité de l'industrie pétrolière*, ministère de l'Industrie.
- *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel*, OCDE.
- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel* ; *Répartition géographique des ventes* (trimestriel) ; *Commerce extérieur pétrolier de la France* (mensuel) ; *Pétrole 94 - Éléments statistiques*, 1995.
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle* ; *Statistique mensuelle* ; *Statistiques commerciales* (trimestriel) ; *Approvisionnement de l'industrie*.
- « L'industrie charbonnière dans l'Union européenne en 1993 (résultats provisoires) » ; « Personnel employé dans les mines de houille », *Statistiques rapides*, série énergie et industrie, « Houille. Approvisionnement.

Europe des 12. » n° 7, 8 et 9, commission des Communautés européennes, Eurostat, 1994.

- « L'industrie pétrolière en 1993 », ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, direction générale de l'énergie et des matières premières, édition 1994.
- « Les importations pétrolières des pays industrialisés », *Revue de l'énergie*, n° 457, mars-avril 1994.

### SOURCES

- [1] *Pétrole et énergies 1994*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1995.  
[2] Observatoire de l'énergie, 1995.  
[3] Agence internationale de l'énergie (AIE).

## 15.2 PÉTROLE - CHARBON

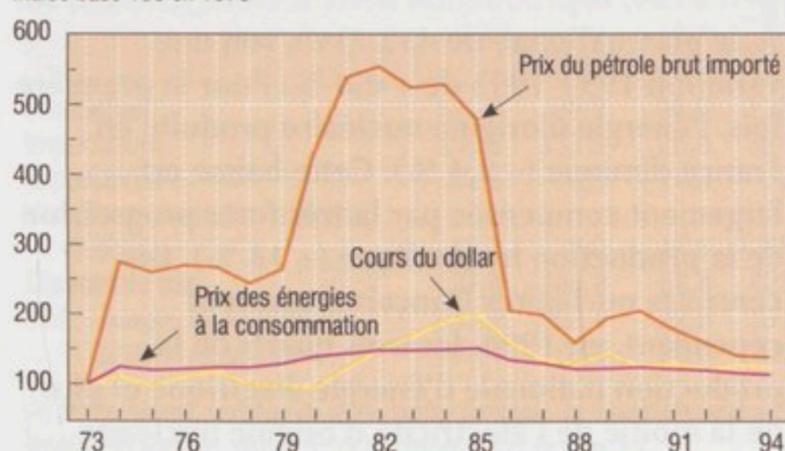
### Consommation française de produits pétroliers [1]

(Mt=millions de tonnes)

	1978		1994	
	(Mt)	(%)	(Mt)	(%)
Gazole	8,6	8,2	21,7	26,4
Carburants auto	17,6	16,8	16,5	20,1
Fioul domestique	32,3	30,8	16,0	19,5
Bases pétrochimie	6,1	5,8	9,8	11,9
Fiouls lourds	28,7	27,3	4,7	5,7
Carburéacteurs	2,3	2,2	4,4	5,3
Gaz (GPL)	2,9	2,8	2,8	3,4
Bitume	2,9	2,8	3,2	3,9
Autres produits	3,6	3,3	3,1	3,8
<b>Total</b>	<b>105,0</b>	<b>100,0</b>	<b>82,2</b>	<b>100,0</b>

### Le prix des énergies [2]

En francs constants  
Indice base 100 en 1973



### Parts des principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

(%)

	1978			1994			Variation 94/93
Proche-Orient	78,9			45,7			- 11,6
dont : Arabie Saoudite	19,4			29,5			+ 1,6
Mer du nord	2,8			24,5			+ 30,6
Afrique	14,7			21,1			+ 8,1
dont : Nigeria	1,0			10,3			+ 40,9
Autres pays	3,6			8,7			- 31,9
dont : ex-URSS	2,7			7,0			- 29,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			<b>///</b>
<b>Millions de tonnes</b>	<b>115,6</b>			<b>76,2</b>			<b>- 2,7</b>

### Principales consommations de pétrole du monde [1]

(millions de tonnes)

	1978		e 1994	
	(Mt)	(%)	(Mt)	(%)
États-Unis	889		808	25,5
Japon	263		264	8,3
Ex-URSS	419		235	7,4
Chine	85		148	4,7
Allemagne	(a) 143		137	4,3
Italie	100		92	2,9
Mexique	45		89	2,8
Royaume-Uni	94		83	2,6
<b>France</b>	<b>119</b>		<b>82</b>	<b>2,6</b>
Reste du monde	927		1234	38,9
<b>Total mondial</b>	<b>3 084</b>		<b>3 172</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale	701		653	20,6

(a) Ex-RFA.

### Principales productions en 1994\* et réserves pétrolières au 1<sup>er</sup> janvier 1995 [1]

	Production		Réserves
	(millions de tonnes)	(%)	(milliards de tonnes)
Arabie Saoudite	389,3	12,9	35,3
Ex-URSS	348,1	11,6	7,8
États-Unis	330,6	11,0	3,1
Iran	177,9	5,9	12,2
Chine	146,9	4,9	3,3
Mexique	133,7	4,5	5,1
Royaume-Uni	124,7	4,1	0,6
Norvège	124,5	4,1	4,1
Venezuela	122,7	4,1	6,4
Nigeria	96,1	3,2	1,8
Canada	86,8	2,9	0,7
Reste du monde	926,9	30,8	56,0
<b>Total mondial</b>	<b>3 008,2</b>	<b>100,0</b>	<b>136,4</b>
dont : OPEP	1 313,5	43,7	105,1

\* Estimations

### Production mondiale de houille [3]

(millions de tonnes)

	1973	1992	1993	(%)
	Chine	417	1 138	1 151
États-Unis	530	823	776	22,5
Ex-URSS	511	464	424	12,3
Inde	78	239	246	7,1
Afrique du Sud	62	174	182	5,3
Australie	55	175	177	5,1
UE à 12	286	184	156	4,5
dont : Royaume-Uni	130	84	67	1,9
Allemagne	(a) 104	72	64	1,9
<b>France</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>0,3</b>
Pologne	157	131	130	3,8
Autres pays	147	199	210	6,1
<b>Total mondial</b>	<b>2 243</b>	<b>3 527</b>	<b>3 452</b>	<b>100,0</b>

(a) Ex-RFA.

### Consommation nationale de combustibles minéraux solides [2]

(milliers de tonnes)

	1993	p 1994
	Branche énergie	11 393
Centrales électriques	8 596	8 627
Transformation	2 797	1 591
Consommation finale	12 803	12 704
Sidérurgie (hors cokeries)	7 013	7 306
Industrie	3 552	3 580
Résidentiel tertiaire	2 022	1 602
Non énergétique	216	216
<b>Consommations recensées</b>	<b>24 196</b>	<b>22 922</b>

## PRÉSENTATION

En 1994, la **production nette d'électricité** est, sur le plan national, de 453 TWh, soit une variation 1994-1993 de + 0,8 %. Pour la première fois, l'énergie d'origine nucléaire produite en France diminue (- 2,4 %). Cette baisse est largement compensée par la très forte progression de la production hydraulique (+ 18 %). Les centrales nucléaires françaises assurent cependant, en 1994, les trois quarts de la production nationale d'énergie électrique et plus de la moitié de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis, mais loin devant le Japon et l'Allemagne.

La **consommation nette d'électricité** atteint 358,5 TWh en 1994, soit une progression de 0,6 % : la consommation à **haute tension** (tarifs vert + jaune) baisse de 3,4 %, alors que la consommation à **basse tension** (tarif bleu) augmente dans les mêmes proportions. Les échanges de la France avec l'étranger se traduisent par un solde positif de 63,4 TWh en 1994, soit une progression de 3,2 % en un an [1].

En 1993, la production nationale de **gaz** s'est élevée à 132 TWh, dont 36 TWh de gaz naturel, soit une hausse d'ensemble de 2,7 % en un an. La consommation nationale de gaz atteint 422 TWh en 1993 (+ 1,4 %), dont 85 % de gaz naturel. Les usages domestiques collectifs et tertiaires de gaz naturel sont en hausse, alors que les usages domestiques individuels diminuent légèrement. L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont les pays de l'ex-URSS (34,9 %), l'Algérie (29,6 %), la Norvège (19,6 %) et les Pays-Bas (15,9 %) [2].

Les États de l'ex-URSS demeurent les premiers exportateurs mondiaux de gaz naturel en 1992, les États-Unis arrivant en seconde position loin devant le Canada et les Pays-Bas [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation, Électricité de France (EDF), direction de la production et du transport.*
- Eurostat-OSCE : *Énergie-industrie* (thème 4).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, ministère de l'Industrie, (annuel).
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'énergie atomique (CEA).
- *Gaz de France*, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions*

## DÉFINITIONS

- **Consommation nette d'électricité.** Production + importation - exportation - pompage - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques (production brute), défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure.**
  - 1 mégawattheure (MWh) =  $10^3$  kWh
  - 1 gigawattheure (GWh) =  $10^6$  kWh
  - 1 térawattheure (TWh) =  $10^9$  kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut-fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.
- **Tonne-équivalent pétrole (tep).** Voir définitions du mot-clé 15.1.

(mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

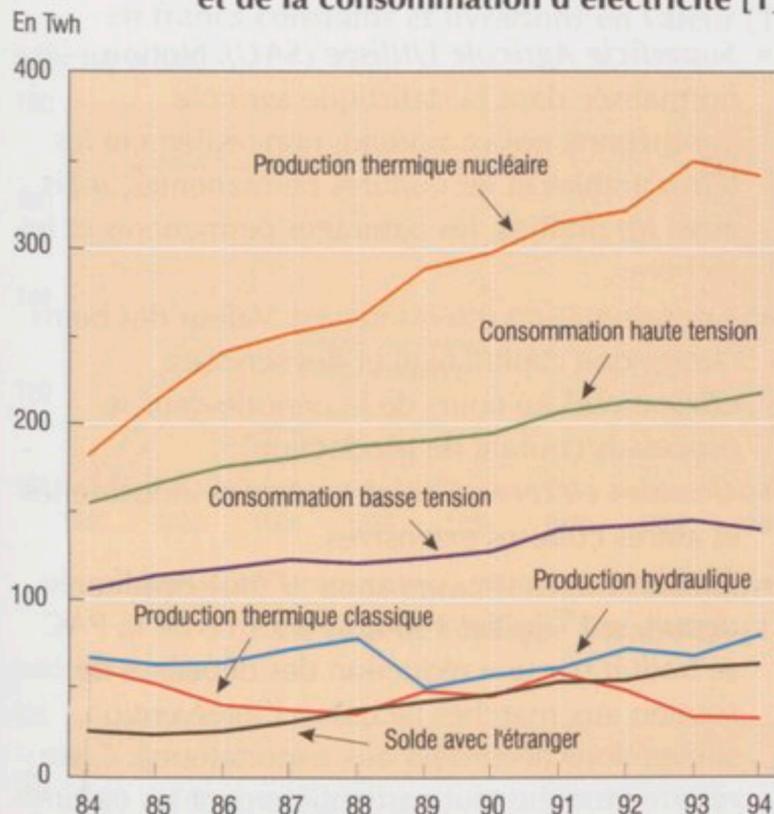
- « Marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel : Quelle politique pour la France ? », *Les rapports du Sénat*, n° 491, juin 1994.

### SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1994*. EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1995.
- [2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1993*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, 1994.
- [3] Agence internationale de l'énergie (AIE).

## 15.3 ÉLECTRICITÉ - GAZ

Évolution de la production et de la consommation d'électricité [1]



Production et disponibilités en électricité dans quelques pays en 1993 [1]

	Production nette	dont : Nucléaire	Disponibilités (a)
Allemagne	491	144	487
<b>France</b>	<b>453</b>	<b>350</b>	<b>387</b>
Royaume-Uni	302	80	316
Italie	211	-	247
Espagne	149	54	148
<b>UE à 12</b>	<b>1 858</b>	<b>671</b>	<b>1 856</b>
États-Unis (b)	3 098	619	...
Japon (b)	844	211	...
Canada (b)	505	76	...

(a) Électricité disponible pour le marché intérieur (y compris pertes).

(b) Données 1992.

Ressources et emplois de gaz en France en 1993[2]

	Total 1993	soit : gaz naturel	autres gaz (b)	Rappel 1992
Production	131,7	35,8	95,9	128,2
Importations	358,8	333,5	25,3	384,2
Exportations	- 20,8	- 6,5	- 14,3	- 23,7
Variations de stocks, usages divers (a)	- 42,1	2,0	- 44,1	- 66,9
<b>Disponible net</b>	<b>427,6</b>	<b>364,8</b>	<b>62,8</b>	<b>421,8</b>
soit : usages domestiques	235,2	202,4	32,8	231,1
usages industriels	192,4	162,4	30,0	190,7

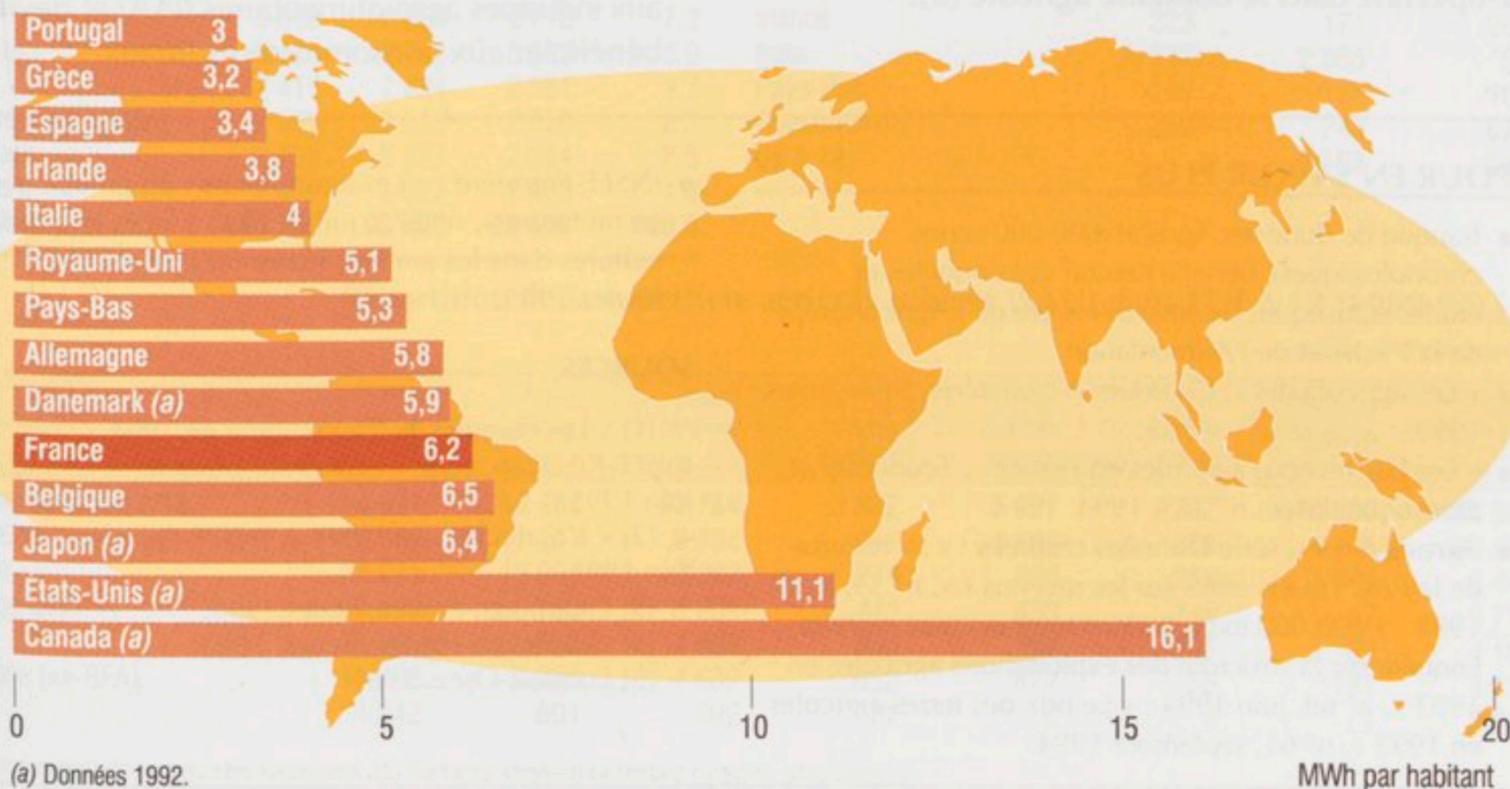
(a) Usage interne, variation de stock, pertes diverses. (b) Essentiellement gaz de pétroles liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et gaz de cokeries.

Production et consommation mondiales de gaz naturel en 1992 [3]

	Production		Consommation	
	millions de tep	%	millions de tep	%
Amérique du Nord (a)	546	31,3	553	31,6
dont : États-Unis	419	24,1	469	26,8
Canada	102	5,9	58	3,3
Amérique du Sud (b)	55	3,2	55	3,1
Afrique	68	3,9	34	1,9
dont : Algérie	49	2,8	16	0,9
Asie (hors ex-URSS)	215	12,3	175	10,0
dont : Moyen-Orient	92	5,3	89	5,1
<b>UE à 12</b>	<b>146</b>	<b>8,4</b>	<b>229</b>	<b>13,1</b>
dont : Pays-Bas	62	3,6	33	1,9
Royaume-Uni	46	2,6	51	2,9
Italie	14	0,8	41	2,3
Allemagne	14	0,8	57	3,3
<b>France</b>	<b>3</b>	<b>0,2</b>	<b>28</b>	<b>1,6</b>
Autres pays d'Europe	51	2,9	70	4,0
Océanie	27	1,5	66	3,8
Ex-URSS	634	36,4	566	32,4
<b>Total mondial</b>	<b>1 742</b>	<b>100,0</b>	<b>1 748</b>	<b>100,0</b>

(a) Y compris Mexique. (b) Y compris Amérique Centrale.

Consommation d'électricité par habitant dans quelques pays en 1993 [1]



(a) Données 1992.

# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1994, la branche agriculture a été marquée par la poursuite de la réforme de la **Politique agricole commune (PAC)** et par de nouvelles mesures nationales d'allégement des charges. Le revenu brut agricole moyen par exploitation augmenterait de 11,5 % en termes réels.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 44,1 milliards de F en 1994 (hausse globale : 6,6 milliards de F). Les bénéficiaires des nouvelles aides compensatrices sont les producteurs de céréales (+ 4 milliards de F) et de gros bovins (+ 3,3 milliards). La baisse du nombre d'exploitations (- 3 %) est moins forte qu'en 1993 (- 5,2 %) où les départs en préretraite étaient particulièrement élevés. Les surfaces céréalières continuent de se réduire (- 4 %) au profit des oléagineux.

En 1994, les résultats par catégorie d'exploitation laissent apparaître de fortes disparités : l'augmentation des revenus est élevée pour les trois catégories d'exploitation qui avaient connu des résultats très négatifs au cours des deux années précédentes : l'arboriculture fruitière (+ 93 %), les cultures maraîchères (+ 21 %) et les exploitations viticoles (+ 33 %). Les revenus des exploitations de **grandes cultures** et de l'élevage bovin progressent plus modestement. Les revenus de l'élevage ovin et de l'élevage hors sol (volailles, oeufs et porcs) diminuent.

Pour la première fois depuis trois ans, le volume des **consommations intermédiaires** augmente (1,9 %) sous l'impulsion des achats d'aliments pour animaux et des produits de protection des cultures [1] [2].

En 1993, selon le critère de la valeur ajoutée nette, la France occupe, devant l'Italie et l'Espagne, le 1<sup>er</sup> rang des pays de l'Union européenne dans le domaine agricole [5].

## DÉFINITIONS

- **Superficie Agricole Utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Consommation intermédiaire**. Valeur des biens (autres que capital fixe) et des services consommés au cours de la période dans le processus courant de production.
- **Grandes cultures**. Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Politique agricole commune (PAC)**. Appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1993, la réforme de la PAC se traduit par une réduction des dépenses de soutien aux marchés (achats à l'intervention, subventions accordées aux exportateurs). Cette réforme touche tout particulièrement les cultures arables : les prix d'achat à l'intervention des céréales ont été baissés de près de 25 % pour la campagne 1993-1994 et de 6,7 % pour la campagne 1994-1995 ; les cours des oléo-protéagineux sont fixés par le marché mondial. Ces baisses sont compensées par des mécanismes d'aides à l'hectare subordonnées à un gel de 15 % de la surface globale destinée aux céréales et aux oléo-protéagineux (SCOP). Les petits producteurs sont cependant exemptés de ces mesures. L'élevage bovin est également concerné par cette réforme : la baisse des prix d'intervention (- 5 % au 1<sup>er</sup> juillet 1994) est compensée par une revalorisation des primes. La nouvelle PAC remplace ainsi progressivement une partie du soutien par les prix, par des subventions d'exploitation à la branche agriculture. La baisse des prix des produits agricoles bénéficie aux industries agro-alimentaires (IAA) et devrait bénéficier aux consommateurs finaux.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Banque de données *Agristat* (600 000 séries chronologiques), Service central des enquêtes et études statistiques (Scees), ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.
- « Les agriculteurs », *Contours et caractères*, Insee, mars 1993.
- « Les bas revenus agricoles en France », *Économie et Statistique*, Insee, n° 273, 1994.
- *Agreste*, Scees, série Données chiffrées : « La réforme de la PAC : quels effets sur les revenus ? », n° 55, mars 1994 ; « 800 000 exploitations toujours plus grandes - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 1993 », n° 68, juin 1994 ; « Le prix des terres agricoles en 1993 », n° 61, septembre 1994.

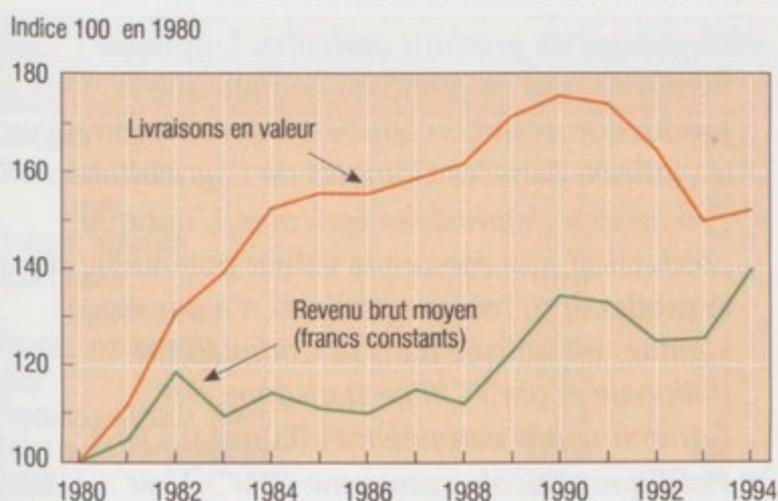
- *INSEE-Première* : « Les agriculteurs : un groupe social en mutation », n° 272, juillet 1993 ; « Les grandes cultures dans les années quatre-vingt », n° 361, février 1995.

## SOURCES

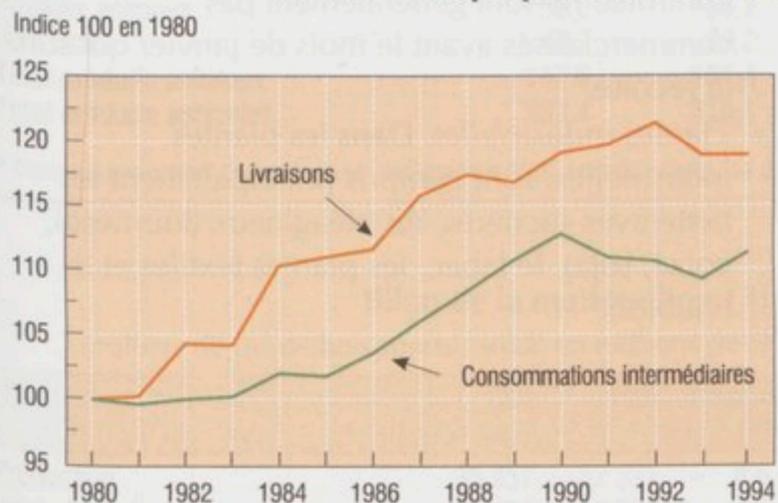
- [1] « Les comptes de l'agriculture en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 112, juin 1995.
- [2] « L'agriculture en 1994 », *INSEE-Première*, n° 387, juin 1995.
- [3] *Graph agri-France*, Scees, 1995.
- [4] *Graph agri-Europe*, Scees, 1993.
- [5] Eurostat-Osce, 1995.

## 16.1 REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES

Revenu brut moyen par exploitation en francs constants et livraisons en valeur [1]



Livraisons et consommations intermédiaires en volume (optique livraisons) [1]



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [5]

(millions d'écus)

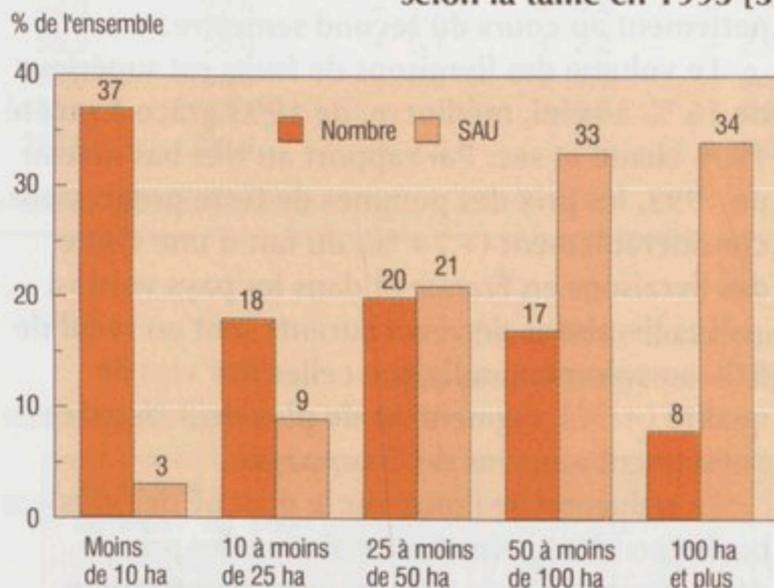
	1990	1992	1993	Structure (%)
<b>France</b>	<b>22 841</b>	<b>21 462</b>	<b>21 263</b>	<b>22,6</b>
Italie	20 668	22 354	18 428	19,6
Espagne	14 103	12 326	13 275	14,1
Allemagne	13 478	13 211	11 610	12,4
Royaume-Uni	7 069	7 302	8 120	8,6
Grèce	5 899	6 684	6 718	7,2
Pays-Bas	6 421	6 111	5 583	5,9
Irlande	2 416	2 624	2 561	2,7
Belgique-Luxembourg	2 595	2 512	2 520	2,7
Danemark	2 709	2 277	2 364	2,5
Portugal	1 859	1 827	1 465	1,6
<b>UE à 12</b>	<b>100 058</b>	<b>98 690</b>	<b>93 907</b>	<b>100,0</b>

Évolution et disparité du résultat brut par exploitation selon l'orientation [2]

	Évolution 1994/93 (%)	Disparité du RBE (a) 1992-94
Grandes cultures	+ 4,2	125
dont : céréaliers spécial.	- 8,9	96
Maraichage et fleurs	+ 21,0	78
Viticulture	+ 33,2	125
Arboriculture fruitière	+ 92,8	61
Bovins	+ 11,4	78
Polyculture	+ 12,3	110
Autres orientations mixtes	+ 8,2	117

(a) Indice 100 pour l'ensemble des catégories.

Répartition des exploitations françaises selon la taille en 1993 [3]



UE à 12 : nombre d'exploitations agricoles [4]

	1979-1980 (milliers)	1989-1990 (milliers)	SAU moy. (ha)
Allemagne (ex-RFA)	850	665	17,7
Belgique	115	85	15,8
Danemark	123	81	34,2
Espagne	...	93	15,4
<b>France</b>	<b>1 255</b>	<b>1 014</b>	<b>28,2</b>
Irlande	223	171	26,0
Italie	2 832	2 665	5,6
Pays-Bas	149	125	16,1
Royaume-Uni	269	243	67,9
<b>UE à 12</b>	<b>...</b>	<b>8 168</b>	<b>14,0</b>

Répartition de la superficie agricole utilisée (SAU) dans l'UE à 12 (1989-90) [4]

(milliers d'hectares)

	SAU (a)	Terres arables	dont : céréales	plantes sarclées	cultures industr.	légumes frais	Cultures permanentes	STH (b)
<b>Union européenne à 12</b>	<b>114 691</b>	<b>60 483</b>	<b>33 784</b>	<b>3 332</b>	<b>5 091</b>	<b>1 287</b>	<b>10 080</b>	<b>43 943</b>
<b>France</b>	<b>28 568</b>	<b>17 137</b>	<b>9 104</b>	<b>689</b>	<b>1 969</b>	<b>258</b>	<b>1 185</b>	<b>10 196</b>
Espagne	24 531	12 007	7 342	274	960	256	4 049	8 448
Royaume-Uni	16 499	6 740	3 704	440	430	148	47	9 711
Italie	14 945	8 072	4 469	340	574	315	2 732	4 106
Allemagne (ex-RFA)	11 768	7 259	4 632	652	474	56	171	4 314
Irlande	4 442	601	302	71	6	4	1	3 840

(a) SAU des exploitations agricoles seulement. (b) Surfaces toujours en herbes (prairies, pâturages...).

# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1994, les **livraisons de produits agricoles** se stabilisent en volume ; leur valeur totale (aux prix courants) est en hausse de 1,6 %. Le solde du commerce extérieur des produits agricoles (hors IAA, sylviculture et pêche) s'établit à 23,2 milliards de F en 1994 contre 36,5 milliards en 1993 : l'application de la nouvelle **politique agricole commune (PAC)** et la hausse des cours du café expliquent pour l'essentiel cette dégradation.

Les livraisons de céréales enregistrent un nouveau recul (- 7 % en volume). Malgré la baisse sensible des prix d'intervention au 1<sup>er</sup> juillet (- 6,7 %), les prix céréaliers se raffermissent nettement au cours du second semestre.

Le volume des livraisons de fruits est supérieur de 16 % à celui, médiocre, de 1993 grâce à un été 1994 chaud et sec. Par rapport au très bas niveau de 1993, les prix des pommes de terre progressent considérablement (+ 74 %) du fait d'une chute des livraisons en France et dans les pays voisins.

Les livraisons de vins courants sont en recul de 8 % en volume, tandis que celles des **vins de qualité (AOC)** augmentent de plus de 3 % grâce notamment aux vins de Champagne.

La réduction de l'offre sur le marché des gros bovins en 1994 permet un maintien des prix en dépit d'une baisse de 5 % du prix d'intervention. Le marché des porcins se caractérise par une offre toujours abondante face à une demande soutenue. Contrairement aux années antérieures, les livraisons de lait progressent (près de 2 % en volume).

En 1993, plus de la moitié de la **production** (en valeur) de vins, un tiers des céréales et plus d'un cinquième de la production animale de l'Union européenne à douze sont produits en France, 1<sup>er</sup> producteur de l'UE à 12 en produits agricoles devant l'Italie et l'Allemagne [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique agricole 1994*, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- *Annuaire FAO de la production*, Food and Agriculture Organization, 1995.
- « Agriculture 1994 » *Annuaire statistique*, Eurostat, thème 5, série A, 1995.
- Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : *Cahiers de statistique agricole* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel), *Études*.
- *Chambres d'agriculture (Apc)* : « Les performances agricoles départementales 1981-1993 » ; « Le bilan 1989-1994 », n° 826 et 827, octobre et novembre 1994.
- « Comptes prévisionnels de l'agriculture en 1994 » ; « Évolution des indices UE des prix agricoles en

## DÉFINITIONS

- **Livraisons de produits agricoles**. L'optique livraisons, qui ne prend en compte que la production commercialisée ou autoconsommée, est utilisée dans les *Comptes de l'agriculture*.
- **Production de produits agricoles**. L'optique production, qui mesure la valeur potentielle de la production, même si celle-ci n'a pas été vendue, est utilisée dans la *Comptabilité nationale* et par l'*Office statistique des Communautés européennes* (Eurostat-OSCE).
- **Politique agricole commune (PAC)**. Voir définitions du mot-clé 16.1.
- **Vins AOC**. Les vins à appellation d'origine contrôlée ne sont généralement pas commercialisés avant le mois de janvier qui suit la récolte.
- **Plantes industrielles**. Dans les plantes industrielles, sont compris principalement les betteraves sucrières, les oléagineux (tournesol, colza, soja), le tabac, les plantes textiles et le houblon.

- 1994 », *Statistiques rapides*, Eurostat, série agriculture, sylviculture, pêche, n° 18 et 19, décembre 1994.
- « Les chiffres de l'agriculture et de la pêche », *Bima*, édition 1995, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, supplément au n° 1429, décembre 1994.
- « Les grandes cultures dans les années quatre-vingt », *INSEE-Première*, n° 361, février 1995.

### SOURCES

- [1] « L'agriculture en 1994 », *INSEE-Première*, n° 347, novembre 1994 ; division « agriculture », Insee.
- [2] Les comptes de l'agriculture en 1994, *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).
- [3] Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.
- [4] *Comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture 1988-1993*, Eurostat-OSCE, thème 5, série C, 1995.

## 16.2 PRODUCTIONS AGRICOLES

Livraisons de produits agricoles aux prix courants et variations 1993-1994 en valeur, volume et prix \* [2]  
(milliards de francs)

	1991	1992	1993	p 1994	Évolution 1994/93		
					Valeur (%)	Volume (%)	Prix (%)
Céréales	54,1	54,6	39,6	34,6	- 12,6	- 7,0	- 6,0
dont : blé tendre	29,9	28,8	21,6	20,2	- 6,7	+ 1,9	- 8,4
maïs	11,7	13,8	10,5	8,6	- 8,0	- 18,2	+ 0,3
Fruits et légumes	45,9	38,9	35,7	39,8	+ 11,6	+ 4,4	+ 6,9
dont : fruits	16,0	11,9	10,6	12,8	+ 20,4	+ 16,3	+ 3,5
légumes frais	20,5	18,2	18,4	19,0	+ 3,1	+ 2,9	+ 0,2
Plantes industrielles	20,0	14,4	14,1	15,0	+ 6,4	+ 2,3	+ 4,0
Vins	50,5	41,4	40,0	44,6	+ 11,5	+ 0,6	+ 10,8
Produits végétaux divers	9,3	9,4	9,5	9,3	- 2,3	- 2,0	- 0,4
<b>Total produits végétaux</b>	<b>179,8</b>	<b>158,7</b>	<b>138,9</b>	<b>143,3</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>- 0,6</b>	<b>+ 3,8</b>
Bétail	69,0	71,9	65,2	64,5	- 1,1	- 2,0	+ 0,9
dont : gros bovins	33,9	35,6	33,7	32,4	- 3,8	- 4,3	+ 0,5
porcins	20,6	21,9	17,8	18,8	+ 5,9	+ 3,4	+ 2,4
Autres animaux	22,6	23,3	22,0	22,6	+ 2,7	+ 4,4	- 1,7
Produits animaux	56,0	56,2	55,9	56,0	+ 0,1	+ 2,2	- 2,0
dont : lait	49,7	50,2	50,0	50,4	+ 0,9	+ 1,8	- 0,9
<b>Total produits animaux</b>	<b>147,6</b>	<b>151,4</b>	<b>143,1</b>	<b>143,1</b>	<b>-</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>- 0,6</b>
<b>Total produits agricoles</b>	<b>327,4</b>	<b>310,1</b>	<b>282,0</b>	<b>286,4</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>-</b>	<b>+ 1,5</b>

\* Comptes provisoires de l'agriculture : les données 1991 sont définitives, les données 1992 et 1993 semi-définitives.

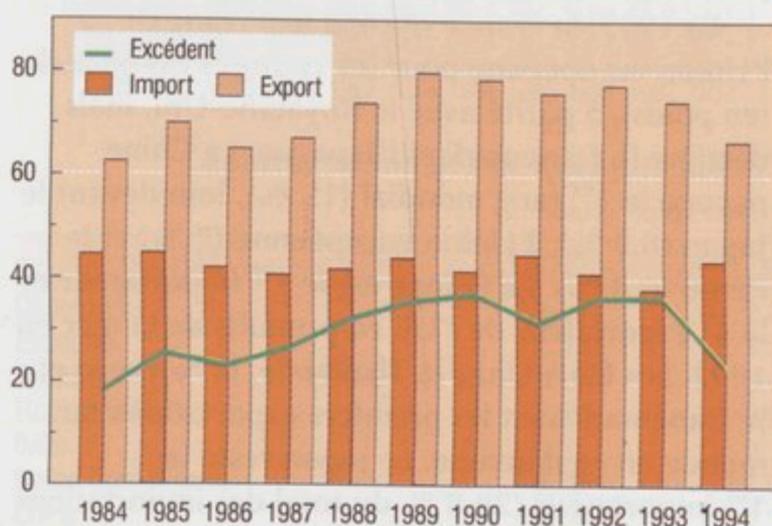
### Bilan de la matière bois [3]

(milliers de m<sup>3</sup> de bois ronds ; solde en millions de F)

	1992	1993	Variation (%)
Production	35 357	32 321	- 8,6
dont : bois d'oeuvre	21 495	19 695	- 8,4
bois d'industrie	11 124	9 871	- 11,3
Importations	34 116	39 031	+ 14,4
dont : bois d'oeuvre	5 694	5 569	- 2,2
bois d'industrie	28 406	33 407	+ 17,6
Exportations	21 785	23 496	+ 7,9
dont : bois d'oeuvre	4 586	3 122	- 31,9
bois d'industrie	17 067	19 932	+ 16,8
<b>Solde du commerce extérieur</b>			
Consommation apparente	47 688	47 856	+ 0,4
dont : bois d'oeuvre	22 603	22 142	- 2,0
bois d'industrie	22 463	23 234	+ 3,4

### Commerce extérieur des produits agricoles [2]

Milliards de francs courants



Part des pays membres de l'Union européenne à 12 dans la production agricole\* en valeur en 1993 [4]

(%)

	Animaux	Produits animaux	Fruits, légumes frais	Céréales	Plantes industrielles	Vins	(a) Autres produits végétaux	Total
<b>France</b>	<b>22,0</b>	<b>21,0</b>	<b>13,6</b>	<b>32,3</b>	<b>23,3</b>	<b>52,3</b>	<b>12,8</b>	<b>22,3</b>
Italie	14,0	11,2	27,7	17,4	10,8	27,7	22,1	17,2
Allemagne	16,9	23,6	9,4	15,8	21,7	9,7	13,2	16,5
Espagne	10,6	6,4	21,3	9,5	10,5	6,4	14,8	11,4
Royaume-Uni	10,4	11,9	6,1	13,1	6,5	-	5,6	9,1
Pays-Bas	7,9	10,7	6,7	1,0	3,3	-	17,9	8,4
Grèce	2,2	2,9	8,1	3,5	16,7	1,9	5,9	4,3
Belgique	5,0	3,0	3,8	1,2	3,8	-	2,9	3,5
Danemark	4,8	4,0	0,6	4,4	2,5	-	2,6	3,3
Irlande	4,0	3,7	0,5	0,8	0,7	-	0,5	2,3
Portugal	2,1	1,4	2,2	1,0	0,2	1,8	1,7	1,6
Luxembourg	0,1	0,2	-	-	-	0,2	ε	0,1
<b>UE à 12</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
soit en milliards d'écus	59,3	40,1	28,0	18,7	9,5	9,3	25,6	190,4

\* Voir définitions (a) Produits de l'horticulture, pommes de terre, huile d'olive, riz, légumes secs, produits végétaux divers.

# 16 agriculture-pêche

## PRÉSENTATION

La flotte de pêche française est constituée au 1<sup>er</sup> janvier 1994 de 7 021 navires (118 de moins qu'au 1-1-1993) dont 5 124 mesurent moins de 12 mètres et 82 dépassent 38 mètres. En 1993, 23 663 marins ont été embarqués sur des navires de pêche. Ils étaient 24 715 en 1992. La moitié d'entre eux (11 751) ont exercé leur activité plus de neuf mois au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires des pêches maritimes et **cultures marines** françaises s'élève à 8,4 milliards de F en 1993 (- 1,1 % par rapport à 1992). Les premiers **quartiers maritimes** sont, selon le critère du chiffre d'affaires, Concarneau, Guilvinec, Cherbourg et Marennes-Oléron. Les principales espèces sont, en valeur, les huîtres (21,3 %), le thon (11,5 %), les moules (6,5 %) et la sole (5,2 %) [1].

Le taux de couverture **CAF/FAB** de la France en produits de la mer est de 33,3 % en 1993. La réduction du déficit du **commerce extérieur** dans ce secteur en 1992 et 1993 résulte en premier lieu de l'amélioration de la balance commerciale du poste « Produits congelés » [2].

En 1992, la France occupe le 3<sup>e</sup> rang de l'Union européenne pour les **captures nominales** (en poids), à parité avec le Royaume-Uni, mais derrière le Danemark et l'Espagne. La Chine occupe le 1<sup>er</sup> rang mondial (15 %), loin devant le Japon (8,5 %), l'Union européenne (7 %) et le Pérou (6,8 %). La France est le 1<sup>er</sup> importateur et le 4<sup>e</sup> exportateur de l'UE en produits de la mer en 1992. Les États-Unis, la Thaïlande, la Norvège et le Danemark sont les premiers exportateurs du monde en ce domaine. Le Japon reste le 1<sup>er</sup> importateur (28,8 % du total des importations mondiales), suivi des États-Unis (13,5 %), de la France (6,6 %) et de l'Espagne (6,5 %) [3].

## DÉFINITIONS

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Quartier maritime.** Circonscription territoriale de l'inscription maritime.
- **Quantités débarquées.** Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **CAF/FAB.** Voir définitions des mots-clés 19.1 et 19.2.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Dossier : « La préférence communautaire en question », *France Éco-Pêche*, juillet-août 1993.
- « Comment arrêter la surexploitation des océans », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 184, octobre-novembre 1993.
- Produits de la mer, annuaire 1994. Rennes, *France Éco-Pêche*, 1994.
- « Statistiques annuelles : Pêche 1994 », *Documents statistiques*, thème 5, série C, Eurostat, 1994.
- « Le nouvel enjeu de la Pêche : l'ajustement des institutions aux nouvelles conditions de rareté des ressources », *Problèmes économiques*, n° 2407, 18 janvier 1995.

## SOURCES

- [1] *Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1993*. Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM-FIOM), mars 1995.
- [2] *Le commerce extérieur des produits de la mer en 1993*, FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés de la pêche maritime et des élevages marins), février 1995.
- [3] *Statistiques des pêches - Captures et quantités débarquées en 1992*, vol. 74, FAO (Food and Agriculture Organisation), 1994.
- [4] *Statistiques des pêches - Produits en 1992*, vol. 75, FAO, 1994.

## 16.3 PÊCHES MARITIMES

### Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises [1]

Nature du produit	Valeur (millions de F)		Structure (%)
	1992	1993	1993
<b>Pêche</b>	<b>6 263,3</b>	<b>5 945,0</b>	<b>70,6</b>
Poisson frais	4 317,9	3 856,9	45,8
Crustacés	652,9	593,8	7,0
Poisson congelé	576,1	773,1	9,2
dont : thon tropical	513,0	730,0	8,7
Divers pêche (a)	716,4	721,2	8,6
dont : coquillages	417,9	385,8	4,6
<b>Cultures marines</b>	<b>2 259,2</b>	<b>2 482,0</b>	<b>29,4</b>
Huîtres	1 651,3	1 797,0	21,3
Moules d'élevage	440,1	471,0	5,6
Cultures diverses	167,8	214,0	2,5
<b>Total</b>	<b>8 522,5</b>	<b>8 427,0</b>	<b>100,0</b>

(a) Mollusques, algues.

### Principales espèces selon le chiffre d'affaires réalisé (France) [1]

	Valeur (millions de F)		Variation
	1992	1993	93/92 (%)
Huîtres (pêche + élevage)	1 652,6	1 798,5	4,3
Thon	743,0	966,0	30,0
Moules (pêche + élevage)	521,1	545,3	4,6
Sole	440,3	438,5	- 0,4
Merlu	514,1	411,9	- 19,9
Langoustine	379,3	341,3	- 10,0
Baudroie	384,2	297,4	- 22,6
Bar	307,8	261,9	- 14,9
Anchois	158,0	238,2	50,8
Cabillaud	218,0	210,2	- 3,6
Coquille Saint-Jacques	203,0	184,7	- 9,0

### Utilisation des captures mondiales [4]

	(millions de tonnes)	
	1982	1992
Consommation humaine	54,61	71,41
soit : congélation	19,38	23,67
marée fraîche	14,91	26,43
conserves	10,48	12,16
séchage, fumage, salage	9,84	9,15
Traitement industriel	20,66	24,90
Utilisations diverses	1,50	1,80
<b>Total</b>	<b>76,77</b>	<b>98,11</b>

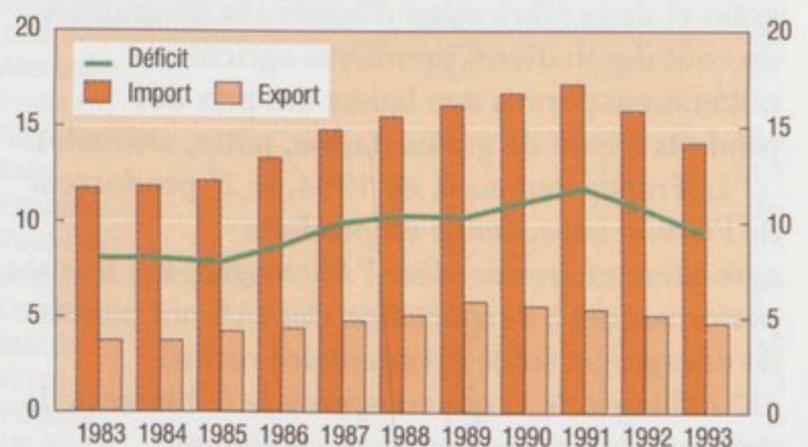
### Les dix premiers quartiers maritimes français en 1993 (y c. cultures marines)\* [1]

	Valeur (millions de F)	Quantité (milliers de t)
Concarneau	1 116	171
Guilvinec	637	36
Cherbourg	626	81
Marennes/Oléron	545	39
Boulogne	542	69
Lorient	447	45
Sète	438	43
Les Sables-d'Olonne	339	26
Caen	325	27
La Rochelle	290	23

\* Selon les valeurs des quantités débarquées.

### Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines [2]

En milliards de francs constants 1993



### Captures nominales de quelques pays [3]

(millions de tonnes)

	1980	1992
Danemark	2,03	2,00
Espagne	1,31	1,33
<b>France</b>	<b>0,79</b>	<b>0,80</b>
Royaume-Uni	0,85	0,81
Italie	0,51	0,56
<b>Union européenne</b>	<b>6,70</b>	<b>7,02</b>
Chine	4,24	15,01
Japon	10,43	8,46
Pérou	2,71	6,84
Russie	...	5,61
États-Unis	3,65	5,60
<b>Total mondial</b>	<b>72,13</b>	<b>98,11</b>

### Commerce international des produits de la pêche (1992) [4]

(millions dollars US)

Importations par pays	Valeur	Structure	Exportations par pays	Valeur	Structure
<b>UE à 11 (a)</b>	<b>16 620</b>	<b>37,3</b>	<b>UE à 11 (a)</b>	<b>8 353</b>	<b>20,7</b>
dont : <b>France</b>	<b>2 935</b>	<b>6,6</b>	dont : Danemark	2 320	5,8
Espagne	2 898	6,5	Pays-Bas	1 410	3,5
Italie	2 643	5,9	Royaume-Uni	1 148	2,9
Allemagne	2 191	4,9	<b>France</b>	<b>955</b>	<b>2,4</b>
Royaume-Uni	1 907	4,3	Espagne	713	1,8
Danemark	1 197	2,7	États-Unis	3 583	8,9
Japon	12 832	28,8	Thaïlande	3 072	7,6
États-Unis	6 024	13,5	Norvège	2 437	6,1
Autres pays	9 107	20,4	Autres pays	22 831	56,7
<b>Total mondial</b>	<b>44 583</b>	<b>100,0</b>	<b>Total mondial</b>	<b>40 276</b>	<b>100,0</b>

(a) Non compris le Luxembourg.

# IAA agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 1994, la croissance de la production des **industries agro-alimentaires** (+ 0,9 % en volume) est modeste, comparée à celle observée pour le reste de l'industrie. Certaines branches ont bénéficié de leur succès à l'exportation (volailles, chocolat-confiserie). La production en forte hausse des produits laitiers frais compense les résultats médiocres des laits liquides et des fromages. Enfin, l'alimentation animale tire parti de l'accroissement du cheptel porcin et du nombre de volailles. Les industries de la viande bovine et des boissons accusent en revanche une baisse de leur production.

La réforme de la **politique agricole commune** a influencé les activités de la transformation du grain et de la fabrication d'huiles : la diminution du coût des matières premières agricoles a notamment permis une baisse des prix des produits à base de grains (farine, pâtes, semoule).

La France demeure, en 1994, le 2<sup>e</sup> producteur de l'Union européenne en produits agro-alimentaires derrière l'Allemagne. Les bonnes performances à l'exportation des IAA ont permis de dégager un solde excédentaire record (27 milliards de F) qui compense la faiblesse de la demande intérieure (+ 0,2 % en volume). L'emploi a malgré tout baissé de 1,1 % [1].

En 1993, d'après l'**enquête annuelle d'entreprise**, les industries agro-alimentaires comptent 3 992 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus et emploient 375 000 salariés, soit une baisse des effectifs de 2,3 % par rapport à 1992. L'industrie de la viande représente 24 % et l'industrie laitière 21 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire [3].

## DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA)**. Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches, les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elle-mêmes en dix branches :
  - industries de la viande et du lait (T 02) : industries de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36) ;
  - les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37) ; boulangerie-pâtisserie (S 38) ; travail du grain (S 39) ; fabrication d'huiles et de corps gras (S 401) ; sucreries, raffineries de sucre (S 402) ; fabrication de produits alimentaires divers (S 403) ; fabrication de boissons et alcools (S 41) ; transformation du tabac (S 42).
- **Politique agricole commune (PAC)**. Voir au mot-clé 16.1.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**. Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.
- **Production distribuée**. En Comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution de l'emploi dans les industries agro-alimentaires », *Rapport travail et emploi*, Dares, octobre 1993, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- « Commerce extérieur français : un excédent confortable ; un nouveau record pour l'agro-alimentaire », *Chambres d'agriculture*, n° 320, mars 1994.
- « Les industries agro-alimentaires en 1993 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 74, août 1994.
- « Production des IAA en 1993 - Enquêtes de branches », ministère de l'Agriculture et de la Pêche,

Scees, Agreste, série Données chiffrées, IAA n° 44, novembre 1994.

- « Les industries agro-alimentaires en 1994 : reprise en demi-teinte », *INSEE-Première*, n° 383, juin 1995.

## SOURCES

- [1] « Les industries agro-alimentaires en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « système productif » (à paraître).
- [2] *Panorama de l'industrie communautaire*, Commission des Communautés européennes, supplément statistique 1993, Eurostat.
- [3] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1993 : principaux résultats », *Collections de statistique agricole et Graph Agri 1995*, Scees, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (à paraître).

## 16.4 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

### Évolution de la production des IAA [1]

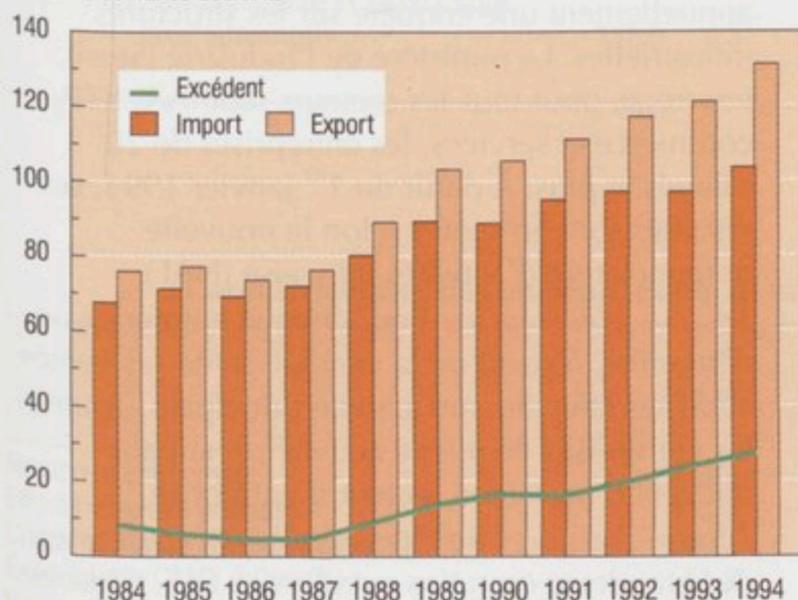
	1993 (milliards de F)	1994 (milliards de F)	Variation 1994/93 (vol. %)
Viandes et conserves de viandes	161	157	- 0,1
Lait et produits laitiers	107	106	1,4
Conserves	37	39	4,6
Pain et pâtisserie	54	55	0,5
Produits du travail du grain	91	90	1,3
Huiles et corps gras	12	14	- 3,3
Sucre	18	19	4,3
Divers (chocolat, condiments, café)	50	55	5,6
Boissons et alcools	75	74	- 1,8
Produits à base de tabac	17	20	- 0,8
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>622</b>	<b>629</b>	<b>0,9</b>

### Prix à la production des IAA [1] (%)

	Pondé- ration	1993/92	1994/93
Viandes et conserves de viandes	259	- 6,0	- 1,9
Lait et produits laitiers	172	0,1	- 1,7
Conserves	60	- 1,4	0,7
Pain et pâtisserie	86	3,0	2,2
Produits du travail du grain	146	- 3,1	- 1,4
Huiles et corps gras	20	3,2	15,8
Sucre	29	- 0,2	2,6
Divers (chocolat, condiments, café)	80	- 0,9	4,9
Boissons et alcools	120	- 2,0	1,2
Produits à base de tabac	28	28,3	15,3
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>1 000</b>	<b>- 1,5</b>	<b>0,5</b>

### Commerce extérieur des IAA [1]

Milliards de francs courants



### Part de la production agro-alimentaire\* dans l'UE à 12 [2] (%)

	1980	1993	e 1994
Allemagne	22,6	23,0	22,7
<b>France</b>	<b>18,0</b>	<b>19,8</b>	<b>19,7</b>
Royaume-Uni	20,5	16,2	16,6
Italie	9,8	12,0	11,8
Espagne	9,6	9,6	9,6
Pays-Bas	8,3	7,3	7,3
Belgique-Luxembourg	3,8	3,5	3,5
Danemark	3,2	3,2	3,4
Irlande	2,1	2,5	2,6
Grèce	1,1	1,3	1,3
Portugal	1,0	1,6	1,5
<b>UE à 12</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards d'écus</b>	<b>231,2</b>	<b>458,0</b>	<b>472,5</b>

\* Y compris tabac

### Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

	1989	1990	1991	1992	1993	Solde (milliards de F) 1994	* Taux de couverture en 1994 (%)
Viandes et conserves de viandes	- 5,0	- 4,2	- 2,9	- 1,2	0,9	1,8	107,5
Industrie laitière	12,5	13,2	11,6	11,0	12,2	13,3	225,5
Conserves	- 8,9	- 9,6	- 10,1	- 8,9	- 7,6	- 8,0	44,8
Produits du travail du grain	4,6	4,5	5,0	6,0	6,5	6,5	154,2
Huiles et corps gras	- 7,5	- 6,5	- 6,4	- 6,0	- 6,6	- 7,1	31,4
Industrie sucrière	8,5	6,6	5,8	6,0	5,5	6,2	464,7
Divers (chocolat, condiments, café)	- 1,9	0,2	0,8	1,3	2,2	3,2	121,8
Boissons et alcools	16,0	16,9	17,4	16,7	17,3	18,3	330,0
Produits à base de tabac	- 4,4	- 4,5	- 5,1	- 5,0	- 6,4	- 6,8	11,5
<b>Ensemble des produits des IAA</b>	<b>13,9</b>	<b>16,6</b>	<b>16,1</b>	<b>19,9</b>	<b>24,0</b>	<b>27,4</b>	<b>126,3</b>

\* Taux de couverture : valeur des exportations (FAB)/importations (CAF).

### Caractéristiques des entreprises des IAA [3]

	Entreprises		Salariés (milliers)		Chiffre d'affaires (milliards de F)		Valeur ajoutée (milliards de F)	
	1992	1993	1992	1993	1992	1993	1992	1993
Industrie de la viande	1 358	1 315	100,6	101,0	158,4	154,4	20,3	21,6
Industrie laitière	432	411	67,4	61,5	155,9	133,1	20,5	18,9
Conserves	425	414	43,1	41,3	46,4	45,0	10,4	9,9
Pain et pâtisserie	350	312	22,6	21,5	13,4	13,9	4,5	4,5
Travail du grain	736	714	50,2	51,4	102,5	104,7	18,3	18,6
Produits alimentaires divers	497	467	56,1	55,5	100,6	103,2	24,9	25,4
Boissons et alcools	360	359	44,2	42,7	82,8	82,7	22,9	22,6
<b>Ensemble IAA</b>	<b>4 158</b>	<b>3 992</b>	<b>384,2</b>	<b>374,9</b>	<b>660,0</b>	<b>637,0</b>	<b>121,8</b>	<b>121,5</b>

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Après la récession de 1993, la **production manufacturière** (biens intermédiaires, d'équipement et de consommation) se redresse fortement en 1994 : en moyenne annuelle, elle augmente de 4,7 % en volume, alors qu'elle avait baissé de 5,5 % en 1993. Le mouvement des prix industriels accompagne la reprise de l'activité : ils augmentent de 1,1 % après deux années de baisse [1].

Toutes les composantes de la demande contribuent à ce renouveau. Le processus de déstockage, entamé fin 1991, est stoppé au début de 1994. La demande des entreprises (consommations intermédiaires) se développe vivement. La demande extérieure augmente à partir du second trimestre 1994. Dans le même temps, la consommation des ménages en produits manufacturés retrouve un certain dynamisme. Enfin la demande d'investissement, dont la baisse s'était prolongée durant les trois dernières années, est stabilisée [1].

La croissance de la production de **biens intermédiaires** (+ 5,5 % en volume après un recul de 5,7 % en 1993), explique à elle seule la moitié de la progression de l'**industrie manufacturière**. Avec une croissance de 11,7 % en moyenne annuelle (après une baisse équivalente en 1993), la **production automobile** redémarre. La reprise de la production des **biens d'équipement professionnel** est moins soutenue (+ 1,8 % en volume). La production de **biens de consommation** augmente de 3,5 % et celle de **biens d'équipement ménager** continue de se développer (+ 7,5 %) [1].

L'Europe enregistre aussi, en 1994, une progression sensible de sa production industrielle (+ 4,3 %), après la baisse observée en 1993. Sortie depuis la mi 1991 de la récession, l'industrie américaine poursuit en 1994 son expansion à un rythme vigoureux (+ 5,4 %). Au Japon la reprise a été plus tardive et est beaucoup moins vigoureuse qu'en Europe (+ 1,1 %) [1].

## DÉFINITIONS

- **Indice de production industrielle.** Élaboré par l'Insee, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.
- **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U04, U05, U06 du niveau 16 de la NAP et à celui des postes EF, EE, ED, et EC du niveau 16 de la NAF.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de l'UE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le ministère de l'Industrie (Sessi), interroge, pour tous les secteurs sauf IAA, BTP, commerce et services, les entreprises de 20 salariés et plus. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1993, ses résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).
- **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les chiffres clés*, collection Chiffres et documents : « L'industrie », « L'industrie dans les régions », Sessi, édition 1994/95.
- *Annuaire statistique de l'industrie*, Eurostat, série 4 A.
- *Le 4 pages*, Sessi : « L'organisation de la production dans l'industrie, des changements profonds », n° 43, janvier 1995 ; « L'industrie pour l'emploi », n° 45, mars 1995 ; « La production industrielle en 1994, la croissance retrouvée », n° 47, avril 1995.
- « La performance de l'industrie manufacturière : tableaux indicateurs ». *Documents OCDE*, 1994.
- « Les restructurations en 1993 ». *INSEE-Première*, n° 318, mai 1994.

- « L'industrie française en 1993 ». *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 96-97, septembre 1994.

### SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1994 ». *INSEE-Première*, n° 386, juin 1995.
- [2] « La situation dans l'industrie en 1993. Résultats agrégés de l'enquête annuelle d'entreprise ». *SESSI-Statistiques*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 146, 1994.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 03-11, 03-15.
- [4] OCDE.
- [5] Comptes trimestriels, Insee.

## 17.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

Production et FBCF des branches en 1994 [3]  
(milliards de francs)

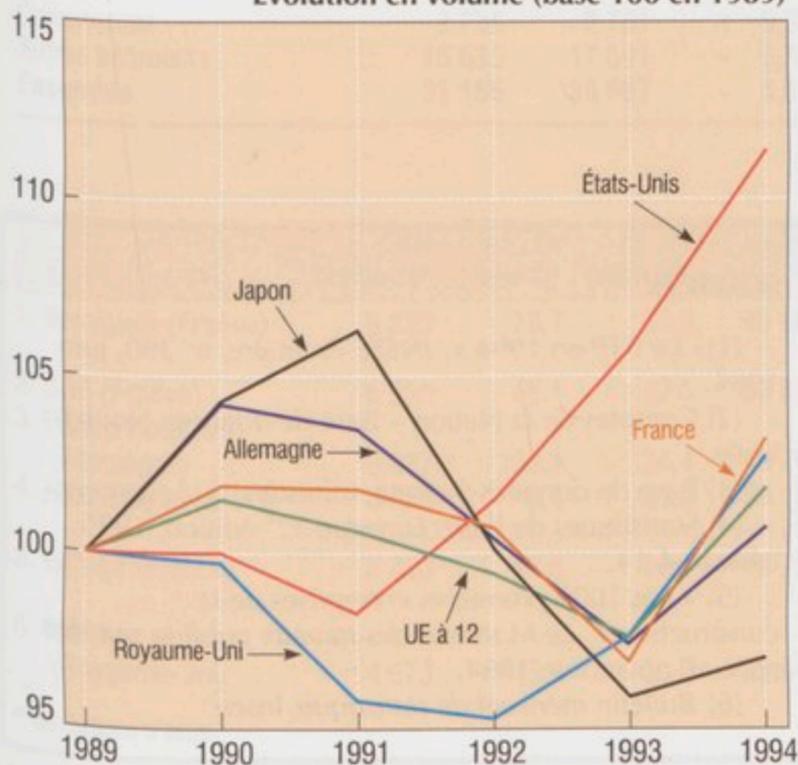
	Production	(%)	FBCF		Production	(%)	FBCF
<b>U04 Biens intermédiaires</b>	<b>984,0</b>	<b>28,4</b>	<b>60,2</b>	<b>U05 B Biens d'équip. ménager</b>	<b>40,7</b>	<b>1,2</b>	<b>2,3</b>
T07 Minerais et métaux ferreux	94,4	2,7	3,0	<b>U05 C Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre</b>	<b>377,0</b>	<b>10,9</b>	<b>19,9</b>
T08 Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux	79,5	2,3	6,7	<b>U06 Biens de consommation courante</b>	<b>772,7</b>	<b>22,3</b>	<b>30,6</b>
T09 Matériaux de constr. et minéraux divers	110,1	3,2	8,4	T12 Parachimie, ind. pharmac.	227,0	6,5	10,4
T10 Industrie du verre	31,5	0,9	1,6	T18 Ind. text. et habillement	172,6	5,0	4,9
T11 Chimie de base, fibres synthétiques	148,9	4,3	11,9	T19 Industries cuir et chaussures	26,3	0,8	0,8
T13 Fonderie, travail des métaux	261,4	7,5	13,5	T20 Bois, meubles, ind. div.	160,0	4,6	7,4
T21 Industrie du papier, carton	105,1	3,0	7,8	T22 Imprimerie, presse, édition	186,8	5,4	7,1
T23 Caoutchouc et matières plastiques	153,1	4,4	7,3	<b>Total industrie manufacturière</b>	<b>2 948,0</b>	<b>85,0</b>	<b>148,7</b>
<b>U05 A Biens d'équipement professionnel</b>	<b>773,6</b>	<b>22,3</b>	<b>35,7</b>	<b>U03 Production et distribution d'énergie</b>	<b>520,7</b>	<b>15,0</b>	<b>62,2</b>
T14 Construction mécanique	286,5	8,3	10,8	T04 Combustibles min. solides et cokéfaction	8,5	0,2	0,4
T15 A Matériels électrique et électronique professionnels	337,1	9,7	18,6	T05 Pétrole et gaz naturel	242,4	7,0	13,9
T17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	150,0	4,3	6,3	T06 Prod. et distrib. d'électricité, distribution de gaz et d'eau	269,8	7,8	47,9
				<b>Ensemble</b>	<b>3 468,7</b>	<b>100,0</b>	<b>210,9</b>

Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière en 1993 [2]

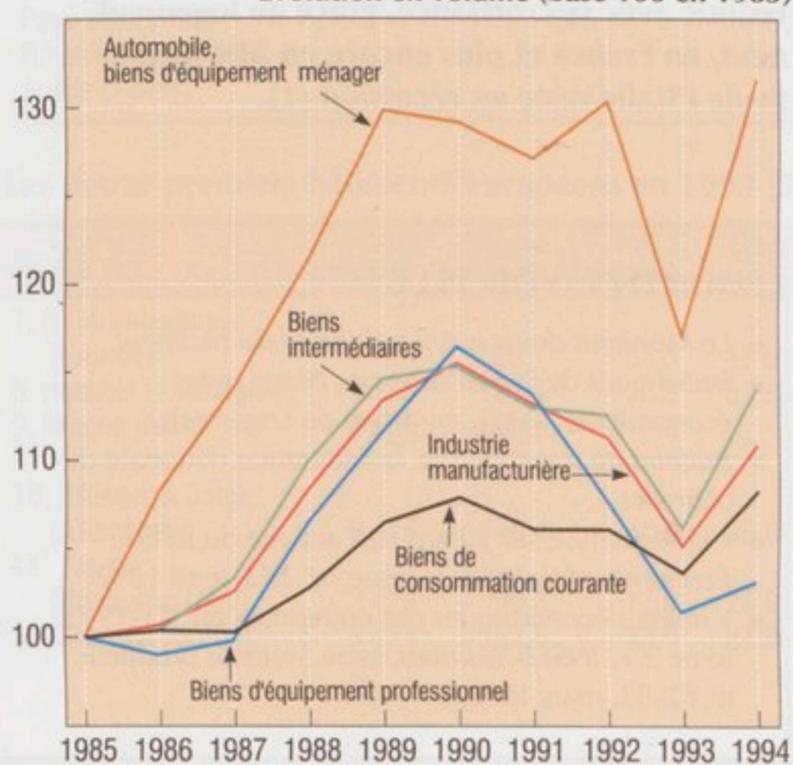
	Taille des entreprises (nombre de salariés)						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	(a) Hors tranches	
Nombre d'entreprises	12 897	4 160	2 425	1 536	813	843	<b>22 674</b>
Effectif employé (milliers)	415,9	292,9	336,1	466,7	1 358,9	34,1	<b>2 904,6</b>
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	260,7	199,0	252,9	399,7	1 518,0	81,7	<b>2 712,0</b>
Exportations/CAHT (b) (en %)	11,3	16,9	22,8	27,6	36,6	30,0	<b>29,9</b>
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	102,6	74,5	86,6	136,0	452,0	15,4	<b>867,1</b>
Investissements corporels totaux (milliards de F)	8,6	7,8	8,7	15,1	60,5	1,2	<b>101,9</b>

(a) Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre. (b) CAHT : chiffre d'affaires hors taxes.

La production industrielle dans les principaux pays industrialisés [4]  
Évolution en volume (base 100 en 1989)



La production dans l'industrie manufacturière française [5]  
Évolution en volume (base 100 en 1985)



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Après deux années de récession le secteur du **Bâtiment et des travaux publics** s'est engagé en 1994 sur la voie de la reprise : sa production en volume s'est stabilisée, alors qu'elle avait reculé de 5,1 % en 1993 et de 2,5 % en 1992. Les ménages et les administrations ont augmenté leurs **investissements** (+ 2% et + 3,3 % respectivement) ; en revanche, ceux des sociétés et des grandes entreprises nationales ont diminué (- 6,2 % et - 3 % respectivement). Les suppressions d'emploi (43 800) et les défaillances d'entreprises (876 par mois) ont été moins nombreuses qu'en 1993.

L'amélioration de l'activité provient d'une progression vigoureuse de la construction de **logements neufs**, sous l'effet conjugué des mesures de soutien de 1993 et de la baisse des taux d'intérêt. Les mises en chantier ont franchi le seuil symbolique des 300 000 logements. La reprise repose un peu plus (près de 60 %) sur le logement aidé que sur le secteur libre. Toutes les régions ou presque ont construit davantage, et autant de maisons individuelles que de logements collectifs. Les travaux d'entretien n'ont augmenté que modérément (+ 1,1 %), en raison du recul important de ceux des HLM. Les **stocks de logements** s'écoulent plus lentement qu'en 1993.

La reprise se fait attendre dans le **bâtiment non résidentiel**. Si les mises en chantier de bâtiments publics et agricoles ont progressé, celles de bâtiments industriels n'ont pas encore redémarré. La construction de bureaux reste paralysée par un stock pléthorique. En dépit de la forte hausse des travaux autoroutiers, l'activité des travaux publics est toujours en baisse, l'investissement des entreprises nationales ayant encore reculé.

Le **BTP européen**, pris dans son ensemble, a renoué avec la croissance, grâce au logement neuf, en France et plus encore en Allemagne. Seule l'Italie reste en récession [1].

## DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment.*
- *Statistiques de la construction, Notes vertes économiques, DAEI, ministère du Logement.*
- *Bulletin de statistique de la Fédération nationale du bâtiment.*
- « Une analyse sur 20 ans de l'activité du BTP », *Économie et statistique, Insee, n° 253, avril 1992.*
- « Images économiques des entreprises au 1-1-1993, tome 2 », *INSEE-Résultats, série Système productif, n° 82-83, mars 1995.*

### SOURCES

- [1] « Le BTP en 1994 », *INSEE-Première, n° 390, juin 1995.*
- [2] *Comptes de la Nation – Base de données Noubas, Insee.*
- [3] *Base de données Siclone, ministère du Logement.*
- [4] *Statistiques de base, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tableau 4-14.*
- [5] « Les 1000 premières entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics, numéro spécial, novembre 1994.*
- [6] *Bulletin mensuel de statistique, Insee.*

## 17.2 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

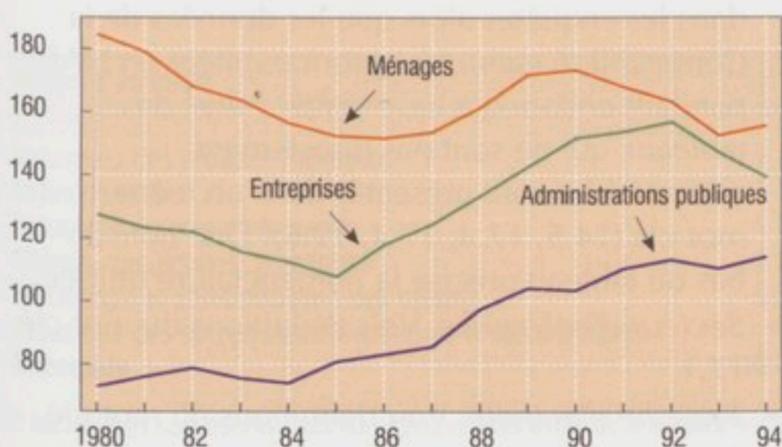
### Production et demande de BTP\* [2]

	Variation 1994/93 (%)		1994 (milliards de F)
	Volume	Prix	
Production	+0,1	0,7	796,4
Investissement (a)	-0,5	0,6	672,2
soit : entreprises (b)	-5,0	0,9	253,9
administrations publiques	+3,3	0,3	167,2
ménages	+2,0	0,6	248,1

\* Hors TVA. (a) neuf et amélioration-gros entretien. (b) Y compris offices et sociétés de HLM.

### Évolution de la FBCF par type d'investisseurs [2]

En milliards de francs 1980



### Nombre de logements commencés [3]

(milliers)

	1985	1993	1994
Individuel	191,7	121,7	144,9
Collectif	103,8	134,8	157,3
<b>Ensemble</b>	<b>295,5</b>	<b>256,5</b>	<b>302,2</b>

### Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [3]

(milliers de m<sup>2</sup>)

	1993	1994	94/93 (%)
Bâtiments industriels	4 612	3 983	- 13,6
Bâtiments de stockage	3 828	3 672	- 4,1
Bureaux	3 343	2 880	- 13,8
Commerces	2 738	2 761	+ 0,8
Autres bâtiments	16 635	17 691	+ 6,3
<b>Ensemble</b>	<b>31 156</b>	<b>30 987</b>	<b>- 0,5</b>

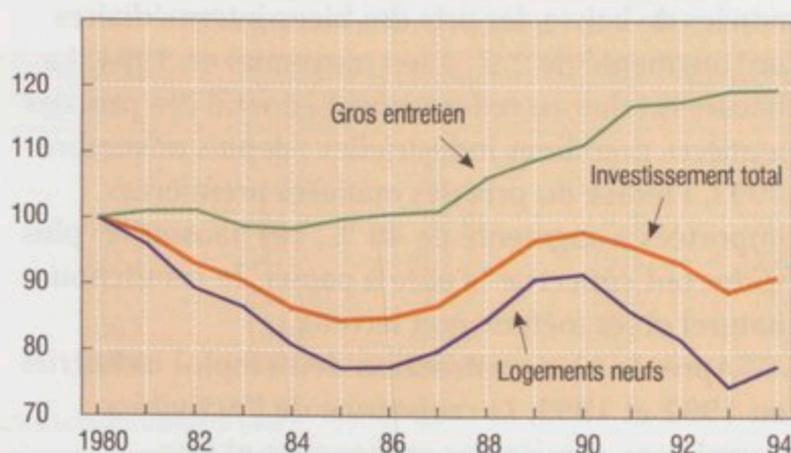
### Évolution de l'emploi dans le BTP [2]

En milliers



### Évolution de la FBCF en logements neufs et en gros entretien [2]

1980 = 100



### Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01\* [6]

	1991	1992	1993	1994
Index BT 01	+2,5	+2,3	+3,6	+3,5
Index TP 01	-0,4	+1,1	+4,9	+3,1

\* Glissement de décembre à décembre

### Logements terminés dans quelques pays [4]

	(milliers)	(‰ hab.)
Allemagne (1991)	314,5	4,9
Espagne (1993)	208,4	5,3
<b>France (1993)</b>	<b>299,0</b>	<b>5,2</b>
Italie (1991)	204,8	3,6
Pays Bas (1993)	87,7	5,6
Royaume-Uni (1993)	179,0	3,1
Suède (1993)	57,0	4,0

### Les douze premiers bâtisseurs européens en 1993 [5]

	CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export(%)	Effectifs		CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export(%)	Effectifs
1. Bouygues (France)	9 223	70,7	30,0	90 107	7. GTM-Entrepose (France)	4 338	25,7	38,6	46 070
2. SGE (France)	6 523	46,1	42,6	63 973	8. Hochtief (Allemagne)	4 136	131,1	26,2	31 830
3. Philipp Holzmann (Allemagne)	6 437	133,1	34,4	43 798	9. Iritecna (Italie)	3 585	- 590,8	...	...
4. Bicc (Royaume-Uni)	5 023	0,1	31,0	39 151	10. Bilfinger & Berger (Allemagne)	3 475	106,4	40,6	45 819
5. Eiffage (France)	5 003	45,6	16,4	47 753	11. Tarmac (Royaume-Uni)	3 422	- 55,3	17,0	24 814
6. Trafalgar House (Royaume-Uni)	4 973	- 445,1	60,0	35 949	12. Skanska (Suède)	3 171	122,5	23,0	27 398

\* en millions d'écus

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Les **biens intermédiaires** sont les grands bénéficiaires de la reprise de la production industrielle observée en 1994. Entre les 4<sup>e</sup> trimestres 1993 et 1994, l'indice de la production de biens intermédiaires a progressé (en données corrigées des variations saisonnières) de 13,5 %, ce qui annule en un an la baisse observée depuis 1990. En moyenne annuelle, la production de biens intermédiaires augmente de 5,5 % en volume contrastant avec le recul de 5,7 % enregistré en 1993.

Le mouvement des prix industriels a accompagné la reprise de l'activité. Après quatre années de baisse, les prix des biens intermédiaires ont augmenté de 2,5 % (en moyenne) en 1994. La hausse est due au redressement général des prix des matières premières industrielles : depuis novembre 1993, l'indice du prix des matières premières importées a augmenté de 40 %. Les hausses les plus fortes ont concerné la pâte à papier, le caoutchouc naturel et les métaux non ferreux.

Après la vive contraction de l'emploi industriel en 1992 et 1993, la croissance de l'activité a permis une reprise des embauches et une stabilisation des effectifs, en particulier dans le verre, le travail des métaux et le papier carton, même si, par effet d'inertie, on note encore une baisse de l'emploi de 2,4 % en moyenne annuelle par rapport à 1993.

L'investissement a réagi avec retard à la vigueur de la reprise. En moyenne la FBCF de l'ensemble de la branche diminue encore de 1,4 %, marquant un net ralentissement après la forte baisse observée en 1993 [1].

En 1993, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, c'est dans les secteurs où il y a de grandes entreprises que la **valeur ajoutée** par emploi est la plus importante [2].

La France est, en 1992, le troisième exportateur mondial de biens intermédiaires, derrière l'Allemagne et les États-Unis [4].

## DÉFINITIONS

- **Nomenclature d'activités française (NAF/NES).** À compter du 1-1-1993, l'harmonisation européenne a conduit à mettre en place la NAF (nomenclature d'activités française) et la CPF (classification des produits française) qui remplacent la NAP (nomenclature des activités et des produits) instaurée en 1973. Des regroupements en 16 et 36 postes constituent la NES (nomenclature économique de synthèse). Pendant quelques années les tableaux statistiques seront présentés dans l'une ou l'autre nomenclature suivant leurs sources : la nouvelle nomenclature est introduite progressivement dans les enquêtes alors que les données de la Comptabilité nationale seront publiées en NAP pendant encore quelque temps ; ainsi des tableaux qui ne sont pas directement comparables sont présentés dans un même mot-clé (14.5, 17.3, 17.4, 17.5). Une note en bas du tableau précise la nomenclature utilisée.
- **Secteur d'entreprise.** Voir définitions du mot-clé 17.1.
- **Branche d'activité.** Voir définitions du mot-clé 14.1.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définitions du mot-clé 17.1.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Parts du marché mondial des exportations.** La part de marché détenue par un pays sur un produit ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie.
- *Le 4 pages*, Sessi, : « La production industrielle en 1994 : la croissance retrouvée », n° 47, avril 1995 ; « Le verre plat flotte sur la reprise », n° 48, mai 1995.
- « Sidérurgie : statistiques annuelles », *Document statistique*, thème 4 : Énergie et industrie, série C, Eurostat.
- « Images économiques des entreprises au 1-1-1993, tome 1 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 82-83, mars 1995.

### SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1994 », *INSEE-Première*, n° 386, juin 1995.
- [2] « La situation dans l'industrie en 1993. Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise », *SESSI-Statistiques*, n° 153-2, avril 1995.
- [3] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1994-95, Sessi, 1994.
- [4] « Indices de la production industrielle (IPI) », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

## 17.3 BIENS INTERMÉDIAIRES

### Production, FBCF et emploi dans les biens intermédiaires

#### Évolution de 1993 à 1994 [1]

(%)

Branches en NAP	Évolution en volume 94/93		
	Production	FBCF	Emploi
Minerais, métaux ferreux	9,4	-9,6	-4,6
Minerais, métaux non ferreux	2,4	4,4	-3,5
Matériaux de construction	5,1	-1,7	-2,8
Verre	6,9	-6,9	-1,3
Chimie de base	4,1	-0,1	-2,9
Fonderie, travail des métaux	7,3	2,5	-1,9
Papier-carton	5,4	-4,6	-2,5
Caoutchouc, mat. plastiques	3,1	-7,2	-2,0
<b>Ensemble</b>	<b>5,5</b>	<b>-1,4</b>	<b>-2,4</b>

### Évolution de la production de biens intermédiaires (U04) [4]

Indice corrigé des variations saisonnières (base 100 en 1985)



### Principales grandeurs par secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [2]

(Effectifs en milliers, montants en milliards de F)

Secteur d'entreprise	Nombre d'entrep.	Effectifs	CAHT	VAHT	Investis.	Exportations
Industries des produits minéraux	1 342	161,2	132,5	52,7	6,4	24,4
Industrie textile	1 546	128,7	89,0	28,9	3,0	25,1
Industries du bois et du papier	1 341	138,4	126,2	38,9	5,3	28,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	1 983	323,1	347,7	107,2	16,3	120,2
Métallurgie et transformation des métaux	3 257	321,7	251,0	81,2	10,0	78,7
Industries des composants électriques et électroniques	848	166,1	134,8	50,0	6,6	44,6
<b>Ensemble</b>	<b>10 317</b>	<b>1 239,2</b>	<b>1 081,2</b>	<b>358,9</b>	<b>47,6</b>	<b>321,8</b>

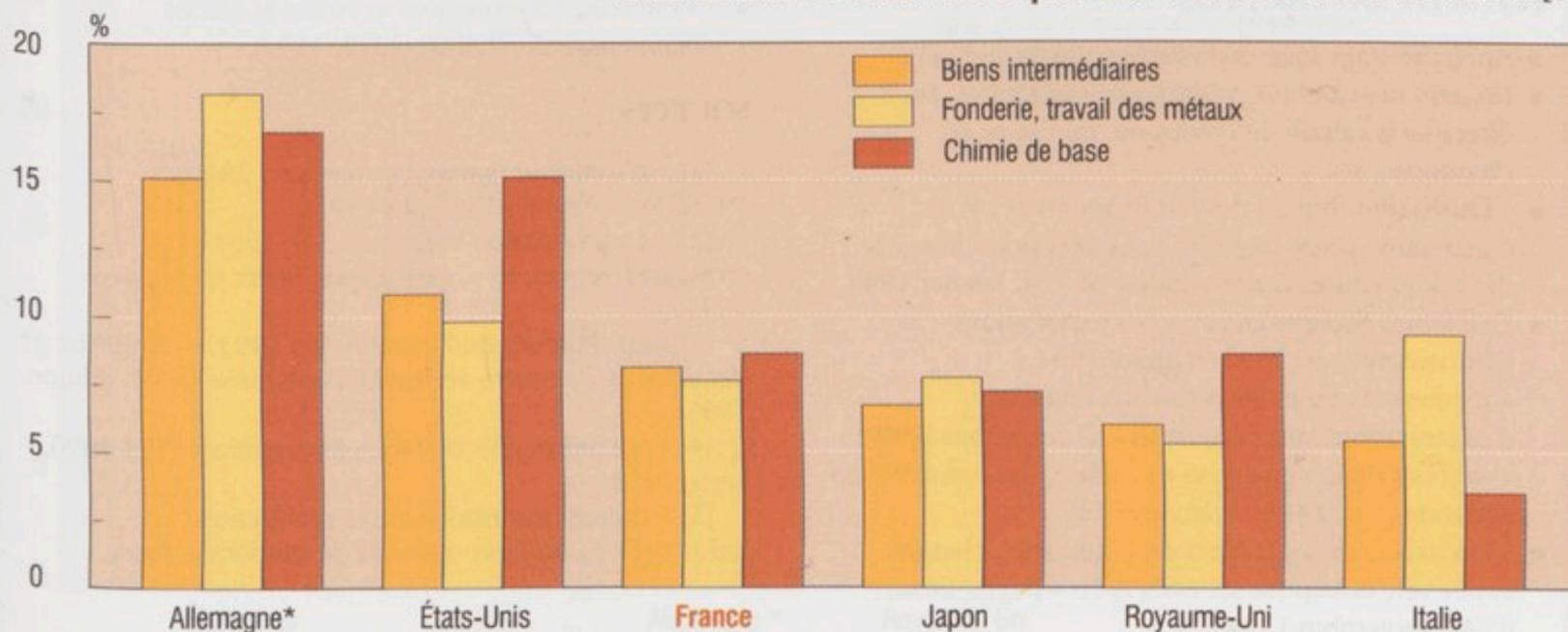
\* les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

### Principaux ratios par secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [2]

Secteur d'entreprise	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Industries des produits minéraux	120	821,8	326,9	39,9	18,5
Industrie textile	83	691,4	224,6	23,4	28,2
Industries du bois et du papier	103	911,8	280,8	38,0	22,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	163	1 076,2	331,9	50,6	34,6
Métallurgie et transformation des métaux	99	780,1	252,5	31,2	31,4
Industries des composants électriques et électroniques	196	811,7	301,0	39,5	33,1
<b>Ensemble</b>	<b>120</b>	<b>872,5</b>	<b>289,6</b>	<b>38,5</b>	<b>29,8</b>

\* les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

### Parts en 1992 des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens intermédiaires [3]



\* Ex-RFA

## PRÉSENTATION

Après avoir baissé de 1990 à 1993, l'activité des **biens d'équipement** a progressé à nouveau à partir de décembre 1993, bénéficiant du redémarrage de l'investissement en Europe et en attendant une reprise plus décisive de l'investissement national.

En 1994, les **biens d'équipement professionnel**, avec 774 milliards de F de chiffre d'affaires, représentent 26,2 % de la production manufacturière en valeur et les **biens d'équipement ménager** 1,4 %. Les biens d'équipement professionnel connaissent une reprise plus tardive et moins soutenue (+ 1,8 % en volume) que l'ensemble de l'industrie manufacturière (+ 4,7 %).

La chute de l'activité dans les industries mécaniques est enrayée (+ 1,4 %). Le machinisme agricole en particulier retrouve le chemin de la croissance. La production de matériels électrique et électronique professionnels, en hausse de 4,3 % compense, grâce aux ordinateurs, la perte subie en 1993. La construction aéronautique et navale-armement reste déprimée (- 2,7 %). Cette branche est éprouvée par la réduction des programmes militaires ; malgré des livraisons d'appareils en hausse, les carnets de commande de l'aéronautique civile restent insuffisamment garnis. Les biens d'équipement ménager se redressent (+ 7,5 %) [1] [2].

En 1993, d'après l'enquête annuelle d'entreprise (exploitée en nomenclature **NES**), le secteur Équipements électriques et électroniques fait le plus gros effort d'investissement (33,4 milliers de F par salarié) ; le secteur Construction navale, aéronautique et ferroviaire réalise la meilleure performance à l'exportation (44,5 % de son chiffre d'affaires) [3].

## DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement.** Selon la NAP, ils se décomposent en *biens d'équipement ménager* et en *biens d'équipement professionnel*, ces derniers comprenant :
  - la construction mécanique ;
  - la construction électrique et électronique professionnelle (y compris composants) ;
  - la construction navale et aéronautique et l'armement ;
  - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre.

Dans ce mot-clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel et ménager ; la construction automobile fait l'objet du mot-clé 17-6.

Selon la nouvelle nomenclature économique de synthèse (NES), les biens d'équipement se décomposent en :

- Construction navale, aéronautique (y compris bâtiments et appareils destinés à l'armement) et ferroviaire, hors armement terrestre mais y compris cycles ;
- Équipements mécaniques (y compris l'armement terrestre, les armes et munitions et la chaudronnerie, ce dernier poste étant en grande partie inclus dans les biens intermédiaires dans la NAP) ;
- Équipements électriques et électroniques hors composants, ceux-ci passant dans les biens intermédiaires.

Les biens d'équipement ménagers sont intégrés en grande partie dans les biens de consommation en tant qu'industries des équipements du foyer. L'automobile ne fait plus partie des biens d'équipement (voir aussi définitions du mot-clé 17-3).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Annuaire statistique de la France, Insee (annuel).
- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie.
- « Durée d'utilisation des équipements et cycle d'activité », *Lettre de l'OFCE*, Observatoire français des conjonctures économiques, n° 124, janvier 1994.
- *Problèmes économiques* : « Les exportations d'armement », n° 2383, 6 juillet 1994 ; « L'informatique et les nouveaux modèles d'organisation dans l'industrie », 7 décembre 1994 ; « Aéronautique : une crise mondiale, des industries en mutation », n° 2405, 4 janvier 1995.
- « Les achats de logiciels dans l'industrie : chaque année une entreprise sur trois », *Le 4 pages*, Sessi, n° 40, septembre 1994.

- « Production d'armement », *Notes et études documentaires*, n° 5009-5010, 1995.

### SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1994 », *INSEE-Première*, n° 386, juin 1995.
- [2] « La production industrielle en 1994 - La croissance retrouvée », *Le 4 pages*, Sessi, n° 47, avril 1995.
- [3] « La situation de l'industrie en 1993 » - *Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise*, Sessi, édition 1995.
- [4] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1994-1995, Sessi, 1994.
- [5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

## 17.4 BIENS D'ÉQUIPEMENT

### Production, FBCF et emploi dans les biens d'équipement. Évolution de 1993 à 1994 [1]

(%)

Branche d'activité (NAP)	Évolution en volume 94/93		
	Production	FBCF	Emploi
Biens d'équipement professionnel	1,8	- 1,3	- 3,4
<i>Mécanique</i>	1,4	2,2	- 3,6
<i>Matériel électrique et électronique</i>	4,3	- 1,7	- 2,7
<i>Construction navale, aéronautique, armement</i>	- 2,7	- 6,3	- 5,0
Biens d'équipement ménager	7,5	2,5	- 2,4

### Évolution de la production de biens d'équipement [5]



### Principales grandeurs par secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [3]

(effectifs en milliers ; montants en milliards de F)

Secteur d'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT	Exportations	VAHT	Investissements
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	297	130,8	115,7	51,5	40,3	3,2
Équipements mécaniques	3 958	352,8	263,6	81,3	96,4	6,3
Équipements électriques et électroniques	1 148	227,8	221,4	74,0	81,1	7,7
<b>Total biens d'équipement</b>	<b>5 403</b>	<b>711,4</b>	<b>600,7</b>	<b>206,8</b>	<b>217,8</b>	<b>17,2</b>

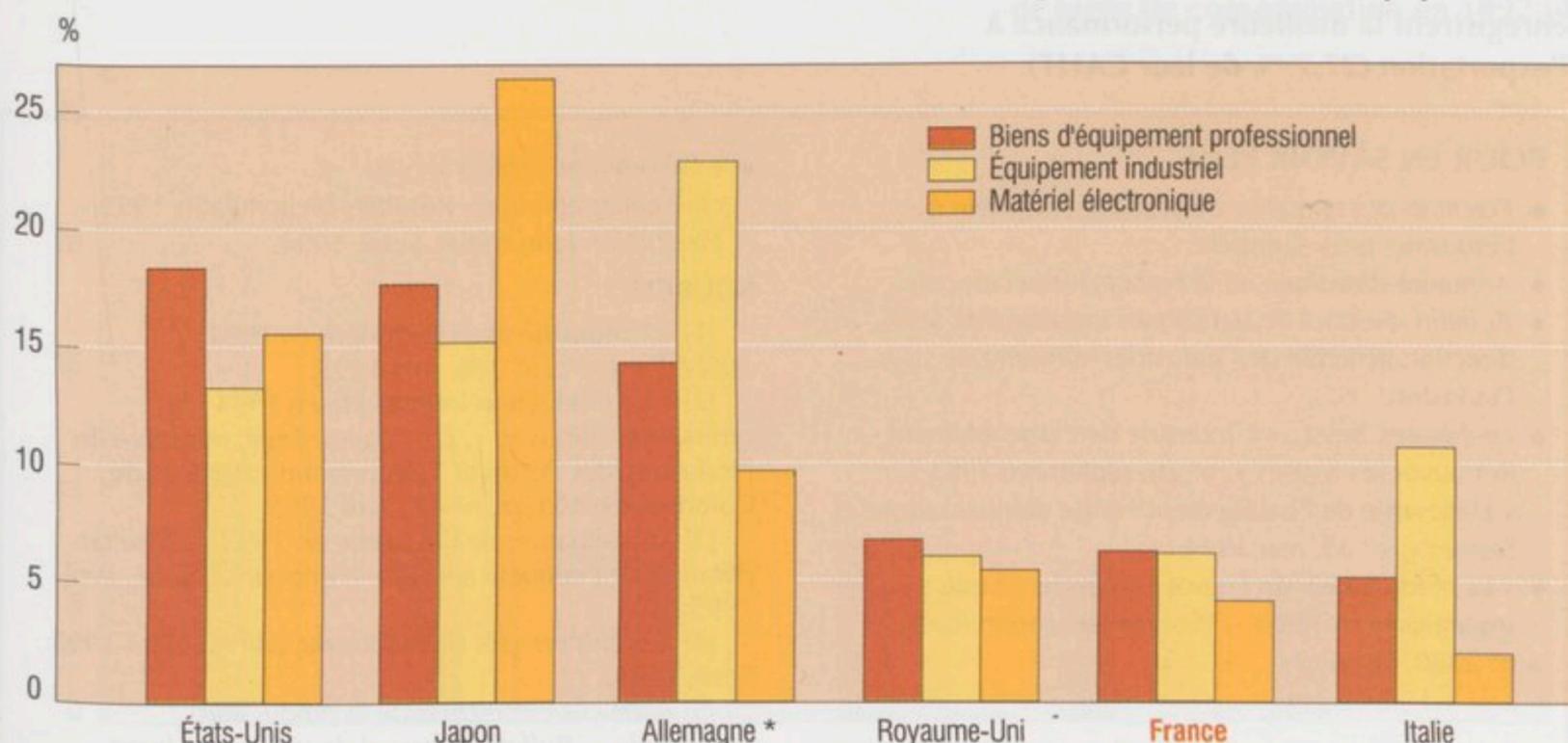
\* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF (voir définitions du mot-clé 17-3).

### Principaux ratios par secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [3]

Secteur d'entreprise	Effectif moyen par entreprise	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	441	884,6	308,0	24,7	44,5
Équipements mécaniques	89	747,0	273,2	17,7	30,9
Équipements électriques et électroniques	198	972,2	356,2	33,7	33,4
<b>Total biens d'équipement</b>	<b>132</b>	<b>844,4</b>	<b>306,2</b>	<b>24,1</b>	<b>34,4</b>

\* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF (voir définitions du mot-clé 17-3).

### Part en 1992 des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens d'équipement [4]



\* Ex-RFA

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Si la reprise dans les **biens de consommation** est bien réelle en 1994 (+ 3,5 % en volume), elle reste fragile.

L'embellie n'est toujours pas au rendez-vous dans la **branche** habillement (- 2,8 %), les consommateurs achetant de moins en moins en dehors des périodes de soldes ; le textile, rompant avec les années antérieures, se reprend grâce à d'importants mouvements de restockage. Dans l'ensemble, la production de textile-habillement progresse de 1 % en 1994 ; plus que jamais soumise à la concurrence étrangère, ces industries cherchent à s'assurer l'ensemble de la filière textile-habillement-distribution. L'industrie du cuir (+ 5,2 %) fait mieux que celle de la chaussure (- 1,6 %), dont le solde des échanges extérieurs se dégrade. La croissance dans le travail du bois (+ 10 %) ne s'est pas répercutée sur le meuble (- 0,6 %) : la baisse de production engagée en 1990 dans l'ameublement se poursuit. Seuls les mobiliers à usage professionnel sont orientés à la hausse. Le rythme de croissance de la pharmacie (+ 1,7 % en 1994) se ralentit depuis 1992 malgré des exportations qui repartent. Cette tendance s'explique par la contraction des dépenses de santé. Dans l'imprimerie-édition la production est en hausse (+ 4,6 %) grâce à une forte reprise en début d'année ; mais le renchérissement du papier risque de peser sur la presse quotidienne en 1995 [1] [2].

En 1993, d'après l'enquête annuelle d'entreprise (exploitée en nomenclature **NES**), parmi les biens de consommation le **secteur** pharmacie, parfumerie, entretien réalise le plus gros effort d'investissement (56,9 milliers de F par salarié) ; les industries des équipements du foyer enregistrent la meilleure performance à l'exportation (27,7 % de leur CAHT).

## DÉFINITIONS

- **Biens de consommation.** Selon la NAP, ils comprennent :
  - la parachimie-pharmacie ;
  - le textile-habillement ;
  - le cuir et la chaussure ;
  - le bois, meuble, industries diverses ;
  - l'imprimerie, presse, édition.Selon la nouvelle nomenclature économique de synthèse (NES), les biens de consommation se décomposent en :
  - habillement-cuir (hors textile, y compris chaussure) ;
  - édition, imprimerie, reproduction ;
  - pharmacie, parfumerie, entretien. Les autres postes de la parachimie (produits agrochimiques, peintures et vernis, colles, explosifs...) sont intégrés dans les biens intermédiaires (voir mot-clé 17-3) ;
  - industries des équipements du foyer : fabrication d'appareils domestiques et d'appareils de réception et d'enregistrement du son et de l'image (anciennement dans les biens d'équipement ménager), de meubles (hors industries du bois), industries diverses... (voir aussi définitions du mot-clé 17-3).
- **Branche d'activité.** Voir définitions du mot-clé 14-1 « Production des branches ».
- **Secteur d'entreprise.** Voir définitions du mot-clé 17-1 « Production industrielle ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Résultats des enquêtes de branche*, ministère de l'Industrie, Sessi (annuel).
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, Sessi, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie.
- *Le 4 pages*, Sessi : « L'industrie de l'ameublement - Retrouver ses assises », n° 26, septembre 1993 ; « L'industrie de l'habillement : entre délocalisations et Sentier », n° 33, mai 1994.
- « Le médicament en France et dans le monde : stratégies et marchés », *Problèmes économiques*, n° 2380, juin 1994.

- « Laboratoire photographique et cinématographique - Résultats récapitulatifs 1993 », *Production industrielle*, Sessi, 1994.

### SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1994 », *INSEE-Première*, n° 386, juin 1995.
- [2] « La production industrielle en 1994 : la croissance retrouvée », *Le 4 pages*, Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 47, avril 1995.
- [3] « La situation de l'industrie en 1993 », *Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise*, Sessi, avril 1995.
- [4] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1994-1995, Sessi, 1994.
- [5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

## 17.5 BIENS DE CONSOMMATION

### Production, FBCF et emploi dans les biens de consommation. Évolution de 1993 à 1994 [1]

(%)

Branche d'activité (NAP)	Évolution en volume 94/93		
	Production	FBCF	Emploi
Parachimie-pharmacie	4,3	-2,7	-0,4
Textile-habillement	1,0	-3,7	-5,5
Cuir, chaussures	3,2	5,8	-3,7
Bois, meubles, divers	3,8	11,8	-3,0
Imprimerie, presse, édition	4,6	2,5	-1,0
<b>Biens de consommation</b>	<b>3,5</b>	<b>1,7</b>	<b>-2,9</b>

### Évolution de la production de biens de consommation [5]

Base 100 en 1985



### Principales grandeurs par secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [3]

(effectifs en milliers ; montants en milliards de F)

Secteur d'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif	CAHT	Exportations	VAHT	Investissements
Habillement, cuir	2 430	173,0	93,1	21,6	33,1	1,9
Édition, imprimerie, reproduction	1 931	148,5	139,2	9,0	52,8	3,3
Pharmacie, parfumerie, entretien	569	143,1	234,1	54,1	71,1	8,1
Industries des équipements du foyer	1 546	183,2	136,6	37,9	46,4	4,4
<b>Total biens de consommation</b>	<b>6 476</b>	<b>647,8</b>	<b>603,0</b>	<b>122,5</b>	<b>203,3</b>	<b>17,6</b>

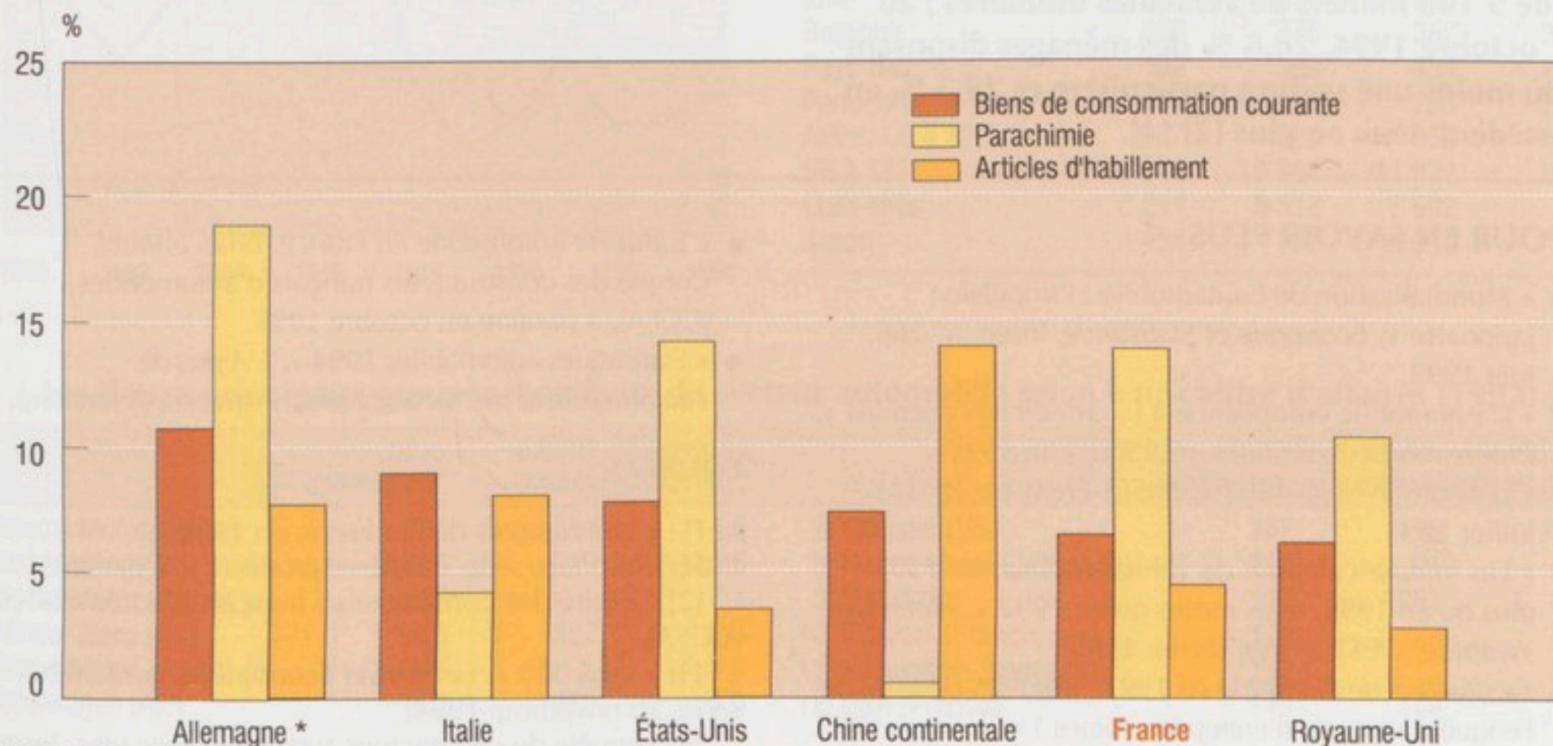
\* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF (voir définitions du mot-clé 17-3).

### Principaux ratios du secteur d'entreprise\* en 1993 (entreprises de 20 personnes et plus) [3]

Secteur d'entreprise	Effectif moyen par entreprise	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Habillement, cuir	71	538,3	191,1	10,9	23,2
Édition, imprimerie, reproduction	77	936,8	355,5	21,9	6,5
Pharmacie, parfumerie, entretien	251	1 635,9	496,7	56,9	23,1
Industries des équipements du foyer	118	745,8	253,3	23,8	27,7
<b>Total biens de consommation</b>	<b>100</b>	<b>930,8</b>	<b>313,9</b>	<b>27,2</b>	<b>20,3</b>

\* Les résultats par secteur sont donnés en regroupements NES de la nouvelle nomenclature d'activités française NAF (voir définitions du mot-clé 17-3).

### Part des principaux pays exportateurs dans le total mondial des exportations de biens de consommation en 1992 [4]



\* Ex-RFA

## PRÉSENTATION

En 1994, la croissance de la branche automobile, avec un bond de 11,7 % en volume après une perte du même ordre en 1993, est des plus spectaculaires. Le nombre de véhicules produits en France (y compris les **véhicules utilitaires**) atteint 3 558 milliers en 1994, après 3 156 milliers en 1993 et 3 768 milliers en 1992. 400 milliers de véhicules supplémentaires sont ainsi sortis des chaînes françaises en 1994. La stimulation des achats de **voitures particulières** (mesure gouvernementale de soutien à l'automobile, remises des constructeurs) s'est plutôt répercutée sur les modèles bas de gamme. La **construction automobile** entraîne les branches en amont en 1994 : les industries des biens intermédiaires sont les grands bénéficiaires de cette reprise. Si l'industrie automobile ne retrouve pas son niveau d'activité de 1992, ce secteur est un des rares, au sein de l'industrie, à développer ses investissements [1] [2].

En 1994, la branche automobile exporte 47,6 % de sa production en valeur. Le redressement des marchés automobiles de la plupart des partenaires de la France, notamment l'Espagne, contribue à la reprise de la production nationale. L'excédent du solde commercial de la branche est cependant pour une large part dû aux ventes de pièces détachées. La France demeure le 3<sup>e</sup> exportateur du monde en voitures particulières, derrière le Japon et l'Allemagne. En 1993, Renault et PSA occupaient respectivement les 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> rangs mondiaux des groupes automobiles par l'importance de leur chiffre d'affaires [1] [2] [3].

Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, le parc automobile français, qui progresse dans son ensemble de 2 % en un an, se compose de 24 900 milliers de voitures particulières et de 5 140 milliers de véhicules utilitaires ; au 1<sup>er</sup> octobre 1994, 78,6 % des ménages disposent d'au moins une voiture particulière et 28,3 % en possèdent deux ou plus [2] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Mondialisation de l'automobile : l'impulsion japonaise », *Économie et Statistique*, Insee, n° 266, juin 1993.
- « L'automobile européenne à la croisée des chemins », *Problèmes économiques*, n° 2380, juin 1994.
- « L'automobile en 1993 », *INSEE-Première*, n° 332, juillet 1994.
- « Les immatriculations de véhicules neufs en 1994 : plus qu'en 1993, mais moins qu'en 1992 », *Notes de synthèse*, OEST, n° 88, février 1995.
- *La situation de l'industrie en 1993 - Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise*, tomes 1 et 2, Sessi, 1995.

## DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

- *L'industrie automobile en France, bilan annuel*, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), à paraître en octobre 1995.
- « Statistiques automobiles 1994 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, (à paraître).

### SOURCES

- [1] « Les comptes de l'industrie en 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [3] « Le 5 000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, 10 novembre 1994.
- [4] Enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee.

## 17.6 AUTOMOBILE

### Activité de la construction automobile en 1994 [1] (milliards de francs)

	Production	Import.	Export.	Achats des ménages
Voitures particulières	172,3	75,1	84,2	128,4
Pièces détachées automobiles	133,0	38,5	67,3	76,4
Véhicules utilitaires	42,5	19,9	16,6	-
Carrosseries, bennes	9,7	1,5	2,5	-
Caravanes	1,5	0,8	0,4	2,1
Motocycles, cycles, équipements	5,6	5,7	2,6	9,3
<b>Total de la branche</b>	<b>364,6</b>	<b>141,5</b>	<b>173,6</b>	<b>216,2</b>

### Production nationale de véhicules automobiles [2] (milliers)

	1993	1994	Var.(%)
Voitures particulières	2 836,3	3 175,2	11,9
dont : Renault	1 264,6	1 394,9	10,3
Peugeot	947,0	1 072,4	13,2
Citroën	624,7	698,3	11,8
Autres voitures (a)	///	9,6	///
Véhicules utilitaires (b)	319,4	383,2	20,0
dont : Renault	222,0	261,1	17,6
Peugeot	43,3	53,6	23,8
Citroën	53,8	68,3	27,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 155,7</b>	<b>3 558,4</b>	<b>12,8</b>

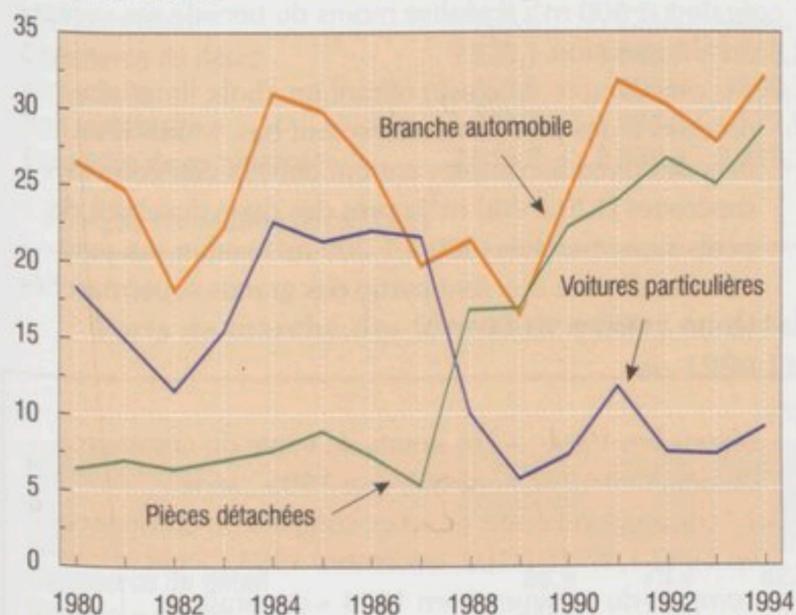
(a) Véhicules Fiat et Lancia produits par PSA. (b) Y compris Heuliez et Soviam.

### Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [2]

	1993 (milliers)	1994 (milliers)	Struct. 94 (%)		1993 (milliers)	1994 (milliers)	Struct. 94 (%)
<b>PSA</b>	<b>510</b>	<b>614</b>	<b>31,1</b>	Groupe General Motors	106	114	5,8
soit : Peugeot	315	370	18,8	dont : Opel	102	110	5,6
Citroën	196	245	12,4	Groupe Fiat	90	129	6,5
<b>Renault</b>	<b>527</b>	<b>593</b>	<b>30,1</b>	dont : Fiat	72	107	5,4
Groupe VAG	150	158	8,0	Groupes japonais	76	73	3,7
dont : Volkswagen	96	98	5,0	dont : Nissan	30	30	1,5
Audi	18	18	0,9	Autres groupes	123	138	7,0
Groupe Ford	139	154	7,8	<b>Total</b>	<b>1 721</b>	<b>1 973</b>	<b>100,0</b>

### Solde commercial de la branche automobile [1]

En milliards de francs



### Immatriculations de voitures neuves dans l'UE à 12, les États-Unis et le Japon [2] (milliers)

	1992	1993	1994	
			Total	Françaises (%)
<b>France</b>	<b>2 106</b>	<b>1 721</b>	<b>1 973</b>	<b>61,2</b>
Allemagne	3 930	3 194	3 209	9,5
Royaume-Uni	1 594	1 778	1 911	18,0
Espagne	982	744	910	35,3
Italie	2 375	1 890	1 655	14,0
Belgique	466	375	387	25,6
Pays-Bas	492	392	434	20,5
Portugal	277	243	233	28,3
Autres UE à 12	387	327	359	16,7
<b>UE à 12</b>	<b>12 609</b>	<b>10 664</b>	<b>11 071</b>	<b>24,6</b>
États-Unis	8 214	8 518	8 992	-
Japon	4 454	4 199	4 210	0,2

### Les douze principaux groupes mondiaux du secteur automobile selon leur chiffre d'affaires (1993) [3]

	CA HT (milliards de F)	Effectifs (milliers)	Résultat net (milliards de F)		CA HT (milliards de F)	Effectifs (milliers)	Résultat net (milliards de F)
1. General Motors (USA)	783	711	14,0	7. Chrysler (USA)	247	128	- 14,5
2. Ford Motor (USA)	615	322	14,3	8. Honda Motor (Japon) (b)	212	91	1,3
3. Toyota Motor (Japon) (a)	509	...	7,1	9. Fiat (Italie)	197	261	- 6,4
4. Daimler-Benz (All.)	335	367	1,3	<b>10. Renault (France)</b>	<b>170</b>	<b>140</b>	<b>1,1</b>
5. Nissan Motor (Japon) (b)	318	...	- 4,8	11. Mitsubishi (Japon) (b)	162	...	0,3
6. Volkswagen (All.)	262	252	- 6,6	<b>12. PSA (France)</b>	<b>145</b>	<b>144</b>	<b>- 1,4</b>

(a) Exercice au 30 juin 1994. (b) Exercice au 31 mars 1994.

# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1994, l'activité du **commerce** progresse sensiblement au même rythme qu'en 1993. Le chiffre d'affaires (ttc) du **commerce de détail** augmente en volume de 1,2 % contre 1,1 % en 1993 ; celui du **commerce de gros** de 1,6 % après 1,5 %. Le commerce de gros interindustriel s'est très nettement redressé (+ 5,1 %). Par contre, le commerce de gros agricole et alimentaire recule de 1,8 %.

La croissance de l'activité des **hypermarchés** reste forte (+ 4,9 %) tout en se réduisant un peu depuis 1992. De 1982 à 1992, l'essor des grandes surfaces avait été spectaculaire : le parc des magasins de plus de 400 m<sup>2</sup> avait augmenté de plus de 50 % en dix ans. En 1994, le parc de **supermarchés** s'étend surtout par l'ouverture de magasins de **maxidiscompte**.

Le commerce aurait créé près de 40 000 emplois salariés en 1994 après en avoir perdu plus de 60 000 de 1991 à 1993.

Le net rétablissement de l'économie en 1994 n'est pas perceptible au vu des résultats d'ensemble du commerce. Le commerce de détail toutefois bénéficie d'un regain de consommation pour l'équipement du foyer et les produits liés aux loisirs. Sur le marché des produits alimentaires, le recul de l'activité des petites surfaces d'alimentation générale et des commerces spécialisés s'accroît. Les exportations des grossistes sont soutenues par la reprise de la demande extérieure à l'exception du secteur des matières premières agricoles [1].

En 1991, l'Europe du commerce reste divisée entre un Nord où les grandes surfaces sont principalement implantées et un Sud dans lequel les petits magasins prédominent [3].

## DÉFINITIONS

- **Commerce.** Outre le commerce de détail, le marché global des ventes du commerce comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.
- **Intermédiaires du commerce.** Personne physique ou morale, dont l'activité consiste, à titre exclusif ou principal, à mettre en rapport acheteurs et vendeurs, ou à agir pour le compte d'un tiers dans des opérations de commerce (courtiers, commissionnaires, agents commerciaux...).
- **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
  - agricole et alimentaire ;
  - biens de consommation non alimentaires ;
  - interindustriel.
- **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussures, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m<sup>2</sup>) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m<sup>2</sup>) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m<sup>2</sup>).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France des commerces* (annuel), direction du Commerce intérieur (commission des comptes commerciaux de la Nation).
- *Informations rapides*, Insee, séries D, G et J.
- *Statistiques mensuelles* de l'Association pour le commerce moderne (ACM).
- « Le commerce de détail dans le marché unique européen de 1993 », Commission des communautés européennes, Eurostat, 1993.
- « Le commerce de gros », ministère des Entreprises et du Développement économique, direction du Commerce intérieur (DCI), 1993.
- « L'atlas 94, hypermarchés TGS, supermarchés, plates-formes », LSA, numéro hors série, janvier 1994.
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises du commerce en 1992 », n° 75-76,

septembre 1994 ; « Les points de vente du commerce de détail en 1992 », n° 86, mai 1995 ; série « Économie générale » : « Les comptes du commerce en 1993 », n° 101-102, décembre 1994 ; « Les comptes du commerce en 1994 » (à paraître).

- *INSEE-Première*, « L'emploi dans le commerce de 1982 à 1990 », n° 302, mars 1994 ; « Le maxidiscompte », n° 339, août 1994.

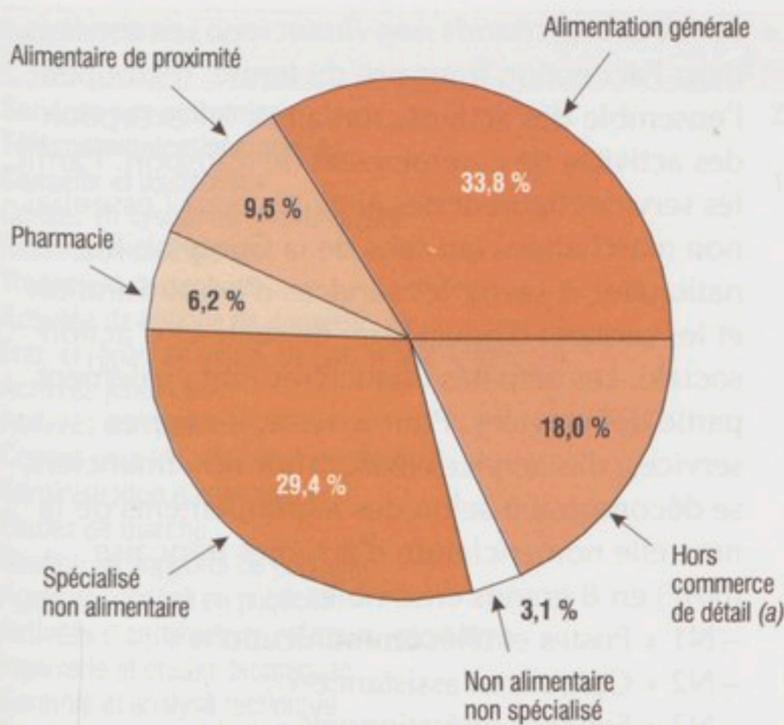
### SOURCES

[1] *INSEE-Première*, « Le commerce en 1994 », n° 370, mars 1995 ; « En dix ans un nouveau paysage commercial s'est dessiné », n° 371, mars 1995.

[2] Division « Commerce », Insee.

[3] « Le commerce de détail en Europe », *Économie et statistique*, Insee, n° 267, 1993.

### Les formes de vente au détail en 1994 [2]



(a) Carburants et accessoires automobiles, ventes directes des producteurs, commerce de gros et autres prestataires de services.

### Population active du commerce (moyennes annuelles) [2]

(milliers)

	1993		1994	
	Total	Salariés	Total	Salariés
<b>Commerce de gros*</b>	<b>987,8</b>	<b>977,2</b>	<b>929,9</b>	
Alimentaire	261,2	256,0	239,8	
Non alimentaire*	726,6	721,2	690,1	
<b>Commerce de détail</b>	<b>1 629,1</b>	<b>1 662,7</b>	<b>1 283,2</b>	
Alimentaire	689,9	698,4	560,3	
Non alimentaire	939,2	964,3	722,9	
<b>Ensemble du commerce*</b>	<b>2 616,9</b>	<b>2 639,9</b>	<b>2 213,1</b>	

\* Y compris intermédiaires du commerce

### Parts de marché des formes de ventes au détail en 1994 [1]

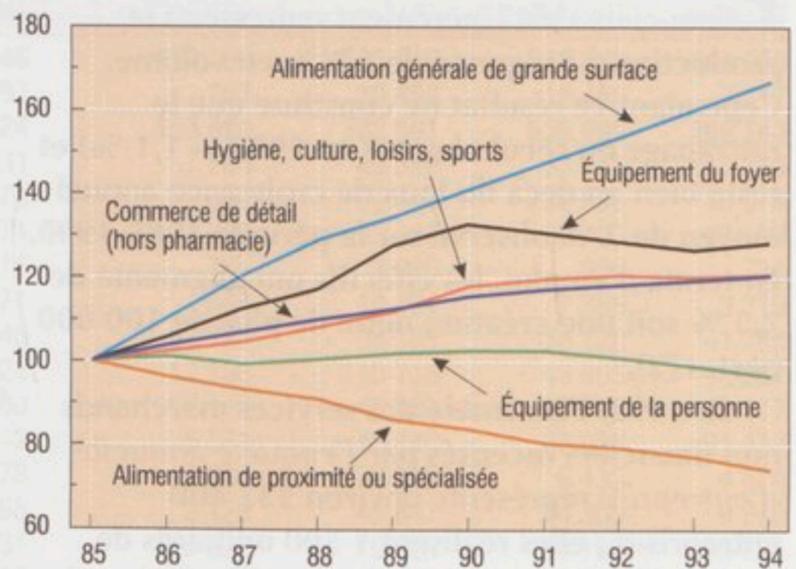
(%)

Formes de vente	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Ensemble des produits
<b>Commerce de détail</b>	<b>86,9</b>	<b>79,4</b>	<b>82,1</b>
Grandes surfaces	60,2	19,4	33,8
dont : hypermarchés	30,0	14,4	19,9
supermarchés	28,6	4,3	12,9
Autre commerce de détail alimentaire	26,0	0,5	9,5
Commerce de détail non alimentaire	0,7	59,5	38,8
<b>Autres formes de vente au détail</b>	<b>13,1</b>	<b>20,6</b>	<b>17,9</b>
Commerce de l'automobile (a)	-	12,4	8,0
Boulangerie-pâtisserie	6,6	-	2,4
Autres établissements des entreprises (b)	6,5	8,2	7,5
<b>Ensemble des ventes au détail (en milliards de francs)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>762,8</b>	<b>1 389,1</b>	<b>2 151,8</b>

(a) Carburants et accessoires. (b) Ventes directes des producteurs, ventes au détail du commerce de gros et des autres prestataires de service.

### Évolution en volume des chiffres d'affaires du commerce de détail [1]

(base 100 en 1985)



### L'activité dans le commerce de gros [1]

	Évolution du CA en volume (%)		Valeur 1994 (milliards de F TTC)
	1993/92	1994/93	
Commerce de gros agricole et alimentaire	+ 2,1	- 1,8	925
Commerce de gros non alimentaire	+ 2,1	+ 2,5	541
Commerce de gros interindustriel	+ 0,3	+ 5,1	825
<b>Ensemble du commerce de gros</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>2 291</b>

### Hypermarchés et supermarchés (situation au 1<sup>er</sup> janvier) [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente (milliers de m <sup>2</sup> )	
	1994	1995	1994	1995
<b>Hypermarchés</b>	<b>1 007</b>	<b>1 043</b>	<b>5 622</b>	<b>5 857</b>
Grandes entreprises	534	545	3 845	3 955
Indépendants	473	498	1 777	1 902
<b>Supermarchés</b>	<b>7 250</b>	<b>7 400</b>	<b>7 000</b>	<b>7 100</b>

### Structure du commerce de détail dans l'UE à 12 en 1991\* [3]

Pays	Chiffre d'affaires		Magasins	
	Total (milliards d'écus)	Par hab. (milliers d'écus)	pour 10 000 hab.	pour 100 000 hab.
Allemagne (ex-RFA)	322	5,1	85	1,3
Royaume-Uni	280	4,9	81	1,3
<b>France</b>	<b>260</b>	<b>4,6</b>	<b>97</b>	<b>1,5</b>
Italie	230	4,0	171	0,2
Espagne	85	2,2	134	0,3
Pays-Bas	45	3,0	80	0,3
Belgique	35	3,5	141	1,0
Danemark	24	4,7	100	0,9
Portugal	20	2,0	192	0,2
Grèce	20	2,0	184	0,2
Irlande	11	3,1	90	...
Luxembourg	3	7,5	116	0,6

\* Estimations.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1994, l'activité des **services marchands non financiers** s'est légèrement redressée : la production a progressé de 1,3 % en volume. Cependant ce résultat ne constitue que le rattrapage du recul observé en 1993 (- 1,1 %) et reste bien en deçà du taux de croissance annuel moyen de 7 % observé sur la période 1985-1990. En terme d'emploi, les effectifs ont augmenté de 2,5 % soit une création nette de plus de 100 000 postes [2].

En 1993, l'ensemble des services marchands non financiers recensés par **l'enquête annuelle d'entreprise** représente environ 533 400 entreprises ; elles réalisent 1 500 milliards de chiffre d'affaires, dégagent 721 milliards de valeur ajoutée et emploient 3 110 000 personnes [1].

Les services aux particuliers représentent environ la moitié des entreprises (47,5 %), mais ne représentent qu'un quart de la valeur ajoutée. Les activités immobilières représentent un dixième de l'ensemble et 14 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont ainsi les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 445 milliards, soit 62 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd [1].

Les **non-salariés** sont au nombre de 550 000, soit plus du sixième (17,6 %) des personnes occupées. Dans des secteurs comme celui des cafés, ou celui des autres services personnels, leur nombre est même plus important que celui des salariés [1].

Si la **valeur ajoutée par personne** occupée est en moyenne de 232 000 F, les disparités sont très importantes. Ce ratio s'établit ainsi à 105 000 F dans la coiffure, à 92 400 F dans le nettoyage. À l'opposé, il est de l'ordre de 1 million de francs dans la télévision, la distribution de films, la location de voitures. De tels écarts s'expliquent par le niveau de développement du travail à temps partiel, par le niveau moyen des rémunérations, et par le niveau d'intensité capitalistique [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La sensibilité des services à la conjoncture », *Économie et statistique*, Insee, n° 267, 1993-7.
- « Les services marchands en 1993 », *INSEE-Première*, n° 322, juin 1994.
- « Nouveaux consommateurs, nouveaux services », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 46, 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1994.
- « La France des services - Résultats 1992-1993 », ministère des Entreprises et du Développement économique - Mission d'étude des problèmes du secteur des services (MEPSS) - Insee.

## DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services, dans l'acception française du terme, regroupent l'ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Parmi les services figurent des activités pour l'essentiel non marchandes (au sens de la Comptabilité nationale), à savoir les services d'administration et les services d'éducation, de santé et d'action sociale. Les activités financières font également partie des services. Pour le reste, les autres services, dits services marchands non financiers, se décomposent selon des regroupements de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) en 8 grands ensembles :

- N1 « Postes et télécommunications » ;
- N2 « Conseils et assistance » ;
- N3 « Services opérationnels » ;
- N4 « Recherche et développement » ;
- M0 « Activités immobilières » ;
- P1 « Hôtels et restaurants » ;
- P2 « Activités récréatives, culturelles et sportives » ;
- P3 « Services personnels et domestiques ».

Il est à noter que certaines de ces activités peuvent être pour une part importante non marchande : tel est le cas de l'ensemble recherche et développement, des activités récréatives, culturelles et sportives.

- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, compte quelque 80 000 entreprises.

- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises des services en 1992 », n° 66-67, août 1994 ; série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1993 », n° 103-104, janvier 1995.

### SOURCES

- [1] « Les entreprises de services en 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).  
[2] « Les services marchands en 1994 », *INSEE-Première*, n° 382, juin 1995.

## 18.2 SERVICES NON FINANCIERS

### Principales caractéristiques des services marchands non financiers\* en 1993 [1]

(Entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F)

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié au 31/12	Effectif salarié au 31/12	(a) Chiffre d'affaires HT	Valeur ajoutée HT
<b>Services aux entreprises</b>	<b>225 046</b>	<b>219 709</b>	<b>1 595 010</b>	<b>853 422</b>	<b>444 450</b>
<b>Télécommunications privées</b>	<b>297</b>	<b>207</b>	<b>10 454</b>	<b>15 486</b>	<b>7 117</b>
<b>Conseils et assistance</b>	<b>155 824</b>	<b>153 690</b>	<b>782 661</b>	<b>559 999</b>	<b>269 243</b>
Conseil en systèmes informatiques	8 231	7 288	49 356	33 035	17 748
Réalisation de logiciels	6 070	5 036	50 413	32 869	18 078
Traitement de données	4 971	4 282	55 139	39 793	19 999
Activités de banque de données	811	765	2 015	1 656	733
Entr. et répar. de mach. de bur. et mat. inform.	1 071	985	10 464	7 388	3 319
Activités juridiques	24 445	33 720	98 185	58 120	41 285
Activités comptables	14 921	12 188	110 115	48 965	35 237
Conseil pour les affaires et la gestion	19 080	18 146	45 333	33 763	18 377
Administration d'entreprises	11 642	5 531	46 440	65 638	21 437
Études de marché	3 178	2 861	22 916	9 433	4 524
Gestion de supports de publicité	3 298	3 138	45 847	44 305	9 270
Agences, conseil en publicité	10 431	10 323	70 625	50 183	16 296
Activités d'architecture, métreurs, géomètres	26 207	28 936	38 407	26 943	16 026
Ingénierie et études techniques	18 352	17 415	112 316	95 801	40 182
Contrôle et analyse technique	3 116	3 076	25 090	12 107	6 732
<b>Services opérationnels</b>	<b>68 925</b>	<b>65 812</b>	<b>801 895</b>	<b>277 938</b>	<b>168 092</b>
Location de véhicules automobiles	1 147	1 015	9 823	16 389	10 614
Location sans opérateur, hors location automobile	11 129	7 522	38 028	49 649	31 094
Sélection et mise à disposition de personnel	1 619	1 468	24 254	6 256	4 666
Travail temporaire	811	485	210 378	38 543	35 895
Enquêtes et sécurité	2 949	2 864	77 377	14 691	10 828
Activités de nettoyage	10 160	10 359	253 583	31 554	24 388
Activités photographiques	7 669	8 247	19 104	12 490	4 995
Services divers aux entreprises, hors activités photo.	32 316	32 987	134 590	88 278	35 511
Enlèv. et trait. des ordures ménagères	529	364	25 609	14 598	7 125
Épur. des eaux usées, élim. et trait. des autres déchets	596	501	9 149	5 490	2 976
<b>Activités immobilières</b>	<b>54 995</b>	<b>53 062</b>	<b>184 845</b>	<b>261 683</b>	<b>98 557</b>
Location de logements	4 673	3 002	79 425	97 574	57 281
Location immobilière hors logement	4 904	4 130	7 880	13 511	8 526
Promotion immobilière de logements	5 656	5 396	12 470	40 402	2 518
Promotion immobilière hors logement	3 140	3 031	6 631	29 734	5 131
Marchands de biens immobiliers	4 562	4 579	2 808	14 246	959
Agences immobilières	27 240	29 027	42 637	42 148	11 542
Administration d'immeubles	4 820	3 897	32 994	24 068	12 600
<b>Services aux particuliers</b>	<b>253 394</b>	<b>277 239</b>	<b>780 680</b>	<b>389 077</b>	<b>178 434</b>
<b>Hôtels et restaurants</b>	<b>164 485</b>	<b>185 732</b>	<b>534 188</b>	<b>227 037</b>	<b>107 087</b>
Hôtels de tourisme	30 515	33 719	152 177	67 477	32 372
Autres moyens d'hébergement de courte durée	1 006	1 019	713	368	212
Restaurants	76 192	88 200	278 401	107 325	50 401
Cafés	55 150	61 224	33 819	28 295	13 495
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	548	451	60 682	20 593	9 330
Traiteurs, organisation de réception	1 074	1 119	8 396	2 979	1 277
<b>Activités audiovisuelles et agences de presse</b>	<b>5 781</b>	<b>4 910</b>	<b>65 205</b>	<b>73 282</b>	<b>36 949</b>
Production de films	3 090	2 807	21 042	18 290	9 414
Distribution de films	366	321	2 431	6 484	3 212
Projection de films cinématographiques	704	526	5 443	3 562	1 257
Activités de radio	735	474	12 745	5 314	2 763
Activités de télévision	285	176	19 028	36 444	18 304
Agences de presse	601	606	4 516	3 188	1 999
<b>Services personnels</b>	<b>80 604</b>	<b>84 292</b>	<b>152 753</b>	<b>44 335</b>	<b>27 691</b>
Blanchisserie, teinturerie de gros	742	716	8 226	2 663	1 647
Blanchisserie, teinturerie de détail	10 047	11 031	15 333	5 189	2 955
Services de coiffure	51 940	54 238	103 092	23 277	16 531
Services de soins de beauté et d'entretien corporel	8 475	8 678	10 005	4 940	2 531
Services funéraires	1 591	1 683	12 735	6 188	2 877
Autres services personnels	7 809	7 946	3 362	2 078	1 150
<b>Agences de voyages</b>	<b>2 524</b>	<b>2 305</b>	<b>28 534</b>	<b>44 422</b>	<b>6 705</b>
<b>Ensemble</b>	<b>533 435</b>	<b>550 010</b>	<b>2 560 535</b>	<b>1 504 182</b>	<b>721 442</b>

\* A l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. (a) Chiffre d'affaires net et production immobilisée.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Le système bancaire français s'est engagé au cours des années récentes dans une restructuration profonde, à la fois dans le cadre de l'ouverture au marché unique européen et en réponse aux difficultés conjoncturelles : en trois ans, le nombre des établissements de crédit a en effet diminué de près de 20 %, passant de 2 048 fin 1990 à 1 674 fin 1993 [1].

La Société générale devient en 1993, selon le *total du bilan*, la troisième banque française derrière le Crédit lyonnais et le Crédit agricole, tandis que la BNP sort du trio de tête ; Paribas conserve sa 5<sup>e</sup> place. Ces cinq établissements figurent parmi les dix premiers du palmarès européen. L'allemand Deutsche Bank vient se placer juste derrière le Crédit lyonnais, 1<sup>re</sup> banque européenne en termes de total du bilan mais dernière en termes de résultats nets (- 6,9 milliards de F en *comptes consolidés*). Les meilleures performances françaises sont réalisées comme en 1992 par le Crédit agricole (+ 5,3 milliards de F) et la Société générale (+ 3,6 milliards) [2].

Le *chiffre d'affaires* mondial de l'assurance française (y compris filiales étrangères) s'est élevé à 820 milliards de francs en 1993, soit une progression de 18,4 % par rapport à 1992. Les sociétés agréées sur le marché français recueillent 583 milliards de F de cotisations (y compris DOM-TOM et étranger et activité de réassurance). La part des assurances-vie et capitalisation y est de 57 % en 1993, contre 29 % en 1984. En termes de placements financiers des ménages, l'assurance-vie représente, en 1993, 48 % du flux annuel, contre 20 % en 1984 [4].

L'Allemand Allianz conforte sa place de n° 1 européen du secteur Assurances en 1993. La France est bien représentée avec 3 compagnies parmi les 10 premières (UAP, AXA, et AGF). Le Groupe Victoire, devenu filiale du britannique Commercial Union, disparaît du classement européen [2].

## DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes sociaux.** Ils prennent en compte les résultats de la seule activité bancaire en France des établissements de crédit français et de leurs filiales.
- **Comptes consolidés.** Les résultats du *Nouvel Économiste* sont présentés consolidés. Ainsi, les comptes des banques englobent leurs filiales bancaires étrangères et leurs filiales aux activités extra-bancaires.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les assurances dans les années quatre-vingt : l'envolée », *INSEE-Première*, n° 244, février 1993.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « L'évolution de l'assurance-vie en France », n° 24, octobre 1993 ; « La présence bancaire étrangère en France », n° 29, décembre 1993.
- « Les banques prennent-elles trop de risques ? », *Le Monde des débats*, mai 1994.
- « Rapport d'activité 1993 », Commission de contrôle des assurances, septembre 1994.
- « La banque et l'entreprise - 1<sup>er</sup> congrès de l'Association française des banques », AFB, septembre 1994.

- « L'assurance dans le Marché unique », *Notes et études documentaires*, n° 4998-4999, 1994.
- « Dix ans de loi bancaire », *Problèmes économiques*, n° 2399, 23 novembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Rapport 1993 », Commission bancaire, juin 1994.
- [2] « Le 5000 », *Le Nouvel Économiste*, numéro spécial, 10 novembre 1994.
- [3] *La banque en chiffres - Année 1994*, Association française des banques, 1994.
- [4] « L'assurance française en 1993 », Fédération française des sociétés d'assurances, juin 1994.

## 18.3 BANQUES - ASSURANCES

### Résultats des établissements de crédit - Comptes sociaux\* [3] (milliards de F)

Établissements	Produit net, produits accessoires		Résultat net	
	1992	1993	1992	1993
Banques AFB	184,1	199,6	- 1,5	- 10,1
Banques populaires	17,8	18,4	1,3	1,4
Crédit agricole (a)	61,7	66,5	5,2	5,3
Crédit mutuel	18,0	18,7	1,9	1,6
Caisses d'épargne	25,7	27,0	2,2	1,9
Sociétés financières	48,3	52,5	11,5	0,3
Institut. financ. spécial.	17,5	18,2	1,3	0,5
Autres établissements (b)	3,5	2,1	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>376,6</b>	<b>403,0</b>	<b>22,1</b>	<b>1,0</b>

\* Voir définitions

(a) y compris Crédit maritime.

(b) Crédit coopératif et Crédit municipal.

### Les cartes bancaires en France [3]

	1992	1993
Parc de cartes (millions)	21,1	21,8
Nombre d'opérations (millions)	2 008	2 188
Volume (milliards de F)	718	775
Nombre d'opérations de retrait (millions)	565	624
Retrait moyen (francs)	430	423
Nombre de paiements (millions)	1 443	1 564
Nombre de commerces équipés (milliers)	520	530

### Résultats des sociétés d'assurances opérant en France\* [4] (milliards de F)

	Assurances de dommages		Assurances-vie et capitalisation	
	1992	1993	1992	1993
Ressources	256,0	274,6	368,3	456,1
dont : cotisations	234,1	250,6	269,7	332,5
Charges	- 271,5	- 284,7	- 370,2	- 461,0
dont : sinistres, prestations dotations aux provisions	- 181,0	- 193,9	- 155,4	- 185,8
	- 18,8	- 15,0	- 182,7	- 240,0
Réassurance (solde)	5,8	1,2	-	1,8
<b>Solde d'exploitation</b>	<b>- 9,7</b>	<b>- 8,9</b>	<b>- 1,9</b>	<b>- 3,1</b>
Plus-values sur cessions	14,8	19,1	16,9	25,4
Autres pertes et profits	- 4,6	- 9,7	- 6,5	- 14,7
<b>Résultats au bilan</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>8,5</b>	<b>7,6</b>

\* Y compris sociétés étrangères.

### Parts des marchés nationaux d'assurance dans l'UE en 1992 [4] (%)

	Part du marché UE	Cumulé
Royaume-Uni	27,0	27,0
Allemagne	25,7	52,7
<b>France</b>	<b>21,2</b>	<b>73,9</b>
Italie	7,8	81,7
Autres pays membres	18,3	100,0
<b>Total UE à 12</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>
<b>soit en milliards de dollars</b>	<b>398,2</b>	<b>///</b>

### Premières banques européennes en 1993\* [3]

	Total du bilan (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. <b>Crédit lyonnais (France)</b>	<b>1 997,7</b>	<b>- 6,9</b>	<b>65,6</b>
2. Deutsche Bank (Allemagne)	1 906,5	+ 7,4	73,2
3. HSBC Holding (Royaume-Uni)	1 752,7	+ 15,6	...
4. <b>Crédit agricole (France)</b>	<b>1 667,9</b>	<b>+ 5,3</b>	<b>73,3</b>
5. <b>Société générale (France)</b>	<b>1 533,8</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>44,4</b>
6. ABN AMRO Holding (Pays-Bas)	1 497,1	+ 6,2	60,5
7. <b>BNP (France)</b>	<b>1 476,5</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>56,1</b>
8. Barclay's Bank (Roy.-Uni)	1 412,1	+ 2,7	...
9. <b>Cie financière Paribas (France)</b>	<b>1 355,6</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>25,0</b>
10. Dresdner Bank (Allemagne)	1 304,1	+ 3,6	46,4

\* Comptes consolidés (voir définitions)

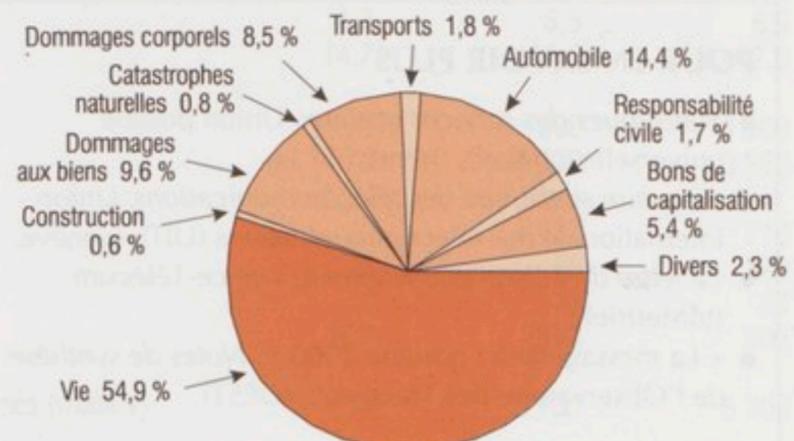
### Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays (fin 1992) [3] (%)

	Allemagne	France	Italie	Royaume- Uni
Chèques	8,9	<b>55,6</b>	41,0	45,6
Cartes	2,1	<b>16,4</b>	4,6	18,7
Virements « papier »	19,3	<b>0,8</b>	40,0	7,0
Virements automatisés	30,3	<b>16,0</b>	10,2	13,5
Avis de prélèvement	39,4	<b>11,2</b>	4,2	15,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Premières sociétés d'assurance européennes en 1993 [4]

	Montant des primes (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. Allianz (Allemagne)	224,3	+ 5,0	69,9
2. <b>UAP (France)</b>	<b>141,5</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>40,3</b>
3. <b>Axa (France)</b>	<b>102,6</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>28,9</b>
4. Zurich (Suisse)	95,7	+ 2,4	38,3
5. Generali (Italie)	90,1	+ 2,5	...
6. Munchener Ruck (Allemagne)	87,5	+ 0,3	...
7. Cie suisse de réassurances (Suisse)	84,1	+ 1,1	28,2
8. Prudential corp. (Royaume-Uni)	73,2	+ 3,4	...
9. Aegon (Pays-Bas)	67,4	+ 3,1	18,7
10. <b>AGF (France)</b>	<b>65,3</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>21,8</b>

### Structure des encaissements de l'assurance française en 1993 \* [3]



\* Affaires directes (non compris réassurance) ; non compris DOM-TOM

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Parmi les établissements postaux au 31 décembre 1993, les 16 877 bureaux de poste, points de contact permanent avec le public, constituent une catégorie très diversifiée. On distingue 9 850 *recettes de plein exercice*, 7 027 établissements secondaires dont 3 079 agences postales avec ou sans distribution, 2 507 recettes rurales, 1 428 *guichets annexes*, 13 *correspondants postaux* [1].

En 1993, l'activité courrier poursuit son développement (plus de 23 milliards d'*objets* soit + 4,3 % par rapport à 1992) avec des performances soutenues en matière de courrier publicitaire et de courrier accéléré (*Chronopost*).

Au 31 décembre 1993, le nombre total de comptes courants postaux s'élève à 9,6 millions correspondant à un avoir de 171 milliards de F. L'épargne ordinaire (livrets A, B, LEP et Codevi) fait apparaître un encours de 290,4 milliards de F (intérêts capitalisés inclus) et l'épargne-logement (livrets et plans) un encours de 42,8 milliards de F [1].

En 1994, le parc téléphonique compte 31,6 millions de lignes : le réseau téléphonique français est désormais entièrement électronique. Le prix moyen de la minute d'une communication nationale (sur la base d'une communication de 6 minutes) est de 2,31 F [2].

Le réseau des téléphones publics continue de se moderniser. Le nombre de publiphones à cartes s'élève à 143 000 fin 1994 ; la consommation de télécartes poursuit sa croissance : le nombre total d'exemplaires vendus se monte à 110 millions.

*Numéris* connaît une progression très importante (+ 67 %) : le nombre de canaux B vendus à la fin de l'année s'élève à un million. Les services de téléphonie mobile se développent : *Itinéris* compte 370 000 abonnés ; *bi-bop*, le téléphone de poche poursuit son déploiement en Île-de-France [2].

## DÉFINITIONS

- **Recettes de plein exercice.** Établissements qui participent, dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers, télégraphiques et téléphoniques.
- **Guichets annexes.** Annexes d'une recette de plein exercice où toutes les opérations postales sont exécutées.
- **Correspondants postaux.** Petites agences postales, survivance des circuits de la « poste automobile rurale ».
- **Objets de correspondance.** On distingue deux grands ensembles de courrier :
  - le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo, coliéco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ;
  - les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.
- **Chronopost.** Au plan national, on distingue la prestation J + 1 (livraison le lendemain avant midi au domicile du destinataire de tout objet déposé dans un bureau de poste), le J et le J + assurent une desserte porte-à-porte dans la journée dans les grandes métropoles françaises. Au plan international, le service standard assure la distribution des envois dans un délai de 1 à 4 jours dans 200 pays et dans plus de 800 000 villes.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Transpac.** Réseau de transmission de données (premier réseau mondial par le volume d'informations transmises). En 1994, Transpac compte plus de 125 000 raccordements en Europe.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- *La lettre de Télétel et d'Audiotel*, France-Télécom (trimestriel).
- « La messagerie à l'horizon 2000 », *Notes de synthèse de l'Observatoire des Transports (OEST)*.

- « TVR : cap sur le multimédia », *Solutions télématiques*, n° 29, novembre 1994.
- « Télécommunications : tarifs et réformes », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 191, décembre 1994-janvier 1995.

### SOURCES

- [1] Rapport d'activité 1993, La Poste.  
[2] Direction générale France Télécom, direction des Programmes et des Finances.

## 18.4 POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Volume du courrier déposé [1]

(millions d'objets)

Catégories d'objets	1989	1993
<b>Total du courrier déposé</b>	<b>19 374,9</b>	<b>23 458,1</b>
<b>dont : messagerie</b>	<b>347,9</b>	<b>364,9</b>
soit : coliéco tarifs spéciaux	187,3	211,0
coliéco tarif général + colissimo	129,6	122,3
paquets et journaux en franchise	31,0	31,6
<b>correspondances</b>	<b>8 052,4</b>	<b>8 847,7</b>
soit : lettres de - de 20 g,		
cartes postales urgentes	4 736,9	5 427,2
écoplis de - de 20 g	3 315,5	3 420,5
<b>courrier publicitaire</b>	<b>5 889,9</b>	<b>8 852,5</b>
dont : catalogues	93,8	101,8
gamme postcontact	2 739,7	5 066,3
postimpact	2 985,3	3 582,5
chronopost	8,0	14,5

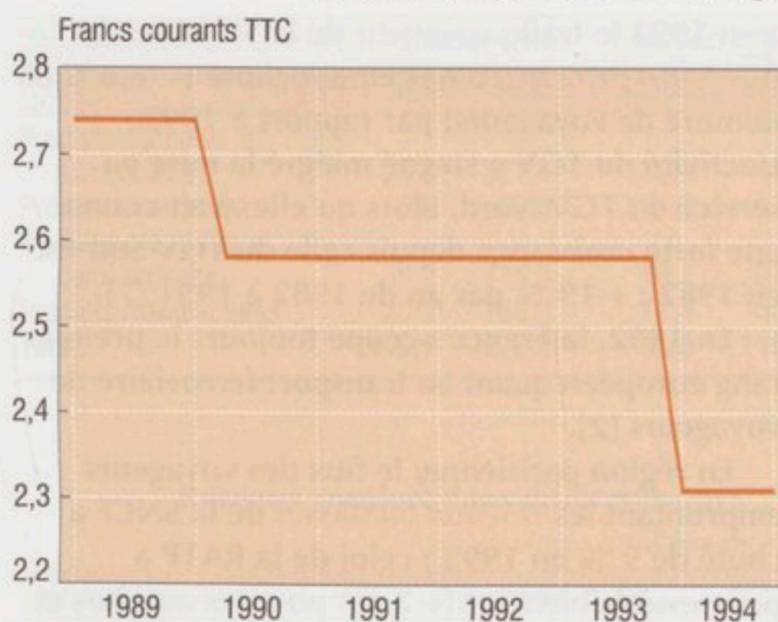
### Services financiers de la Poste [1]

(France métropolitaine + DOM)

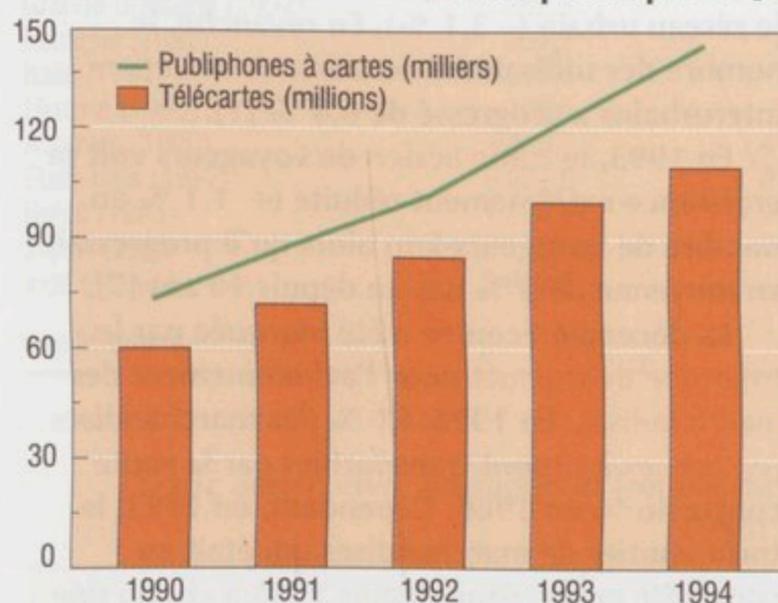
	1980	1993
<b>Chèques postaux :</b>		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	7 435	9 600
Avoir des comptes au 31 déc. (milliards de F)	151,3	171,0
<b>Caisse nationale d'épargne :</b>		
Livrets A et B :		
Avoirs au 31 déc. (milliards de F)	171,9	270,6
Épargne-logement (comptes + plans) :		
Avoirs au 31 déc. (milliards de F)	10,7	42,8
Épargne Codevi :		
Avoirs au 31 déc. (milliards de F)	(a) 2,3	5,9
Livret d'épargne populaire :		
Avoirs au 31 déc. (milliards de F)	(a) 5,3	13,9

(a) 1983.

### Prix moyen de la minute de communication nationale [2]



### Le téléphone public [2]



### France Télécom : chiffres clés [2]

	1985	1993	1994
<b>Le téléphone :</b>			
Parc de lignes principales (millions)	23,0	30,8	31,6
dont : électronique	13,0	30,2	31,6
Numérisation du réseau :			
Transmission numérique (%)	46,0	90,6	95,0
Commutation temporelle (%)	43,0	86,4	89,0
Parc de publiphones à cartes (milliers)	7,5	123	143
Télécartes vendues (millions)	2,0	100	110
Facturation détaillée (millions)	...	4,6	5,1
Services Confort (millions)	0,1	3,7	4,0
<b>La télématique :</b>			
Parc de minitels (millions)	1,3	6,5	6,5
Trafic Télétel et annuaire électronique (millions d'heures)	14,7	112,6	(b) 87,0
<b>La communication d'entreprise :</b>			
Numéris - Nombre de canaux B commercialisés (milliers)	///	600	1 000
Transpac - Trafic réseau de Transpac (milliards de caractères par mois)	(a) 1 070	3 600	3 960
<b>Les services mobiles :</b>			
Téléphone mobile - Nombre d'abonnements (milliers)	///	437	710
dont : itinérés	///	78	370
bi-bop	///	///	73
Radiomessageries - Nombre d'abonnements (milliers)	109	310	300
<b>L'image :</b>			
Réseaux câblés sous maîtrise d'ouvrage France Télécom - nombre de prises (milliers)	///	5 700	5 700

(a) 1986. (b) hors annuaire électronique.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1993 le trafic **voyageur** de la SNCF sur le **réseau principal** a nettement chuté (- 6,6% en nombre de voyageurs) par rapport à 1992. L'activité du TGV a stagné malgré la mise en service du TGV Nord, alors qu'elle avait connu une forte croissance depuis celle du TGV Sud-Est en 1982 : + 19 % par an de 1982 à 1991 [7].

En 1992, la France occupe toujours le premier rang européen quant au transport ferroviaire de voyageurs [2].

En région parisienne, le flux des voyageurs empruntant les **réseaux banlieues** de la SNCF a chuté de 9 % en 1993 ; celui de la RATP a progressé faiblement (+ 2 %) pour les autobus et baissé de 2 % pour le métro et le RER. En province le trafic voyageur a également baissé sur le réseau urbain (- 3,1 %). En revanche, le nombre des utilisateurs de **transports routiers** interurbains a progressé de 6,4 % [1].

En 1993, le **trafic aérien** de voyageurs voit sa croissance extrêmement réduite (+ 1,1 % en nombre de voyageurs-km) alors qu'il progressait en moyenne de 6 % par an depuis 10 ans [7].

La décennie écoulée a été marquée par le **triomphe de la route** pour l'acheminement des **marchandises**. En 1993, 61 % des marchandises (**en tonnes-km**) sont transportées par la route contre 46 % en 1980. Cependant, en 1993, le trafic routier de marchandises qui était en constante progression depuis 1985 a connu une baisse de 4 % (en tonnes-km) ; dans le même temps celui de la SNCF chutait de 9 % [1].

## DÉFINITIONS

- **Transports routiers.** Les statistiques des transports routiers de marchandises résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement le trafic réel.
- **Trafic kilométrique.** Il permet de décompter les voyageurs ou les marchandises transportées proportionnellement à la distance parcourue. Les unités utilisées pour mesurer le trafic kilométrique sont le voyageur-kilomètre et la tonne-kilomètre.
- **Trafic SNCF.** Il comprend :
  - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
  - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Tonne-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic « expéditions ».** C'est un trafic assuré par le Sernam (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express et les journaux neufs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique internationale des chemins de fer* (annuel), UIC, statistiques des réseaux.
- *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et des Transports.
- « Les grands réseaux publics français de transport et de communication dans une perspective européenne », *Économie et statistique*, n° 266, juin 1993.
- « Les grands réseaux publics de transport et de communication dans une perspective internationale », *Problèmes économiques*, n° 2378, juin 1994.
- « Les comptes des transports en 1993 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 92, juillet 1994.
- « Les transports en France », *collection Études*, La Documentation Française, 1994.
- « Transports : pour un meilleur choix des investissements », *Rapport du Commissariat général du plan*, novembre 1994.

- « Le réseau européen de transports à l'horizon 2010 », *Futuribles*, n° 195, février 1995.

## SOURCES

- [1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1993, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, OEST, tabl. 1-8 à 1-11, 2-5, 5-10, 6-34, 6-35, 6-38.
- [2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat-OSCE, 32<sup>e</sup> édition, 1995, tab. 7-3.
- [3] *Statistiques routières mondiales 1989-1993*, édition 1994, Fédération routière internationale (IRF).
- [4] *Annuaire statistique de l'OACI*, 1993, Organisation de l'aviation civile internationale.
- [5] *Aéroports magazine*, n° 257, avril 1995.
- [6] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1994, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- [7] « Les transports en 1993 », *INSEE-Première*, n° 331, juillet 1994.

## 18.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

### Transports de marchandises par rail, route et oléoducs [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	1980	1993	1980	1993
Rail (y.c. "expéditions")	209,1	121,5	66,4	45,9
Route	1 473,1	1 272,3	98,1	115,3
Oléoducs de plus de 50 km	106,7	73,4	34,6	23,3

### Transports collectifs de voyageurs [1]

	Voyageurs (millions)		Voyageurs-km (milliards)	
	1980	1993	1980	1993
SNCF réseau principal	253	268	47,04	48,58
dont TGV	///	40	///	18,93
SNCF banlieue de Paris	432	553	7,61	9,85
RATP (métro et RER)	1 299	1 538	7,51	9,36
RATP (autobus)	753	848	2,06	2,26
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	1 272	1 442	...	...
Transport interurbain	378	270	...	...
Transport scolaire	460	527	...	...
Transport de personnel	273	109	...	...
Transport occasionnel	149	236	...	...

### Trafic ferroviaire : UE, États-Unis, Japon en 1992 [2]

	Voyageurs-km (milliards)	Tonnes-km nettes (milliards)
<b>France</b>	<b>62,9</b>	<b>50,6</b>
Allemagne	46,4	79,8
Italie	43,3	21,7
Royaume-Uni	31,7	17,3
Pays-Bas	15,4	3,0
Espagne	14,7	12,5
Belgique	6,8	9,3
<b>UE à 12</b>	<b>234,8</b>	<b>199,8</b>
États-Unis (1991)	21,1	1 509,6
Japon (1991)	247,0	26,8

### Les 10 premiers aéroports mondiaux en 1994 [5]

	Passagers (millions)	Fret (milliers tonnes)	Mouv. commerc. (milliers)
1 New York (3 aéroports)	77,4	2 397	1 070
2 Londres (4 aéroports)	76,7	1 279	665
3 Chicago (2 aéroports)	76,0	1 149	1 155
4 Tokyo (2 aéroports)	66,0	2 051	323
5 Dallas (2 aéroports)	59,2	597	1 039
6 Los Angeles (2 aéroports)	57,4	1 703	763
<b>7 Paris (2 aéroports)</b>	<b>55,3</b>	<b>1 081</b>	<b>528</b>
8 Atlanta	54,1	590	726
9 Francfort	35,1	1 246	365
10 San Francisco	34,6	552	395

### Nature des marchandises transportées par rail et par route en 1993 [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	Rail	Route	Rail	Route
Produits agricoles et alimentaires	24,8	321,4	10,4	40,8
Produits énergétiques	16,2	69,6	4,9	5,9
Matières premières et demi-produits	55,2	715,3	16,7	37,7
Produits manufacturés	20,5	166,0	11,6	30,9
<b>Total</b>	<b>116,7</b>	<b>1 272,3</b>	<b>43,6</b>	<b>115,3</b>

### Réseaux routiers dans différents pays\* [3] (milliers de km)

	Longueur totale	Autoroutes
<b>France (1993)</b>	<b>811,6</b>	<b>8,1</b>
Allemagne (1991)	636,3	10,9
Grande-Bretagne (1992)	362,3	3,1
Espagne (1992)	337,1	2,9
Italie (1991)	305,4	6,3
Ukraine (1993)	170,5	1,8
Australie (1990)	810,3	41,9
États-Unis (1992)	6 277,9	86,8
Brésil (1993)	1 824,4	-
Japon (1993)	1 130,9	5,4
Inde (1989)	2 962,5	...

\* au 31 décembre

### Trafic aérien civil, passagers et fret par pays\* (1993) [4]

	Passagers-km (milliards)		Tonnes-km de fret (milliards)	
	Total	dont trafic international (%)	Total	dont trafic international (%)
États-Unis	773,3	29	16,3	53
Royaume-Uni	124,9	96	5,4	100
Japon	106,4	49	5,5	89
Fédérat. de Russie	76,4	9	0,8	18
<b>France</b>	<b>59,2</b>	<b>67</b>	<b>3,7</b>	<b>95</b>
Australie	57,5	56	1,6	87
Allemagne	52,9	90	4,6	100
Chine	45,0	27	1,5	66
Singapour	41,3	100	2,8	100
Canada	40,4	62	1,4	77
Pays-Bas	38,5	99	2,8	100
<b>Monde</b>	<b>1 971,0</b>	<b>50</b>	<b>67,7</b>	<b>82</b>

\* Vols réguliers seulement. Classement selon le trafic kilométrique de passagers.

### Trafic des compagnies aériennes françaises en 1993 [6]

	Passagers (millions)	Passagers-km (milliards)	Fret (millions tonnes-km)
Air France	14,4	43,6	3 760
Air inter	16,6	9,5	30
Autres compagnies	7,9	18,4	164
<b>Total</b>	<b>38,9</b>	<b>71,5</b>	<b>3 954</b>

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1995, la **flotte française de Commerce** (hors flotte de pêche) est constituée de 207 navires de plus de 100 tonneaux de **jauge brute** (tjb), dont 169 sont affectés au transport des marchandises. En 1994, le nombre de navires, sous pavillon français, a continué à diminuer ; la flotte passe à 207 navires contre 215 au 1<sup>er</sup> janvier 1994 et 221 au 1<sup>er</sup> janvier 1993. En 15 ans, le nombre de navires marchands a été divisé par deux : 424 navires au 1<sup>er</sup> janvier 1980 [1].

Au 31 décembre 1993, le pavillon français occupe le 33<sup>e</sup> rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 100 tjb (y compris flotte de pêche) alors qu'il se situait au 9<sup>e</sup> rang en 1980. Le Panamá et le Liberia demeurent les deux premiers pavillons par importance du tonnage devant la Grèce et le Japon. Ce dernier détient le plus grand nombre de navires (9 923) [2]. En 1994, le Japon est aussi le premier constructeur de navires devant la Corée du Sud [5]. Le trafic maritime international est très largement dominé par les États-Unis et le Japon [3].

En 1993, parmi les ports européens qui ont traité plus de 10 millions de **passagers**, Calais se trouve à la deuxième place avec 16 millions derrière Douvres (18,5 millions). Au niveau du **trafic de marchandises**, Rotterdam est toujours le premier port du monde avec 282,2 millions de tonnes (- de 3,8 % par rapport à 1992) ; au classement européen, il est suivi par Anvers avec 101,9 millions de tonnes ; Marseille, 1<sup>er</sup> port français arrive en troisième position avec 87,3 millions de tonnes [4].

Le **trafic fluvial** voit son importance décroître depuis de nombreuses années (divisé par deux depuis 1980). Les marchandises transportées par voies navigables sont surtout les matériaux de construction et les produits agro-alimentaires [7].

## DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup> (tjb = tonneau de jauge brute).
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Trafic de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les ports maritimes et fluviaux, leur place dans l'économie française et leur rôle dans l'aménagement du territoire », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil Économique et Social*, n° 8, mai 1993.
- « Les flottes mondiales dans les enjeux stratégiques », *Problèmes économiques*, n° 2 326, mai 1993.
- « La place des ports français en Europe dans les trafics de marchandises », *Notes de Synthèse de l'OEST*, n° 83, septembre 1994.
- « Des ports plus compétitifs sur un littoral mieux équilibré », *Dossier Équipement*, n° 8, septembre 1994, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

## SOURCES

- [1] *Flotte de commerce sous pavillon français*, 1<sup>er</sup> janvier 1995, direction de la Flotte de commerce, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.
- [2] *World fleet statistics, décembre 1993*, Lloyd's Register of Shipping, 1994.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations unies, novembre 1994, tabl. 49.
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 3 915, 30 décembre 1994.
- [5] *Merchant shipbuilding return*. Lloyd's Register of Shipping, december 1994.
- [6] *Bulletin annuel de statistique des transports pour l'Europe*, Nations unies, 1994.
- [7] *Note de conjoncture des transports*, OEST, décembre 1994.

## 18.6 TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Principales flottes mondiales\*  
au 31 décembre 1993 [2]

	Tonnage		Nombre navires
	(millions tjb)	(%)	
1 Panama	57,6	12,6	5 564
2 Liberia	53,9	11,8	1 611
3 Grèce	29,1	6,4	1 877
4 Japon	24,2	5,3	9 923
5 Chypre	22,8	5,0	2 436
6 Bahamas	21,2	4,6	1 090
7 Norvège	19,4	4,2	1 463
8 Russie	16,8	3,7	4 909
9 Chine	14,9	3,3	5 830
10 Malte	14,2	3,1	2 346
11 États-Unis	14,1	3,1	5 646
<b>33 France (y.c. DOM-TOM)</b>	<b>4,3</b>	<b>0,9</b>	<b>883</b>
<b>Monde</b>	<b>457,9</b>	<b>100,0</b>	<b>80 655</b>

\* Navires à partir de 100 tjb, y compris les flottes de pêche.

Trafics maritimes internationaux [3]

(millions de tonnes)

	Marchandises embarquées	Marchandises débarquées	Total
États-Unis (1993)	360	539	899
Japon (1993)	105	722	827
Pays-Bas (1992)	89	289	378
Australie (1992)	316	37	353
Royaume-Uni (1992)	134	176	310
Corée du Sud (1993)	63	223	286
Singapour (1993)	115	159	274
Italie (1992)	46	225	271
<b>France (1992)</b>	<b>61</b>	<b>182</b>	<b>243</b>
Mexique (1992)	125	52	177
Norvège (1993)	120	20	140

Navires terminés en 1994 [5]

	Nombre de navires	Tonnage (milliers tjb)
Japon	563	8 387
Corée du Sud	105	3 975
Allemagne	92	1 036
Danemark	25	488
Taiwan	15	599
Espagne	33	193
Italie	22	511
Chine (République populaire)	24	468
Pologne	38	558
Brésil	7	248
<b>France</b>	<b>7</b>	<b>117</b>
<b>Monde</b>	<b>1 245</b>	<b>17 908</b>

Marchandises transportées en France par voies navigables [7]

(millions de T-km)

	1980	1993
<b>Total*</b>	<b>12 151</b>	<b>5 952</b>
dont : produits agro-alimentaires	3 102	1 380
combustibles min. solides	2 086	588
matériaux de construction	2 913	2 400
produits pétroliers	2 225	756

\* Trafic intérieur + trafic international hors transit rhénan.

Trafic des principaux ports maritimes européens\* en 1993 [4]

	Tonnes (millions)	Passagers (millions)
<b>Marchandises :</b>		
Rotterdam (NL)	282,2	
Anvers (Belgique)	101,9	
<b>Marseille</b>	<b>87,3</b>	
Hambourg (All.)	65,9	
<b>Le Havre</b>	<b>54,9</b>	
Londres (RU)	50,9	
<b>Dunkerque</b>	<b>40,8</b>	
Tees and Hartlepool (RU)	40,2	
Grimsby-Immingham (RU)	39,3	
Trieste (Italie)	36,6	
<b>Passagers :</b>		
Douvres (RU)		18,5
<b>Calais</b>		<b>16,0</b>
Helsingborg (Suède)		11,7
Stockholm (Suède)		8,6
Le Pirée (Grèce)		7,1
Helsinki (Finlande)		6,4
Malmö (Suède)		5,3
Göteborg (Suède)		3,9
Algesiras (Espagne)		3,7
Stavanger (Norvège)		3,4

\* Non répertoriés les ports dont les résultats 1993 sont indisponibles (Gênes).

Flotte française de commerce\* en service au 1<sup>er</sup> janvier 1995 [1]

	Nombre de navires	Tonnage (milliers tjb)
<b>Navires à passagers</b>	<b>38</b>	<b>336</b>
soit : transbordeurs	26	310
paquebots	3	23
aéroglossiers marins	9	3
<b>Cargos</b>	<b>113</b>	<b>1 316</b>
dont : porte conteneurs	23	665
transporteurs de vrac sec	14	548
cargos de lignes	19	36
<b>Pétroliers</b>	<b>56</b>	<b>2 332</b>
dont : pétroliers long cours	14	1 849
caboteurs pétroliers	24	224
<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>3 984</b>

\* De plus de 100 tonnes de jauge brute, n. c. flotte de pêche.

Voies navigables intérieures dans quelques pays en 1992 [6]

(km)

	Ensemble	Dont canaux
<b>Union européenne</b>		
<b>France</b>	<b>8 533</b>	<b>4 326</b>
Pays-Bas	5 046	3 745
Allemagne	4 350	1 443
Royaume-Uni	2 353	511
<b>Hors Union européenne</b>		
Fédération de Russie	97 793	16 313
États-Unis (a)	20 573	673
Finlande	6 197	77
Pologne	3 997	379

(a) Non compris les voies navigables non utilisées actuellement.

# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1993, d'après les résultats provisoires, la **EDNRD** s'est élevée à 174,6 milliards de F, soit 2,4 % du PIB, financée à hauteur de 88,8 milliards de F (51 %) par les administrations publiques et privées et de 85,8 milliards de F (49 %) par les entreprises. En termes d'exécution de la recherche, la **DIRD** atteint 170,7 milliards de F, dont 64,6 milliards de F (38 %) réalisés par les administrations et 106,1 milliards de F (62 %) par les entreprises. Les **travaux de R et D** ont mobilisé, en 1992, l'équivalent de 308 200 salariés à temps plein dont 138 100 chercheurs. L'effort français de recherche (**DIRD**), avec 2,40 % du PIB se situe en 1992 au 4<sup>e</sup> rang parmi les principaux pays de l'OCDE, après le Japon (2,80 %), l'Allemagne (2,48 %) et les États-Unis (2,81 % en 1991) [1].

La recherche des entreprises, pour l'essentiel du développement expérimental (67 %) ou de la recherche appliquée (28 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités à haute densité technologique comme l'électronique, l'aéronautique, la chimie, la pharmacie, la construction automobile ; ces cinq activités rassemblent plus des deux tiers du potentiel de recherche de l'industrie. L'ensemble de ces travaux est réalisé par 94 700 personnes en équivalent temps plein dont 35 500 chercheurs ou ingénieurs de recherche [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS, Inserm, Inra...**), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA, Cnes, Ifremer...**), les services de recherche des ministères et les universités. Ses travaux sont principalement orientés (46 %) vers la recherche fondamentale [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Travaux de recherche et développement (R et D).** Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Ils regroupent, de façon exclusive :
  - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
  - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
  - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD).** Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.
- **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD).** Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées).  
DNRD = DIRD + financement national des recherches exécutées à l'étranger – financement par l'étranger des recherches exécutées en France.
- **CNRS :** Centre national de la recherche scientifique.
- **Inserm :** Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- **Inra :** Institut national de la recherche agronomique.
- **CEA :** Commissariat à l'énergie atomique.
- **Cnes :** Centre national d'études spatiales.
- **Ifremer :** Institut français pour l'exploitation de la mer.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La mesure des activités scientifiques et techniques - méthode type pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental », *Le Manuel de Frascati*, OCDE, 1993.
- « Le compte de la recherche. Méthodologie, résultats 1984, 1985, 1986 », *INSEE-Méthodes*, n° 1, 1989.
- « Recherche et développement : statistiques annuelles », Eurostat, *Document statistique*, thème 9 : divers, série C : Comptes, Enquêtes et statistiques.
- Dossier : « Les brevets », *Économie et Statistique*, Insee, n° 275-276, 1994.
- « Recherche et développement », *INSEE-Première*, n° 373, avril 1995.

- « De l'utilité de la recherche », *Futuribles*, série « Analyse - Prévision - Prospective », n° 193, décembre 1994.

### SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1995 - Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », Imprimerie Nationale, Paris, 1994.
- [2] « Recherche et développement dans les entreprises, résultats 1992 », ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, MESR, 1995.
- [3] « Recherche et développement dans les organismes publics, résultats 1992 », MESR, 1995.
- [4] « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », 1994-2, OCDE, Paris 1995 et base de données STAN de l'OCDE.

## 18.7 RECHERCHE

### Évolution de l'effort de recherche\* [1]

(millions de F)

	1982	1987	1992	p 1993
<b>Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)</b>	<b>75 371</b>	<b>121 521</b>	<b>170 932</b>	<b>174 649</b>
soit : financement par les administrations (a)	43 170	68 067	87 176	88 855
financement par les entreprises (b)	32 201	53 454	83 756	85 793
Part des administrations dans la DNRD (%)	57,0	56,0	51,0	51,0
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	<b>74 836</b>	<b>121 364</b>	<b>168 260</b>	<b>170 724</b>
soit : exécution par les administrations (a)	31 485	49 888	62 427	64 658
exécution par les entreprises (b)	43 351	71 476	105 833	106 066
Part des administrations dans la DIRD (%)	42,0	41,0	37,0	38,0
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD par rapport à l'année précédente (%)	7,2	4,1	ε	- 0,8
DIRD/PIB (%)	2,06	2,28	2,40	2,41

\* Plusieurs modifications sont intervenues en 1992 dans la collecte et la présentation des informations sur la R et D (redressements, nomenclatures, classements des unités, prise en compte dans la DNRD de la participation française aux PCRD européens) ; de ce fait, les résultats 1992 ne sont pas directement comparables à ceux des années précédentes. (a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). (b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

### Structures de financement et d'exécution de la recherche pour 1993\* [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement	Secteurs d'exécution				
	Administrations	Entreprises	Total DIRD	Étranger	Total DNRD
Administrations (a)	59,3	18,0	77,3	11,5	88,8
Entreprises (b)	3,3	75,8	79,1	6,7	85,8
Étranger	2,0	12,3	14,3	///	///
<b>Total DIRD</b>	<b>64,6</b>	<b>106,1</b>	<b>170,7</b>	///	<b>174,6</b>
% du PIB	0,91	1,50	2,41	///	2,46

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus et \*.

### Dépense et effectif de recherche-développement par branche d'activité\* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche (millions de F)			Effectifs Équivalent temps plein		
	1986	1990	1991	1986	1990	1991
	U 01 Agriculture	250	341	320	812	802
U 02 Industries agricoles et alimentaires	729	1 109	1 193	2 089	2 446	2 533
U 03 Énergie	2 833	2 893	2 990	3 657	3 211	3 278
U 04 Biens intermédiaires	7 259	7 899	8 227	17 795	15 523	16 068
U 05 Biens d'équipement	39 851	57 971	61 216	83 469	88 539	89 343
U 06 Biens de consommation courante	5 477	7 895	8 593	11 075	13 311	14 270
U 07 Bâtiment et génie civil	741	995	1 152	1 802	2 000	2 137
U 08 Commerce	16	276	455	40	557	753
U 09 Transports et Télécommunications	1 622	2 184	2 127	4 283	4 703	4 800
U 10 Services marchands	9 864	16 107	16 505	21 626	28 294	28 378
dont : recherche marchande	8 392	12 662	12 826	18 258	21 231	21 153
U 14 Services non marchands	44 618	59 476	60 314	127 653	133 645	136 854
<b>Ensemble</b>	<b>113 260</b>	<b>157 146</b>	<b>163 092</b>	<b>274 301</b>	<b>293 031</b>	<b>299 173</b>

\* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche. En raison des changements intervenus dans les nomenclatures d'activité de l'enquête « entreprises » en 1992, et dans celles de la comptabilité nationale le compte de la recherche dont est issu ce tableau n'a pas encore été établi pour 1992.

### L'effort de recherche dans les principaux pays de l'OCDE [4]

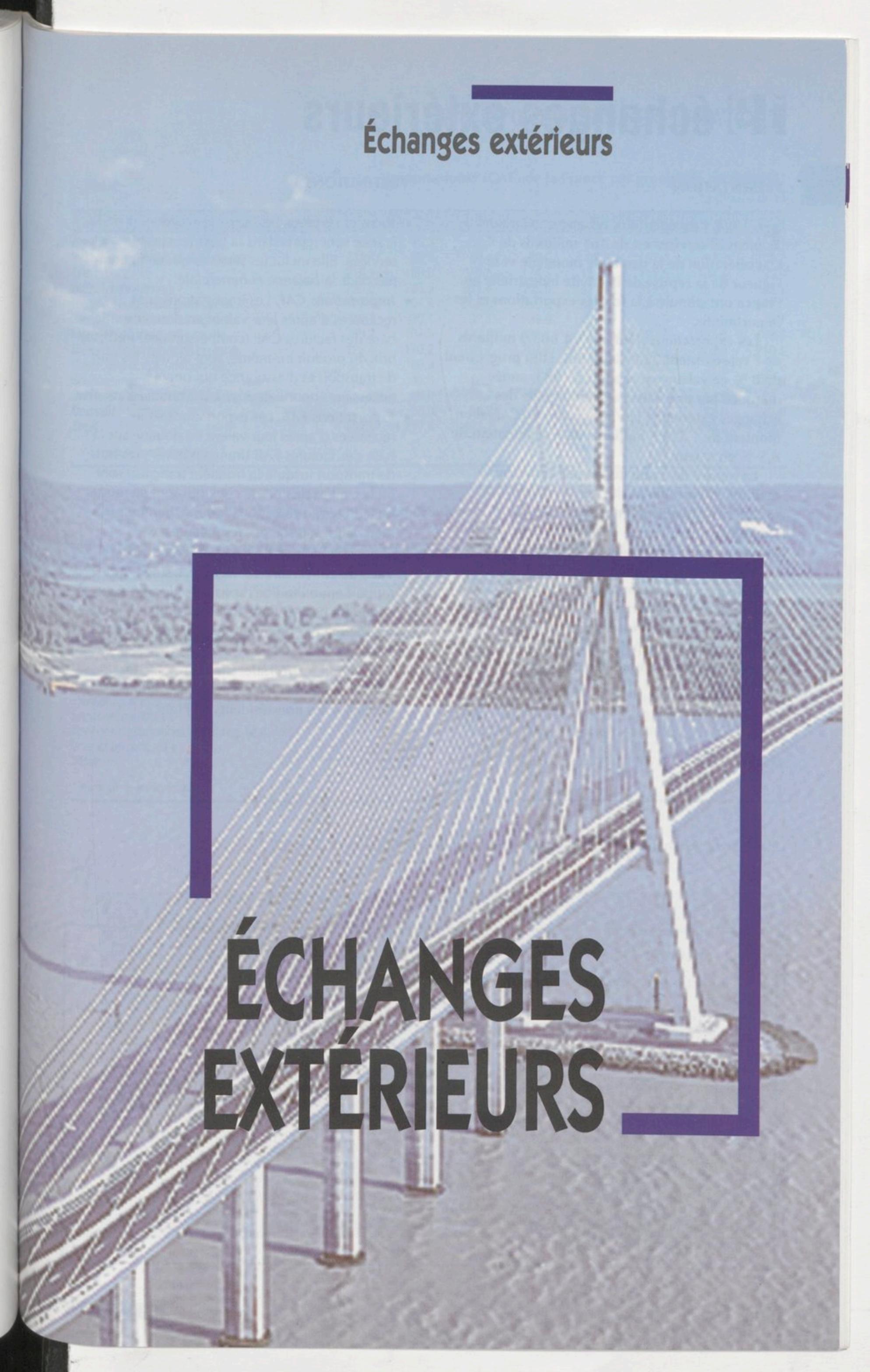
	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab		Chercheurs (1992)	
	%		(milliards F)		(milliers F)		/pop. act.	
	1982	1992	1982	1992	1992	(pour mille)	(milliers)	(a)
Allemagne (réunifiée pour 1992)	2,52	2,50	103,6	238,5	2,9	(c) 5,0	(c) 176,4	
Canada	1,38	1,51	23,6	53,5	1,9	(d) 4,7	(d) 62,5	
États-Unis	2,59	2,81	485,4	1 055,1	4,2	(c) 7,6	(c) 949,3	
<b>France</b>	<b>2,06</b>	<b>2,40</b>	<b>74,9</b>	<b>168,2</b>	<b>2,9</b>	<b>5,5</b>	<b>138,1</b>	
Italie	0,90	1,31	30,0	86,5	1,5	3,0	74,4	
Japon	2,22	2,80	153,7	445,5	3,5	7,8	511,4	
Royaume-Uni	(b) 2,19	2,12	(b) 78,2	131,5	2,2	4,4	123,0	

(a) Chercheurs en équivalent temps plein. (b) 1983. (c) 1989. (d) 1991.



---

Échanges extérieurs



**ÉCHANGES  
EXTÉRIEURS**

# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 1994, l'excédent des échanges extérieurs de **biens et services** est de 161 milliards de F. L'accélération de la demande mondiale et la vigueur de la reprise de l'activité industrielle en France ont stimulé à la fois les exportations et les importations.

Les **exportations (FAB)** avec 1 683,9 milliards de F représentent 22,8 % du PIB. Elles progressent de 8 % en valeur par rapport à 1993, année marquée par une baisse exceptionnelle des échanges extérieurs. Les **importations (CAF)** d'un montant de 1 522,9 milliards de F augmentent de 8,5 % en valeur.

La reprise de l'activité n'a pas empêché le maintien d'un solde positif sur les biens (32 milliards de F en données **CAF/FAB**). L'amélioration du solde des échanges de services (hors tourisme) s'est poursuivie (69,8 milliards de F en 1994 après 63,6 milliards en 1993), les gains provenant principalement des secteurs de l'assurance et des services financiers. L'excédent touristique (+ 59 milliards de F) ne varie pratiquement pas depuis 3 ans. La France occupe la troisième place mondiale en terme de solde touristique [3].

## DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 19-2).
- **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre l'indice de volume des exportations FAB (base 100 en 1980) et l'indice de volume des importations CAF (base 100 en 1980).
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.
- Ministère de l'Économie et des Finances, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel) ; *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.
- *Le Moci* : « Le réseau à l'étranger des postes d'expansion économique », n° 1127, numéro spécial, mai 1994 ; « Les exportateurs de l'insolite », n° 1161-1162, 22 décembre 1994.
- « Le commerce extérieur de l'Union européenne et la préférence communautaire », *Problèmes économiques*, n° 2390, 21 septembre 1994.

- « Évolutions des exportations » - Commission européenne - *Économie européenne*, n° 4, supplément B, avril 1994.
- « L'accès au marché : un défi aux échanges », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 191, décembre 1994-janvier 1995.

## SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 05-04, 05-05.
- [2] « Comptes trimestriels », *Informations rapides*, série C, Insee.
- [3] « Les échanges extérieurs de la France en 1994 », *INSEE-Première*, n° 381, juin 1995.

## 19.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Importations\* (CAF) de la France par groupe de produits [1]  
(milliards de F)

	1985	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	49,3	52,1	50,6	54,1	50,6	47,2	54,1
Industries agricoles et alimentaires	71,4	80,3	89,4	89,0	95,2	97,4	97,2	103,8
Énergie	219,1	89,6	110,8	124,5	128,0	111,5	104,4	99,9
Biens intermédiaires	236,6	285,5	331,8	330,0	321,0	315,6	281,7	322,1
Biens d'équipement professionnel	177,4	254,4	292,0	306,0	321,3	306,9	280,2	308,6
Biens d'équipement ménager	18,1	30,1	32,1	33,8	35,5	32,8	31,6	32,1
Matériels de transport terrestre	69,2	104,5	127,8	132,1	132,5	139,6	127,0	148,6
Biens de consommation courante	128,4	170,2	193,7	207,8	215,4	214,5	202,8	210,5
Transports et télécommunications	27,4	29,9	32,0	35,3	36,5	36,8	37,7	37,0
Services marchands	46,0	45,8	48,5	51,2	60,9	67,8	66,5	62,9
Services d'assurances et des org. financiers	7,0	20,0	28,7	42,9	44,3	45,8	54,9	66,3
Correction territoriale	41,4	58,0	64,2	66,6	69,8	74,1	73,0	77,0
<b>Total</b>	<b>1 092,6</b>	<b>1 217,6</b>	<b>1 403,1</b>	<b>1 469,8</b>	<b>1 514,5</b>	<b>1 493,4</b>	<b>1 404,2</b>	<b>1 522,9</b>

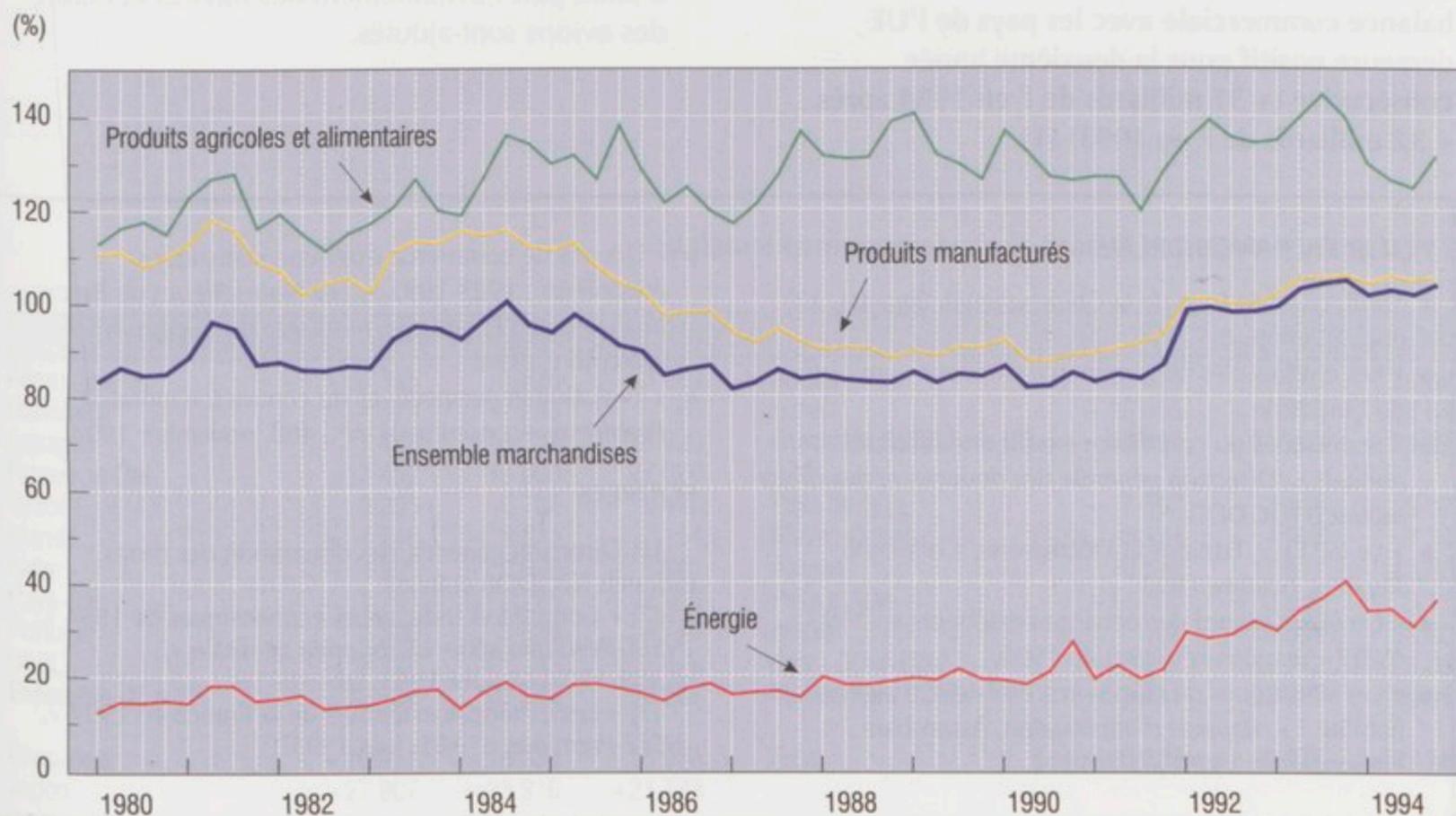
\* Y compris le matériel militaire.

Exportations\* (FAB) de la France par groupe de produits [1]  
(milliards de F)

	1985	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Agriculture, sylviculture, pêche	74,3	79,5	86,2	85,1	82,6	83,9	80,0	72,4
Industries agricoles et alimentaires	77,2	89,1	103,3	105,6	111,3	117,3	121,2	131,2
Énergie	37,2	21,8	26,5	31,2	34,5	32,8	36,7	33,9
Biens intermédiaires	241,5	261,6	292,2	287,3	292,0	291,3	281,1	312,7
Biens d'équipement professionnel	234,7	255,5	299,4	311,3	328,8	339,1	321,1	354,7
Biens d'équipement ménager	9,4	13,7	16,5	19,7	23,1	23,1	22,1	22,7
Matériels de transport terrestre	101,9	128,4	145,2	157,3	165,6	172,2	154,8	180,3
Biens de consommation courante	125,2	143,0	166,3	175,6	180,6	187,6	187,1	203,9
Transports et télécommunications	55,8	53,7	59,2	59,5	61,7	60,6	61,3	61,7
Services marchands	88,1	79,5	87,3	86,4	99,9	107,3	114,0	106,3
Services d'assurances et des org. financiers	7,1	14,1	26,1	39,3	38,3	40,2	47,5	68,0
Correction territoriale	71,5	81,4	102,9	109,7	119,7	132,5	131,8	136,1
<b>Total</b>	<b>1 123,9</b>	<b>1 221,3</b>	<b>1 411,1</b>	<b>1 468,0</b>	<b>1 538,1</b>	<b>1 587,9</b>	<b>1 558,7</b>	<b>1 683,9</b>

\* Y compris le matériel militaire.

Taux de couverture en volume des principaux regroupements de produits [2]



# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont restés largement excédentaires en 1994. La reprise de l'activité n'a pas empêché le maintien d'un solde positif de la **balance commerciale** : 32,1 milliards de francs en données **CAF-FAB** (y compris matériel militaire). Très proche du niveau record de 1993 (32,2 milliards de F), il rompt avec les déficits de 21,7 et 84,3 milliards observés en 1992 et 1991.

Le **taux de couverture** (CAF-FAB) (hors matériel militaire) des importations françaises de marchandises par les exportations est donc positif pour la seconde année consécutive (102,1 % en 1994, après 102,6 % en 1993, contre 97,2 % en 1992 et 92,6 % en 1991). En 1994 la progression du niveau des exportations (10,1 % en valeur) est très voisine de celle des importations (9,7 %) et contraste avec 1993 où les importations comme les exportations avaient baissé (respectivement de 9 % et 4 %).

Au **niveau sectoriel**, le solde agricole, s'il demeure positif, est le seul à se détériorer, mis à part les ventes de matériel militaire qui enregistrent de nouveau un repli (- 20 % après - 30 % en 1993). Le déficit énergétique continue de se réduire (- 66 milliards de F contre - 68 milliards de F en 1993). Les flux de produits manufacturés enregistrent une vive reprise avec une nouvelle amélioration de l'excédent (de l'ordre de 10 milliards de F) [3].

En 1994, dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec les États-Unis et le Japon (respectivement - 17 et - 22 milliards de F), alors que le solde de la balance commerciale avec les pays de l'UE demeure positif pour la deuxième année consécutive (+ 31 milliards de F en 1994 après + 32 milliards de F en 1993) [1].

## DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des importations CAF à des exportations FAB. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la direction générale des Douanes et des Droits indirects ; il est égal à 95,8 % pour 1993 et 1994.
- **Statistiques douanières - statistiques de la Comptabilité nationale.** La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part l'avitaillement des navires et celui des avions sont ajoutés.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, chap. 6.
- « Les chiffres clés du commerce extérieur », ministère de l'Industrie.
- « Statistiques du commerce extérieur - Résultats annuels », Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).
- « Le GATT ». Éditions la Découverte, *Collection Repères*, octobre 1993.
- « Excédent record des échanges extérieurs en 1993 », *INSEE-Première*, n° 329, juin 1994.
- « Les statistiques du commerce extérieur : quelle fiabilité ? », *Rapport d'information*, Assemblée Nationale, n° 1499, juillet 1994.

- « Dix ans de commerce extérieur, statistiques douanières : 1983-1993 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 46, septembre 1994.
- « Évolution et perspectives du commerce mondial », *Problèmes économiques*, n° 2400, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) et Insee.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 05-16.
- [3] « Les échanges extérieurs de la France en 1994 », *INSEE-Première*, n° 381, juin 1995.

## 19.2 BALANCE COMMERCIALE

Balance commerciale de la France 1994 CAF-FAB [1] [2]

Produits	Exportations FAB		Importations CAF		Solde (milliards de F)	Taux de couverture (FAB/CAF) (%)
	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)	(%)		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	71,5	5,5	53,6	4,2	17,9	133,4
Produits des industries agricoles et alimentaires	128,8	10,0	101,6	8,0	27,2	126,8
soit : viandes et produits laitiers	49,1	3,8	33,9	2,7	15,2	144,8
autres produits	79,7	6,2	67,7	5,4	12,0	117,7
Produits énergétiques	30,6	2,4	96,2	7,6	-65,6	31,8
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	13,8	1,1	90,2	7,1	-76,4	15,3
Biens intermédiaires	309,5	24,0	318,5	25,2	-9,0	97,2
soit : minéraux et produits de la 1 <sup>re</sup> transformation de l'acier	44,7	3,5	38,8	3,1	5,9	115,2
métaux et demi-produits non ferreux	31,5	2,4	43,2	3,4	-11,7	72,9
produits de la fonderie et du travail des métaux	32,8	2,5	33,3	2,6	-0,5	98,5
matériaux de construction et céramique	13,1	1,0	14,4	1,1	-1,3	91,0
produits de l'industrie du verre	13,1	1,0	9,3	0,7	3,8	140,9
produits chimiques de base	104,9	8,1	102,0	8,1	2,9	102,8
papier, carton	28,1	2,2	36,7	2,9	-8,6	76,6
caoutchouc et matières plastiques	41,3	3,2	40,8	3,2	0,5	101,2
Biens d'équipement professionnel	340,3	26,4	302,1	23,9	38,2	112,6
soit : produits de la mécanique et matériel de précision	123,5	9,6	113,6	9,0	9,9	108,7
matériel électrique et électronique prof.	137,5	10,7	144,5	11,4	-7,0	95,2
produits de la construction aéronautique	79,3	6,1	44,0	3,5	35,3	180,2
Électroménager, électronique grand public	22,4	1,7	31,9	2,5	-9,5	70,2
Équipement automobile des ménages	178,3	13,8	146,6	11,6	31,7	121,6
Biens de consommation courante	202,2	15,7	208,7	16,5	-6,5	96,9
soit : produits de la parachimie et de la pharmacie	80,1	6,2	47,1	3,7	33,0	170,1
produits textiles	63,7	4,9	83,4	6,6	-19,7	76,4
presse, produits imprimerie et édition	11,2	0,9	13,8	1,1	-2,6	81,2
cuirs et chaussures	13,3	1,0	20,2	1,6	-6,9	65,8
bois, meubles	33,9	2,6	44,2	3,5	-10,3	76,7
Divers	7,1	0,6	4,4	0,3	2,7	161,4
<b>Total (statistiques douanières)</b>	<b>1 290,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 263,6</b>	<b>100,0</b>	<b>27,1</b>	<b>102,1</b>
+ Matériel militaire	11,6		4,1		7,5	282,9
+ Avitaillement des navires et avions	4,4		4,5		-0,1	97,8
- Produits de récupération	7,2		4,5		-2,7	160,0
- Exportations de satellites	-		-		-	-
+ Ajustement	12,3		12,0		0,3	102,5
<b>Total (données de la Comptabilité nationale)</b>	<b>1 311,8</b>		<b>1 279,7</b>		<b>32,1</b>	<b>102,5</b>

Balance commerciale de la France par zone et par pays [1]

(millions de F)

	1988	1993	1994		1988	1993	1994
Allemagne	-50 345	1 826	-3 889	Suisse	13 810	16 445	16 842
Danemark	-979	-785	46	autres	-13 805	-7 895	-12 543
Espagne	7 405	15 117	14 320	<b>Ensemble OCDE hors UE</b>	<b>-38 853</b>	<b>-31 700</b>	<b>-34 370</b>
Royaume-Uni	17 432	18 800	27 020	Pays de l'Est	-7 563	-3 148	-5 675
Grèce	3 295	6 725	6 490	Moyen-Orient	2 424	4 086	7 390
Irlande	-4 746	-8 811	-7 154	Afrique	10 642	17 617	13 964
Italie	-4 901	-3 979	-5 941	Pays d'Asie	-14 505	-9 368	-3 117
Pays-Bas	-1 747	-2 246	-2 900	Autres	161	19 570	18 306
Portugal	1 576	5 538	4 741	dont : DOM-TOM	18 237	26 172	26 651
UEBL	-9 422	33	-2 049	<b>Monde hors OCDE</b>	<b>-8 841</b>	<b>28 757</b>	<b>30 868</b>
<b>Ensemble UE à 12</b>	<b>-42 432</b>	<b>32 218</b>	<b>30 684</b>	<b>Total</b>	<b>-90 126</b>	<b>29 275</b>	<b>27 182</b>
États-Unis	-10 951	-16 334	-16 936				
Japon	-27 907	-23 916	-21 733				

# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

**E**n 1994, la composition géographique des échanges extérieurs de la France ne présente pas de modifications notables : le commerce avec les pays de l'Union européenne représente 60 % du total de nos échanges et évolue de façon encore plus dynamique que la moyenne (11,6 % de croissance pour les importations et 10,8 % pour les exportations).

La poussée des ventes de biens d'équipement et de matériel de transport terrestre compense la baisse des exportations agricoles et permet d'améliorer de 3,4 milliards de F le solde avec l'Union européenne. Si les échanges avec l'Allemagne sont à nouveau déficitaires (- 4 milliards), ce pays demeure notre premier client et fournisseur. La France réalise le principal excédent de ses échanges extérieurs (27 milliards) avec le Royaume-Uni, qui est devenu son second client en 1993. Les soldes avec l'Espagne et l'Italie se dégradent légèrement ; l'Italie est notre second fournisseur et notre troisième client.

À la veille de l'entrée de nouveaux États membres dans l'Union européenne, on note une forte croissance de nos ventes vers l'Autriche (+ 18,8 %), la Suède (+ 23,5 %) et la Finlande (+ 25,5 %). Avec les autres pays de l'OCDE, les États-Unis en particulier, la légère dégradation du solde s'explique par le fait que la progression des ventes de biens de consommation, d'équipement ménager et de matériel de transport terrestre ne compense pas la forte poussée des importations de biens intermédiaires. Nos exportations vers le Japon sont en hausse de 10 % alors que nos importations stagnent (d'où une réduction de 2 milliards de notre déficit).

Les exportations vers les pays d'Asie sont en hausse de 20 % et le déficit se réduit de 6 milliards. Nos ventes stagnent avec les pays de l'Est et l'Afrique. L'excédent avec les pays du Moyen-Orient s'accroît de 3 milliards du fait de l'allègement de la facture énergétique [3].

## DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Statistiques douanières et statistiques de la Comptabilité nationale, voir mot-clé 19-2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques du commerce extérieur - Résultats annuels », direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).
- « Qui exporte en France ? », *DREE-Résultats*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, n° 13, octobre 1993.
- « Les relations extérieures de la France avec le Viêt-nam, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et la Birmanie », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 4, février 1994.
- *Le Nouvel Économiste* : « Sept marchés à conquérir », n° 476, mai 1994 ; « Risques Pays », supplément

annuel du commerce international et de l'exportation, n° 950, cahier n° 2, 17 juin 1994.

- « Ouvertures à l'Est et au Sud », *Économie et Statistique*, Insee, n° 279-280, 1994-9/10.

### SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995, tabl. 05-11.
- [2] Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) et Insee.
- [3] « Les échanges extérieurs de la France en 1994 », *INSEE-Première*, n° 381, juin 1995.

## 19.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

### Structure des échanges extérieurs par zone\* et produit [1]

(%)

	Exportations (FAB)			Importations (CAF)		
	1980	1993	1994	1980	1993	1994
Agriculture	7,4	6,7	5,6	5,4	4,0	4,2
dont : UE	5,2	5,1	4,4	1,8	2,0	2,0
OCDE hors UE	0,7	0,6	0,6	0,9	0,5	0,5
Industries agro-Alimentaires	9,6	10,1	10,0	6,6	8,2	8,0
dont : UE	4,9	6,8	6,7	4,0	6,1	6,1
OCDE hors UE	1,1	1,1	1,2	0,8	0,7	0,6
Énergie	4,0	2,7	2,4	26,4	8,7	7,6
dont : UE	2,3	1,6	1,5	3,6	2,2	2,0
OCDE hors UE	0,9	0,7	0,7	1,4	1,2	1,2
Biens intermédiaires	28,4	23,6	23,9	25,3	24,1	25,2
dont : UE	16,8	15,3	15,9	16,5	16,8	17,4
OCDE hors UE	4,6	4,4	4,5	5,3	4,7	5,0
Biens d'équipement (a)	35,7	40,8	41,9	23,6	37,2	38,0
dont : UE	17,4	22,2	23,3	15,7	21,8	22,7
OCDE hors UE	5,2	7,9	8,2	7,0	11,4	11,2
Biens de consommation courante	14,0	15,7	15,7	12,2	17,4	16,6
dont : UE	7,8	8,5	8,3	7,8	9,5	9,1
OCDE hors UE	2,8	3,3	3,5	2,0	2,9	2,7
<b>Total marchandises (b)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
dont : UE	54,4	59,5	60,1	49,4	58,4	59,3
OCDE hors UE	15,3	18,0	18,7	17,4	21,4	21,2

\* L'UE est à champ constant, c'est-à-dire à 12 pays. En fait la Grèce fait partie de l'UE depuis le 1-1-1981, l'Espagne et le Portugal depuis le 1-1-1986.

(a) Équipement professionnel, automobile et ménager. (b) Y compris produits de récupération.

### Les clients de la France en 1994 (exportations FAB) [2]

Pays	1980		1994		Pays	1980		1994	
	(%)	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)		(%)	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)
Allemagne	16,0	221,2	17,1		Suisse	4,7	48,7	3,8	
Danemark	0,7	11,3	0,9		Autres	5,0	62,3	4,8	
Espagne	2,8	91,3	7,1		<b>Ensemble OCDE hors UE</b>	<b>15,1</b>	<b>227,2</b>	<b>17,6</b>	
Royaume-Uni	7,0	127,9	9,9		Pays de l'Est	4,5	29,4	2,3	
Grèce	1,1	9,3	0,7		Moyen-Orient	8,9	36,2	2,8	
Irlande	0,5	8,0	0,6		Afrique	...	70,8	5,5	
Italie	12,4	121,3	9,4		Pays d'Asie	...	67,1	5,2	
Pays-Bas	4,9	59,8	4,6		Autres	16,0	77,7	6,0	
Portugal	0,7	19,2	1,5		dont : DOM-TOM	1,6	28,9	2,2	
UEBL	9,4	113,0	8,8		<b>Monde hors OCDE</b>	<b>29,4</b>	<b>281,2</b>	<b>21,8</b>	
<b>Ensemble UE à 12</b>	<b>55,5</b>	<b>782,3</b>	<b>60,6</b>		<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 290,7</b>	<b>100,0</b>	
États-Unis	4,4	90,8	7,0						
Japon	1,0	25,4	2,0						

### Les fournisseurs de la France en 1994 (importations CAF) [2]

Pays	1980		1994		Pays	1980		1994	
	(%)	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)		(%)	(milliards de F)	(%)	(milliards de F)
Allemagne	16,1	225,0	17,8		Suisse	2,2	31,8	2,5	
Danemark	0,6	11,2	0,9		Autres	5,1	74,9	5,9	
Espagne	2,9	77,0	6,1		<b>Ensemble OCDE hors UE</b>	<b>17,3</b>	<b>261,5</b>	<b>20,7</b>	
Royaume-Uni	5,4	100,9	8,0		Pays de l'Est	4,3	35,1	2,8	
Grèce	0,3	2,8	0,2		Moyen-Orient	18,6	28,9	2,3	
Irlande	0,6	15,1	1,2		Afrique	...	56,9	4,5	
Italie	9,4	127,2	10,1		Pays d'Asie	...	70,3	5,6	
Pays-Bas	5,4	62,7	5,0		Autres	10,4	59,4	4,7	
Portugal	0,4	14,5	1,1		dont : DOM-TOM	0,4	2,8	0,2	
UEBL	8,3	115,1	9,1		<b>Monde hors OCDE</b>	<b>33,3</b>	<b>250,6</b>	<b>19,8</b>	
<b>Ensemble UE à 12</b>	<b>49,4</b>	<b>751,5</b>	<b>59,5</b>		<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 263,6</b>	<b>100,0</b>	
États-Unis	7,9	107,7	8,5						
Japon	2,1	47,1	3,7						

# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 1994, la balance des *transactions courantes* entre la France et l'Étranger enregistre, pour la troisième année consécutive, un excédent (44,7 milliards de F, après 52,4 milliards en 1993 et 20,5 milliards en 1992). La forte compétitivité de la France est attestée par une progression du solde des échanges de biens et services, qui atteint, hors revenus de facteurs, 146,7 milliards de F contre 134,9 milliards en 1993. Le solde du commerce extérieur FAB-FAB est de 35,8 milliards de F en méthodologie *balance des paiements*. Les échanges de services hors revenus dégagent un solde positif de 73,2 milliards de F contre 55,4 milliards en 1993 ; l'excédent des voyages se maintient (60 milliards de F). Les *revenus de facteurs* dégagent un solde de - 57,1 milliards de F, quelque peu dégradé par rapport à celui de 1993 (- 47,9 milliards). La détérioration du solde des *transferts unilatéraux* (- 44,8 milliards de F après - 34,6 milliards en 1993) est due pour l'essentiel aux transferts nets du secteur officiel au profit de l'Union européenne.

Le déficit engendré par les *transferts en capital* s'élève à 25,5 milliards de F, compte tenu de la remise de dettes de 21,4 milliards de F aux pays de la zone franc.

En 1994, les flux de *capitaux à long terme* se sont soldés par des sorties de 256 milliards de F (- 24 milliards en 1993). Le solde des investissements de portefeuille s'établit à - 308 milliards (+ 17 milliards en 1993). Cette évolution résulte des retraits des non-résidents. De leur côté, les résidents ont acquis pour 137 milliards de titres étrangers, un montant en baisse de 40 milliards par rapport à 1993. Le solde des investissements directs est équilibré.

Les entrées de *capitaux à court terme* du secteur bancaire s'élèvent à 273 milliards de F en 1994 (- 282,1 milliards en 1993), en raison de très importantes opérations des non-résidents en faveur du franc [1].

## DÉFINITIONS

- **France et Étranger.** Il faut ici entendre par « France » les départements de la France métropolitaine, la principauté de Monaco, les départements et territoires d'outre-mer ainsi que les collectivités territoriales.
- **Balance des paiements.** Elle décrit les flux économiques et financiers entre résidents et non-résidents. Le solde du commerce extérieur FAB-FAB en méthodologie balance des paiements diffère du solde de la balance commerciale (données douanières) : la balance des paiements prend en compte diverses corrections dont la plus importante est l'intégration du commerce extérieur des DOM-TOM.
- **Transactions courantes :** postes Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), Services et revenus de facteurs, Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes précédents) et *Transferts unilatéraux* (notamment transferts d'économies de travailleurs dans leur pays d'origine, dépenses de coopération du secteur officiel et opérations avec les institutions de l'Union européenne).
- **Revenus de facteurs.** Il s'agit de redevances versées pour les brevets, des revenus des capitaux (à long et court terme) et de certains salaires.
- **Transferts en capital.** Cette rubrique regroupe les remises de dettes et pertes sur créances des secteurs bancaire et officiel.
- **Capitaux à long terme.** Comprennent les investissements directs et ceux du secteur officiel, les crédits commerciaux, les prêts à long terme ainsi que les opérations sur titres (investissements de portefeuille).
- **Capitaux à court terme.** Comprennent les créances et engagements du secteur bancaire, les crédits et prêts à court terme du secteur privé non bancaire et les avoirs et engagements à court terme et à vue du secteur officiel.
- **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la France*, chapitre 0.02, Insee.
- *Perspectives économiques*, OCDE.
- *Balance of payments statistics*, Fonds monétaire international (trimestriel et annuel).
- « La balance des paiements », *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 32<sup>e</sup> édition, 1995.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, numéros de mars, juin, septembre et décembre.
- « La balance des paiements », *Problèmes économiques*, n° 2388, 7 septembre 1994.

- « Dix ans de balance des paiements : 1984-1993 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 11, novembre 1994.

### SOURCES

- [1] « La balance des paiements en 1994 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 61, du 16 au 30 avril 1995.
- [2] *La balance des paiements de la France*, rapport annuel 1994, ministère de l'Économie et des Finances ; Banque de France, 1995.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 109-110-111, juin 1995.

## 19.4 BALANCE DES PAIEMENTS

### Balance des paiements de la France - Soldes des années 1990 à 1994 [2]

(milliards de F)

	1990	1991	1992	1993	p 1994
<b>I. Transactions courantes</b>	<b>- 53,6</b>	<b>- 34,5</b>	<b>20,5</b>	<b>52,4</b>	<b>44,7</b>
A) Marchandises	- 70,3	- 49,8	15,3	49,2	44,4
<i>Commerce extérieur FAB-FAB</i>	- 73,7	- 56,4	9,4	38,4	35,8
<i>Négoce international</i>	3,4	6,7	5,9	10,8	8,6
B) Services et revenus de facteurs	23,1	17,6	12,2	7,5	16,1
<i>Services liés au commerce extérieur</i>	- 12,6	- 13,2	- 15,7	- 15,4	- 7,5
<i>Services liés aux échanges de technologie</i>	14,9	19,2	19,2	22,1	25,7
<i>Voyages</i>	43,2	51,0	59,7	60,7	60,5
<i>Opérations gouvernementales</i>	- 3,7	- 3,9	- 3,3	- 4,2	- 3,7
<i>Services divers</i>	- 1,2	- 6,8	- 5,2	- 7,8	- 1,8
<i>Intérêts et revenus du capital</i>	- 16,1	- 28,6	- 39,6	- 45,8	- 55,4
<i>Salaires et autres revenus du travail</i>	- 1,4	- 0,1	- 2,9	- 2,1	- 1,7
C) Autres biens et services	38,0	39,0	40,1	30,3	29,1
D) Transferts unilatéraux	- 44,4	- 41,4	- 47,1	- 34,6	- 44,8
<i>Secteur privé</i>	- 15,1	- 14,4	- 17,0	- 3,9	- 4,6
<i>Secteur officiel</i>	- 29,3	- 26,9	- 30,1	- 30,7	- 40,2
<b>II. Transferts en capital</b>	<b>- 29,9</b>	<b>- 3,2</b>	<b>2,1</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 25,5</b>
<b>III. Capitaux à long terme</b>	<b>89,4</b>	<b>12,4</b>	<b>117,9</b>	<b>- 23,7</b>	<b>- 255,9</b>
A) Crédits commerciaux	8,1	3,6	0,6	11,9	- 2,5
B) Investissements directs	- 97,4	- 53,2	- 16,8	- 0,1	0,3
<i>Investissements français à l'étranger</i>	- 146,6	- 115,6	- 101,1	- 68,9	- 60,5
<i>Investissements étrangers en France</i>	49,2	62,5	84,3	68,8	60,8
C) Autres investissements (secteur officiel)	- 2,9	- 3,9	- 3,5	- 3,8	- 3,7
D) Prêts	- 6,5	- 14,8	- 49,5	- 48,5	58,1
<i>Secteur privé non bancaire</i>	- 5,3	- 1,6	8,1	1,6	-
<i>Secteur bancaire</i>	8,7	11,1	- 38,7	- 35,8	46,8
<i>Secteur officiel</i>	- 9,9	- 24,3	- 18,9	- 14,4	11,3
E) Investissements de portefeuille	188,1	80,6	187,1	16,9	- 308,2
<i>Résidents sur titres étrangers</i>	- 46,1	- 84,2	- 101,3	- 176,1	- 136,6
<i>Non-résidents sur titres français</i>	234,1	167,0	282,9	194,8	- 169,9
<i>Instruments conditionnels</i>	-	- 2,2	5,5	- 1,8	- 1,8
<b>Balance de base (I + II + III)</b>	<b>6,0</b>	<b>- 25,3</b>	<b>140,5</b>	<b>28,3</b>	<b>- 236,7</b>
<b>IV. Capitaux à court terme</b>	<b>- 9,2</b>	<b>ε</b>	<b>- 151,5</b>	<b>- 43,2</b>	<b>213,4</b>
A) Secteur privé non bancaire	- 99,7	- 35,5	- 21,2	211,1	10,3
B) Secteur bancaire	149,4	4,3	- 240,3	- 282,1	273,2
C) Secteur officiel	- 58,9	31,2	109,9	27,8	- 70,1
<b>V. Ajustements</b>	<b>3,3</b>	<b>25,4</b>	<b>11,0</b>	<b>15,0</b>	<b>23,3</b>

### Balance des opérations courantes avec le reste du monde et réserves totales des principaux pays de l'OCDE [3]

(milliards de dollars US)

	1992		1993		1994	
	Solde des paiements courants	Réserves totales (31 décembre)	Solde des paiements courants	Réserves totales (31 décembre)	Solde des paiements courants	Réserves totales (31 décembre)
Allemagne	- 22,0	95,5	- 20,1	82,2	- 25,2	82,2
Espagne	- 18,3	46,3	- 5,7	41,8	- 4,6	42,4
<b>France</b>	<b>4,0</b>	<b>31,0</b>	<b>9,8</b>	<b>26,6</b>	<b>9,8</b>	<b>30,4</b>
Italie	- 27,8	30,9	11,4	30,8	16,2	35,7
Pays-Bas	6,8	24,1	10,1	34,0	11,1	36,3
Royaume-Uni	- 18,5	37,8	- 16,3	37,7	- 8,8	42,0
UEBL	6,8	11,3	11,9	12,6	13,0	15,2
Autres UE à 12	4,9	38,3	8,2	39,8	5,5	46,7
<b>UE à 12</b>	<b>- 64,1</b>	<b>315,2</b>	<b>9,3</b>	<b>305,5</b>	<b>17,0</b>	<b>330,9</b>
Canada	- 21,9	11,9	- 23,8	12,8	- 21,4	12,5
États-Unis	- 67,9	72,9	- 103,9	74,9	- 153,7	76,7
Japon	117,5	72,8	131,4	99,7	139,8	127,1
Autres OCDE	- 31,7	107,8	- 22,4	112,0	- 15,6	125,8
<b>Total OCDE</b>	<b>- 68,1</b>	<b>580,6</b>	<b>- 9,4</b>	<b>604,9</b>	<b>- 33,9</b>	<b>673,0</b>

# Échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

Les **investissements bruts** français à l'étranger s'élèvent pour l'année 1993 à 100,3 milliards de F. Sur la même période, les investissements étrangers en France s'élèvent à 87,6 milliards de F [1].

Au 31 décembre 1992, l'**encours des investissements directs** français à l'étranger est de 774,1 milliards de F contre 672,9 milliards à fin 1991. La progression de l'encours se poursuit mais à un rythme en légère diminution (+ 15 % après + 19 % en 1991). Les Pays-Bas ont pour la première fois dépassé les États-Unis (19,6 % du stock contre 17,1 %) comme premier pays d'accueil. Les investissements français à l'étranger émanent d'un nombre restreint de secteurs économiques : les cinq premiers effectuent 50 % du total des investissements. Le premier est le secteur des banques et organismes financiers (15,8 %) [2].

Au 31 décembre 1992, l'encours des investissements directs étrangers en France s'élèvent à 551,8 milliards de F. On observe un ralentissement de la progression de l'encours (8,9 % en 1992 contre 13,2 % en 1991) pour la deuxième année consécutive. Plus de 95 % des investissements étrangers proviennent des pays de l'OCDE et près de 59 % de l'Union européenne. Cinq pays sont à l'origine de plus de 70 % des investissements (Pays-Bas, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse). Les principaux secteurs économiques bénéficiaires (holdings, crédit, commerce, chimie) représentent près de 60 % de l'encours total [2].

La place des filiales de groupes étrangers parmi les entreprises industrielles augmente lentement mais régulièrement [3].

## DÉFINITIONS

- **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 33 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation à leur capital de l'étranger supérieure à 50 %. Elles sont dites à participation minoritaire lorsque les participations sont comprises entre 33 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 33 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.
- **Investissements bruts.** Ne sont pas déduits les liquidations d'investissement direct et les remboursements de prêts. Les chiffres bruts sont les plus significatifs ; en effet, l'évolution des chiffres nets des liquidations peut être perturbée par des désinvestissements importants en montants mais qui correspondent à la stratégie particulière de telle ou telle firme, ou encore à des mesures de nationalisation prises par tel ou tel pays.
- **Investissement direct.** Il comprend :
  - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
  - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
  - les prêts et avances consentis par l'investisseur à la société investie dès lors qu'un lien de maison-mère à filiale est établi entre eux.
- **Encours.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable en ne prenant en considération que les filiales directes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'investissement étranger dans l'industrie française. Effet favorable sur la balance commerciale », *Le 4 pages*, Sessi, n° 35, juin 1994.
- « L'implantation des firmes françaises à l'étranger », *DREE-Résultats*, n° 14, juin 1994, ministère de l'Économie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Attraction des capitaux étrangers : les atouts de la France », n° 41, 16 au 30 juin 1994 ; « Investissements directs étrangers en France et français à l'étranger en 1993 », n° 46, 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1994.
- « L'investissement étranger : moteur de l'emploi ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 190, octobre-novembre 1994.

- *Problèmes économiques* : « Le retour des capitaux privés vers les pays en développement », n° 2379, 8 juin 1994 ; « Les investissements américains en France », n° 2383, juillet 1994 ; « La France est-elle attractive pour l'investissement étranger ? », n° 2405, 4 janvier 1995.

### SOURCES

- [1] « La balance des paiements de la France 1993 », Annexes au Rapport Annuel du ministère de l'Économie, Banque de France.
- [2] *Bulletin de la Banque de France*, Supplément « Études », 4<sup>e</sup> trimestre 1994.
- [3] « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1<sup>er</sup> janvier 1992 », Sessi, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur et direction du Trésor, ministère de l'Économie, tableaux 12-1 à 12-4.

## 19.5 INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

### Les investissements bruts français à l'étranger et de l'étranger en France par grands secteurs [1]

(millions de F)

Secteur	Investissements français à l'étranger		Investissements étrangers en France	
	1992	1993	1992	1993
Agriculture	101	34	48	157
Énergie	14 017	12 634	2 067	192
Industrie manufacturière	43 010	26 191	33 569	21 498
Services (holdings inclus)	68 078	55 924	59 527	53 687
Opérations immobilières	1 942	1 492	12 379	10 467
Autres (bâtiments, etc.)	3 728	4 050	1 729	1 558
<b>Total</b>	<b>130 876</b>	<b>100 325</b>	<b>109 319</b>	<b>87 559</b>

### Principaux pays d'accueil des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre [2]

(milliards de F)

	1991		1992	
	Encours	(%)	Encours	(%)
Pays-Bas	117,3	17,4	152,0	19,6
États-Unis	118,1	17,6	132,6	17,1
Royaume-Uni	72,7	10,8	70,3	9,1
Espagne	58,7	8,7	53,9	7,0
UEBL	60,1	8,9	69,0	8,9
Suisse	36,1	5,4	36,9	4,8
Italie	33,2	4,9	36,9	4,8
Allemagne	30,7	4,6	50,6	6,5
Canada	13,2	2,0	16,0	2,1
Irlande	10,0	1,5	5,3	0,7
Autres pays	122,8	18,2	150,6	19,4
<b>Total</b>	<b>672,9</b>	<b>82,6</b>	<b>774,1</b>	<b>100,0</b>

### Répartition sectorielle des investissements directs à l'étranger au 31 décembre [2]

(%)

	1991	1992
Crédit	17,5	15,8
Énergie	9,2	9,9
Produits chimiques	9,4	8,9
Assurances	8,2	8,8
Matériel électrique et électronique	9,5	6,5
Récupération, réparation, commerce	6,2	6,2
Autres services marchands	6,0	5,6
Alimentation, boisson, tabac	5,0	4,4
Matériaux ferreux et non ferreux	4,4	4,4
Matériel de transport	5,1	4,1
Autres secteurs	19,5	25,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Répartition géographique des investissements directs étrangers en France [2]

(milliards de F)

Pays	31 décembre 1991 *		31 décembre 1992	
	Encours total	%	Encours total	%
OCDE	485,4	95,8	524,6	95,1
<b>UE</b>	<b>283,8</b>	<b>56,0</b>	<b>324,7</b>	<b>58,8</b>
dont : Pays-Bas	102,6	20,3	119,9	21,7
Royaume-Uni	61,5	12,1	68,2	12,4
Allemagne	52,4	10,3	51,5	9,3
Italie	28,6	5,6	33,4	6,1
Autres pays OCDE	201,6	39,8	199,9	36,2
dont : États-Unis	97,5	19,2	99,5	18,0
Suisse	50,8	10,0	50,6	9,2
Japon	15,8	3,1	18,3	3,3
Suède	23,5	4,6	21,1	3,8
Pays hors OCDE	15,5	3,1	19,9	3,6
Indéterminés	5,7	1,1	7,3	1,3
<b>Total</b>	<b>506,6</b>	<b>100,0</b>	<b>551,8</b>	<b>100,0</b>

\* Chiffres révisés.

### Origine des participations étrangères dans l'industrie française (entreprises de plus de 20 salariés hors énergie au 1<sup>er</sup> janvier 1992) [3]

	Entreprises à participation étrangère majoritaire			
	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)
Allemagne	492	116	115,3	5,9
Belgique-Luxembourg	196	34	35,9	2,4
Danemark	28	4	4,2	0,2
Espagne	18	2	2,0	ε
Italie	107	33	32,2	1,4
Pays-Bas	112	35	50,2	2,6
Royaume-Uni	324	82	81,1	3,0
<b>UE</b>	<b>1 279</b>	<b>306</b>	<b>321,0</b>	<b>15,4</b>
Suède	97	23	22,2	1,0
Suisse	315	64	59,4	3,0
Europe	1 740	403	413,0	19,9
Canada	26	12	8,8	0,6
États-Unis	511	217	272,1	13,9
Japon	56	15	21,4	1,4
Reste du monde	231	53	50,5	2,6
<b>Tous pays</b>	<b>2 564</b>	<b>700</b>	<b>765,8</b>	<b>38,4</b>

### Répartition sectorielle des investissements directs étrangers en France au 31 décembre [2]

(%)

	1991*	1992
Holdings	15,6	22,1
Crédit	13,9	17,4
Commerce	11,4	10,6
Chimie	9,2	8,2
Alimentation	5,9	5,1
Énergie	5,3	5,1
Matériel électrique et électronique	3,6	4,3
Matériel de transport	4,4	3,5
Assurances (a)	3,1	2,7
Papier, presse, imprimerie, édition	3,8	2,7
Autres	23,8	18,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Chiffres révisés. (a) Ne figurait pas dans la liste des dix principaux secteurs en 1991.

# Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros des mots-clés.

Celles en caractère **gras** sont des titres de mots-clés ou de chapitres et celles en *italique* font l'objet d'une définition.

- |          |   |                             |  |                               |
|----------|---|-----------------------------|--|-------------------------------|
| <b>A</b> | Accédants à la propriété                        | 5.2                         | <b>Biens d'équipement</b>                          | 17.4                          |
|          | <b>Accidents</b>                                | 7.1                         | <b>Biens intermédiaires</b>                        | 17.3                          |
|          | Accidents technologiques                        | 2.2                         | <i>Biens et services (balance)</i>                 | 19.1                          |
|          | <i>Accroissement naturel (taux)</i>             | 3.6                         | <b>Bilan énergétique</b>                           | 15.1                          |
|          | <b>Accroissement de la population</b>           | 3.6                         | <i>Bilan des établissements de crédit</i>          | 18.3                          |
|          | <i>Actifs, actives</i>                          | 3.3, 9.1                    | <i>BIT (Bureau international du travail)</i>       | 9.2                           |
|          | Actifs financiers                               | 12.2                        | Blessés (accidents de la route)                    | 7.1                           |
|          | Actions   | 12.3                        | Boisement  | 2.1                           |
|          | <i>Activité (taux)</i>                          | 9.1                         | <b>Bourse-marchés financiers</b>                   | 12.3                          |
|          | <i>Administrations</i>                          | 9.5, 10.2, 13.3, 13.4, 14.2 | <i>Branches</i>                                    |                               |
|          | Aéronautique (construction)                     | 17.4                        | <i>d'activité</i>                                  | 11.2, 14.1, 14.2, 17.1 à 17.5 |
|          | <i>Agent des services civils de l'État</i>      | 10.2                        | <i>Brevets professionnels (BEP)</i>                | 6.1                           |
|          | <b>Âges (v. mariages, décès, scolarisation)</b> | 3.1                         | <i>Brevets de techniciens (BT, BTS)</i>            | 6.1                           |
|          | <i>Agglomération</i>                            | 1.4, 1.5                    | <i>Budget annexe</i>                               | 13.1                          |
|          | Agrégats par habitant                           | 11.1                        | <b>Budget de l'État</b>                            | 13.1                          |
|          | <i>Agrégats de monnaie</i>                      | 12.1                        | <i>Budget par nature des charges</i>               | 13.3                          |
|          | <i>Agrégats de placement</i>                    | 12.1                        |  |                               |
|          | <b>Agriculture - Pêche</b>                      | 16.1 à 16.4                 |  |                               |
|          | Aide au logement                                | 5.2                         | <b>H</b>   |                               |
|          | <b>Aide sociale</b>                             | 10.7                        | <i>CAF (importations)</i>                          | 16.3, 19.1, 19.2, 19.3        |
|          | <i>Allemagne</i>                                | 1.1                         | <i>Capitalisation boursière</i>                    | 12.3                          |
|          | <i>Allocation (simple, compensatrice)</i>       | 10.7                        | <i>Capitaux à court et à long terme</i>            | 19.4                          |
|          | <b>Appareil productif</b>                       | 14.1 à 14.6                 | <i>Captures nominales (pêches mar.)</i>            | 16.3                          |
|          | <i>Armée (effectifs)</i>                        | 9.5                         | Cartes bancaires                                   | 18.3                          |
|          | <i>Arrêté préfectoral de biotope</i>            | 2.1                         | <b>Catégories sociales</b>                         | 3.7                           |
|          | <b>Assurances</b>                               | 18.3                        | <i>Catégories socioprofessionnelles</i>            |                               |
|          | <b>Automobile</b>                               | 4.2, 17.6                   | <i>(CSP)</i>                                       | 3.7, 9.1, 9.2                 |
|          |   |                             | <i>CELRL</i>                                       | 2.1                           |
|          |   |                             | <i>Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)</i> | 6.1                           |
|          |   |                             | <b>Charbon</b>                                     | 15.1, 15.2                    |
|          |   |                             | <i>Charges communes (budget)</i>                   | 13.3                          |
|          |   |                             | <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>               |                               |
|          |   |                             | <i>(CAHT)</i>                                      | 14.3, 14.4, 14.6, 17.1 à 17.5 |
|          |   |                             | Chirurgiens-dentistes                              | 7.2                           |
|          |   |                             | <b>Chômage</b>                                     | 9.2, 9.3                      |
|          |   |                             | <i>Chronopost</i>                                  | 18.4                          |
|          |   |                             | Cinéma (fréquentation)                             | 4.4                           |
|          |   |                             | <i>Classe, division (enseignement)</i>             | 6.2                           |
|          |   |                             | <i>Classes d'adaptation, d'initiation</i>          | 6.1                           |
| <b>B</b> | Baccalauréat                                    | 6.4                         |  |                               |
|          | <b>Balance commerciale</b>                      | 19.2                        |  |                               |
|          | <b>Balance des paiements</b>                    | 19.4                        |  |                               |
|          | <i>Banlieue</i>                                 | 1.5                         |  |                               |
|          | <b>Banques</b>                                  | 18.3                        |  |                               |
|          | <b>Bâtiment et travaux publics</b>              | 17.2                        |  |                               |
|          | <i>Bénéficiaires (aide)</i>                     | 10.7                        |  |                               |
|          | <b>Biens de consommation</b>                    | 17.5                        |  |                               |
|          | <b>Biens durables</b>                           | 4.2                         |  |                               |

<b>Clients et fournisseurs</b>	
(commerce ext.)	<b>19.3</b>
<i>Coefficient budgétaire</i>	4.1
<i>Coefficient de rigueur climatique</i>	15.1
<i>Collectivités locales</i>	13.4
Collectivités territoriales	1.3, 9.5
Combustibles minéraux solides	15.2
<b>Commerce</b>	<b>18.1</b>
Commerce	
extérieur	16.3, 17.3 à 17.6, 19.1 à 19.5
Commune, <i>commune urbaine</i>	1.3, 1.5
Compagnies d'assurance	18.3
Comptabilité nationale	11.1, 11.2
Comptes d'affectation spéciale	13.1
Comptes des ménages	11.1
<i>Comptes sociaux</i>	18.3
<i>Comptes spéciaux du Trésor</i>	13.1
<b>Concentration économique (industrie)</b>	<b>14.6</b>
<b>Conditions d'emploi</b>	<b>9.3</b>
<b>Conditions de travail</b>	<b>9.4</b>
<i>Consolidation (chiffres d'affaires)</i>	14.4
<b>Consommation</b>	<b>4.1 à 4.4</b>
<i>Consommation commercialisable</i>	18.1
<i>Consommation (électricité)</i>	15.3
<i>Consommations intermédiaires</i>	16.1
<i>Consommation médicale</i>	7.3
<b>Consommation des ménages</b>	<b>4.1</b>
Construction (BTP)	17.2
Construction automobile	17.6
Construction navale	17.4, 18.6
<i>Contrat (enseignement)</i>	6.2
<i>Contrat emploi-solidarité (CES)</i>	9.1, 9.3
<i>Contribution sociale généralisée</i>	13.2
<i>Conurbation - Mégalopole</i>	1.4
<i>Correction CAF-FAB</i>	19.1, 19.2
<i>Correspondants postaux</i>	18.4
<i>Cotisations sociales</i>	10.6
<i>Couple</i>	3.3
<i>Couverture en volume (taux)</i>	19.1, 19.2
<b>Crédit</b>	<b>12.1</b>
<b>Criminalité</b>	<b>8.1</b>
<b>Croissance - Productivité</b>	<b>11.2</b>
<i>Cultures marines</i>	16.3
<b>Culture - Loisirs - Sports</b>	<b>4.4</b>

<b>D</b> <b>Décès (causes)</b>	<b>3.5, 3.6, 7.1</b>
<i>Déchets</i>	2.2
<i>Déclaration annuelle de données sociales (DADS)</i>	10.1
Défense (effectifs)	9.5
Délinquance	8.1
<i>Délits</i>	8.1
Densité de population	1.1

<b>Départements</b>	<b>1.2</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>1.3</b>
<i>Départ en vacances (taux)</i>	4.3
Dépense nationale d'environnement	2.2
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>13.3</b>
<i>Dépenses culturelles et de loisirs</i>	4.4
<i>Dépenses de fonctionnement, d'investissement (finances locales)</i>	13.4
<i>Dépense de protection sociale</i>	10.6
<i>Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)</i>	18.7
<b>Dépenses de santé</b>	<b>7.3</b>
<i>Dette publique</i>	13.1
<i>Diplômes</i>	6.3, 6.4
<b>Divorces</b>	<b>3.2</b>
<i>Dotations (Finances locales)</i>	13.4
<i>Douanes (statistiques)</i>	19.2
<i>Doubles comptes (population)</i>	1.2
<i>Droits (dérivés, directs)</i>	10.5
<b>Durée et conditions de travail</b>	<b>9.4</b>
<i>DEA, DESS, DEUG, DEUST, DUT</i>	6.3
<b>E</b> <i>Eau distribuée</i>	2.2
<b>Échanges extérieurs</b>	<b>19.1 à 19.5</b>
Écoles et professeurs	6.2, 6.3
<b>Économie générale</b>	<b>11.1 à 11.4</b>
<i>Éducation (dépense)</i>	6.2
<b>Effectifs des branches</b>	<b>14.2</b>
<i>Effectifs budgétaires</i>	9.5
Effectifs des secteurs	17.1, 17.3 à 17.5
<i>Effet de carrière</i>	10.2
<i>Effet de structure (salaires)</i>	10.1, 10.2
Effort de recherche	18.7
<b>Électricité</b>	<b>15.1, 15.3</b>
Électrique et électronique (matériel)	17.4
<b>Élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés</b>	<b>6.1</b>
<b>Emploi</b>	<b>9.1 à 9.6</b>
<b>Emploi des étrangers</b>	<b>9.6</b>
<b>Emploi de la Fonction publique</b>	<b>9.5</b>
<i>Emploi intérieur</i>	14.2
Emploi des jeunes	6.4, 9.1
<i>Encours</i>	19.5
<i>Endettement intérieur total</i>	12.1
<b>Énergie</b>	<b>14.2, 15.1 à 15.3</b>
<i>Énergie primaire, secondaire, finale</i>	15.1
<i>Enquête ACEMO</i>	9.6
<i>Enquête annuelle d'entreprise (EAE)</i>	16.4, 17.1, 17.3 à 17.5, 18.2
<i>Enquête logement</i>	5.1
<i>Enquête santé</i>	7.3
<i>Enquête sur l'emploi</i>	9.1, 9.2, 9.6
<b>Enseignants</b>	<b>6.2, 6.3</b>
<b>Enseignement</b>	<b>6.1 à 6.4</b>

<i>Enseignement spécial</i>	6.1
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>6.3</b>
Enseignement technique	6.1, 6.4
<b>Entrées dans la vie active</b>	<b>6.4</b>
<i>Entreprises</i>	14.6
<b>Entreprises françaises (grandes)</b>	<b>14.4</b>
<b>Environnement</b>	<b>2.1, 2.2</b>
<b>Épargne</b>	<b>12.2</b>
Équipement des ménages	4.2
<b>Équipements de santé</b>	<b>7.2</b>
Espaces naturels	2.1
<i>Espérance de vie</i>	3.5
<i>Établissement (production)</i>	14.6
Établissements de crédit	18.3
<b>Établissements et enseignants</b>	<b>6.2</b>
<i>Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)</i>	6.1
État civil	3.1
État matrimonial	3.2
<i>Étrangers</i>	3.6, 9.6
Étudiants	6.3, 6.4
<i>Excédent naturel</i>	3.6
<b>Exploitations agricoles</b>	<b>16.1</b>
<b>Exportations</b>	<b>19.1 à 19.3</b>

 <b>FAB (exportations)</b>	16.3, 19.1, 19.2, 19.3
<i>Famille monoparentale</i>	3.3
<b>Familles</b>	<b>3.3</b>
FAO	16.2
<i>Fécondité (taux)</i>	3.4
<i>Fédérations olympiques</i>	4.4
Financement (logement)	5.2
<b>Finances publiques</b>	<b>13.1 à 13.4</b>
<b>Finances publiques locales</b>	<b>13.4</b>
Fioul	15.2
Fiscalité locale	13.4
Flotte (transports maritimes)	18.6
<b>Fonction publique</b>	<b>9.5, 10.2</b>
<i>Fonds commun de placement (FCP)</i>	12.3
<i>Fonds de solidarité vieillesse (FSV)</i>	10.5, 10.6, 10.7
<i>Formation brute de capital fixe (FBCF)</i>	11.1
<i>Formation-emploi (bilan)</i>	6.4
<i>Formations en alternance des jeunes</i>	9.1

 <b>Gaz</b>	<b>15.1, 15.3</b>
<i>Génération (âges)</i>	3.1
<i>Glissement (indice)</i>	11.4
<i>Grandes cultures</i>	16.1
<b>Grandes entreprises françaises</b>	<b>14.4</b>
<i>Grandes surfaces</i>	18.1

<b>Groupes industriels mondiaux</b>	<b>14.3</b>
<i>Groupe, groupe État</i>	14.4, 14.5
<i>Guadeloupe</i>	1.3
<i>Guichets annexes</i>	18.4
<i>Guichets bancaires</i>	18.3
<i>Guyane</i>	1.3

 <b>Habitat</b>	<b>5.1</b>
<i>Hôpitaux (publics et privés)</i>	7.2
<i>Houille</i>	15.2
<i>Hypermarchés</i>	18.1

 <b>Immatriculations (automobiles)</b>	17.6
<i>Immigrés</i>	3.6
<b>Importations</b>	<b>19.1 à 19.3</b>
<b>Impôts et cotisations sociales</b>	<b>13.2</b>
<i>Impôts directs et indirects</i>	13.2
<i>Impôts de solidarité sur la fortune (ISF)</i>	13.2
<i>Indépendance énergétique (taux)</i>	15.1
<i>Indexation (loi Neiertz)</i>	11.4
<i>Indicateur conjoncturel de fécondité</i>	3.4
<i>Indices boursiers</i>	12.3
<i>Indices BT, TP</i>	17.2
<i>Indice de la production industrielle</i>	17.1
<i>Indice des loyers</i>	5.2
<i>Indice des prix à la consommation</i>	11.4
<i>Indice des prix de vente industriels (IPVI)</i>	11.3
<i>Indice des prix des produits agricoles (IPPAP)</i>	11.3
<i>Indice du coût de la construction</i>	5.2
<i>Indice de salaire à structure constante</i>	10.1, 10.2
<b>Industrie- construction</b>	<b>14.1 à 14.6, 17.1 à 17.6</b>
<i>Industrie manufacturière</i>	17.1, 17.3 à 17.6
<b>Industries agro-alimentaires (IAA)</b>	<b>16.4</b>
<i>Informatique</i>	17.4
<i>Institutions financières spécialisées</i>	18.3
<i>Institut universitaire de technologie (IUT)</i>	6.3
<i>Instruments de paiement</i>	18.3
<i>Investissements (bruts, directs)</i>	19.5
<i>Investissement (FBCF)</i>	11.1, 17.2
<b>Investissements internationaux</b>	<b>19.5</b>

 <b>Jauge brute (en tonneaux)</b>	18.6
<i>Jeunes (emploi)</i>	6.4, 9.1
<i>Juridictions</i>	8.1
<b>Justice</b>	<b>8.1</b>

<b>L</b>	Licence (enseignement)	6.3
	Licences sportives	4.4
	Lits d'hôpitaux	7.2
	Livraisons de produits agricoles	16.2
	<b>Locataires</b>	<b>5.2</b>
	<b>Logement</b>	<b>4.1, 5.1, 5.2, 14.2</b>
	Logement (occasionnel, neuf, tout confort)	5.1
	Logements terminés dans divers pays	17.2
	Logements vacants	5.1
	Loi de finances (initiale, rectificative)	13.1
	Loi de règlement (budget)	13.1
	<b>Loisirs</b>	<b>4.4</b>
	Loyer	5.2

<b>M</b>	Magnétoscope	4.2
	Main-d'oeuvre civile (par secteur d'activité)	14.2
	<b>Maladies</b>	<b>7.1, 10.6</b>
	<b>Marchés financiers</b>	<b>12.3</b>
	Marchandises (trafic)	18.5, 18.6
	<b>Mariages</b>	<b>3.2</b>
	Martinique	1.3
	Matériel électrique et électronique	17.4
	Maxidiscompte	18.1
	Mayotte	1.3
	Médecins	7.2
	Ménages (consommation, équipement)	4.1, 4.2, 4.4, 5.2, 7.3
	Ménages (épargne)	12.2
	<b>Ménages (revenus)</b>	<b>10.4, 11.1</b>
	Ménages (structure)	3.3, 3.7
	<b>Milieu naturel</b>	<b>2.1</b>
	Militaire (statistique)	9.5
	Minimum vieillesse	10.5
	Minitel	18.4
	Monétique	18.3
	<b>Monnaie - marchés financiers</b>	<b>12.1 à 12.3</b>
	Mortalité	3.5, 7.1
	Multi-équipement	4.2

<b>N</b>	<b>Naissances</b>	<b>3.4</b>
	Natalité (taux)	3.4
	Nationalisations	14.5
	Nationalité	3.2, 3.4, 9.6
	<b>Niveaux de formation</b>	<b>6.4</b>
	Nomenclature d'activités française (NAF)	17.3
	Nomenclature d'activités et de produits (NAP)	17.3
	Nomenclature économique de synthèse (NES)	9.1, 14.5, 17.1, 17.3, 17.4, 17.5

	Non-titulaires	9.5
	Nouvelle-Calédonie	1.3
	Nucléaire	15.3
	Numéris	18.4
	Numéris clausus	7.2
	Nuptialité (quotient, taux)	3.2

<b>O</b>	Objets déposés (Poste)	18.4
	Obligations (Bourse)	12.3
	OCDE	19.3
	OPCVM	12.1, 12.3
	Opérations à caractère définitif et temporaire	13.1
	Origines de l'électricité (hydraulique, nucléaire, thermique)	15.3
	Ouvriers	3.7, 9.1 à 9.4

<b>P</b>	<b>Paiements courants (balance des paiements)</b>	<b>19.4</b>
	Parc d'automobiles	4.2, 17.6
	Parc de biens durables	4.2
	Parcs naturels	2.1
	Parités de pouvoir d'achat	11.2
	Participation étrangère	19.5
	Parts de marché (export.)	17.3, 17.4, 17.5
	Passagers	18.5, 18.6
	<b>Patrimoine</b>	<b>12.2</b>
	<b>Pays</b>	<b>1.1</b>
	Pays d'Asie, de l'Est	19.3
	Pays de la mer du nord	15.1, 15.2
	<b>Pêches maritimes</b>	<b>16.3</b>
	Pensions (retraites)	10.5
	Personnel de l'éducation nationale	6.2
	Personne de référence (recensement)	3.3, 3.7
	<b>Personnels de santé</b>	<b>7.2</b>
	<b>Pétrole</b>	<b>15.1, 15.2</b>
	Pharmaciens	7.2
	Pièces d'un logement (nombre)	5.1
	Plan d'épargne populaire	12.2
	Plantes industrielles	16.2
	Poisson débarqué	16.3
	Politique agricole commune (PAC)	16.1, 16.2, 16.4
	<b>Pollution</b>	<b>2.2</b>
	Polynésie française	1.3
	Pondération (indice de prix)	11.4
	<b>Population</b>	<b>1.1 à 1.3, 1.5, 3.1 à 3.7</b>
	<b>Population (accroissement)</b>	<b>3.6</b>
	<b>Population active</b>	<b>9.1, 9.5, 9.6, 14.2 à 14.6, 18.1</b>
	Population active occupée	9.1

Population comptée à part	1.2
Population étrangère	3.6
Population mondiale	1.1
Population pénale	8.1
Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)	9.2
Population scolaire	6.1
Population urbaine	1.4
Ports maritimes	18.6
<b>Poste et télécommunications</b>	<b>18.4</b>
Pouvoir d'achat	10.1, 10.4
Prélèvements obligatoires	13.2
Prestations sociales	10.6
Privatisations	14.5
<b>Prix de détail</b>	<b>11.4</b>
<b>Prix à la production</b>	<b>11.3</b>
Production (voir au mot principal)	11.1
<b>Productions agricoles</b>	<b>16.2</b>
Production brute, nette, d'électricité	15.3
Production distribuée	16.4
<b>Production des branches</b>	<b>14.1, 16.4, 17.1 à 17.6</b>
<b>Production industrielle</b>	<b>14.1, 17.1</b>
Productivité horaire du travail	11.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand	1.3, 11.1, 11.2
Produit national brut (PNB)	11.1
Produits industriels	17.1, 17.3 à 17.6
Produits de la pêche	16.3
Produits pétroliers	15.2
Professeurs	6.2
Professions	3.7, 6.2, 7.2, 9.1
Projection de population	1.1, 3.1
<b>Propriétaires et locataires</b>	<b>5.2</b>
<b>Protection sociale</b>	<b>10.6</b>
Puissance nucléaire installée	15.3
Pyramide des âges	3.1

<b>Q</b> Quantités débarquées (pêches mar.)	16.3
Quartier maritime	16.3
Quotient de mortalité	3.5
Quotient de nuptialité	3.2

<b>R</b> Recensement de 1990	3.1
Recettes fiscales	13.2
Recettes de plein exercice	18.4
<b>Recherche</b>	<b>18.7</b>
Recherche et développement (RD)	18.7
Régimes de sécurité sociale	10.6
Régime général	10.5
<b>Régions - Départements</b>	<b>1.2</b>
Rémunérations	10.1 à 10.3

Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)	14.5
Reproduction (taux brut)	3.4
Réserves internationales	19.4
Réserves de pétrole "prouvées"	15.2
Résidences principales, secondaires	5.1, 5.2
<b>Résultats économiques de l'année</b>	<b>11.1</b>
Résultat net	14.3
<b>Retraites</b>	<b>10.5</b>
Réunion (île de la)	1.3
<b>Revenus</b>	<b>10.1 à 10.7</b>
Revenus de facteurs	19.4
Revenu minimum d'insertion (RMI)	10.4
Revenu national	11.1
<b>Revenus agricoles</b>	<b>16.1</b>
<b>Revenus des ménages</b>	<b>10.4</b>
Risque industriel	2.2

<b>S</b> Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
<b>Salaires de la Fonction publique</b>	<b>10.2</b>
<b>Salaires des secteurs privé et semi-public</b>	<b>10.1</b>
<b>Salairé minimum</b>	<b>10.3</b>
Salairé net médian	10.2
Salairé net moyen	10.1, 10.2
Salarié à temps partiel	9.4
Salariés	10.1, 10.2
<b>Santé</b>	<b>7.1 à 7.3</b>
Scolarisation (taux)	6.1
Second marché (bourse)	12.3
Secteur d'entreprise	14.3, 14.6, 17.1, 17.3, 17.5
Secteurs primaire, secondaire, tertiaire	14.2, 14.6
<b>Secteur public</b>	<b>14.5</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>14.1, 14.6, 18.1 à 18.7</b>
Section d'éducation spéciale (SES)	6.1
Services marchands, non marchands	14.1, 18.2
<b>Services non financiers</b>	<b>18.2</b>
Sicav	12.3
Smic	10.3
Solde migratoire	3.6
Somme des naissances réduites	3.4
Sous-emploi	9.4
<b>Sport</b>	<b>4.4</b>
Stocks de logements, de bureaux	17.2
Superficie (territoire)	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU)	16.1
Supermarchés	18.1
Surface boisée	2.1

	Taux (voir au mot principal)	
	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	13.2
	<b>Télécommunications</b>	<b>18.4</b>
	Télématique	18.4
	Téléphone	18.4
	Télérel	18.4
	Temps partiel	9.4
	Tension (haute et basse)	15.3
	Terres australes (TAAF)	1.3
	Terres cultivées	16.1
	<b>Territoire</b>	<b>1.1 à 1.5</b>
	<b>Territoires d'outre-mer</b>	<b>1.3</b>
	Titulaires (Fonction publique)	9.5
	Tonne-équivalent pétrole (tep)	15.1, 15.3
	Tonne-kilomètre	18.5
	Tourisme	4.3, 14.4
	Trafic aérien	18.5
	Trafic « expéditions » (rail)	18.5
	Trafic ferroviaire	18.5
	Trafic kilométrique	18.5
	Trafic de marchandises	18.6
	Trafic de passagers (maritime)	18.6
	Trafic postal	18.4
	Trafic téléphonique, téléx et télégraphique	18.4
	Traitement indiciaire brut	10.2
	Transactions courantes	19.4
	Transferts en capital	19.4
	Transpac	18.4
	<b>Transports aériens</b>	<b>18.5</b>
	<b>Transports maritimes et fluviaux</b>	<b>18.6</b>
	Transports routiers	18.5
	<b>Transports terrestres</b>	<b>18.5</b>
	Travail (accidents)	7.1
	Travail (conditions)	9.4
	Travailleurs étrangers	9.6
	Tués (dans les accidents de la circulation)	7.1

	Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL)	19.3
	Urbanisation (taux)	1.4
	Unités de mesure (électricité)	15.3
	Unité urbaine	1.5
	Université (effectifs)	6.3

	<b>Vacances</b>	<b>4.3</b>
	Valeur ajoutée brute	11.2, 14.1
	Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)	17.3
	Variations climatiques	15.1
	Véhicules utilitaires	17.6
	Ventes au détail (parts de marché)	18.1
	Victimes (accidents)	7.1
	<b>Villes de France</b>	<b>1.5</b>
	Ville - Centre	1.5
	Ville isolée	1.5
	<b>Villes du monde</b>	<b>1.4</b>
	Vins AOC	16.2
	Voies navigables intérieures	18.6
	Voiture particulière	4.2
	Voyageurs (transports)	18.5, 18.6
	Voyageur-kilomètre	18.5

	Wallis-et-Futuna	1.3
--	------------------	-----

	Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU)	5.1
	Zone de protection spéciale	2.1
	Zone RAMSAR	2.1

# Adresses utiles

## 1. ADMINISTRATIONS

**Santé, Intégration et Solidarité** Sesi, Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'information, 1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

**Agriculture, Pêche et Alimentation** Scees, Service central des Enquêtes et Études statistiques, 4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 43 44 46 33.

**Culture** Direction de l'Administration générale, Département des études et de la prospective, 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

**Défense** Sirpa, Service d'Information et de Relations publiques des Armées, 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 44 42 30 11.

**Économie et Finances** Direction de la Communication, Direction de la Comptabilité publique, Direction de la Prévision, Direction des Relations économiques extérieures (DREE), 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Direction du Trésor, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17.

Direction générale des Douanes et Droits indirects, Sous-direction des Statistiques et de l'Informatique, 8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 44.63.25.25.

**Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Insertion professionnelle** Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP), Sous-direction des enquêtes statistiques et des études, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 40 65 65 40.

Direction générale de la Recherche et de la Technologie, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 35 35.

**Petites et moyennes entreprises, Commerce et Artisanat** Direction de l'Artisanat, 24, rue de l'Université, 75700 Paris. Tél. : 43 19 24 24.

**Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques, 20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 42 19 20 21.

Institut français de l'Environnement (IFEN), 17, rue des Huguenots, 45058 Orléans Cedex 01. Tél. : 38 79 78 78.

**Aménagement du territoire, Équipement et Transports** Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI), Arche de la Défense - Paroi sud, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 41 09 43 21.

Direction de la Flotte de commerce,  
3, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 44 49 85 00.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routière,  
Arche de la Défense - Paroi sud, 92055 Paris La Défense Cedex 04.  
Tél. : 40 81 21 22.

Observatoire économique et statistique des Transports (OEST),  
Tour Pascal, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél : 40 81 21 22.

**Industrie** Délégation à la Communication,  
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 64 44

Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),  
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 36 36.

Observatoire de l'Énergie,  
99, rue de Grenelle, 75353 Paris Cedex 07 SP. Tél. : 43 19 32 84.

Service des Statistiques industrielles (SESSI),  
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 43 19 36 36.

**Intérieur, Réforme de l'État,  
Décentralisation et Citoyenneté** Direction générale des Collectivités locales (DGCL),  
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

Direction centrale de la Police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

**Jeunesse et Sports** Direction de l'Administration et des Services extérieurs,  
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 40 45 90 00.

**Justice** Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,  
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation,  
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 44 77 66 02.

**Tourisme** Direction du Tourisme,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 44 37 36 00.

**Travail, Dialogue social et  
Participation** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des  
Statistiques (DARES),  
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 40 56 60 00.

## 2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

**BDF** Banque de France,  
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.

**CEREQ** Centre d'études et de recherches sur les qualifications,  
10, place de la Joliette, 13002 Marseille. Tél. : 91 13 28 28.

**CDF** Charbonnages de France,  
65, avenue de Colmar, 92507 Rueil Malmaison Cedex.  
Tél. : 47 52 92 52.

**CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.

**CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.

- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 42 79 35 94.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.
- CREDES** Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé,  
1, rue Paul-Cézanne, 75008 Paris. Tél. : 40 76 82 00.
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 40 77 85 00.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,  
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.
- FRANCE TELECOM** Direction générale, (direction des Programmes et des Finances),  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 44 44 22 22.
- INED** Institut national d'études démographiques,  
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 42 18 20 00.
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 44 23 60 00.
- OMI** Office des migrations internationales,  
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 53 69 53 70.
- LA POSTE** Direction de la Communication,  
4, quai du Point-du-Jour, 92100 Boulogne. Tél. : 41 41 66 66.

### 3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 45 68 32 50.
- CCE** Commission des communautés européennes,  
Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),  
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense. Tél. : 41 25 12 12.
- FAO** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,  
via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 19 39 657 971.
- FRI** Fédération routière internationale,  
63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.
- LLOYD'S** Lloyd's register of shipping,  
32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.
- OMS** Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

**UIC** Union internationale des chemins de fer,  
14, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 44 49 20 20.

#### 4. ORGANISMES DIVERS

- ADEME** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,  
27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris. Tél. : 47 65 20 00.
- AFB** Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 48 00 52 52.
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 49 52 51 00.
- CCPM** Comité central des pêches maritimes,  
51, rue Salvador-Allende, 92027 Nanterre Cedex. Tél. : 47 75 01 01.
- CEPII** Centre d'études prospectives et d'informations internationales,  
9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. Tél. : 48 42 64 64.
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution  
atmosphérique,  
3, rue Henri-Heine, 75016 Paris. Tél. : 44 30 41 90.
- CL** Crédit Lyonnais, services centraux,  
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 66 20 76.
- CNC** Centre national de la cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 44 34 34 40.
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,  
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,  
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 08 10 57.
- DF** La Documentation française, services documentaires,  
29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 70 00.
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42 47 90 00.

#### 5. PUBLICATIONS

Aéroports magazine,  
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 75 52.

Alternatives économiques,  
39, rue du Sentier, 75002 Paris. Tél. : 40 28 00 04.

Commission des communautés européennes, service de presse,  
288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 40 63 38 61.

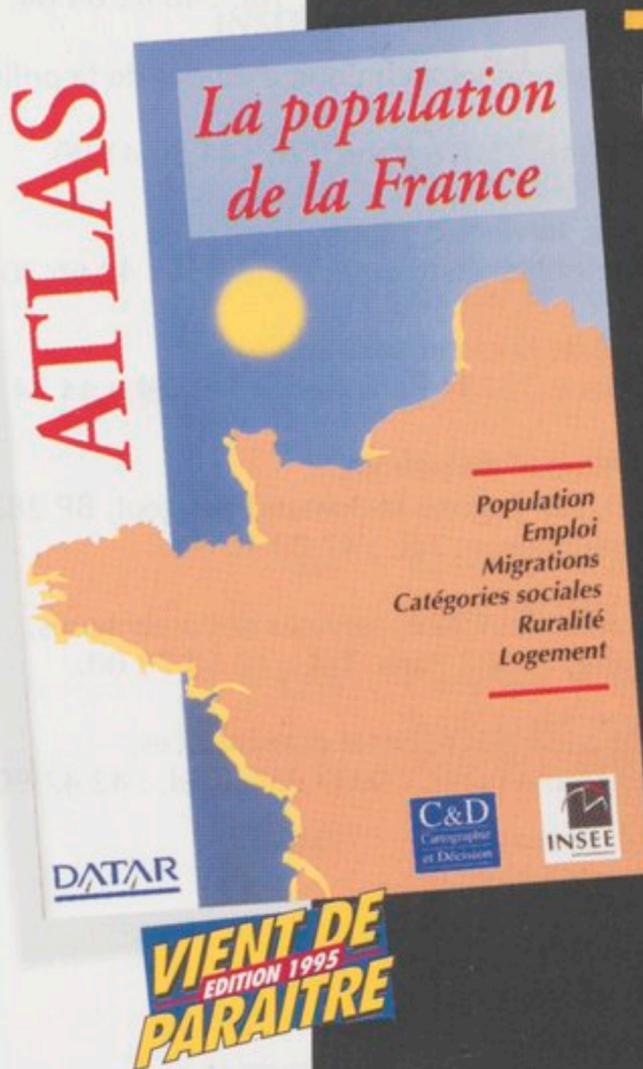
Futuribles, Analyse-prévision-prospective,  
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42 22 44 92.

Journal officiel,  
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 40 58 75 00.

Vendu dans  
les directions  
régionales  
de l'INSEE  
et également  
en librairie.

LES OUVRAGES DE L'INSEE

# ATLAS- LA POPULATION DE LA FRANCE



Un instrument d'analyse et de  
compréhension et un outil de  
travail opérationnel.

Essentiel pour mémoriser  
les enjeux territoriaux  
et les transformations qui  
affectent l'espace national.

Indispensable pour  
les responsables nationaux  
et locaux chargés  
de préparer les décisions  
d'aménagement du territoire.

L'INSEE vous informe 24 h sur 24 :  
pour toute la France, le 36 68 07 60\*  
indices, informations, adresses utiles  
\* 2,19 F la minute

format 21 x 29,7 - 40 pages - 90 FF  
Réalisé avec Cartographie et Décision  
et édité par la DATAR



# Portrait et images des femmes



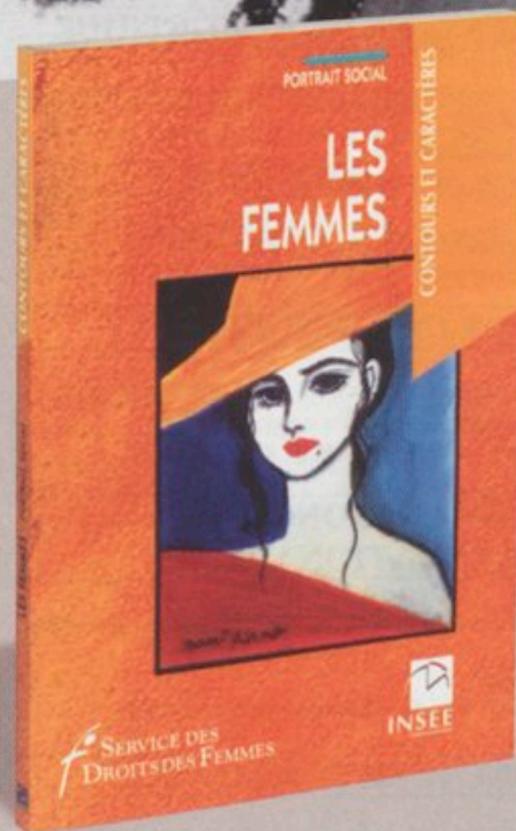
**VIENT DE  
PARAITRE**

Vendu  
en librairie  
et dans les directions  
régionales de l'INSEE

## Aujourd'hui être femme en France...

... c'est être majoritaire dans la population et vivre plus longtemps que les hommes. C'est être plus souvent diplômée que dans le passé, mais encore cantonnée dans une profession "féminine", plus engagée dans le monde du travail, mais plus souvent chômeuse, avoir une influence dans la vie sociale et politique en progrès, mais toujours loin de l'égalité avec les hommes.

La collection "Contours et Caractères" présente un portrait des femmes en 80 thèmes ; famille, santé, éducation, emploi, ressources, conciliation de la vie familiale et du travail, loisirs, relations avec la société et la politique sont autant de sujets abordés.

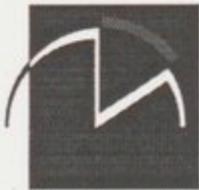


CREATONE

225 pages, format 16 x 24 cm ..... 80 FF

  
**INSEE**

**A NOTER : 36 68 07 60\***, l'INSEE vous informe 24h sur 24 : indices, informations, adresses utiles. \* 2,19F la minute



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

TARIF 1995

LES PUBLICATIONS

## LA CONJONCTURE

## L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

### TENDANCES DE LA CONJONCTURE

**Cahier 1** : chaque trimestre, la conjoncture en 600 séries mensuelles et graphiques sur 10 ans ;

**Cahier 2** : chaque trimestre 600 séries trimestrielles et graphiques sur 20 ans.

**Abonnement 1 an : 9 cahiers + suppléments**

France : 682 FF - Etranger : 853 FF - Etranger avion : 941 FF

l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE

### INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

**Abonnement 1 an (350 numéros) : France : 1 670 FF**

Etranger : 2 088 FF - Etranger avion : 2 591 F

### BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

**Abonnement 1 an : (12 numéros)**

Edition sur papier : France : 346 FF - Etranger : 433 FF

Etranger avion : 562 FF

Edition sur microfiche : France : 176 FF - Etranger : 220 FF

Etranger avion : 349 FF

### NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

**Abonnement 1 an : (3 numéros + 2 points conjoncturels)**

France : 167 FF - Etranger : 209 FF - Etranger avion : 255 FF

### NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

3 fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision.

**Abonnement : (3 numéros)**

France : 137 FF - Etranger : 171 FF - Etranger avion : 222 FF

### CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger.

**Abonnement 1 an : (2 numéros)**

France : 44 FF - Etranger : 55 FF - Etranger avion : 67 FF

### BLOC-NOTES

#### de INSEE Info Service

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité

**Abonnement 1 an : (11 numéros)**

France : 163 FF - Etranger : 204 FF - Etranger avion : 324 FF

### INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

**Abonnement gratuit**

### COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

**Abonnement 1 an : (4 numéros)**

France : 135 FF - Etranger : 169 FF - Etranger avion : 234 FF

### SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fond documentaire de l'INSEE.

**Abonnement 1 an : (6 numéros)**

France : 657 FF - Etranger : 821 FF - Etranger avion : 892 FF

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE  
TENDANCES DE LA CONJONCTURE .....   
INFORMATIONS RAPIDES .....   
BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE .....   
NOTE DE CONJONCTURE .....   
NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE .....   
CONJONCTURE IN FRANCE .....   
L'INFORMATION SUR L'INFORMATION  
BLOC NOTES DE INSEE INFO SERVICE .....   
INSEE INFOS .....   
INSEE NEWS .....   
LA CARTA DEL INSEE .....   
COURRIER DES STATISTIQUES .....   
SCRIBECO .....

Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

Ci-joint un chèque de ..... FF\*

\*pour l'étranger libellé en FF..

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

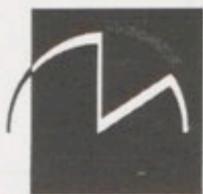
A retourner à : INSEE - CNGP  
BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES  
ÉCONOMIQUES

TARIF 1995

LES PUBLICATIONS

## LES PÉRIODIQUES

### INSEE RESULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE. INSEE RESULTATS

est articulé en 5 thèmes : . Economie générale  
. Démographie-Société . Consommation-Modes de vie  
. Système productif . Emploi-Revenus.  
Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

**Abonnement INSEE RESULTATS**  
**Economie générale (20 numéros)**  
France : 1 454 FF - Etranger : 1 818 FF - Etranger avion : 2 075 FF

**Démographie-Société (7 numéros)**  
France : 509 FF - Etranger : 636 FF - Etranger avion : 726 FF

**Consommation-Modes de vie (15 numéros)**  
France : 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF - Etranger avion : 1 557 FF

**Système productif (15 numéros)**  
France 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF - Etranger avion : 1 557 FF

**Emploi-revenus (13 numéros)**  
France : 945 FF - Etranger : 1 181 FF - Etranger avion : 1 344 FF

**Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)**  
France : 5 090 FF - Etranger 6 363 FF - Etranger avion : 7 259 FF

**Abonnement sur microfiches INSEE RESULTATS**  
**(ensemble des thèmes)**  
France : 2 284 FF - Etranger : 2 855 FF - Etranger avion : 3 751 FF

### INSEE METHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

**Abonnement 1 an (15 numéros)**  
Edition sur papier : France : 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF  
Etranger avion : 1 557 FF

### INSEE PREMIERE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité

**Abonnement (60 numéros)**  
France : 485 FF - Etranger : 606 FF - Etranger avion : 770 FF

### ECONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

**Abonnement (10 numéros)**  
Edition sur papier : France : 414 FF - Etranger : 518 FF  
Etranger avion : 633 FF

### ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

**Abonnement 1 an (4 numéros)**  
Edition sur papier : France : 434 FF - Etranger : 543 FF  
Etranger avion : 584 FF  
Pour les particuliers (éd. papier) : Abonnement 1 an (4 numéros)  
France : 157 FF - Etranger : 196 FF - Etranger avion : 237 FF

### RECUEIL D'ETUDES SOCIALES

Sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques.

**Abonnement 1 an (3 numéros)**  
Edition sur papier : France : 260 FF - Etranger : 325 FF  
Etranger avion : 350 FF

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIERE .....
- INSEE RESULTATS :
- Economie générale .....
  - Démographie - Société .....
  - Consommation - Modes de vie .....
  - Emplois - Revenus .....
  - Tous thèmes .....
- INSEE RESULTATS (sur microfiches, tous thèmes) .....
- ECONOMIE ET STATISTIQUE .....
- ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE .....
- INSEE METHODES .....
- RECUEIL D'ETUDES SOCIALES .....

Ci-joint un chèque de ..... FF\*

\*pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP  
BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

# L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

## VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



## LE SERVICE INSEE 24H/24

**36 68 07 60 \***

- indices
- informations
- adresses

et sur minitel 36.15 - 36.16 INSEE

\* 2,19 F/mn France entière

### ALSACE

Cité administrative,  
rue de l'Hôpital Militaire,  
67084 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 88 52 40 40

### AQUITAINE

33, rue de Saget,  
33076 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : 57 95 05 00

### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,  
63403 CHAMALIERES CEDEX  
Tél. : 73 31 82 82

### BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,  
21035 DIJON CEDEX  
Tél. : 80 40 67 48

### BRETAGNE

"Le Colbert",  
36 place du Colombier,  
35082 RENNES CEDEX  
Tél. : 99 29 33 66

### CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,  
45067 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. : 38 69 53 35

### CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète,  
51079 REIMS CEDEX  
Tél. : 26 48 42 60

### CORSE

1, résidence Cardo,  
rue des Magnolias,  
BP 907,  
20700 AJACCIO CEDEX 9  
Tél. : 95 23 54 54

### FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",  
83, rue de Dole,  
BP 1997,  
25020 BESANCON CEDEX  
Tél. : 81 41 61 61

### ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,  
accueil, librairie, consultation, travaux  
Tour "Gamma A",  
195, rue de Bercy,  
75582 PARIS CEDEX 12  
Tél. : (1) 41 17 66 11

### Direction Régionale

7, rue Stephenson,  
Montigny-le-Bretonneux  
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX  
Tél. : (1) 30 96 90 99

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,  
"Le Polygone",  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél. : 67 15 70 00

### LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Accueil : 50, avenue Garibaldi,  
87031 LIMOGES CEDEX  
Tél. : 55 45 20 07

### LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,  
54029 NANCY CEDEX  
Tél. : 83 91 85 85

### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,  
31054 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 61 36 61 13

### NORD-PAS-DE-CALAIS

10-12 boulevard Vauban,  
59800 LILLE  
Tél. : 20 12 87 20

### BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géoïle,  
14052 CAEN CEDEX  
Tél. : 31 85 35 70

### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,  
76037 ROUEN CEDEX  
Tél. : 35 52 49 11

### PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 2189,  
44204 NANTES CEDEX 02  
Tél. : 40 41 75 75

### PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,  
80040 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 22 91 39 39

### POITOU-CHARENTES

6 rue du Bois d'Amour, BP 557  
86020 POITIERS CEDEX  
Tél. : 49 88 38 71

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17 rue Menpenti,  
13387 MARSEILLE CEDEX 10  
Tél. : 91 17 57 57

### RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,  
69401 LYON CEDEX 03,  
(Cité administrative de la Part-Dieu)  
Tél. : 78 63 22 02

## EN OUTRE - MER :

### ANTILLES-GUYANE

INSEE : Direction Inter-Régionale  
Tour Secid, 7ème étage,  
Place de la rénovation, BP 863,  
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX  
Tél. : 19. 590 91 59 80

### GUADELOUPE

INSEE : Service Régional  
Rue Paul Lacavé, BP 96,  
97102 BASSE-TERRE  
Tél. : 19. 590 81 42 50

### GUYANE

INSEE : Service Régional  
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,  
97306 CAYENNE CEDEX  
Tél. : 19. 594 31 61 00

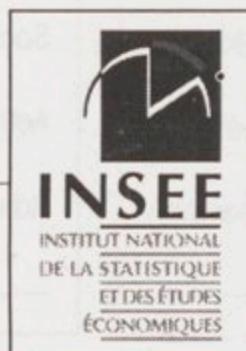
### MARTINIQUE

INSEE : Service Régional, Pointe de Jaham,  
Lotissement des glycines, BP 7212  
97274 SCHOELCHER CEDEX  
Tél. : 19. 596 61 61 49

### RÉUNION

INSEE : Direction Régionale,  
15, rue de l'école, BP 13,  
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9  
Tél. : 19. 262 29 52 70

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE  
Unité Communication Externe  
18, bd Adolphe Pinard  
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE

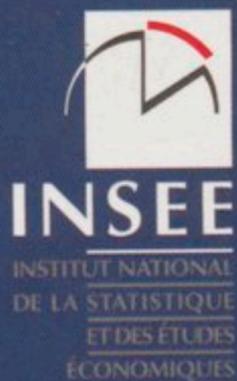


Tél. renseignements : (1) 41 17 66 11  
Tél. administration : (1) 41 17 50 50  
Fax : (1) 41 17 51 77



1995 - 1996

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Les "Tableaux de l'Économie Française" dressent le portrait de la France économique et sociale d'aujourd'hui tout en la positionnant dans le contexte mondial.

L'ouvrage se divise en 6 domaines :

- territoire - population,
- société - modes de vie,
- emploi - revenus,
- économie générale - finances,
- système productif,
- échanges extérieurs.

Il rassemble pour chaque domaine les chiffres clés qui, collectés

après de nombreuses sources nationales et internationales, permettent de faire une synthèse des multiples facettes de l'économie française.

La présentation par domaine et mot-clé facilite l'accès à l'information.

Le mariage judicieux entre textes et chiffres, la clarté des tableaux et des graphiques, le nombre et la précision des références, font de cet ouvrage un outil de travail efficace, véritable encyclopédie de poche à la portée de tous.

ISSN 0039-8802 / ISBN 2-11-066-297-2  
CODE SAGE : TEF 95  
DIFFUSEUR-DISTRIBUTEUR :  
Saint Germain Services

Août 1995 - Prix : 79 FF

